owner.lincoln.com

lincolncanada.com

JU7J 19A321 CA

FSC
MIXTE
Papier
FSC® C102270

Août 2017
Première impression
Manuel du propriétaire
NAVIGATOR
Imprimé aux États-Unis

Manuel du propriétaire **NAVIGATOR 2018**

NAVIGATOR 2018

Manuel du propriétaire

LA COMPAGNIE AUTOMOBILE LINCOLN

Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2017

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 201708 20170811154733

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel.....7
Glossaire des symboles.....7
Enregistrement de données 9
Proposition 65 de la Californie.....12
Perchlorate.....13
Services financiers automobiles de Lincoln.....13
Pièces de rechange recommandées 14
Avis spéciaux.....14
Équipement de communication mobile.....15
Options uniques d'exportation.....16

Environnement

Protection de l'environnement 17

Aperçu

Vue d'ensemble du tableau de bord.....18

Sécurité enfants

Généralités.....21
Installation de sièges d'enfant 23
Rehausseurs.....36
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....39
Verrouillage sécurité enfants.....41

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement.....42
Utilisation des ceintures de sécurité.....43
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....48
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....48
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....49
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....51
Rallonge de ceinture de sécurité.....52

Personal Safety System™

Personal Safety System™.....53

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement.....54
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....55
Capteur de poids du passager avant.....57
Sacs gonflables latéraux.....60
Safety Canopy™.....61
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....63
Mise au rebut de l'airbag.....64

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....65
Télécommande.....66
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....70

MyKey™

Principes de fonctionnement.....71
Création d'un dispositif MyKey.....73
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....74
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....76
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....77

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Diagnostic de panne MyKey.....77

Portes et serrures

Verrouillage et déverrouillage.....79
Entrée sans clé.....84

Hayon

Hayon à commande électrique.....87

Sécurité

Système antivol passif.....92
Alarme antivol.....94

Marchepieds à déploiement électrique

Utilisation des marchepieds à déploiement électrique.....95

Volant

Réglage du volant.....97
Commande audio.....98
Commande vocale.....98
Programmateur de vitesse.....99
Commande de l'affichage d'information.....99
Volant chauffant.....100

Pédales

Réglage des pédales.....101

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces automatiques.....102
Lave-glaces.....103
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....103

Éclairage

Généralités.....104
Commande d'éclairage.....104
Phares automatiques.....105
Commande d'éclairage du tableau de bord.....106
Phares à extinction temporisée.....106
Feux de jour.....106
Feux de route automatiques.....107
Phares antibrouillards avant.....109
Phares adaptatifs.....109
Clignotants.....110
Éclairage d'accueil.....110
Éclairage intérieur.....111
Éclairage ambiant.....113

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....114
Ouverture et fermeture globales.....115
Rétroviseurs extérieurs.....116
Rétroviseur intérieur.....118
Rétroviseur panoramique.....118
Pare-soleil.....119
Toit ouvrant.....119
Glace de hayon.....121

Combiné des instruments

Jauges.....123
Témoins et indicateurs.....125
Indicateurs et avertisseurs sonores.....130

Affichage d'information

Généralités.....132
Messages d'information.....137

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Affichage tête haute.....163

Climatisation

Commande automatique de la température.....167
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....169
Commandes de température des passagers arrière.....171
Glaces et rétroviseurs chauffants.....172
Filtre à air d'habitacle 173
Démarrage à distance.....173

Sièges

Positions assises appropriées.....175
Appuie-tête.....176
Sièges à commande électrique.....180
Fonction de mémorisation.....184
Sièges arrière.....188
Sièges chauffants.....195
Sièges à régulation de température.....196

Ouvre-porte de garage universel

Ouvre-porte de garage universel.....199

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires.....204
Charge sans fil.....205

Espaces de rangement

Console centrale.....208
Console de pavillon.....208

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....210
Démarrage sans clé.....210
Démarrage d'un moteur à essence.....211
Chauffe-moteur.....214

Caractéristiques de conduite uniques

Auto-Start-Stop.....216

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....219
Qualité du carburant.....220
Emplacement de l’entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....221
Panne de carburant.....221
Ravitaillement.....223
Consommation de carburant.....226

Dispositif antipollution

Norme d’émission.....228
Convertisseur catalytique.....229

Boîte de vitesses

Boîte de vitesses automatique.....233

Quatre roues motrices

Utilisation des quatre roues motrices 240

Pont arrière

Différentiel à glissement limité 249

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Freins

Généralités.....250
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....251
Frein de stationnement électronique.....251
Aide au démarrage en côte.....254
Maintien Auto.....255

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....258
Utilisation de l'antipatinage.....258

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement.....260
Utilisation du contrôle de stabilité.....261

Contrôle en descente

Principes de fonctionnement.....263
Utilisation du contrôle en descente.....263

Aides au stationnement

Principes de fonctionnement.....265
Aide au stationnement arrière.....266
Aide au stationnement avant.....267
Sonar latéral.....268
Stationnement actif.....270
Caméra de rétrovision 279
Caméra à 360 degrés.....283

Programmateur de vitesse

Principes de fonctionnement.....287
Utilisation du régulateur de vitesse.....287
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....288

Aides à la conduite

Alerte conducteur.....298
Système de maintien de trajectoire 299
Système d'information sur les angles morts.....305
Alerte de circulation transversale.....310
Direction.....314
Assistance pré-collision.....315
Commande du mode de conduite.....320

Transport de charge

Rangement sous le plancher arrière 323
Porte-charge et porte-bagages de toit.....325
Limite de charge.....328

Remorquage

Traction d'une remorque.....334
Dispositif d’assistances de remorque en marche arrière.....335
Fonction de stabilisation de la remorque.....348
Poids de remorquage recommandés.....349
Vérifications de remorquage essentielles.....352
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....363

Conseils de conduite

Rodage.....366
Rendement réduit du moteur.....366
Conduite économique.....366
Conduite dans l'eau.....367
Couvre-plancher.....368

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Dépannage

Assistance dépannage.....369
Feux de détresse.....370
Coupure de carburant 371
Démarrage-secours du véhicule.....371
Système d'alerte après impact.....374
Transport du véhicule.....375
Points de remorquage.....376

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires 377
En Californie (États-Unis seulement) 379
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement) 380
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement) 381
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada 381
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel 383
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 384
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 385

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles.....386
Remplacement d'un fusible.....402

Entretien

Généralités.....405
Ouverture et fermeture du capot.....405
Aperçu sous le capot.....407
Jauge d'huile moteur.....409
Vérification de l'huile moteur.....409
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....410
Vérification du liquide de refroidissement.....411
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....417
Vérification du liquide de boîte de transfert.....417
Vérification du liquide de frein.....418
Vérification du liquide de lave-glace.....419
Filtre à carburant.....419
Remplacement de la batterie de 12 V 419
Vérification des balais d'essuie-glace.....422
Remplacement des balais d'essuie-glace.....422
Réglage des phares.....423
Remplacement d'une ampoule.....425
Tableau de spécifications des ampoules.....425
Remplacement du filtre à air 428

Entretien du véhicule

Généralités.....429
Produits de nettoyage.....429
Nettoyage de l'extérieur.....430
Cirage.....432
Nettoyage du moteur.....432
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....433
Nettoyage de l'habitacle.....433
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....436
Nettoyage des sièges en cuir.....437

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Réparation de dommages mineurs à la peinture....437
Nettoyage des roues....437
Entreposage du véhicule....438
Trousses de carrosserie....440

Jantes et pneus

Généralités....441
Entretien des pneus....444
Utilisation de chaînes à neige....461
Système de surveillance de la pression des pneus....463
Remplacement d'une roue....468
Spécifications techniques....475

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur....477
Pièces Motorcraft....478
Numéro d'identification du véhicule....479
Étiquette d'homologation du véhicule....479
Désignation du code de boîte de vitesses....480
Capacités et spécifications....481

Chaîne audio

Généralités....489
Autoradio....491
Radio par satellite....498
Port USB....502

SYNC™ 3

Généralités....503
Écran d'accueil....521
Utilisation de la reconnaissance vocale....522
Divertissement....535
Téléphone....550
Navigation....559
Applications....571
Paramètres....576
Dépannage de SYNC™ 3....597

Accessoires

Accessoires....617

Lincoln Protect

Lincoln Protect....619

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités....622
Entretien périodique normal....627
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses....631
Dossier d'entretien périodique....635

Appendices

Compatibilité électromagnétique....655
Contrat de licence de l'utilisateur final....660
Approbation de type....695

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Lincoln. Nous vous recommandons de prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce manuel. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur relatives à l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : *Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.*

Nota : *Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.*

Nota : *Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.*

Nota : *Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.*

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.

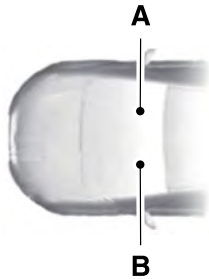

E154903

A Côté droit.

B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.

Système de climatisation

Type de lubrifiant du système de climatisation

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Freins antiblocage

Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles

Batterie

Acide de batterie

Liquide de frein – sans produits pétroliers

Système de freinage

Filtre à air d'habitacle

Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant

Dispositif de sécurité pour enfants verrouillé ou déverrouillé

Point d'ancrage inférieur pour siège enfant

Patte d'ancrage pour siège enfant

Régulateur de vitesse

Laissez refroidir avant d'ouvrir

Filtre à air du moteur

Liquide de refroidissement du moteur

Température du liquide de refroidissement

Huile moteur

Gaz explosif

Avertissement concernant le ventilateur

Bouclage de ceinture de sécurité

Inflammable

Sac gonflable avant

Antibrouillards avant

Réinitialisation de la pompe d'alimentation

Porte-fusibles

Feux de détresse

Lunette arrière chauffante

Pare-brise chauffant

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur

Cric

Conservez hors de la portée des enfants

Commande d'éclairage

Avertissement de basse pression des pneus

Maintenez un niveau de liquide approprié

Respectez les consignes d'utilisation

Alarme de détresse

Module d'aide au stationnement

Frein de stationnement

Liquide de direction assistée

Glaces électriques avant et arrière

Verrouillage des glaces à commande électrique

Doit être effectué par un technicien certifié

Avertissement de sécurité

Consultez le Guide du propriétaire

Consultez le manuel de réparation et d'entretien

Témoin d'anomalie du moteur

Sac gonflable latéral

Protégez-vous les yeux

Contrôle de la stabilité

Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous (p. ex., vos coordonnées), pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, comme la fonction Bilan du véhicule SYNC ou l'application MyFord Mobile, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford du Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays. Voir **SYNC™ 3** (page 503).

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Son but principal consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **La façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **Le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- **La mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **La vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **La direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.**

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Nota : ***Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.***

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraints par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : ***Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911.*** *Voir* ***SYNC™ 3*** *(page 503).*

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu, États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « déplacements du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Voir **SYNC™ 3** (page 503).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS

Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate

SERVICES FINANCIERS AUTOMOBILES DE LINCOLN

Les services financiers automobiles de Lincoln offrent une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Nous nous engageons à vous fournir des réponses, des renseignements ainsi qu'une expérience vraiment exceptionnelle.

Utilisez les options ci-dessous pour nous contacter au sujet de questions relatives à votre compte ou au financement et nous y répondrons sans attendre :

Adresse Web
www.LincolnAFS.com

Téléphone : 1-888-498-8801

Courrier : Lincoln Automotive Financial Services

P.O. Box 542000

Omaha, NE 68154-8000

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous recommandons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparations suite à une collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange Ford d'origine répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tour remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Lincoln. Les dommages causés au véhicule par suite d'une défaillance de pièces autres que les pièces Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Lincoln. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Lincoln.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS

Le non-respect de la consigne soulignée par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENTS

Ne placez JAMAIS un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un SAC GONFLABLE à l'avant car l'enfant peut subir des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES.

Prise de diagnostic embarqué

AVERTISSEMENT

Ne branchez pas d'appareils connectables sans fil à la prise de diagnostic. Un tiers non autorisé pourrait être en mesure d'accéder aux données du véhicule et de porter atteinte au fonctionnement de systèmes liés à la sécurité. Seuls les réparateurs qui respectent nos directives d'entretien et de réparation doivent être autorisés à connecter leur équipement à la prise de diagnostic.

La prise de diagnostic embarqué se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic pour réaliser des diagnostics, des réparations et des reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences voire même endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut complémenter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et les équipements de série mentionnés dans ce manuel, peuvent différer des modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Pour en savoir plus sur les initiatives et progrès de Ford en matière de durabilité, visitez :

Adresse Web
www.sustainability.ford.com

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

VUE D'ENSEMBLE DU TABLEAU DE BORD

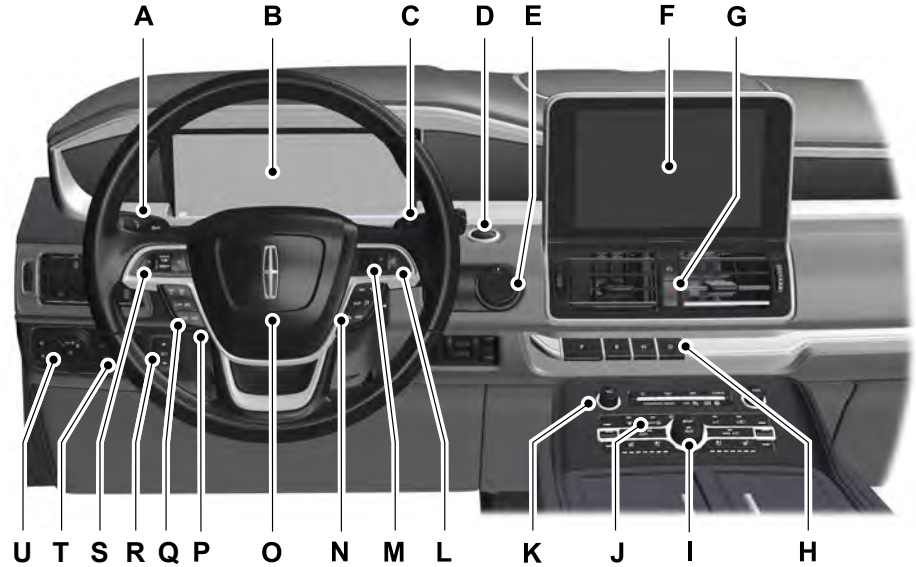

E255782

A Clignotants. Voir **Clignotants** (page 110).
B Tableau de bord. Voir **Combiné des instruments** (page 123).
C Levier d'essuie-glaces. Voir **Essuie-glaces et lave-glaces** (page 102).
D Bouton-poussoir de démarrage. Voir **Démarrage sans clé** (page 210).
E Assistance de recul de remorque. Voir **Dispositif d'assistances de remorque en marche arrière** (page 335).
F Écran d'information et de divertissement. Voir **Généralités** (page 503).
G Commutateur de feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 370).
H Boîte de vitesses automatique. Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 233).
I Régulation de la température. Voir **Climatisation** (page 167).
J Dégivrage arrière. Voir **Commandes de température des passagers arrière** (page 171).
K Audio. Voir **Chaîne audio** (page 489).
L Commande vocale. Voir **Commande vocale** (page 98).
M Commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 132).
N Commande de l'écran d'information Voir **Commande de l'affichage d'information** (page 99).
O Avertisseur sonore
P Réglage du volant. Voir **Réglage du volant** (page 97).
Q Régulateur de vitesse. Voir **Programmateur de vitesse** (page 287).
R Réglage de pédale. Voir **Réglage des pédales** (page 101).
S Commande audio. Voir **Commande audio** (page 98).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

T Commande de hayon. Voir **Hayon à commande électrique** (page 87).

U Commande d'éclairage. Voir **Commande d'éclairage** (page 104).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS

Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de la NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfants et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans

AVERTISSEMENTS

frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.

Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosseur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant.

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges pour enfant

E142594

Utilisez un siège de sécurité enfant (quelquefois appelé porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petit) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).

Utilisation de ceintures-baudriers

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENTS

Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et la sentiez se verrouiller. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du siège de sécurité enfant, avec la languette entre le dispositif de retenue pour enfant et le bouton.
- Relevez à la verticale le siège du véhicule sur lequel le dispositif de retenue pour enfant sera fixé.
- Pour les places de deuxième rangée, réglez légèrement le dossier pour faciliter l'installation du dispositif de retenue pour enfant. Si besoin est, retirez les appuie-têtes.
- Pour les places de troisième rangée, repliez légèrement les appuie-têtes pour faciliter l'installation du dispositif de retenue pour enfant. Voir **Appuie-tête** (page 176).
- Placez l'enrouleur de la ceinture de sécurité en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

Suivez les étapes suivantes pour installer un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture trois points :

Nota : *Bien que l'illustration montre un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un dispositif orienté vers l'arrière.*

Nota : *La pince d'arrêt de certains dispositifs de retenue pour enfant peut ne pas être compatible avec le baudrier de la ceinture de sécurité gonflable. Suivez toutes les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant quant à l'usage nécessaire et approprié du dispositif de verrouillage. Dans certaines situations, ces appareils ont été fournis seulement pour être utilisés dans les véhicules avec des systèmes de ceinture de sécurité qui exigent normalement une agrafe de blocage.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Ceintures de sécurité standard

E142528

1. Placez le siège de sécurité enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

E142529

2. Après avoir positionné le siège de sécurité enfant à la place appropriée, tirez sur le baudrier, puis saisissez simultanément le baudrier et la ceinture sous-abdominale derrière la languette.

E142530

3. Tout en tenant ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant selon les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

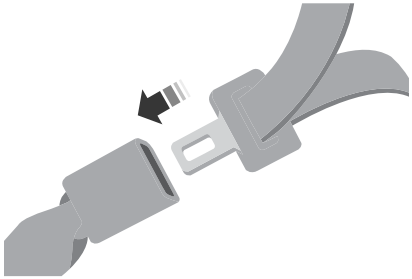

E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif se verrouiller. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E142875

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à dérouler entièrement la sangle.

Nota : *Le mode de blocage automatique est disponible pour les sièges de passager avant et arrière.*

6. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

E142533

8. Éliminez le reste du mou de la ceinture. Poussez le siège vers le bas en exerçant une pression ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfant tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une meilleure tenue du dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à éliminer le jeu de la ceinture.

9. Attachez la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant, le cas échéant.

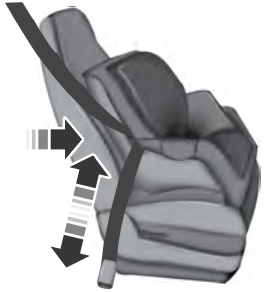

E142534

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de déplacer vigoureusement le siège d'avant en arrière pour vérifier qu'il est solidement fixé. Pour ce faire, saisissez le siège et la ceinture et essayez de déplacer le siège d'un côté à l'autre, puis d'avant en arrière. Si le siège est bien installé, il ne sera pas possible de déplacer le siège de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien de la NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfant afin de vous assurer que le siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, contactez Transport Canada pour une référence à un centre de conseils pour sièges de sécurité enfant.

Ceintures de sécurité gonflables

E142528

1. Placez le siège de sécurité enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

E146522

2. Après avoir positionné le siège de sécurité enfant à la place appropriée, saisissez simultanément le baudrier et la ceinture sous-abdominale derrière la languette.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E142530

3. Tout en tenant ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant selon les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

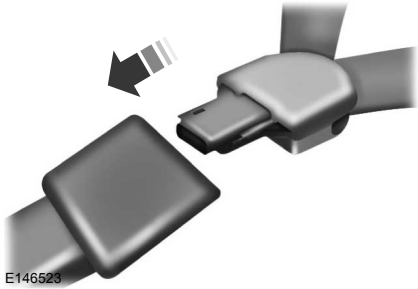

E146523

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif se verrouiller. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

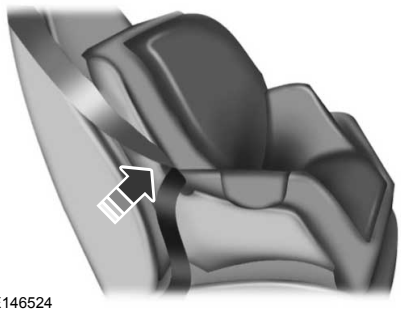

E146524

5. Pour placer l'enrouleur en mode de verrouillage automatique, saisissez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité gonflable et tirez vers le haut jusqu'à ce que la ceinture soit entièrement déroulée.

Nota : *Le mode de blocage automatique est disponible pour les sièges de passager avant et arrière.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Contrairement à la ceinture de sécurité standard, la partie sous-abdominale unique de la ceinture de sécurité gonflable permet de verrouiller le dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Il est normal que le baudrier de la ceinture se déplace librement, même une fois que la ceinture sous-abdominale est en mode de blocage automatique.*

Nota : *La pince d'arrêt de certains dispositifs de retenue pour enfant peut ne pas être compatible avec le baudrier de la ceinture de sécurité gonflable. Suivez toutes les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant quant à l'usage nécessaire et approprié du dispositif de verrouillage. Dans certaines situations, ces appareils ont été fournis seulement pour être utilisés dans les véhicules avec des systèmes de ceinture de sécurité qui exigent normalement une agrafe de blocage.*

6. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler pour qu'elle se tende. Un déclic se produit pendant que la ceinture s'enroule et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

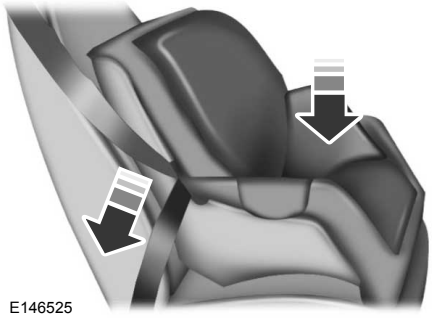
E146525

8. Éliminez le reste du mou de la ceinture. Poussez le siège vers le bas en exerçant une pression ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfant tout en tirant sur la ceinture sous-abdominale afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une meilleure tenue du dispositif de retenue pour enfant sur le siège. Une légère inclinaison du siège enfant vers la boucle peut également contribuer à éliminer le mou de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant, le cas échéant.

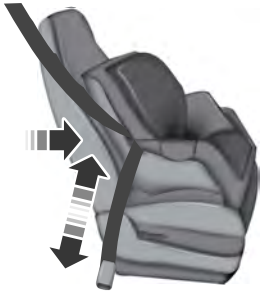
E142534

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de déplacer vigoureusement le siège d'avant en arrière pour vérifier qu'il est solidement fixé. Pour ce faire, saisissez le siège et la ceinture et essayez de déplacer le siège d'un côté à l'autre, puis d'avant en arrière. Si le siège est bien installé, il ne sera pas possible de déplacer le siège de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien de la NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfant afin de vous assurer que le siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, contactez Transport Canada pour une référence à un centre de conseils pour sièges de sécurité enfant.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue pour siège d'enfant (LATCH)

AVERTISSEMENT

Ne fixez pas deux dispositifs de retenue pour enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux dispositifs de retenue pour enfant et pourrait se rompre, provoquant ainsi des blessures graves ou mortelles.

Le système LATCH se compose de trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges de sécurité enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places du véhicule. Ce type de dispositif de retenue pour enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité. Toutefois, vous pouvez toujours utiliser la ceinture de sécurité pour fixer le dispositif de retenue pour enfant si les points d'ancrage inférieurs ne sont pas utilisés. Pour les dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'avant, vous devez également fixer la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue est équipé d'une telle sangle. Nous recommandons l'utilisation d'un siège d'enfant muni d'une sangle de retenue fixée à la partie supérieure du siège. Consultez la section Utilisation des sangles de retenue dans ce chapitre.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour dispositif de retenue pour enfant aux places assises identifiées par le symbole de dispositif de retenue pour enfant.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Banquette de deuxième rangée

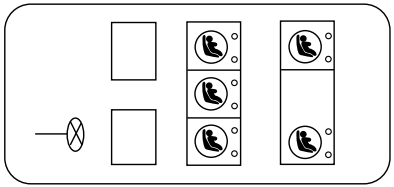

E251314

Sièges baquets de deuxième rangée

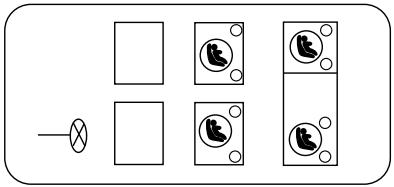

E251315

Les points d'ancrage LATCH sont situés dans la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes situés sur le dossier de siège. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le dispositif de retenue pour enfant équipé de fixations LATCH.

E144054

Les pictogrammes d'emplacement se trouvent sur des boutons ronds en plastique pour le siège central, et sur des étiquettes de forme rectangulaire pour les sièges latéraux.

Observez les directives sur la fixation des sièges de sécurité enfant au moyen de sangles de retenue. Consultez la section Utilisation des sangles de retenue dans ce chapitre.

N'installez les fixations inférieures LATCH du dispositif de retenue pour enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Chaque fois que vous utilisez le siège de sécurité enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Tirez sur le dispositif de retenue pour enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Si le siège est bien installé, il ne sera pas possible de le déplacer de plus de 1 po.

Si le siège de sécurité enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Fixation des sièges de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des points d'ancrage inférieurs LATCH, vous pouvez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est fournie avec le dispositif de retenue pour enfant.

Utilisation des sangles de retenue

Plusieurs modèles de sièges de sécurité enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège de sécurité enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges de sécurité enfant proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du dispositif de retenue pour enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou pour vous procurer une sangle de retenue plus longue si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue dans le véhicule.

Certains des sièges arrière de votre véhicule sont dotés de points d'ancrage de sangle de retenue intégrés derrière les sièges, comme décrit ci-dessous.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut).

Banquette de deuxième rangée

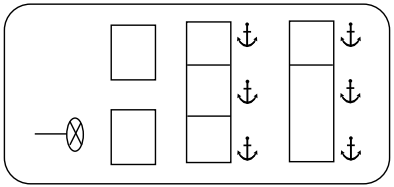

E251316

Sièges baquets de deuxième rangée

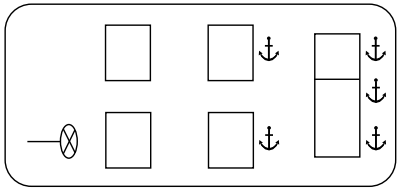

E251319

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

Une fois le siège de sécurité enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des points d'ancrage inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Si vous installez un dispositif de retenue pour enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le dispositif lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du dispositif ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas de collision violente est assurée lorsque le dispositif de retenue pour enfant entre à peine en contact avec le siège.

Exécutez les étapes suivantes pour fixer un siège de sécurité enfant au moyen des pattes d'ancrage :

Positions de siège de deuxième rangée

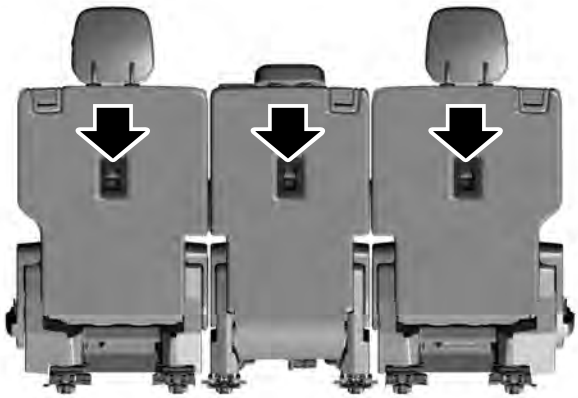

E251593

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Positions de siège baquet de deuxième rangée

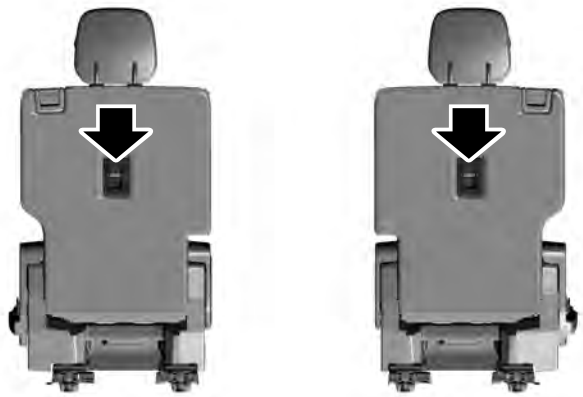

E251594

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Positions de siège de troisième rangée

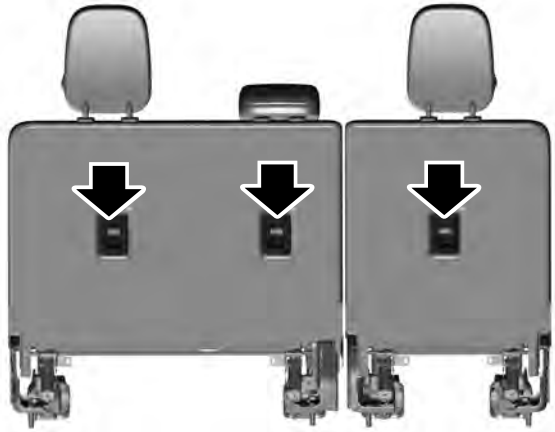

E251595

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

1. Pour les places centrales, acheminez la sangle de retenue de siège d'enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Si le haut du siège de sécurité touche l'appuie-tête, inclinez légèrement le dossier pour obtenir le réglage approprié.
2. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage. Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège de sécurité enfant risque de se détacher en cas de collision.
3. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant en suivant les directives du fabricant. Si le siège de sécurité enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Si le système de votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, nous en recommandons alors également l'usage.

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT

Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.

Nota : *La partie baudrier de la ceinture de sécurité gonflable ne rentrera peut-être pas dans certains guides de baudrier du rehausseur.*

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux états et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :

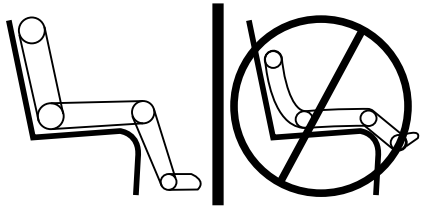

E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.

Types de rehausseur

E68924

- Rehausseurs sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé, et équipée d'une ceinture trois points, ou utilisez un rehausseur à dossier haut.

E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E142596

E142597

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un

AVERTISSEMENTS

siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir* ***Sièges*** *(page 175).*

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces verrouillages sont paramétrés, les portes arrière ne peuvent être pas ouvertes de l'intérieur.

E249891

Les verrous se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Côté droit

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.

Les enfants doivent toujours être correctement retenus.

Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Le passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENTS

Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

Tous les sièges du véhicule possèdent une ceinture de sécurité spécifique composée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. Placer la ceinture épaulière uniquement sur l'épaule extérieure. Ne jamais porter la ceinture épaulière sous le bras. Ne jamais utiliser une seule ceinture de sécurité pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENTS

Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent être chauds dans un véhicule exposé aux rayons du soleil. Les ceintures de sécurité ou les sièges chauds peuvent brûler un petit enfant. Vérifiez la température des revêtements de siège et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

Toutes les places dans votre véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est équipée d'un système de retenue supplémentaire.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le système de ceintures de sécurité comporte les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité trois points.
- Baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur et la ceinture de sécurité gonflable arrière).
- Socle de réglage de hauteur aux places latérales avant.
- Tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant.
- Capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant.

- Témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité.

- Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et les ceintures de sécurité gonflables arrière sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales ou de capotages. Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour serrer fermement les ceintures contre le corps de l'occupant lorsqu'ils sont activés. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceintures de sécurité standard illustrées, ceintures gonflables similaires

Les places latérales avant et les places arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.

E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus près de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bien bloquée dans la boucle.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

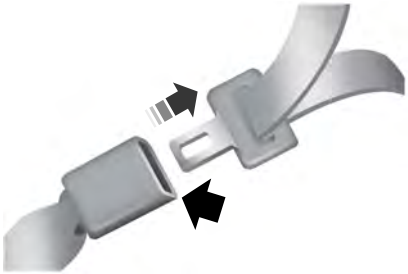

E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT

Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Consultez la figure ci-dessous.

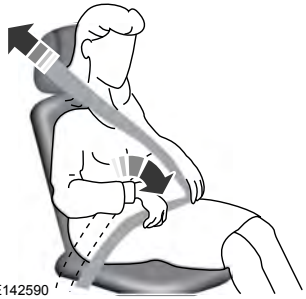

E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points bas sur les hanches, au-dessous du ventre, et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT

Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites contrôler le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur utilise le mode de blocage par inertie. Les ceintures passager extérieures avant et arrière sont dotées du mode de blocage par inertie et du mode de blocage automatique.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement de l'enrouleur, qui laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se verrouille en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si le rétracteur de ceinture de sécurité est verrouillé, abaissez doucement le dispositif de réglage de hauteur pour permettre à la ceinture de sécurité de se rétracter. Si le rétracteur ne se déverrouille pas, tirez lentement sur la ceinture de sécurité et avancez d'une petite longueur de sangle vers la position d'arrimage. Pour les ceintures de sécurité arrière, inclinez le dossier du siège arrière ou poussez le coussin du dossier du siège loin de la ceinture de sécurité. Faites avancer une petite longueur de sangle vers la position arrimée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier se préverrouille automatiquement. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Utilisez impérativement ce mode lorsque vous installez un siège de sécurité enfant, à l'exception d'un rehausseur, sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 21).

Comment utiliser le mode de blocage automatique

Ceintures de sécurité non gonflables

E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur. Des déclics se font entendre lorsque la ceinture se rétracte. Ils indiquent que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Ceintures de sécurité gonflables des places latérales arrière (deuxième rangée seulement, selon l'équipement)

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E146363

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez la partie sous-abdominale de la ceinture et tirez-la vers le haut jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.
3. Laissez alors la sangle s'enrouler. Des déclics se font entendre lorsque la ceinture se rétracte. Ils indiquent que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Annulation du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Ceinture de sécurité arrière gonflable

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont placées dans le baudrier des ceintures de sécurité des places latérales de la deuxième rangée.

Nota : *Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont compatibles avec la plupart des porte-bébés et avec les sièges de sécurité et rehausseurs pour enfants lorsqu'ils sont correctement installés. Ceci est dû au fait qu'ils sont conçus pour se remplir avec un gaz refroidi et se déployer à une pression inférieure et à une vitesse plus lente qu'un sac gonflable classique. Après le gonflage, le baudrier de la ceinture de sécurité reste frais au toucher.*

La ceinture de sécurité arrière gonflable comporte les éléments suivants :

- Un sac gonflable situé dans la sangle du baudrier.
- Une sangle de ceinture de sécurité sous-abdominale avec mode de blocage automatique.
- Les mêmes témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic identiques à ceux des ceintures de sécurité avant.
- Des capteurs d'impact en différents points du véhicule.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Fonctionnement des ceintures de sécurité arrière gonflables

AVERTISSEMENT

Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Les ceintures de sécurité arrière gonflables fonctionnent de la même manière que les dispositifs de retenue standard dans leur utilisation quotidienne.

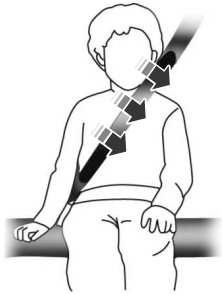

E146364

Lors d'une collision suffisamment brutale, la ceinture gonflable se gonfle à l'intérieur de la sangle.

E146365

Le diamètre accru de la ceinture de sécurité entièrement gonflée retient plus efficacement l'occupant dans une position appropriée et permet de répartir les forces d'impact sur une plus grande surface du corps que les ceintures de sécurité traditionnelles. Ceci aide à réduire la pression exercée sur la poitrine et à limiter la projection de la tête et du cou des passagers.

Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont conçues pour se déployer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de capotages et lors de certaines collisions latérales. Si les ceintures de sécurité arrière gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela ne signifie pas forcément que le système est défectueux. Cela veut simplement dire que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT

Placez le régleur de hauteur de ceinture de sécurité de sorte que le baudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Pour régler la hauteur du baudrier, appuyez sur le bouton du régleur et faites glisser ce dernier vers le haut ou vers le bas. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

Si	Puis
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quelques secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin de ceinture de sécurité s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité reste éteint et le carillon ne retentit pas.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute à la fonction d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité.

Le dispositif utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, émet un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le détecteur d'occupation du siège passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l’autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le commutateur d'allumage ne soit amené à la position contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder ne s’active pas.
Le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité avant que le véhicule n'atteigne au moins 9,7 km/h (6 mph) et de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant environ 1 minute lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mph) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Désactivation et activation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT

Bien que le système vous permette de le désactiver, ce dispositif est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Nota : *Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela met fin au processus.*

Lisez attentivement les opérations 1 à 4 avant de procéder à la programmation.

Avant de débuter, assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré;
- La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
- Le contact est coupé.
- Toutes les portes sont fermées.
- Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.

1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.
2. Attendez que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 60 secondes.
3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois à vitesse modérée en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume.
4. Tandis que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
   - Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle est activée.
   - Ceci active la fonction pour ce siège si elle est désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 429).

RALLONGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS

Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.

Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par les concessionnaires de la compagnie automobile Lincoln. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.

N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas de rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.

N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire de la compagnie automobile Lincoln. Seules les rallonges de ceinture de sécurité Lincoln fabriquées par la même compagnie que celle ayant produit les ceintures de sécurité doivent être utilisées avec les ceintures de sécurité Lincoln. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec les dispositifs de retenue de votre véhicule Lincoln.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le système de sécurité personnalisé assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce dispositif peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant.
- Les ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité.
- Capteur de position du siège du conducteur.
- Capteur de position de siège, côté passager
- Capteur de poids du passager avant;
- Témoin de sac gonflable du passager désactivé/activé.
- Capteurs de gravité d'impact avant.
- Module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité.
- Témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur.
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant, et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité personnalisé

Le système de sécurité personnalisé peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les prétendeurs de ceinture de sécurité et peut activer une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.

Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Autrement, vous pouvez augmenter considérablement les risques de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENTS

Ne placez pas les bras sur le couvercle du sac gonflable ou à travers le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables ou en cas d'arrêt brusque. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

AVERTISSEMENTS

Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.

Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de pair avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient rapidement et le déploiement peut causer des blessures.

Nota : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac gonflable. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENTS

Ne placez pas les bras sur le couvercle du sac gonflable ou à travers le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables ou en cas d'arrêt brusque. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENTS

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

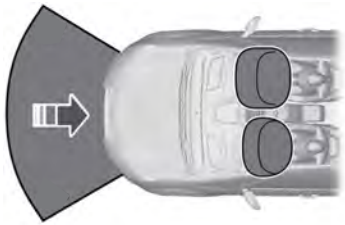

E151127

Les sacs gonflables avant du conducteur et du passager se déploient en cas de collision frontale et quasi frontale importante.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Sacs gonflables du conducteur et du passager.
- Capteur de poids du passager avant;

· Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 63).

Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant

AVERTISSEMENT

L'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) recommande de préserver un espace d'au minimum 25 cm (10 po) entre la poitrine d'un passager et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque tous les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Des occupants correctement installés sont assis à la verticale, appuyés contre le dossier et centrés sur l'assise, avec les pieds confortablement allongés sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS

Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Appuyez toujours votre dos contre le dossier de siège et gardez les pieds sur le plancher.

Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant. Ceci risque d'augmenter fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

E181984

Le capteur de poids du passager avant utilise un témoin d'état de sac gonflable passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est soit ON soit OFF. Le témoin se trouve sur le bloc de commandes central de la planche de bord.

Nota : *Les témoins d'état de désactivation (OFF) et d'activation (ON) du sac gonflable passager s'allument brièvement lorsque vous établissez le contact pour confirmer leur bon fonctionnement.*

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable frontal du passager avant (pas de déploiement) dans certaines conditions :

- Le siège du passager avant est inoccupé.
- Le système détecte la présence d'un enfant dans un dispositif de retenue d'enfant.
- Le poids du passager n'a pas été détecté pendant une période déterminée.
- En cas de problème avec le système de sac gonflable ou le capteur de poids du passager.

Même avec cette technologie, les parents **doivent toujours** attacher les enfants adéquatement sur le siège arrière.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin de désactivation (OFF) du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que ce sac gonflable est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état d'activation (ON) du sac gonflable du passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant utilise des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant. Ces capteurs permettent de détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et de déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin d'activation du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin d'état de désactivation (OFF) du sac gonflable du passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Le cas échéant :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Redémarrez votre véhicule et demandez à la personne de maintenir cette position pendant deux minutes. Le système pourra ainsi détecter la présence de l'occupant et activer le sac gonflable frontal du passager.
- Si le témoin d'état de désactivation (OFF) demeure allumé malgré cette procédure, demandez à cette personne de s'asseoir sur la banquette arrière.

Nota : *Lorsque le témoin d'état de désactivation du sac gonflable passager s'allume, le sac gonflable latéral passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques liés au déploiement du sac gonflable.*

Lorsque tous les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est assis bien droit, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous pensez que l'état du témoin d'état du sac gonflable passager est incorrect, vérifiez ce qui suit :

- Objets logés sous le siège;
- Objets situés entre le coussin du siège et la console centrale;
- Objets suspendus sur le dossier de siège
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier de siège.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant;
- Interférence du chargement avec le siège.
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège;
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent provoquer le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites dans la liste précédente.

Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 63).

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement interfère avec le siège, retirez-les comme suit :

- Garez votre véhicule.
- Coupez le contact.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.
- Retirez les objets gênants (le cas échéant);
- Redémarrez votre véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord demeure allumé, il se peut que le capteur de poids du passager avant soit défectueux.

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Centre de relation avec la clientèle si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS

Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Ne recouvrez pas les sièges de housses protectrices accessoires. Elles pourraient empêcher le déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENTS

Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Les sacs gonflables latéraux sont installés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

E152533

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux;
- Sacs gonflables latéraux dans le dossier du siège de conducteur et passager avant.
- Capteur de poids du passager avant;

Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 63).

Nota : *Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.*

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés en tenant compte des procédures d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux ». Ces procédures d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

SAFETY CANOPY™

AVERTISSEMENTS

Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENTS

Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du sac gonflable.

Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites contrôler le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité élevée de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système Safety Canopy s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

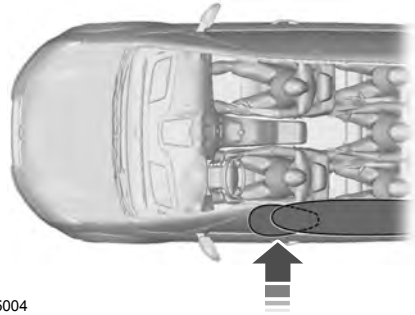

E75004

Le système comprend les éléments suivants :

- Les rideaux gonflables du système Safety Canopy situés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- Une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.

Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 63).

Dans la mesure du possible, assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins assis sur la banquette arrière. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux ». Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT

Les modifications ou ajouts effectués à l'avant de votre véhicule (y compris au capot, au pare-chocs, au châssis, au train avant, aux crochets de remorquage et aux broches de capot) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas ou n'ajoutez pas d'équipement à l'extrémité avant de votre véhicule.

Votre véhicule comporte de nombreux capteurs d'impact et de capteurs de poids qui transmettent des renseignements au module de commande des dispositifs de retenue qui déploie (active) les prétendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable du conducteur, le sac gonflable du passager, les ceintures de sécurité arrière gonflables, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et le système Safety Canopy. Selon le type de collision, le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de poids de l'occupant. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Voir **Combiné des instruments** (page 123). Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :

Le témoin des sacs gonflables ne s’allume pas aussitôt que vous établissez le contact.

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou demeure allumé.
- Une série de cinq bips retentit. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que le problème ou le témoin soit réparé.

Si l'une de ces situations survient, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier les dispositifs de retenue supplémentaires par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés au niveau des deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ceintures de sécurité gonflables arrière sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales ou de capotages.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral. Les sacs gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.
- Le module de sécurité au pavillon Safety Canopy est conçu pour se déployer lors de certaines collisions latérales ou de capotages. Le système Safety Canopy peut s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants, ou une certaine probabilité de capotage.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables au personnel qualifié.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications (FCC) des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et
- Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Nota : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie en charge de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 ft). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Les facteurs suivants peuvent réduire la portée de la télécommande :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- Les structures autour du véhicule.
- La présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres émetteurs radio (par ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande, téléphone cellulaire, chargeur de batterie et système d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Nota : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Nota : *Si vous êtes à portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur un bouton.*

Clé d'accès intelligent

Le système utilise un signal radiofréquence pour communiquer avec votre véhicule et autoriser le déverrouillage de votre véhicule dans les cas suivants :

- Vous touchez le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte avec la clé d'accès intelligent à 1 m (3 ft) de votre véhicule.
- Vous appuyez sur le bouton du coffre à bagages;
- Vous appuyez sur le bouton de déverrouillage sur l’émetteur.

Il sera peut-être nécessaire de déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule si des parasites haute fréquence excessifs sont présents dans la zone où vous vous trouvez, ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de votre clé intelligente pour déverrouiller la porte du conducteur en pareil cas. Voir **Télécommande** (page 66).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

TÉLÉCOMMANDE

Clé d'accès intelligent

Nota : *Dans certaines conditions, il n'est pas possible de quitter la position de stationnement (P), à moins que la clé d'accès intelligent soit dans l'habitacle.*

E218688

Les clés d'accès intelligent commandent le verrouillage électrique des portes et le démarrage à distance. Pour utiliser le démarrage à bouton-poussoir, la clé doit se trouver dans le véhicule.

E218689

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton de clé amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller votre véhicule. Faites glisser le mécanisme de déverrouillage au dos de la télécommande pour libérer le panneton de clé, puis retirez le panneton.

E151795

Nota : *Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Conservez cette étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.*

Utilisation du panneton de clé

Le barillet de serrure se trouve sous la poignée.

Pour accéder au barillet :

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E251885

1. Tirez sur la manette et la maintenir.
2. Tout en maintenant la manette vers l'extérieur, identifiez le barillet et introduisez le panneton de la clé dans la fente.
3. Actionnez le barillet pour déverrouiller ou verrouiller la porte.

Remplacement de la pile

Nota : *Consultez la réglementation locale relative à la mise au rebut des piles.*

Nota : *N'essuyez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.*

Nota : *Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la clé pour votre véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.*

Un message apparaît sur l'écran d'information lorsque la charge de la pile est faible. Voir **Généralités** (page 132).

Clé d'accès intelligent

La télécommande utilise une pile bouton au lithium CR2450 de 3 volts ou une pile équivalente.

E218689

1. Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le panneton.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E218690

2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.

E218691

3. Insérez un outil approprié, tel qu'un tournevis, à la position indiquée et retirez la pile avec précaution.
4. Installez la pile neuve en orientant le côté + vers le haut.
5. Reposez le couvercle de la pile et le paneton de clé.

Localisateur de véhicule

Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour repérer votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Nota : *Si une porte ou le hayon n'est pas fermé(e), ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas.*

Déclenchement de l'alarme de détresse

Appuyez sur la touche pour déclencher l'alarme de détresse. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

Nota : *L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Démarrage à distance

AVERTISSEMENT

Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Nota : *N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.*

La touche de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer votre véhicule depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Les véhicules munis du système de chauffage et climatisation automatique peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée au démarrage à distance du véhicule. Voir **Commande automatique de la température** (page 167).

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux états et provinces. Consultez la législation en vigueur dans votre province ou État concernant les dispositifs de démarrage à distance.

Le système ne fonctionne pas si :

- Le contact est établi.
- L'alarme antivol se déclenche.
- Vous désactivez cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).
- Le capot est ouvert.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.

Démarrage à distance de votre véhicule

Nota : *Vous devez appuyer sur les boutons à moins de trois secondes d'intervalle. Si vous ne suivez pas cette séquence, le démarrage à distance de votre véhicule est inopérant, les clignotants ne clignotent pas deux fois et l'avertisseur sonore ne retentit pas.*

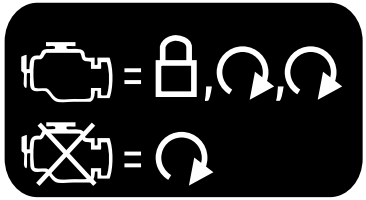

E138626

L'étiquette de la télécommande indique les détails de la procédure de démarrage.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue.

Nota : *Vous devez appuyer une fois sur le bouton-poussoir de démarrage du tableau de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.*

Les glaces électriques sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes selon le réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur de votre véhicule pendant le démarrage à distance, répétez les étapes 1 et 2 pendant que le moteur tourne. Si la durée est réglée pour une période de 15 minutes, elle augmente de 15 minutes. Par exemple, si le moteur tourne depuis 5 minutes après le premier démarrage à distance, il continuera de tourner jusqu'à atteindre un total de 30 minutes. Vous pouvez prolonger le fonctionnement après démarrage à distance jusqu'à un maximum de 35 minutes.

Après l'arrêt du moteur, patientez au moins cinq secondes avant de le démarrer à distance.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance

Appuyez une fois sur le bouton. Les feux de stationnement s'éteignent.

Vous devrez peut-être vous rapprocher du véhicule pour couper le moteur à distance après un démarrage à distance. Cela est dû au bruit supplémentaire produit par le moteur en marche.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez utiliser la clé d'accès intelligent pour rappeler les réglages mémorisés du siège conducteur, des rétroviseurs électriques, de la colonne de direction à réglage électrique et des pédales à réglage électrique, ainsi que pour rappeler votre profil personnalisé. Déverrouillez votre véhicule avec la clé d'accès intelligent pour rappeler les positions mémorisées. Vous pouvez programmer la clé d'accès intelligent pour rappeler les positions mémorisées. Voir **Fonction de mémorisation** (page 184).

REMPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 92).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer des modes de conduite limités afin de promouvoir de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées pour ces modes de conduite limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées par clés d'administrateur ou clés admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- Créer une clé MyKey.
- Programmer les réglages MyKey configurables.
- Effacer toutes les fonctions MyKey.

Après avoir programmé une clé MyKey, vous pouvez accéder aux informations suivantes à l'aide de l'écran d'information :

- Nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule.
- Distance totale parcourue avec une clé MyKey.

Nota : *Toutes les clés MyKey sont programmées avec les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Nota : *Pour les véhicules équipés d'un commutateur de démarrage à bouton-poussoir : Lorsqu'une clé MyKey et une clé d'administrateur sont présentes lorsque vous démarrez votre véhicule, le système reconnaît uniquement la clé d'administrateur.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé admin :

- Belt-Minder ou rappel de bouclage de ceinture de sécurité. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant ne sont pas bouclées.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant est activé plus tôt, donnant plus de temps à l'utilisateur MyKey de procéder au ravitaillement.
- Les fonctions d'aide au conducteur (selon l'équipement) suivantes sont activées d'office : Aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS), alerte de circulation transversale, avertisseur de déviation de trajectoire et système avertisseur de collision avant.
- Restrictions du contenu adulte de la radio satellite (disponible uniquement dans certains marchés).

Nota : *Lorsque vous désactivez l'avertisseur de déviation de trajectoire temporairement, il se réactive au prochain cycle d'allumage.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Réglages configurables

Avec une clé Admin, vous pouvez configurer certains paramètres MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/coupure du contact ou de redémarrage du moteur. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé d'administrateur :

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Les avertissements s'affichent à l'écran suivis d'un carillon lorsque le véhicule atteint la vitesse réglée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur est toujours responsable du respect de la législation locale et des conditions en vigueur. Leur négligence risque d'entraîner un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de limitations de vitesse de sorte que vous sachiez que vous vous rapprochez de ces limitations. Des avertissements s'affichent sur l'écran d'information et un avertissement sonore retentit lorsque vous dépassez la limite.
- Volume maximal de la chaîne audio de 45 %. Un message s'affiche sur l'écran si vous essayez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume asservi à la vitesse ou la commande automatique du volume sera désactivée.
- Réglage de Fonction toujours activée. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver la fonction de dispositif antilacet AdvanceTrac ou antipatinage, la fonction Assistance 911 ou Assistance d'urgence, ni la fonction « Ne pas déranger » (si votre véhicule est équipé de ces fonctions).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé à programmer dans l'allumage. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 211). Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande dans la fente de secours. Voir **Système antivol passif** (page 92).
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche **OK** ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche **OK** ou sur la flèche droite.
Créer MyKey	Appuyez sur la touche **OK** ou sur la flèche droite.

À l'invite, maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message vous demande de désigner cette clé comme clé MyKey. Les restrictions programmées s'appliquent quand vous fermez et ouvrez la porte du conducteur sans mettre la clé de contact et quand vous redémarrez votre véhicule avec la clé programmée ou l'émetteur.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour les clés. Voir **Programmation/Modification des réglages configurables**.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide de la clé ou de la télécommande que vous souhaitez programmer.
2. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche **OK** ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche **OK** ou sur la flèche droite.

Utilisez les flèches pour sélectionner le paramètre MyKey souhaité, puis appuyez sur la touche **OK**.

Nota : *Vous pouvez effacer ou modifier vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage au cours duquel vous avez créé la clé MyKey. Toutefois, une fois que vous avez coupé le contact, vous devrez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey.*

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez supprimer ou modifier vos paramètres MyKey au moyen de la commande de l'écran d'information située sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les paramètres MyKey, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur le bouton ***OK*** ou sur le bouton fléché de droite.
MyKey	Appuyez sur le bouton ***OK*** ou sur le bouton fléché de droite.
Effacer MyKey	Maintenez le bouton ***OK*** enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Message	Mesure à prendre et description
Toutes MyKeys effacées	

Nota : *Lorsque vous effacez vos clés, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur les clés MyKey au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Pour obtenir des renseignements relatifs à une clé MyKey programmée, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Description
Réglages	Appuyez sur la touche **OK**.
MyKey	Appuyez sur la touche **OK**.
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Dist. MyKey	Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer vos clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.
{0} MyKeys	Ce paramètre indique le nombre de clés MyKey programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand une clé MyKey a été effacée.
{0} Clés administrateur	Ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés sans restriction pour le véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

MyKey n'est pas compatible avec les démarreurs à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Lincoln. Si vous décidez d'installer un démarreur à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Lincoln.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Anomalie	Cause probable
Je ne peux pas créer de clé MyKey.	La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Véhicules avec démarrage sans clé : Assurez-vous de placer la télécommande dans la position de secours. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 211). La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur. Il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur. Le système antidémarrage est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les réglages configurables.	La télécommande utilisée pour démarrer votre véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est programmée pour le véhicule. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 73).
Je ne peux pas effacer la programmation MyKey.	La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est créée. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 73).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Anomalie	Cause probable
J'ai perdu la seule clé d'admininistrateur.	Achetez une nouvelle clé ou télécommande chez un concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé ou une télécommande de rechange. Il se peut que vous deviez consulter un concessionnaire autorisé. Voir **Système antivol passif** (page 92).
La distance MyKey ne se cumule pas.	L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey. Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey. Le système de clé a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la télécommande.	Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du moteur. Aucune clé MyKey n'est programmée pour votre véhicule. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 73).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur les panneaux de portes du conducteur et du passager avant.

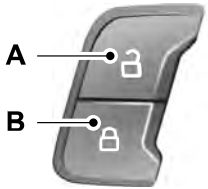

E138628

A Déverrouillage.

B Verrouillage.

Témoin de verrouillage de porte

Une DEL située sur le panneau de garniture de glace de chacune des portes s'allume lorsque vous verrouillez la porte. Ce témoin reste allumé jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact.

Neutralisation du commutateur de verrouillage de porte

Lorsque vous verrouillez votre véhicule électroniquement, le contacteur de verrouillage des portes et la commande intérieure d'ouverture du coffre ne fonctionneront pas après 20 secondes. Vous devrez alors déverrouiller le véhicule en utilisant la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé, ou encore établir le contact pour réactiver les fonctions de ces commandes. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).

Nota : *Activez et désactivez le contact après avoir modifié le réglage à l'écran d'information.*

Déverrouillage et ouverture des portes arrière

Tirez deux fois sur la poignée intérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir une porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez sur la poignée une première fois et s'ouvre lorsque vous tirez sur la poignée une seconde fois.

Télécommande

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment. Le bouton d'ouverture du hayon ne fonctionne que lorsque votre véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mph).

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.*

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de déverrouillage de la porte du conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour confirmer la modification. Le mode de porte du conducteur déverrouille uniquement la porte du conducteur lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de toutes les portes déverrouille toutes les portes lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à la clé d'accès intelligent. Vous pouvez aussi passer d'un mode de déverrouillage à l'autre à l'aide de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Nota : *Lorsque vous appuyez sur la touche de déverrouillage, toutes les portes se déverrouillent ou seule la porte du conducteur se déverrouille. Appuyer de nouveau sur la touche de déverrouillage déverrouille toutes les portes.*

Appuyez simultanément sur les touches de déverrouillage et de verrouillage de la télécommande et maintenez-les enfoncées pendant au moins quatre secondes avec le contact coupé. Les clignotants clignotent deux fois pour confirmer la modification.

Pour revenir à la fonction de déverrouillage initiale, répétez le processus.

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. La porte se verrouille de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent si toutes les portes et le hayon sont fermés.

Nota : *Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.*

Mauvais verrouillage

Si une porte ou le hayon n'est pas fermé(e), ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).

Ouverture du hayon

Appuyez deux fois sur la touche en moins de trois secondes pour ouvrir le hayon.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Activation de l'accès intelligent

Généralités

Vous pouvez verrouiller ou déverrouiller le véhicule sans sortir les clés de votre poche ou de votre sac à main si vous êtes à 1 m (3 ft) du véhicule. Pour l'accès intelligent, un capteur à l'arrière de la poignée de porte sert à déverrouiller et un capteur distinct sur l'avant de chaque poignée sert à déverrouiller.

Le système ne fonctionne pas si :

- La batterie du véhicule est déchargée.
- La pile de la clé est déchargée.
- Les fréquences de la clé sont brouillées;

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner si la clé se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone cellulaire.*

Nota : *Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.* *Voir* ***Télécommande*** *(page 66).*

Déverrouillage à l'aide de la clé intelligente

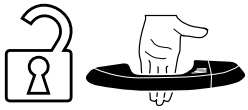

E248553

Avec la clé d'accès intelligent et dans un rayon de 1 m (3 ft) du véhicule, touchez brièvement le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte et tirez sur la poignée pour déverrouiller, en veillant à ne pas toucher le capteur de verrouillage en même temps ou de ne pas tirer la poignée trop rapidement. Le système d'accès intelligent requiert un bref délai pour authentifier la télécommande d'accès intelligent.

Verrouillage à l'aide de l'accès intelligent

E248554

Avec la clé d'accès intelligent et dans un rayon de 1 m (3 ft) du véhicule, touchez le capteur de verrouillage sur la poignée de porte extérieure pendant une seconde environ pour verrouiller, en veillant à ne pas toucher le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte en même temps. Après avoir verrouillé, vous pouvez immédiatement tirer la poignée de porte pour confirmer qu'elle est verrouillée, sans la déverrouiller par mégarde.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Sur le coffre à bagages

Avec votre clé d'accès intelligent, à une distance 1 m (3 ft) de votre véhicule, appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur.

Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé

Un barillet de serrure se trouve sous la poignée de la porte du conducteur. Utilisez le panneton de la clé pour verrouiller et déverrouiller manuellement la porte du conducteur. Voir **Télécommande** (page 66).

Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent

Cette fonction vous aide à éviter de verrouiller votre véhicule en oubliant votre clé dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière.

Lors du verrouillage électronique du véhicule avec une porte ouverte, la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et le contact coupé, le système recherche une clé d'accès intelligent dans le véhicule après la fermeture de la dernière porte. Si le système trouve une clé, toutes les portes sont immédiatement déverrouillées et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

Vous pouvez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et verrouiller délibérément le véhicule avec la clé d'accès intelligent à l'intérieur.

Pour ce faire, verrouillez le véhicule après avoir fermé toutes les portes en :

- Utilisant le clavier d'entrée sans clé.
- Appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- Le contact est établi.
- Le contact est coupé et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).

Reverrouillage automatique

Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et qu'aucune porte n'est ouverte dans un délai de 45 secondes, le véhicule se reverrouille et l'alarme se réactive.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).

Verrouillage automatique (Selon l'équipement)

Le verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes lorsque :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.
- Vous engagez un position de gamme pour mettre le véhicule en mouvement.
- Le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).

Le verrouillage automatique des portes se répète lorsque :

- Vous ouvrez une porte et la refermez alors que le contact est établi et que le véhicule roule à 15 km/h (9 mph) ou moins.
- Le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).

Déverrouillage automatique

Le déverrouillage automatique des portes déverrouille toutes les portes lorsque :

- Le contact est établi, toutes les portes sont fermées et le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).
- Le véhicule s'immobilise et vous tournez le commutateur d'allumage en position arrêt ou accessoires.
- Vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Nota : *Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.*

Activation ou désactivation du déverrouillage automatique

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique sur l'écran d'information ou demander l'aide d'un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 132).

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande.

L'éclairage s'éteint si :

- Le contact est établi.
- Vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
- 25 secondes se sont écoulées.

L'éclairage ne s'éteint pas si :

- Vous les allumez avec la commande d'éclairage.
- Une des portes est ouverte.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Éclairage à la sortie

L'éclairage intérieur et certains feux extérieurs s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

Les lampes s'éteignent si toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées.
- Vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Éclairage de détection d'approche

Quand vous approchez et qu'une clé valide est détectée, les poignées extérieures de porte et certains feux extérieurs s'allument.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez l'éclairage d'accueil, l'éclairage intérieur ou les phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après la coupure du contact.

Protection antidécharge de la batterie pour les clés d'accès intelligent

Si vous laissez le contact établi, il se coupe lorsque le véhicule détecte un certain niveau de décharge de la batterie ou après 45 minutes.

ENTRÉE SANS CLÉ

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™

Le clavier se trouve près de la glace du conducteur. Il s'allume si vous le touchez.

Nota : *Si vous saisissez le code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage pourrait ne pas fonctionner. Saisissez votre code d'entrée plus lentement.*

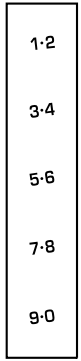

E138637

Vous pouvez utiliser le clavier pour :

- Verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Déverrouiller la glace du hayon.
- Programmer et supprimer les codes d'utilisateur.
- Armer et désarmer l'alarme antivol.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à cinq chiffres programmé en usine. Ce code est inscrit sur votre carte du propriétaire dans la boîte à gants. Vous pouvez aussi l'obtenir chez un concessionnaire autorisé. Vous pouvez également programmer jusqu'à cinq codes d'entrée personnalisés à cinq chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

Pour programmer un code d'entrée personnalisé :

1. Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez sur le bouton **1·2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Il ne doit pas s'écouler plus de cinq secondes entre la saisie de chacun des chiffres.
4. Appuyez sur le bouton **1·2** du clavier pour enregistrer le code personnalisé 1.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes personnalisés, puis pour l'étape 4 :

- Appuyez sur la touche **3·4** pour enregistrer le code personnalisé 2.
- Appuyez sur la touche **5·6** pour enregistrer le code personnalisé 3.
- Appuyez sur la touche **7·8** pour enregistrer le code personnalisé 4.
- Appuyez sur le bouton **9·0** pour enregistrer le code personnalisé 5.

Vous pouvez également programmer un code d'entrée personnalisé par le biais de l'écran d'information.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code programmé en usine fonctionne même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres d'origine.
2. Appuyez brièvement sur le bouton **1·2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Maintenez le bouton **1·2** enfoncé pendant deux secondes. Vous devez effectuer ceci dans les cinq secondes qui suivent l'étape 2.

Tous les codes personnalisés sont supprimés et seul le code à 5 chiffres programmé en usine fonctionne.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Fonction anti-décodage

Le clavier passe en mode anti-décodage si vous saisissez un code inexact à sept reprises. Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction anti-décodage se désactive :

- Le clavier reste inactif pendant une minute.
- Un appui sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Établissant le contact.

Verrouillage et déverrouillage

Pour déverrouiller toutes les portes

Entrez le code à 5 chiffres programmé en usine ou votre code personnalisé pour déverrouiller toutes les portes.

Pour verrouiller toutes les portes

Appuyez de manière prolongée et en même temps sur **7·8** et **9·0** avec la porte du conducteur fermée pour fermer toutes les portes. Vous n'avez pas besoin de composer le code du clavier au préalable.

Pour déverrouiller la glace du hayon

Entrez le code à 5 chiffres programmé en usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur le bouton **5·6** pour déverrouiller la glace du hayon.

Affichage du code programmé en usine

Nota : *Deux clés d'accès intelligent programmées sont nécessaires pour cette procédure.*

1. Ouvrez le couvercle du bac de rangement de la console au plancher.
2. Les boutons étant orientés vers l'arrière de votre véhicule et le porte-clés vers le haut, placez la clé d'accès intelligent dans la fente de secours à l'intérieur de la console centrale.
3. Appuyez une fois sur le bouton-poussoir de démarrage et patientez quelques secondes.
4. Appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage et retirez la clé d'accès intelligent à partir de la console centrale.
5. Insérez la deuxième clé programmée dans la fente de secours de la console centrale, puis appuyez sur bouton-poussoir de démarrage.

Le code programmé en usine s'affiche à l'écran d'information pendant quelques secondes.

Nota : *Le code pourrait ne s'afficher qu'à la suite d'autres messages d'avertissement.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

Il est très dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

Assurez-vous de bien fermer le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de s'infiltrer dans l'habitacle. S'il n'est pas possible de fermer complètement le hayon, ouvrez les bouches d'air ou les glaces pour laisser de l'air frais pénétrer dans l'habitacle. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENTS

Assurez-vous de bien fermer le hayon pour éviter la chute des passagers et du chargement hors du véhicule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Gardez les clés hors de portée des enfants. Ne laissez pas les enfants jouer avec ou à proximité d'un hayon à commande électrique ouvert ou en mouvement. Vous devez superviser l'utilisation du hayon à commande électrique à tout moment.

Nota : *Fermez bien le hayon avant de démarrer ou de déplacer le véhicule, surtout dans un espace fermé comme un garage ou une aire de stationnement. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.*

Nota : *Ne suspendez aucun objet (porte-bicyclette, par exemple) à la glace de hayon ou au hayon. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.*

Le hayon ne fonctionne que lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

Trois tonalités d'avertissement retentissent lorsque le hayon commence à se fermer électriquement. En cas d'anomalie de la demande d'ouverture ou de fermeture, les tonalités suivantes peuvent retentir :

- Une tonalité retentit si le contact est établi et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- Trois tonalités retentissent si la tension de la batterie est inférieure à la tension minimale de fonctionnement.
- Une tonalité retentit si la vitesse du véhicule est d'au moins 5 km/h (3 mph)

Si le hayon commence à se refermer après avoir atteint l'ouverture complète, cela peut indiquer une charge excessive sur le hayon ou une défaillance du vérin. Une tonalité retentit plusieurs fois et le hayon se ferme de manière contrôlée. Enlevez toute charge excessive du hayon. Si le hayon continue de se fermer après l'ouverture, faites vérifier le système dès que possible par un concessionnaire autorisé.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Ouverture et fermeture du hayon

AVERTISSEMENT

Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon avant d'utiliser la commande électrique.

Nota : *Les objets situés trop près de votre véhicule, tels qu'un mur, une porte de garage ou un autre véhicule, pourraient gêner la course du hayon. Assurez-vous qu'il y a assez de place derrière votre véhicule pour actionner le hayon sans obstruction. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.*

Nota : *Soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou tout autre local fermé afin de ne pas endommager le hayon.*

Nota : *Ne laissez pas le hayon ouvert en roulant. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.*

À partir de la planche de bord

Avec la boîte de vitesses en position de stationnement (P), appuyez sur le bouton situé sur la planche de bord.

Télécommande

Appuyez deux fois sur le bouton en l'espace de quelques secondes.

Commande extérieure

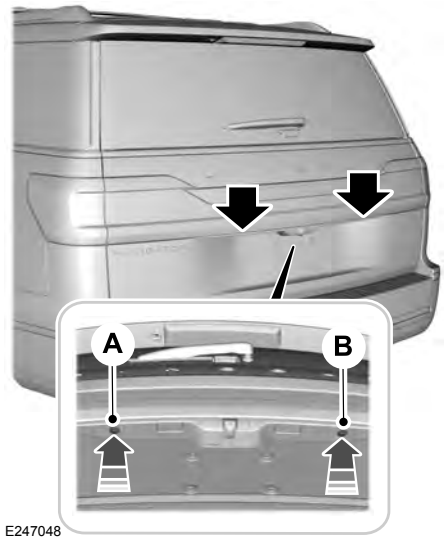

A Glace de hayon. Voir **Glace de hayon** (page 121).

B Hayon.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Ouverture du hayon

1. Déverrouillez le hayon au moyen de la télécommande ou de la commande de déverrouillage électrique des portes. Si une clé d'accès intelligent se trouve à moins de 1 m (3 ft) du hayon, ce dernier se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon.
2. Appuyez sur le bouton B.

Nota : *Laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez sur le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles et d'interrompre ou d'inverser la commande électrique, ce qui peut ressembler à une défaillance de vérin ou à des dommages des composants mécaniques.*

Interruption de la course du hayon

Nota : *N'exercez pas une force excessive soudaine sur le hayon lorsqu'il se déplace. Cela pourrait endommager le hayon électrique et ses composants.*

Vous pouvez interrompre la course du hayon de l'une des manières suivantes :

- En appuyant sur le bouton de commande du hayon;
- En appuyant deux fois sur la touche du hayon sur la télécommande;
- En appuyant sur la touche du hayon située sur la planche de bord.

Réglage de la hauteur d'ouverture du hayon

1. Ouvrez le hayon.
2. Interrompez la course du hayon en appuyant sur le bouton de commande du hayon quand il atteint la hauteur voulue.

Nota : *Une fois le hayon immobilisé, vous pouvez aussi le déplacer manuellement à la hauteur voulue.*

3. Maintenez le bouton de commande sur le hayon enfoncé jusqu’à ce qu’une tonalité retentisse pour indiquer que la programmation a été effectuée.

Nota : *Seul le bouton de commande du hayon permet de programmer la hauteur.*

Nota : *Vous ne pourrez pas programmer la hauteur si la position du hayon est trop basse.*

La nouvelle hauteur d'ouverture du hayon sera maintenant rappelée à la prochaine ouverture du hayon à commande électrique. Pour modifier la hauteur programmée, répétez la procédure ci-dessus. Lorsque le hayon à commande électrique est ouvert, vous pouvez le déplacer manuellement à une hauteur différente.

Nota : *Le système se souviendra de la nouvelle hauteur programmée même si la batterie est débranchée.*

Lorsque le hayon à commande électrique est actionné après avoir programmé une hauteur inférieure à la hauteur d'ouverture complète, vous pouvez l'ouvrir complètement en le poussant manuellement vers le haut à la position d'ouverture maximale.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Détection d'obstacles

Lors de la fermeture

Le système s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle. Trois tonalités retentissent et le hayon inverse sa course pour s'ouvrir. Une fois que vous avez éliminé l'obstacle, vous pouvez refermer le hayon électriquement.

Nota : *Si vous montez dans le véhicule pendant la fermeture du hayon, le mouvement de va-et-vient de la carrosserie risque d'activer la fonction de détection d'obstacle. Pour éviter cela, attendez la fermeture complète du hayon avant d'entrer dans le véhicule. Avant de prendre la route, vérifiez la présence d'un message de porte ou de hayon mal fermé(e) ou de témoin allumé au tableau de bord. Sans cette précaution, vous pourriez rouler en laissant accidentellement le hayon ouvert.*

Lors de l'ouverture

Le hayon s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle et deux courtes tonalités retentissent. Retirez l'obstacle pour actionner le hayon.

Utilisation du hayon mains libres (Selon l'équipement)

La clé d'accès intelligent doit être à 1 m (3 ft) du hayon.

1. Tenez-vous derrière le véhicule, face au hayon.
2. Balancez le pied d'avant en arrière sous la zone de détection du pare-chocs arrière sans marquer de pause, comme on donne un coup de pied.
3. Le hayon s'ouvre ou se ferme électriquement.

Véhicules sans attelage de remorque

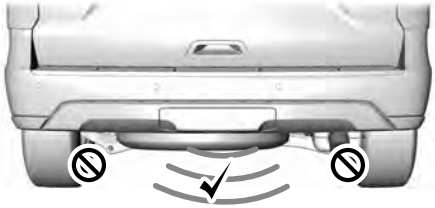

E253664

La zone de détection se trouve au centre du pare-chocs arrière.

Véhicules avec attelage de remorque

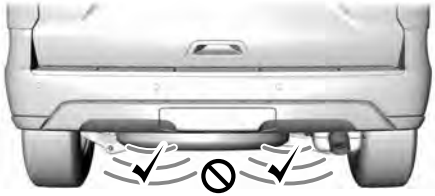

E253799

La zone de détection se trouve sur les côtés gauche et droit de l'attelage, entre l'échappement et l'attelage.

Évitez les gestes suivants pour ouvrir le hayon mains libre :

- Toucher physiquement le pare-chocs.
- Garder le pied sous le pare-chocs.
- Balancer le pied d'un côté à l'autre, ou à un angle irrégulier.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez sur le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles et d'interrompre ou d'inverser la commande électrique, ce qui peut ressembler à une défaillance de vérin ou à des dommages des composants mécaniques.*

Nota : *Les projections d'eau peuvent entraîner l'ouverture du hayon mains libres. Maintenez la clé d'accès intelligent à distance de la zone de détection du pare-chocs arrière lorsque vous lavez le véhicule.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Nota : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte non approuvés par Ford. L'emploi de ces systèmes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de la protection contre le vol.*

Nota : *Les objets métalliques, les dispositifs électroniques ou une seconde clé à puce accrochés au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez le moteur si un problème survient.*

Nota : *Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLock™.

Ce système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur. Il est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inappropriée peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Si le moteur refuse de démarrer avec une clé à puce appropriée, une anomalie s'est produite et un message peut s'afficher sur l'écran d'information.

Mise en service automatique

Le système antidémarrage s'active dès la coupure du contact.

Désarmement automatique

Lorsque vous établissez le contact avec une clé à puce, le système antidémarrage est désamorcé. Si vous déverrouillez les portes au moyen de la poignée tactile, l'alarme se met hors veille.

Remplacement des clés

Nota : *Deux clés d'accès intelligent vous sont remises avec votre véhicule.*

La clé intelligente fonctionne à la fois comme une télécommande et comme une clé programmée qui actionne la serrure de la porte du conducteur et active le système d'accès intelligent avec bouton-poussoir de démarrage.

En cas de perte ou de vol des clés à télécommande intégrées programmées ou si vous ne possédez pas de clé à puce supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Vous devez effacer les codes des clés dans la mémoire de votre véhicule et programmer de nouvelles clés codées.

Il est donc recommandé de garder une clé à puce additionnelle à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Procurez-vous des clés de rechange ou des clés additionnelles chez un concessionnaire autorisé.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Programmation d'une clé d'accès intelligent supplémentaire

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés pour votre véhicule.*

Vous devez avoir deux clés d'accès intelligent déjà programmées dans le véhicule ainsi qu'une nouvelle clé d'accès intelligent non programmée à portée de main. Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez un concessionnaire autorisé.

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer cette procédure. Veillez à fermer toutes les portes du véhicule avant de commencer et veillez à ce qu'elles restent fermées durant toute la procédure. La procédure doit être exécutée entièrement en moins de 30 secondes. Si une étape n'est pas exécutée dans l'ordre, interrompez la procédure et attendez au moins une minute avant de recommencer.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.

1. Retirez le panneton de clé de la télécommande.

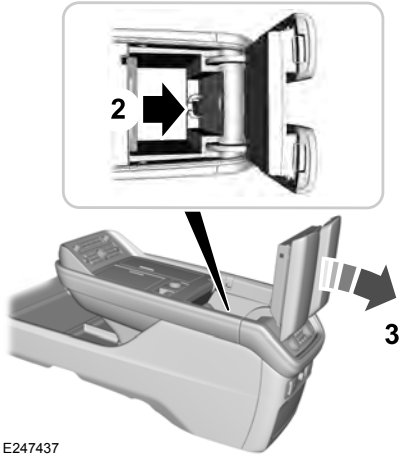

E247437

2. Ouvrez le couvercle du bac de rangement de la console centrale.
3. Insérez la première clé programmée dans la fente de secours.
4. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
5. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
6. Retirez la clé d'accès intelligent.
7. Dans les 10 secondes, placez une seconde clé d'accès intelligent programmée dans la fente de secours et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
8. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
9. Retirez la clé d'accès intelligent.
10. Patientez cinq secondes, puis placez la clé d'accès intelligent non programmée dans la fente de secours et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
11. Lorsque vous avez terminé, l'écran d'information affiche un message confirmant la programmation de la clé. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent.

La programmation est maintenant terminée. Vérifiez que la télécommande fonctionne et que votre véhicule démarre avec la nouvelle clé d'accès intelligent (IA).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les opérations 1 à 7. Si la programmation est de nouveau infructueuse, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être armée lorsqu'il n'y a pas de clé dans le véhicule. Verrouillez électroniquement le véhicule pour armer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou démarrez le véhicule.
- Déverrouillez la porte du conducteur à l'aide d'une clé pour ouvrir le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Nota : *Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

UTILISATION DES MARCHEPIEDS À DÉPLOIEMENT ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

Par temps extrêmes, une couche de glace excessive peut se former et empêcher les marchepieds de se déployer. Assurez-vous que les marchepieds ont fini de se déployer avant d'y poser le pied. Les marchepieds fonctionnent de nouveau normalement une fois l'obstacle retiré.

Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Nota : *Si vous soulevez le véhicule à l'aide d'un cric, ne prenez pas appui sur les marchepieds, les articulations avant et arrière, les moteurs et les supports de marchepied situés sous la carrosserie. Utilisez toujours les points de levage appropriés.*

Nota : *Il est possible que les marchepieds fonctionnent plus lentement par temps froid.*

Nota : *Le mécanisme des marchepieds peut accumuler des débris comme de la boue, de la saleté, de la neige et du sel. Cela peut créer un bruit supplémentaire. Dans ce cas, réglez les marchepieds à la main sur la position déployée. Ensuite, lavez le système, en particulier les articulations avant et arrière des marchepieds à l'aide d'un lave-auto.*

Déploiement électrique automatique

E166682

Les marchepieds se déploient automatiquement à l'ouverture des portes. Cela peut vous aider à entrer et sortir de votre véhicule.

Pour les véhicules avec accès intelligent, la télécommande détermine votre distance par rapport au véhicule. Quand la télécommande se situe à environ 2,7 m (8,9 ft) du véhicule, certains feux extérieurs s'allument et les marchepieds électriques se déplient automatiquement. En plus de se déplier des deux côtés du véhicule, un éclairage s'allume autour des marchepieds. Il est possible de configurer le déploiement dans les réglages avancés de l'écran d'information. Si la configuration est désactivée, les marchepieds électriques ne se déplient pas automatiquement.

Nota : *La détection d'approche du déploiement électrique automatique ne verrouille/déverrouille pas le véhicule. Il n'a également aucune interférence avec le système d'alerte.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Escamotage électrique automatique

Lorsque vous fermez les portes, les marchepieds reviennent à la position rangée au bout de deux secondes.

Déploiement électrique manuel

Vous pouvez actionner manuellement les marchepieds avec les réglages avancés de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).

Réglez les marchepieds sur la position déployée pour accéder au toit.

Les marchepieds se rétractent et passent en mode automatique lorsque le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mph).

Activation et désactivation

Vous pouvez activer et désactiver la fonction de marchepied dans les réglages avancés de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).

- Lorsqu'ils sont désactivés (**ARRÊT**), les marchepieds se rétractent quelle que soit la position de la porte.
- Lorsqu'ils sont activés (**AUTO**), les marchepieds se rétractent sur les positions correctes en fonction de la position des portes.

Fonction de rebond

Le marchepied change de sens et se déplace jusqu'à la fin de sa course s'il rencontre un objet alors qu'il se déplace.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le volant de direction lorsque le véhicule roule.

Nota : *Assurez-vous d'être correctement assis. Voir* ***Positions assises appropriées*** *(page 175).*

E251372

Utilisez la commande située sur le côté de la colonne de direction pour régler la position.

Pour régler les positions :

- Inclinaison : appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande.
- Réglage télescopique : appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande.

Position de fin de course

Pour éviter tout dommage à la colonne de direction, sa course s'arrête juste avant d'atteindre la butée. Une nouvelle limite de course est enregistrée si la colonne de direction rencontre un obstacle lors de l'inclinaison ou du réglage télescopique.

Pour rétablir la limite de course normale de la colonne de direction :

1. Vérifiez que rien n'entrave la course de la colonne de direction.
2. Maintenez la commande de la colonne de direction enfoncée jusqu'à ce que la colonne s'immobilise.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de la colonne de direction.

Nota : *La colonne de direction pourrait se remettre en mouvement.*

4. Continuez d'appuyer sur la commande pendant quelques secondes après l'immobilisation de la colonne de direction.
5. Répétez pour chaque direction au besoin.

Une nouvelle position d'arrêt est enregistrée. La prochaine fois que vous inclinerez ou déplacerez la colonne de direction, sa course s'arrêtera juste avant d'atteindre la butée.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez mémoriser et rappeler la position de la colonne de direction au moyen de la fonction de mémorisation. Voir **Fonction de mémorisation** (page 184).

Si vous appuyez sur la commande de réglage pendant le rappel des réglages mémorisés, l'opération de rappel est annulée.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Fonction d'entrée et de sortie faciles

La colonne de direction se place dans les positions de hauteur et de rétractation maximales lorsque vous coupez le contact. Pour rétablir les réglages préalablement programmés du système, établissez le contact. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 132).

COMMANDE AUDIO

Vous pouvez utiliser les fonctions suivantes à l'aide de la commande :

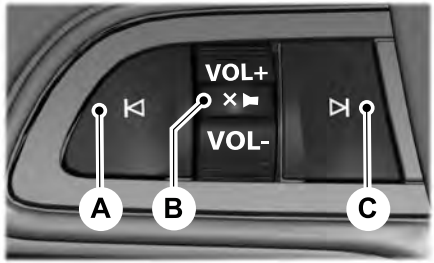

E221073

A Recherche vers le bas ou Précédent.

B Hausse ou baisse de volume et mise en sourdine.

C Recherche vers le haut ou Suivant.

Recherche, Suivant ou Précédent

Appuyez sur la touche de recherche pour :

- Syntoniser la radio sur la station programmée suivante ou précédente.
- Lire la piste précédente ou suivante.

Maintenez le bouton de recherche enfoncé pour :

- Syntoniser la station de radio précédente ou suivante de la bande de fréquences.
- Effectuer une recherche dans une piste.

COMMANDE VOCALE

E221074

Consultez la documentation SYNC.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE

Type un

E221071

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 287).

Type deux

E223599

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 288).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION

Type 1

E221072

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Type 2

E251877

Type 3

E223601

Type 4

E251878

Voir **Affichage d'information** (page 132).

VOLANT CHAUFFANT (Selon l'équipement)

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

RÉGLAGE DES PÉDALES (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais les commandes de réglage de la pédale lorsque votre pied est sur la pédale d'accélérateur ou de frein si le véhicule est en mouvement.

La commande est située sur le côté gauche de la colonne de direction. Appuyez sur le côté approprié de la commande et maintenez-le enfoncé pour déplacer les pédales.

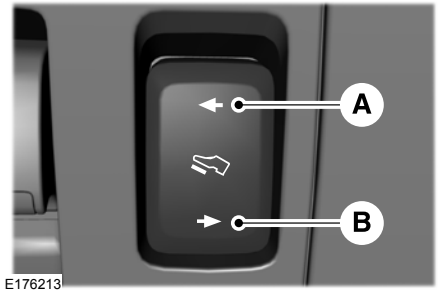

E176213

A Plus loin.

B Plus près.

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de pédale au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 184).

Nota : *Ne réglez les pédales que lorsque le levier de vitesses est en position de stationnement (P).*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES

Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Nota : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez-le ainsi que les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Nota : *Si vous activez les phares automatiques ou les essuie-glaces, les phares s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.*

La conduite en conditions humides ou hivernales (givre, neige ou buée de route salée) peut donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des traînées sur les glaces.

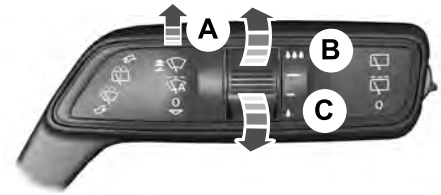

E247166

A Activé

B Haute sensibilité.

C Basse sensibilité.

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité des essuie-glaces automatiques. Si vous abaissez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte beaucoup d'humidité sur le pare-brise. Si vous augmentez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte une petite quantité d'humidité sur le pare-brise.

Maintenez la surface extérieure du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible et les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

Dans ces conditions, vous pouvez effectuer ce qui suit :

- Réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées sur le pare-brise;
- Passez au balayage à vitesse normale ou rapide;
- Désactivez les essuie-glaces automatiques.

Réglages des essuie-glaces automatiques

Les essuie-glaces automatiques s'activent par défaut ou restent activés jusqu'à ce que vous les éteigniez dans l'affichage d'information. Lorsque vous désactivez les essuie-glaces automatiques, les essuie-glaces fonctionnent en mode de balayage intermittent Voir **Généralités** (page 132).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Désactivation des essuie-glaces par temps froid

La fonction de détection de pluie ne s'active pas lorsque vous établissez le contact alors que le véhicule est stationnaire et que la température extérieure est inférieure à 0°C (32°F). Vous pouvez activer manuellement les essuie-glaces en réglant la sensibilité du capteur de pluie ou la vitesse des essuie-glaces.

Cette fonction évite d'endommager les essuie-glaces en présence de glace ou de neige sur le pare-brise.

LAVE-GLACES

E247168

Tirez le levier vers vous pour actionner les lave-glaces de pare-brise. Lorsque vous relâchez le levier, l'essuie-glace continue de fonctionner quelques instants.

Nota : *N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.*

Nota : *Ne faites pas fonctionner les lave-glaces de pare-brise pendant plus de 10 secondes consécutives.*

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

Nota : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.*

Balai d'essuie-glace de lunette arrière

E247169

Poussez la commande pour allumer l'essuie-glace de lunette arrière.

Lave-glace de lunette arrière

E247170

Tournez la commande et maintenez-la à la position supérieure ou inférieure pour activer le lave-glace de lunette arrière.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux extérieurs avant et arrière

Les feux avant et arrière arrière ont des évents pour s'adapter aux changements normaux de la pression atmosphérique.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les évents, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les évents.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE

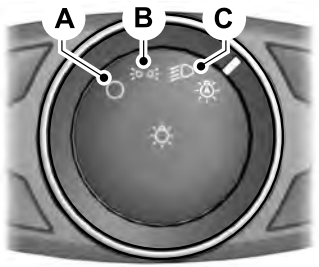

E142449

A	Arrêt.
B	Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière.
C	Feu de croisement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Feu de route

E222347

Éloignez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant ou tirez le levier vers vous pour éteindre les feux de route.

Avertisseur optique

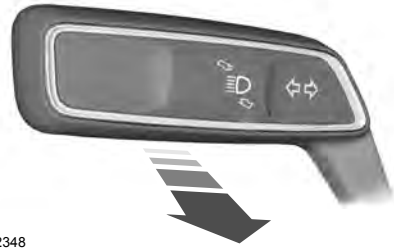

E222348

Tirez légèrement le levier vers vous et relâchez-le pour faire un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT

Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. La neutralisation du système peut s'avérer nécessaire si les phares ne s'allument pas par faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour.

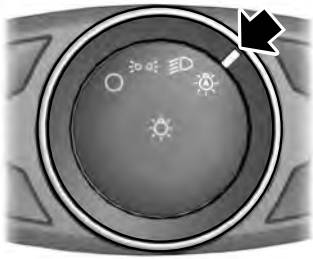

E142451

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou que les essuie-glaces sont activés.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés.

Nota : *Si vous mettez les phares en mode de commande de phares automatiques, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système n'allume pas les feux de croisement.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Phares activés par les essuie-glaces

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares à allumage automatique, les phares s'allument environ 10 secondes après avoir activé les essuie-glaces. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Les phares ne s'allument pas avec les essuie-glaces :

- Pendant un seul balayage.
- Lorsque vous utilisez le liquide lave-glace de pare-brise.
- Si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Nota : *Si vous activez les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.*

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Nota : *Si vous débranchez et rebranchez la batterie, ou si vous la déchargez entièrement avant de la recharger, les composants illuminés passent au réglage maximal.*

E254204

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Après la coupure du contact, vous pouvez allumer les phares en tirant le levier des clignotants vers vous. Vous entendrez une brève tonalité. Les phares s'éteignent automatiquement après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau le levier des clignotants vers vous ou en établissant le contact.

FEUX DE JOUR

AVERTISSEMENT

Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut vous risquez d'avoir un accident.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Type Un - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Vous établissez le contact.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feux de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type Deux - Configurable

Allumer ou éteindre les feux de jour à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Les lumières sur l'écran d'information sont allumées.
2. Vous établissez le contact.
3. La boîte de vitesses n'est pas en position stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions du contacteur de commande de l'éclairage n'allument pas les feux de jour.

Si les feux de jour sont éteints dans l'affichage d'information, les lumières restent éteintes à toutes les positions du contacteur.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. Vous pourriez devoir contourner le système s'il ne réussit pas à allumer ou éteindre les feux de route.

Le système active les feux de route s'il fait suffisamment sombre et qu'aucun véhicule n'est en vue. S'il détecte des feux arrière ou les phares d'un véhicule se rapprochant ou encore un éclairage urbain, le système éteint les feux de route pour éviter qu'ils ne gênent d'autres usagers de la route. Les feux de croisement restent allumés.

Nota : *Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions ou de dommage.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans des conditions froides ou défavorables. Vous pouvez activer les feux de route en contournant le système.*

Nota : *Si le système détecte une obstruction telle que des fientes d'oiseaux, des traces d'insectes, de la neige ou de la glace, il passe en mode feux de croisement jusqu'à ce que vous l'éliminiez. Si la caméra est obstruée, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information.*

Nota : *L'utilisation de pneus bien plus large ou d'accessoires tel qu'un chasse-neige peut modifier la hauteur de suspension et avoir une incidence sur les performances de la commande de feux de route automatiques.*

Une caméra montée au centre du pare-brise surveille en continu les conditions extérieures pour allumer ou éteindre les feux de route.

Lorsque le système est actif, les feux de route s'allument dans les cas suivants :

- La lumière ambiante est suffisamment faible.
- Aucun véhicule ne se trouve devant le votre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 51 km/h (32 mph).

Les feux de route s'éteignent si :

- La lumière ambiante est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route.
- Le système détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule qui se rapproche;
- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à 44 km/h (27 mph) environ.
- Le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense.
- La caméra est obstruée.

Activation et désactivation du système

Activez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 132).

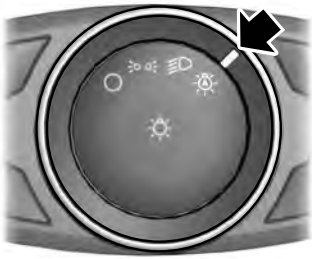

E142451

Réglez la commande d'éclairage à la position de commande des phares automatiques. Voir **Phares automatiques** (page 105).

Neutralisation du système

Pousser ou tirer sur le levier lorsque les feux de route sont activés permet de passer momentanément aux feux de croisement.

Témoin de feux de route automatiques

(Selon l'équipement)

Le témoin correspondant s'allume pour confirmer que le l'assistance est prête à fonctionner.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT

E254003

Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre les feux antibrouillard.

Vous pouvez allumer les phares antibrouillard à toutes les positions de la commande d'éclairage, sauf la position d'arrêt, et lorsque les feux de route sont éteints.

PHARES ADAPTATIFS

Nota : *Il s'écoule deux à cinq secondes avant le déclenchement du système des phares adaptatifs lorsque le véhicule roule.*

Nota : *Le système ne fonctionne qu'aux vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph).*

Les phares tournent dans la même direction que le volant. Ceci améliore la visibilité dans les virages.

A. Sans phares adaptatifs.

B. Avec phares adaptatifs.

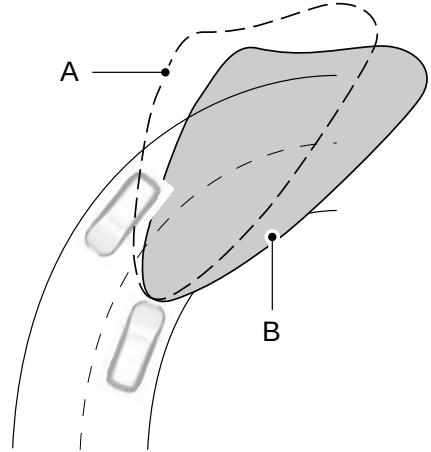

E161714

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le système ne fonctionne que lorsque le commutateur d'éclairage est en position de commande automatique des phares. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information.

Le système possède une fonction d'autovérification au démarrage. Au démarrage du moteur, les phares effectuent un balayage de gauche à droite, puis reviennent au point milieu pour signaler au conducteur le bon fonctionnement du système.

CLIGNOTANTS

E247171

- Pour activer les clignotants gauches, poussez le levier vers le bas jusqu'en butée.
- Pour activer les clignotants droits, poussez le levier vers le haut jusqu'en butée.
- Pour annuler manuellement l'activation des clignotants, poussez le levier de nouveau dans une ou l'autre direction.

Changement de voie

Pour indiquer un changement de voie :

- Poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'au premier cran et relâchez-le. Le clignotant clignote trois fois, puis arrête.
- Poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'au premier cran et maintenez-le. Le clignotant clignote tant que vous maintenez le levier à cette position.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

Les éclairages de projection d'accueil Lincoln sont situées à la base des boîtiers de rétroviseur extérieurs. Ils projettent une image au sol à proximité du véhicule lors de l'activation de l'éclairage d'accueil ou à l'entrée.

Pour les rétroviseurs rabattables automatiquement, l'éclairage de projection d'accueil Lincoln s'active lors de l'activation de l'éclairage d'accueil ou à l'entrée et au rabattement des rétroviseurs ou l'utilisation du contacteur sur la porte.

Nota : *La présence d'humidité, de givre ou de glace (ou d'autres types de contamination) à la surface de la glace de la lampe peut entraîner une déformation non permanente ou une diminution de la luminosité de l'image. N'utilisez pas de matières abrasives pour nettoyer la glace.*

Nota : *Si vous activez la fonction de rabattement automatique et que vous rabattez les rétroviseurs dans la glace de porte, l'éclairage de projection d'accueil ne s'active pas.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage s'allume dans les conditions suivantes :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.
- Vous appuyez sur la commande d'éclairage de toutes les lampes sur la lampe intérieure avant.

Éclairage intérieur avant

Nota : *Les commandes de l'éclairage intérieur avant se trouvent sur la console au pavillon. L'emplacement exact de chaque bouton de la console au pavillon dépend des caractéristiques de votre véhicule.*

Nota : *Appuyez sur le bouton pour désactiver la fonction d'éclairage à l'ouverture des portes lorsque vous ouvrez une porte. Lorsque la fonction de porte est désactivée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte restent éteintes. Le témoin s'allume en couleur ambre lorsque la fonction d'éclairage à l'ouverture des portes est désactivée.*

Nota : *Appuyez de nouveau sur ce bouton pour réactiver la fonction de porte. Lorsque la fonction de porte est activée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte s'allument. Le témoin s'allume en couleur ambre lorsque la fonction d'éclairage à l'ouverture des portes est activée.*

Type 1

E201074

A	Toutes les lampes sont allumées.
B	Fonction de porte.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

C Toutes les lampes sont éteintes ou écran pare-soleil de lunette arrière.

D Plafonniers individuels.

Type 2

E205851

A Fonction de porte.

B Toutes les lampes sont allumées.

C Plafonniers individuels.

Nota : *Vous pouvez allumer des lampes de lecture individuellement en appuyant sur la lentille.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Type 3

E225802

A Plafonniers individuels (sensibles au toucher).

B Toutes les lampes sont allumées.

C Fonction de porte.

Éclairage intérieur arrière (Selon l'équipement)

E199027

Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre les lampes.

ÉCLAIRAGE AMBIANT

Réglez l'éclairage ambiant à l'aide de l'écran tactile. Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, vous devez vous assurer que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité des baies de glace.

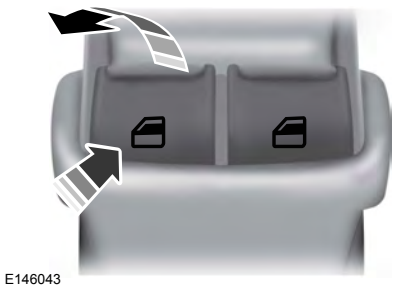

E146043

Nota : *Il est possible que vous entendiez un bruit de battement lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez légèrement la glace du côté opposé afin d'atténuer ce bruit.*

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Relevez la commande pour fermer la glace.

Ouverture par commande à impulsion

Appuyez à fond sur la commande et relâchez-la. Appuyez sur la commande ou soulevez-la de nouveau pour immobiliser la glace.

Fermeture par commande à impulsion

Soulevez la commande à fond et relâchez-la. Appuyez sur la commande ou relevez-la de nouveau pour immobiliser la glace.

Réinitialisation de la fermeture par commande à impulsion

Actionnez le démarreur.

1. Soulevez et maintenez la commande de lève-glace jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée. Maintenez la commande quelques secondes après la fermeture de la glace.
2. Relâchez la commande de lève-glace.
3. Maintenez la commande de lève-glace enfoncée jusqu'à ce que la glace soit complètement ouverte.
4. Relâchez la commande de lève-glace.
5. Soulevez et maintenez la commande de lève-glace jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.
6. Vérifier le bon fonctionnement de la glace en activant les fonctions d'ouverture et de fermeture à impulsion.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Fonction d'inversion en cas d'obstruction

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture. Elle inverse légèrement sa course si elle rencontre un obstacle.

Annulation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT

Si vous neutralisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur la commande de glace et maintenez-la dans cette position quelques secondes après que la glace a atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace monte sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'arrête si vous relâchez la commande avant qu'elle ne soit complètement fermée.

Verrouillage des glaces

E144072

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière. Elle s'illumine lorsque vous verrouillez les commandes des glaces arrière.

Alimentation prolongée des accessoires

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

OUVERTURE ET FERMETURE GLOBALES

Vous pouvez utiliser la télécommande pour actionner les glaces lorsque le contact est coupé.

Nota : *Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information ou consulter un concessionnaire autorisé.* *Voir **Généralités** (page 132).*

Nota : *Pour actionner cette fonction, l'alimentation prolongée des accessoires ne doit pas être active.*

Ouverture des glaces

Vous ne pouvez ouvrir les glaces que durant une brève période après avoir déverrouillé votre véhicule avec la télécommande. Après avoir déverrouillé votre véhicule, maintenez le bouton de déverrouillage de la télécommande enfoncé pour ouvrir les glaces. Relâchez le bouton dès le début du mouvement. Pour arrêter le mouvement, appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Fermeture des glaces

AVERTISSEMENT

Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, assurez-vous que rien ne gène leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de leur ouverture.

Pour fermer les glaces, maintenez enfoncé le bouton de verrouillage de la télécommande. Relâchez le bouton dès le début du mouvement. Pour arrêter le mouvement, appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule. Vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.

Nota : *Ne vous servez pas d'un grattoir sur le miroir ou le boîtier du rétroviseur.*

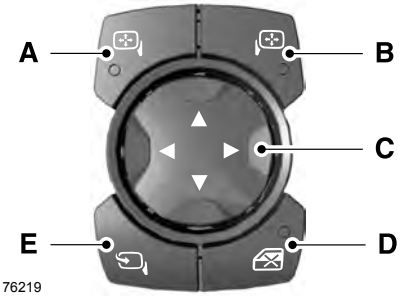

E176219

A	Rétroviseur gauche.
B	Rétroviseur droit.
C	Commande de réglage.
D	Condamnation des lève-glaces électriques.
E	Commande des rétroviseurs repliables à commande électrique.

Pour régler un rétroviseur :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. Le témoin de la commande s'allume.
2. Réglez la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande du rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le remettez à sa position initiale.

Rétroviseurs extérieurs repliables automatiquement (Selon l'équipement)

Les rétroviseurs extérieurs se replient automatiquement vers la glace lorsque vous sélectionnez la position de stationnement (P), coupez le contact, ouvrez et fermez la porte du conducteur et verrouillez le véhicule. Les rétroviseurs extérieurs se déploient et reprennent automatiquement leur position d'origine lorsque vous déverrouillez le véhicule et ouvrez et fermez la porte du conducteur.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).

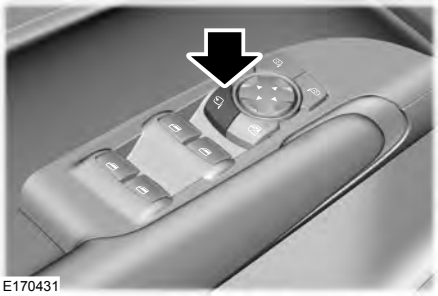
E170431

Vous pouvez aussi replier les rétroviseurs à la demande en appuyant sur la commande située sur la porte. Le témoin de la commande s'allume et les rétroviseurs se replient vers la glace. Appuyez de nouveau sur la commande pour déployer les rétroviseurs. Le témoin de la commande s'éteint.

Nota : *Si vous utilisez la commande pour replier les rétroviseurs à la demande et que la fonction de repliage automatique est activée, vous devez de nouveau utiliser la commande pour les redéployer.*

Rétroviseur désengagé

Si vos rétroviseurs rabattables à commande électrique sont rabattus manuellement, ils peuvent ne plus fonctionner correctement, même si vous les avez ramenés à leur place. Vous devez les réinitialiser dans les situations suivantes :

- Les rétroviseurs vibrent pendant la conduite.
- Les rétroviseurs semblent desserrés.
- Les rétroviseurs ne restent pas à la position repliée ou déployée.
- L'un des rétroviseurs n'est pas à sa position normale de conduite.

Pour réinitialiser la fonction des rétroviseurs repliables à commande électrique, utilisez la commande de cette fonction pour replier et déployer les rétroviseurs. Vous entendrez peut-être un bruit lorsque vous réinitialisez les rétroviseurs repliables à commande électrique. Ce bruit est normal. Répétez cette procédure au besoin chaque fois que les rétroviseurs ont été repliés manuellement.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 172).

Rétroviseurs à mémoire

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de rétroviseur au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 184).

Rétroviseur à électrochrome

Le rétroviseur extérieur du conducteur s'assombrit automatiquement lorsque le rétroviseur intérieur à électrochrome se met en fonction.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Rétroviseurs à clignotant (Selon l'équipement)

La partie extérieure du boîtier de rétroviseur approprié clignote lorsque vous activez le clignotant.

Éclairage d'accueil Lincoln

Des projecteurs, sur la partie inférieure des boîtiers de rétroviseurs, projettent une image au sol à proximité du véhicule.

Caméra à 360 degrés (Selon l'équipement)

Voir **Caméra à 360 degrés** (page 283).

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 305).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Nota : *Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.*

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique

Nota : *Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au rendement du rétroviseur. Un appuie-tête central arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.*

Le rétroviseur passe automatiquement en mode antiéblouissement lorsqu'il détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement au mode normal lorsque vous sélectionnez le rapport de marche arrière pour vous procurer une vue claire en reculant.

RÉTROVISEUR PANORAMIQUE

Sur les consoles au pavillon, le rétroviseur panoramique permet au conducteur de voir les sièges arrière.

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le rétroviseur panoramique pour observer la circulation à l'arrière du véhicule, ne laissez pas les passagers arrière vous distraire de la conduite et assurez-vous que le rétroviseur intérieur permet de bien observer la circulation à l'arrière du véhicule. Autrement, le risque de collision avec un véhicule que vous n'auriez pas aperçu est accru, ce qui pourrait causer de graves blessures.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

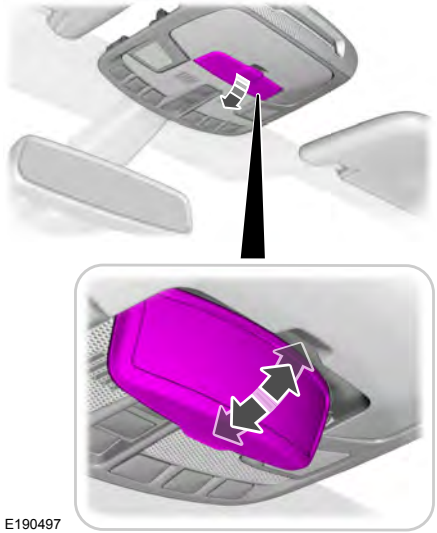

E190497

Tirez sur le bord arrière du rétroviseur panoramique pour l'ouvrir. Vous pouvez régler le rétroviseur panoramique dans toutes les positions pour une meilleure visibilité.

PARE-SOLEIL

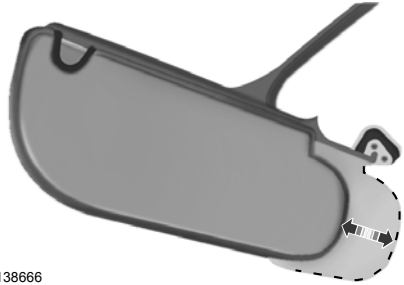

E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie du pare-soleil

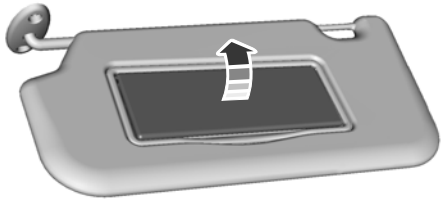

E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

TOIT OUVRANT (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENTS

Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Les commandes du toit ouvrant transparent se trouvent sur la console au pavillon et comportent une commande d'ouverture et de fermeture rapide. Pour arrêter son mouvement au cours d'une opération à impulsion, appuyez une deuxième fois sur la commande.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent

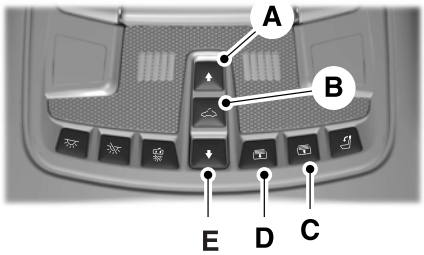

E258458

A	**Ouverture du toit ouvrant transparent.**
B	**Basculement du toit ouvrant transparent.**
C	**Ouverture de l'écran pare-soleil.**
D	**Fermeture de l'écran pare-soleil.**
E	**Fermeture du toit ouvrant transparent.**

Nota : *Si vous appuyez de manière prolongée sur les boutons d'ouverture de toit ouvrant ou de pare-soleil, le toit ouvrant ou le pare-soleil se déplace tant que le bouton est appuyé. Le processus est identique en ce qui concerne les boutons de fermeture du toit ouvrant et du pare-soleil.*

Ouverture du toit ouvrant transparent

Appuyez et relâchez immédiatement pour ouvrir totalement le toit ouvrant. S'il existe une position d'arrêt de confort, le toit ouvrant s'ouvre d'abord à cette position. Appuyez et relâchez immédiatement la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

Basculement du toit ouvrant transparent

Pour ouvrir le toit ouvrant transparent en position basculée, appuyez et relâchez.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Ouverture de l'écran pare-soleil

Pour ouvrir l'écran pare-soleil, appuyez et relâchez. L'écran pare-soleil s'ouvre automatiquement avec le toit ouvrant transparent. Vous pouvez également ouvrir l'écran pare-soleil lorsque le toit ouvrant transparent est fermé.

Nota : *L'écran pare-soleil s'arrête avant sa position d'ouverture maximale pour le confort des passagers arrière. Pour ouvrir complètement l'écran pare-soleil, appuyez de nouveau sur la commande.*

Fermeture de l'écran pare-soleil

Pour fermer l'écran pare-soleil, appuyez et relâchez.

Nota : *Les écrans pare-soleil ne se ferment complètement qu'après la fermeture complète du toit ouvrant transparent.*

Fermeture du toit ouvrant transparent

Appuyez brièvement pour fermer le toit ouvrant transparent à partir de la position ouverte ou basculée.

Fonction de rebond

Le toit ouvrant transparent inverse automatiquement sa course si un obstacle est détecté pendant la fermeture.

Pour annuler cette fonction, enfoncez sans relâcher la commande de **fermeture du toit ouvrant transparent** dans les deux secondes après que le toit s'arrête par suite d'une inversion de course par rebond.

GLACE DE HAYON

Ouverture de la glace du hayon

Nota : *Pour éviter les dommages au véhicule, prenez les précautions nécessaires en utilisant le hayon si la glace de celui-ci est ouverte.*

Avec le bouton de commande extérieur

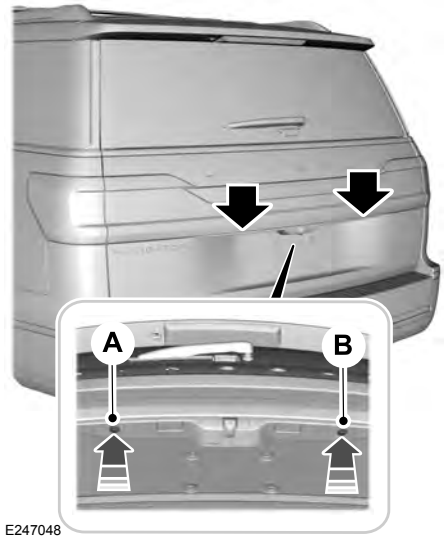

1. Appuyez sur le bouton A.
2. Tirez la glace du hayon vers le haut.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Avec le clavier

La glace du hayon s'ouvre aussi avec le clavier. Voir **Entrée sans clé** (page 84).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

JAUGES

Nota : *Tableaux de bord présentés avec une seule jauge.*

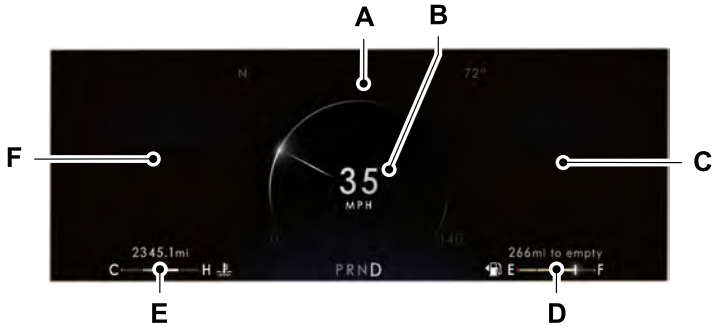

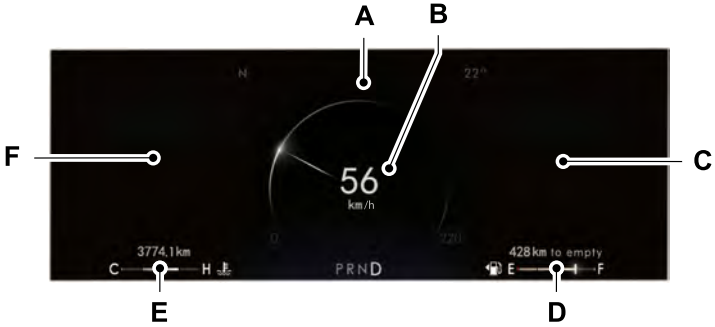

E247517

A Barre d'état.
B Indicateur de vitesse.
C Groupe d'information de droite.
D Jauge de carburant.
E Jauge du liquide de refroidissement.
F Groupe d'information de gauche.

Barre d'état

Affiche l'information relative à la source audio courante, le compas et la température extérieure.

Groupe d'information gauche et droit

L'information qui s'affiche dépend de l'affichage actuel de la jauge et des réglages sur demande. Voir **Généralités** (page 132).

Jauge de carburant.

Nota : *Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.*

Établissez le contact. La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de la pompe indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

La jauge est divisée en quatre segments et passe à F lorsque vous procédez au ravitaillement du véhicule. La couleur de la jauge est jaune en cas de faible niveau de carburant et rouge si le réservoir est vide. Si la jauge est rouge après avoir fait le plein, ceci signifie qu'une intervention s'impose sur le véhicule.

Après le ravitaillement, la position de la jauge peut varier, mais ceci est normal :

- Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que la jauge atteigne la position de réservoir plein. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Si le pistolet de la station-service s'arrête avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.
- Lorsque la jauge de carburant atteint la position de réservoir vide, il reste une petite quantité de carburant dans le réservoir.

Rappel de bas niveau de carburant

Nota : *Le rappel de bas niveau de carburant peut apparaître à différentes positions de la jauge de carburant selon les conditions de consommation. Cette variation est normale.*

Un rappel de bas niveau de carburant bas s'affiche lorsque l'autonomie restante atteint 80 km (50 mi), 40 km (25 mi) et 16 km (10 mi).

Thermomètre de liquide de refroidissement

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, le thermomètre reste dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible de le faire de façon sécuritaire, arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.

AVERTISSEMENT

Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou qu'il est encore chaud.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs ci-dessous vous préviennent de la présence d'un état du véhicule susceptible de s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage de votre véhicule, reportez-vous à la partie du manuel qui traite de ce témoin.

Nota : *Certains témoins apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'allument pas au démarrage du véhicule.*

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Il s'allume en blanc lorsque le système est en mode attente. Il s'allume en vert lorsque vous réglez le régulateur de vitesse.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 288).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Témoin des freins antiblocage

Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il s'allume durant la conduite. Votre véhicule continuera de présenter les fonctions de freinage normales sans la fonction du système de freins antiblocage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Retenue automatique active

S'allume lorsque le système maintient votre véhicule à l'arrêt.

Retenue automatique non disponible

S'allume lorsque le système est activé, mais qu'il n'est pas disponible pour maintenir votre véhicule à l'arrêt.

Témoin Auto-Start-Stop

Il s'allume lorsque le moteur s'arrête automatiquement. Il clignote pour vous indiquer lorsque le moteur doit être redémarré. Le témoin apparaît sous forme de caractères barrés si le système n'est pas offert.

Voir **Auto-Start-Stop** (page 216).

Témoin de feux de route des phares à allumage automatique (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque le système active automatiquement les feux de route.

Voir **Feux de route automatiques** (page 107).

Batterie

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le contact.

S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Système d'information sur les angles morts

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 305).

Témoin du circuit de freinage

AVERTISSEMENT

Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. La performance des freins peut-être considérablement réduite. La distance de freinage de votre véhicule peut s'allonger. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Il s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

S'il s'allume lorsque votre véhicule est en mouvement, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, cela indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Témoin de régulateur de vitesse

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 287).

Clignotant

S'allume lorsque les clignotants gauches ou droits ou les feux de détresse sont activés. Il clignote pendant le fonctionnement. S'il se met à clignoter plus rapidement, ceci indique une ampoule de témoin grillée.

Porte mal fermée

Il s'allume lorsque vous établissez le contact et reste allumé si une des portes ou le capot est ouvert(e).

Frein de stationnement électronique

Ce témoin s'allume ou clignote lorsque le frein de stationnement électronique est défectueux. Voir **Frein de stationnement électronique** (page 251).

Différentiel à glissement limité électronique (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lors de l'utilisation du différentiel à glissement limité électronique.

Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur

S'il s'allume lorsque le véhicule se déplace, cela indique que le moteur surchauffe. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 411).

Huile moteur

Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume lorsque le moteur tourne ou durant la conduite. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur.

Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 409).

Nota : *Ne redémarrez pas si le témoin reste allumé, même si le niveau est correct. Faites vérifier le système dès que possible par un concessionnaire autorisé.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bouclage de ceinture de sécurité arrière (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour signaler que les ceintures de sécurité ne sont pas bouclées.

Témoin de bouclage de ceinture de sécurité

Ce témoin s'allume et un carillon retentit jusqu'à ce que vous boucliez votre ceinture de sécurité.

Sac gonflable avant

Ce témoin révèle une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous faites démarrer le moteur, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier le système.

Témoin de feux de route

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Contrôle en descente (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Capot ouvert

Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et que le capot n'est pas complètement fermé.

Hayon ouvert

Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et que le hayon n'est pas complètement fermé.

Témoin de bas niveau de carburant

S'il s'allume pendant la conduite, procédez au ravitaillement dès que possible.

Témoin de faible pression des pneus

Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il reste allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément à l'établissement du contact, pour vérifier son fonctionnement. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact, ou s'il commence à clignoter à tout moment, faites vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Témoin de feu de croisement défectueux

Ce témoin s'allume en cas de dysfonctionnement au niveau de l'ampoule de feu de croisement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Témoins de bas niveau de liquide lave-glace

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Feux de stationnement

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Anomalie du groupe motopropulseur

Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie a été détectée dans le groupe motopropulseur ou dans la traction intégrale. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Entretien recommandé du moteur

S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Le système de diagnostic embarqué a détecté une panne du circuit de contrôle des émissions du véhicule.

S'il clignote, une anomalie de ratés du moteur pourrait se produire. Des températures de gaz d'échappement accrues peuvent endommager le pot catalytique ou d'autres composants du véhicule. Conduisez en douceur (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Il s'allume lorsque vous établissez le contact avant de démarrer le moteur pour vérifier l'ampoule et pour indiquer si votre véhicule est prêt pour le test d'inspection/d'entretien (I/M).

Normalement, il s'allume lorsque le moteur est lancé et s'éteint automatiquement s'il n'y a aucune panne. Cependant, si après 15 secondes il clignote huit fois, cela indique que votre véhicule n'est pas prêt pour le test d'inspection/d'entretien (I/M).

Voir **Convertisseur catalytique** (page 229).

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage

Il clignote pendant le fonctionnement.

Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il demeure allumé lorsque le moteur tourne. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 261).

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

Témoin de mode de traction (Selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

4X2 (Selon l'équipement)

2H Ce témoin s'allume momentanément lorsque vous sélectionnez un mode de conduite qui utilise les deux roues motrices. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact ou s'il demeure allumé, le système doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

4X4 Auto (Selon l'équipement)

4A Ce témoin s'allume momentanément lorsque vous sélectionnez un mode de conduite qui utilise les quatre roues motrices. Si le témoin ne s'allume pas, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé.

4X4 GAMME BASSE (Selon l'équipement)

4L Ce témoin s'allume momentanément lorsque vous sélectionnez un mode de conduite qui utilise les quatre roues motrices de gamme basse. Si le témoin ne s'allume pas, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé.

4x4 GAMME HAUTE (Selon l'équipement)

4H Ce témoin s'allume momentanément lorsque vous sélectionnez un mode de conduite qui utilise les quatre roues motrices de gamme haute. Si le témoin ne s'allume pas, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage

Retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que vous avez laissé la clé dans l'allumage.

Alerte de système sans clé (Selon l'équipement)

Active l'avertisseur sonore deux fois lorsque vous sortez du véhicule avec la clé d'accès intelligent, après la fermeture de la dernière porte, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur, puis que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous conseillons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Vous pouvez commander divers systèmes du véhicule à l'aide des boutons du menu d'actions rapides (QAM) situés sur le côté droit du volant de direction. L'écran d'information affiche l'information correspondante.

Nota : *Certaines options de menu peuvent s'afficher d'une manière légèrement différente ou ne pas s'afficher du tout si elles correspondent à des équipements en option.*

Nota : *Les options de remorque ne sont pas disponibles si la vitesse de votre véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).*

Nota : *Certaines options de menu MyKey apparaissent uniquement si la fonction MyKey est activée et si au moins une clé MyKey est programmée.*

Cette icône permet d'activer ou de désactiver une fonction. La présence d'un crochet dans la case indique que la fonction est activée et une case vide indique qu'elle est désactivée.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Commandes de l'écran d'information

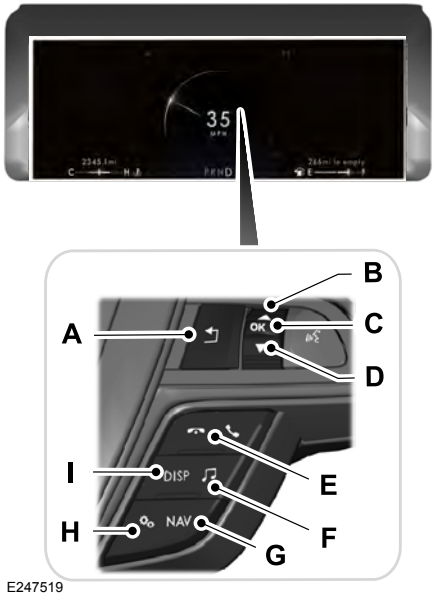

E247519

A	Bouton Précédent.
B	Bouton de défilement vers le haut.
C	Bouton OK.
D	Bouton de défilement vers le bas.
E	Boutons de téléphone QAM.
F	Bouton audio QAM.
G	Bouton de navigation QAM.
H	Bouton des paramètres QAM.
I	Bouton d'affichage QAM.

Nota : *Le bouton **DISP** est remplacé par un bouton **HUD** sur les véhicules équipés d'un module d'affichage tête haute (HUD). Voir **Affichage tête haute** (page 163).*

Nota : *Le bouton **NAV** est remplacé par un bouton de compas sur les véhicules sans système de navigation.*

- Appuyez sur l'un des boutons QAM pour entrer dans un menu.
- Appuyez sur **(B)** et **(D)** pour faire défiler et mettre les options en surbrillance dans un menu.
- Appuyez sur **(C)** pour entrer dans un menu secondaire.
- Appuyez sur **(A)** pour quitter un menu.
- Appuyez sur le bouton du menu d'actions rapides (QAM) du menu ouvert à n'importe quel moment pour fermer le menu (bouton échappement).
- Appuyez sur **(C)** pour choisir et confirmer les paramètres ou les messages.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Réglages

RÉGLAGES	
CONFIGURATION AFFICHAGE	INFO/TRAJET/CARBURANT
	INDIC. VITESSE km/h
	INDIC. VITESSE mi/h
	AJOUT. TACHYMÈTRE À L'AFFICH.
	DISTANCE
	TEMPÉRATURE
	PRESSION PNEUS
	LANGUE
ANTIPATINAGE	
CONTRÔLE DESCENTE	
CONTR. OSCILLAT. REMORQUE	
TRACTION REMORQUE	Choisissez le réglage qui convient.
AIDE AU CONDUCTEUR	ANGLE MORT
	ANGLE MORT REMORQUE

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

RÉGLAGES	
	CIRCULATION TRANSVERSALE
	RÉGULATEUR VITESSE
	ALERTE CONDUCTEUR
	SYST. MAINTIEN DE VOIE
	PRÉCOLLISION
REMORQUAGE	ÉTAT REMORQUE
	OPTIONS REMORQUE
	LISTE VÉRIF. BRANCHEMENT
RÉGLAGES AVANCÉS	VÉHICULE
	MyKey

Nota : *Une fois que vous avez sélectionné une remorque, elle reste active jusqu'à ce que vous la désactiviez. Une remorque active continue d'accumuler les kilomètres alors même que vous l'avez détachée de votre véhicule.*

Nota : *Si votre véhicule n'est pas équipé d'un affichage tête haute, utilisez le bouton* ***DISP*** *pour accéder à vos options* ***CONFIGURATION AFFICHAGE****.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Écrans d'information

L'information à la demande ***INFO/TRAJET/CARBURANT*** apparaît sur le côté droit du tableau de bord avec une seule jauge et au centre du tableau de bord quand l'option ***AJOUT. TACHYMÈTRE À L'AFFICH.*** est activé.

INFO/TRAJET/CARBURANT
AUCUN CONTENU
TRAJET 1
TRAJET 2
ÉCONOMIE DE CARBURANT
CEINTURES

INFO/TRAJET/CARBURANT

INFO/TRAJET/CARBURANT

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

INFO/TRAJET/CARBURANT
PRESSION PNEUS
INFORMATIONS DE REMORQUE

- ***AUCUN CONTENU*** – Affiche une zone vierge.
- ***TRAJET 1*** – Affiche la distance parcourue, la consommation moyenne de carburant et la durée du trajet. Maintenez la touche ***OK*** enfoncée pour réinitialiser le système.
  - L'information ***TRAJET 2*** est identique à ***TRAJET 1***.
- ***ÉCONOMIE DE CARBURANT*** - Affiche la consommation moyenne de carburant. Maintenez la touche ***OK*** enfoncée pour réinitialiser le système.
- ***CEINTURES*** - Affiche un graphique de l'état de connexion des ceintures de sécurité arrière.
- ***PRESSION PNEUS*** – Affiche un graphique de la pression courante des pneus du véhicule.
- ***INFORMATIONS DE REMORQUE*** – Affiche la température de la boîte de vitesses et le gain de remorque.

Affichage tête haute (Selon l'équipement)

Voir **Affichage tête haute** (page 163).

Téléphone

Voir **Généralités** (page 503).

Audio

Voir **Généralités** (page 503).

Navigation (Selon l'équipement)

Voir **Généralités** (page 503).

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : *Selon les options et le type de tableau de bord dont est équipé votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles. Certains messages peuvent être abrégés ou raccourcis selon le type de tableau de bord dont vous disposez.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E222314

Appuyez sur le bouton ***OK*** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. D'autres messages seront effacés automatiquement après un court moment.

Certains messages doivent être confirmés avant que vous ne puissiez accéder aux menus.

Stationnement actif

Message	Mesure à prendre
Défaillance stationnement actif	Le système doit être réparé en raison d'une anomalie. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire agréé.

Régulateur de vitesse adaptatif

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 288).
Capteur avant non aligné	
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	Une anomalie fait que le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas fonctionner correctement. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 288).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel	Le radar est obstrué pour cause de mauvaise visibilité en raison de mauvaises conditions météo ou d'une accumulation de glace/boue/eau devant le radar. Normalement, le conducteur peut nettoyer le capteur pour y remédier. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 288).
Freinage auto. régul. vitesse arrêté	S'affiche lorsque le freinage automatique est désactivé.
Régul. vitesse adaptatif Cond. reprend le contrôle	Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif a rendu les commandes au conducteur.
Régul. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer	Ce message s'affiche lorsque la vitesse du véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif.

Phares adaptatifs

Message	Mesure à prendre
Vérifier les phares adapt. Voir le manuel	Ce message s'affiche en cas d'anomalie du système. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Alarme

Message	Mesure à prendre
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	L'alarme a été déclenchée en raison d'un accès non autorisé. Voir **Alarme antivol** (page 94).

Arrêt automatique du moteur

Message	Mesure à prendre
Arrêt véhicule dans {seconds:#0} secondes	Le moteur est sur le point de s'arrêter.
Véhicule arrêté pour économie d'énergie	Le moteur s'est arrêté pour économiser du carburant.
Arrêt véhicule dans {seconds:#0} secondes Appuyer sur OK pour annuler	Le moteur est sur le point de s'arrêter. Vous pouvez appuyer sur OK sur le bouton gauche du volant de direction pour annuler l'arrêt.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure à prendre
Vérifier circuit de charge	Le circuit de charge doit être réparé. Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
Circuit de charge Serv. bientôt	Le circuit de charge doit être réparé. Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
Circuit de charge Serv. immédiat	Le circuit de charge doit être réparé. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
État de charge de la batterie bas	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli.
Couper courant pour économ. la batterie	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Mettez le commutateur d'allumage à la position arrêt le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que le véhicule a démarré et que la batterie a retrouvé son état de charge normal. Éteindre toutes les charges électriques inutiles permettra à la batterie de retrouver plus rapidement sa pleine charge.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Ce message s'affiche lorsque le système de gestion de batterie détecte une condition prolongée de tension faible. Plusieurs accessoires du véhicule seront désactivés pour protéger la batterie. Mettez hors tension un maximum d'équipements électriques dès que possible pour améliorer la tension du système. Lorsque la tension du système est rétablie, les fonctions désactivées sont de nouveau disponibles.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal

Message	Mesure à prendre
Défaillance système d'angle mort	Une anomalie du système est survenue. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Angle mort non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs du système sont bloqués. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 305).
Véhicule venant de la X	Le système détecte un véhicule. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 305).
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont bloqués. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 305).
Circulation transversale Défectuosité	Une anomalie du système est survenue. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Alerte Circulation transversale désactivée Remorque attachée	Le système se désactive automatiquement et affiche ce message lorsque vous attelez une remorque au véhicule et que celui-ci est dépourvu du système d'information sur les angles morts pour le remorquage, ou que vous désactivez ce système par l'intermédiaire de l'écran d'information. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 305).
Alerte angle mort désactivée Remorque attachée	Le système se désactive automatiquement et affiche ce message lorsque vous attelez une remorque au véhicule et que celui-ci est dépourvu du système d'information sur les angles morts pour le remorquage, ou que vous désactivez ce système par l'intermédiaire de l'écran d'information. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 305).
Sys. angle mort remorque non disponible à cause de remorque non valide	S'affiche lorsque la remorque attelée est de type à sellette d'attelage ou à col de cygne, ou a une largeur supérieure à 2,7 m (10 ft) ou une longueur supérieure à 10 m (33 ft).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Portes et serrures

Message	Mesure à prendre
Porte X mal fermée	La porte affichée n'est pas complètement fermée.
Coffre ouvert	Le coffre à bagages n'est pas complètement fermé.
Moteur EN MARCHE	La porte conducteur est ouverte, le levier sélecteur est en position de stationnement (P) et le moteur est en marche.
Capot moteur ouvert	S'affiche lorsque le capot n'est pas complètement fermé.
Interrupteurs désactivés Mode sécurité	Ce message s'affiche lorsque les interrupteurs de porte ont été désactivés.
Sécurit. enfants défectuosité Service requis	Le système présente une anomalie du verrouillage sécurité enfants. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Code de clavier d'usine {X X X X X}	Affiche le code de clavier d'usine une fois le clavier réinitialisé. Voir **Entrée sans clé** (page 84).

Alerte conducteur

Message	Mesure à prendre
Alerte conducteur arrêt immédiat	Arrêtez-vous et reposez-vous dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Alerte conducteur arrêt conseillé	Reposez-vous sous peu.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Transmission

Message	Mesure à prendre
Vérifier différentiel à glissement limité électronique	S'affiche si une panne matérielle est constatée dans le différentiel à glissement limité électronique. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Différentiel à glissement limité électronique désactivé Cf. manuel de l'utilisateur	S'affiche si une anomalie est présente sur un différentiel à glissement limité électronique. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Différentiel à glissement limité électronique remis à Normal	S'affiche si le différentiel à glissement limité électronique reprend le fonctionnement normal.
Différentiel à glissement limité électronique temporairement désactivé	S'affiche si le différentiel à glissement limité électronique s'arrête momentanément en raison d'une surchauffe ou d'une roue de secours sous-dimensionnée. Si la roue de secours est sous-dimensionnée, remplacez-la par une roue normale dès que possible. Sinon, arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez le système refroidir.
Différentiel glissement limité électronique Couple réduit	S'affiche si le différentiel à glissement limité électronique a un fonctionnement limité. Cause : la roue de secours peut être sous-dimensionnée ou le système en surchauffe. Si la roue de secours est sous-dimensionnée, remplacez-la par une roue normale dès que possible. Si une roue de secours sous-dimensionnée n'est pas installée, les fonctionnalités du véhicules sont réduites. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Message	Mesure à prendre
Fonction verrouillage différentiel à glissement limité électronique non disponible	S'affiche quand le mode de conduite sélectionné ne permet pas d'activer le différentiel à glissement limité électronique. Peut aussi s'afficher quand le différentiel à glissement limité électronique est défaillant et que le véhicule demande un verrouillage.
Remorquage neutre activé, laisser en position neutre	La boîte de transfert est en position point mort. Ce message indique que votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.
Remorque neutre désactivée	La boîte de transfert N'est PAS en position point mort. Ce message indique que votre véhicule ne peut PAS être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.

Quatre roues motrices

Message	Mesure à prendre
Vérifier 4x4	Une anomalie est présente dans le système 4X4. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Changement 4x4 en cours	Changement en cours du système 4X4.
Pour 4x4 BAS changer pour N	S'affiche lorsque vous tentez de sélectionner la position 4 roues motrices de gamme basse sans avoir engagé la position point mort (N).
Pour 4x4 BAS Ralentir à 3 mi/h	S'affiche lorsque vous tentez de sélectionner la position 4 roues motrices de gamme basse alors que la vitesse de votre véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Message	Mesure à prendre
Pour désactiver 4x4 BAS embrayer sur N	S'affiche lorsque vous tentez de désélectionner la position 4 roues motrices de gamme basse sans avoir engagé la position point mort (N).
Pour désactiver 4x4 BAS ralent. à 3 mi/h	S'affiche lorsque vous tentez de désélectionner la position 4 roues motrices de gamme basse alors que la vitesse de votre véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).
Passage retardé Avancer	Peut s'afficher en cas de blocage des engrenages de la boîte de transfert lors du passage de la position 4L au point mort, ou vice versa.
4x4 Désactivé temporairement	S'affiche lorsque le système neutralise l'embrayage en raison de contraintes excessives. Le système réactive automatiquement l'embrayage une fois qu'il a refroidi.
4x4 rétablie	S'affiche lorsque le système 4X4 a été restauré au réglage d'origine.
4x4 bloqué temporairement	S'affiche lorsque le système 4X4 active temporairement le mode 4H depuis 4A après avoir détecté des conditions de conduite qui exigent un niveau supérieur de performances du système 4X4. Le système revient automatiquement en position 4A lorsque ces conditions ne sont plus présentes.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Carburant

Message	Mesure à prendre
Niveau d'essence bas	Rappel que le niveau de carburant est bas.
Vérifier goulot de remplissage carburant	Le goulot de remplissage de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.

Aide au démarrage en côte

Message	Mesure à prendre
Aide au démarrage en côte non disponible	Ce message s'affiche lorsque la fonction d'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Contactez votre concessionnaire autorisé. Voir **Aide au démarrage en côte** (page 254).

Clés et accès intelligents

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Ce message s'affiche pour vous rappeler d'enfoncer la pédale de frein au démarrage du véhicule.
Aucune clé détectée	La clé n'est pas détectée par le système. Voir **Démarrage sans clé** (page 210).
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Le bouton-poussoir de démarrage est enfoncé pour arrêter le moteur et aucune clé d'accès intelligent n'est détectée dans l'habitacle.
Alimentation accessoires active	La clé de contact du véhicule est à la position accessoires.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Message	Mesure à prendre
Anomalie système de démarrage	Le système de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Programmation clé réussie	Pendant la programmation de clés de rechange, une clé d'accès intelligent est programmée pour le système.
Nombre max clés program.	Pendant la programmation de clés de rechange, le nombre maximal de clés programmées a été atteint.
Échec programmat. clé	Ce message s'affiche durant la programmation d'une clé de rechange, lorsqu'une clé d'accès intelligent n'a pas pu être programmée.
Nombre clés program. insuf.	Ce message s'affiche pendant la programmation d'une clé de rechange lorsqu'un nombre insuffisant de clés a été programmé.
Pile clé faible Remplacer bientôt	Ce message s'affiche lorsque la pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.
Le contact est coupé	Ce message s'affiche lorsque le contact est coupé sur le véhicule.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Système de maintien de voie

Message	Mesure à prendre
Système maint. voie défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Caméra avant provisoirement non disponible	Le système a détecté une anomalie à l'origine d'une indisponibilité temporaire du système.
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	Le système a détecté un état qui exige le nettoyage du pare-brise pour fonctionner correctement.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Garder les mains sur le volant	Le système demande au conducteur de garder les deux mains sur le volant.

Entretien

Message	Mesure à prendre
Pression d'huile moteur basse	Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il continue de s'afficher lorsque le moteur est en marche, contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
Changement huile moteur bientôt	Le pourcentage de vie utile de l'huile moteur est de 10 % ou moins. Voir **Entretien usuel — Généralités** (page 622).
Changement d'huile nécessaire	La durée de vie restante de l'huile atteint 0 %. Voir **Entretien usuel — Généralités** (page 622).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Message	Mesure à prendre
Niveau de liquide de frein bas	Le niveau de liquide de frein est bas et le circuit de freinage doit être vérifié immédiatement. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 418).
Vérifier le système de freins	Le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Surchauffe refroidiss. moteur	La température du liquide de refroidissement est trop élevée.
Niveau bas du liquide lave-glace	Le niveau de liquide lave-glace est bas et le réservoir doit être rempli.
Mode transport Contacter le concessionnaire	Indique que votre véhicule est encore en Mode transport. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Mode d'usine Contacter le concessionnaire	Indique que votre véhicule est encore en Mode usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Voir le manuel	Ce message avise le conducteur que le groupe motopropulseur requiert une intervention car il présente une anomalie.
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	La puissance du moteur est réduite pour diminuer la température élevée du moteur.
Frein serré puissance réduite	La puissance de freinage du circuit de freinage est réduite.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey non créée	Programmation d'une clé MyKey impossible pendant la programmation de la clé.
Vitesse limitée à XX km/h / mi/h	Lorsque vous démarrez le véhicule, une clé MyKey est utilisée et la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse max presque atteinte	Lorsqu'une clé MyKey est utilisée, la limite de vitesse MyKey est activée et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mph).
MyKey actif Conduire prudemment	Ce message s'affiche lorsque MyKey est actif.
Vérifier vitesse Conduire prudemment	Ce message s'affiche lorsque MyKey est actif.
MyKey Véhicule à la vitesse maximale	Ce message s'affiche lorsque qu'une clé MyKey est utilisée et que la limite de vitesse MyKey est atteinte.
Boucler ceinture pour activer audio	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que le système Belt-Minder est activé.
MyKey AdvanceTrac activé	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que le dispositif AdvanceTrac est activé.
MyKey Désactivation de l'aide stationnement imposs.	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que l'aide au stationnement est activée.
Alarme maintien voie activée régl. MyKey	Ce message s'affiche lorsque le système de maintien de voie est en fonction conformément aux paramètres MyKey.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Hors route

Message	Mesure à prendre
Contrôle descente actif	Le mode contrôle de descente est actif.
Contrôle descente désactivé	Le mode contrôle de descente est inactif.
Pour ctrl descente réduire à moins de XX km/h/mi/h	La vitesse exigée du véhicule pour passer en mode hors route n'a pas été respectée.
Pour Ctrl descente engager rapport	En mode contrôle de descente, vous devez sélectionner une vitesse.
Ctrl descente conduct.reprend le contrôle	Le mode de contrôle de descente est désactivé et le conducteur doit reprendre le contrôle.
Ctrl descente défectueux	Anomalie dans le système de contrôle de descente.
Ctrl descente désactivé Refroidissement	Le système de contrôle de descente refroidit suite à une utilisation excessive.
Contrôle descente prêt	Le système de contrôle de descente est prêt.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement avant	Le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Contactez votre concessionnaire autorisé. Voir **Sonar latéral** (page 268).
Vérifier aide au stationnement arrière	Le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Contactez votre concessionnaire autorisé. Voir **Aide au stationnement arrière** (page 266).

Frein de stationnement

Message	Mesure à prendre
Frein de stationnement verrouillé	Le frein de stationnement est serré, le moteur est en marche et vous conduisez votre véhicule à plus de 5 km/h (3 mph). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, contactez dès que possible un concessionnaire autorisé.
Frein stationnement Appuyer sur le frein et l'interrupteur	Le frein de stationnement électronique est actionné et un desserrage manuel est tenté sans appui sur la pédale de frein.
Utiliser interr. pour desserrer frein stationn.	Le frein de stationnement électronique est actionné et un desserrage automatique est tenté mais ne peut pas être réalisé. Effectuez un desserrage manuel.
Desserrer frein de stationnement	Le frein de stationnement électronique est actionné et la vitesse de votre véhicule dépasse 5 km/h (3 mph). Desserrez le frein de stationnement avant de continuer à conduire.
Frein stationn. non utilisé	Le frein de stationnement électronique n'est pas complètement serré.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Message	Mesure à prendre
Frein stat tjrs en fonction	Le frein de stationnement électronique n'est pas complètement relâché.
Mode entretien frein stationn.	Le frein de stationnement électronique a été placé dans un mode spécial utilisé pour permettre l'entretien des freins arrière. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Fonct. limitée frein stationn. Service requis	Le frein de stationnement électronique a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Certaines fonctionnalités peuvent tout de même être disponibles. Contactez votre concessionnaire autorisé.
Frein stationn. défectuosité Serv. immédiat	Le frein de stationnement électronique a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Contactez votre concessionnaire autorisé.
Surchauffe du système de frein stationn.	De nombreux serrages du frein de stationnement ont fait surchauffer le système. Attendez 2 minutes avant d'essayer de serrer de nouveau les freins.

Direction assistée

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Ce message s'affiche lorsque le système de direction assistée a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Consultez un concessionnaire autorisé.
Anomalie direction assis. Service requis	La direction assistée a détecté une anomalie interne ou liée au système d'entrée sans clé ou de démarrage passif qui nécessite une intervention. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Perte de direct. Arrêter prudemment	Le système de direction assistée n'est pas fonctionnel. Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr. Contactez votre concessionnaire autorisé.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Assistance pré-collision

Message	Mesure à prendre
Ass. pré-collis. Non disponible Capteur bloqué	Un capteur est bloqué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.
Ass. pré-collis. Non disponible	Une anomalie du système est survenue. Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.

Pro Trailer Backup Assist™

Message	Mesure à prendre
Pro Trailer Backup Assist™ désactivé arrêter véhicule pour activer	Pro Trailer Backup Assist™ peut uniquement être activé lorsque le véhicule est arrêté.
Pro Trailer Backup Assist™ Localisation autocollant Patientez... Appuyer bouton pr quitter	Le système de caméra localise l'autocollant. Attendez que l'autocollant soit localisé avant de tenter d'utiliser le Pro Trailer Backup Assist.
Pro Trailer Backup Assist™ Arrêter maintenant Angle remorque max Appuy. bouton pr quitter	Arrêt immédiat. Pro Trailer Backup Assist™ a atteint l'angle de remorque maximal.
Pro Trailer Backup Assist™ Arrêter maintenant Prendre contrôle du volant	Arrêt immédiat. Pro Trailer Backup Assist™ ne commande plus la direction.
Pro Trailer Backup Assist™ Ralentir Tourn. bouton pr conduire Appuyer bouton pr quitter	Réduire la vitesse du véhicule. Le véhicule s'approche de la vitesse de sortie de la fonction Pro Trailer Backup Assist™.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Message	Mesure à prendre
Pro Trailer Backup Assist™ Système non disponible	Les conditions du fonctionnement de la fonction Pro Trailer Backup Assist ne sont pas remplies. Voir **Dispositif d'assistances de remorque en marche arrière** (page 335).
Pro Trailer Backup Assist™ Lâcher le volant pour activer Appuyer bouton pr quitter	Pro Trailer Backup Assist™ ne peut pas fonctionner avec les mains sur le volant. Retirez les mains pour activer la fonction.
Pro Trailer Backup Assist™ Annulé par conducteur Prendre contrôle du volant	Le bouton Pro Trailer Backup Assist™ a été enfoncé pour désactiver le système.
Pro Trailer Backup Assist™ Faire marche arrière pour activer Appuyer bouton pr quitter	Le fonctionnement de la fonction Pro Trailer Backup Assist™ est uniquement disponible en marche arrière. Placez le levier sélecteur en position de marche arrière (R) pour activer la fonction.
Pro Trailer Backup Assist™ Autocollant introuvable Embrayer sur Park Appuyer bouton pr quitter	Le système de caméra ne parvient pas à localiser l'autocollant. Passez à la position de stationnement.
Pro Trailer Backup Assist™ Autocollant introuvable Consult. Manuel utilisation Appuyer bouton pr quitter	Le système de caméra ne parvient pas à localiser l'autocollant. Voir **Dispositif d'assistances de remorque en marche arrière** (page 335).
Pro Trailer Backup Assist™ Avancer pour calibrer Appuyer bouton pr quitter	Conduisez entre 6–39 km/h (4–24 mph) en ligne droite pour étalonner la fonction Pro Trailer Backup Assist™.
Pro Trailer Backup Assist™ Étalonnage terminée Arrêter véhicule	Le système a terminé l'étalonnage. Arrêtez le véhicule pour utiliser la fonction Pro Trailer Backup Assist™.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Démarrage à distance

Message	Mesure à prendre
Pour conduire : Appuyer frein et bouton ch. vit.	S'affiche pour vous rappeler de serrer le frein et d'enfoncer le bouton du levier sélecteur pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.

Sièges

Message	Mesure à prendre
Rappel mémoire non autorisé en conduite	Ce message s'affiche pour vous rappeler que les sièges à mémoire ne sont pas disponibles durant la conduite.
Mémoire {0} enregistrée	Ce message s'affiche pour vous indiquer l'endroit où votre réglage mémorisé a été sauvegardé.

Contrôle de stabilité

Message	Mesure à prendre
Service requis AdvanceTrac	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
AdvanceTrac arrêt marche	L'antipatinage a été désactivé ou activé par le conducteur.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Circuit de démarrage

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Ce message s'affiche pour vous rappeler d'enfoncer la pédale de frein au démarrage du moteur.
Temps démarr. excédé	Ce message s'affiche lorsque le démarreur a dépassé le temps de démarrage en tentant de démarrer le véhicule.
Démarr. moteur imminent Patientez	Ce message s'affiche lorsque le démarreur tente de démarrer le véhicule.
Démarr. moteur annulé	Ce message s'affiche lorsque le démarrage imminent a été annulé.

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Mesure à prendre
Pression des pneus basse	La pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 463).
Anomalie surveillance pression pneus	Le système de surveillance de la pression des pneus est défectueux. Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire agréé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 463).
Anomalie capt. pression pneus	Un capteur de pression de pneus ne fonctionne pas correctement ou un pneu de secours est monté. Pour plus de renseignements sur le mode de fonctionnement du système dans ces conditions, Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 463). Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Remorque

Message	Mesure à prendre
Frein remorque Gain: {trailer gain value:#0.0}	Le réglage de gain actuel du frein de remorque.
Frein remorque Gain: {trailer gain value:#0.0} Pas de remorque	Le réglage du gain actuel des freins de remorque lorsque la remorque n'est pas branchée.
Erreur module frein remorque	Défauts détectés dans le module de commande de freins de remorque intégrée suivi d'un seul carillon. Voir **Traction d'une remorque** (page 334).
Remorque connectée	Le branchement correct de la remorque est détecté au cours d'un cycle d'allumage donné.
Remorque déconnectée	La remorque est déconnectée soit accidentellement, soit intentionnellement et cette condition a été détectée au cours d'un cycle d'allumage défini.
Oscillation remorque Réduire vitesse	La fonction de stabilisation de la remorque a détecté une oscillation de celle-ci.
Erreur câblage de remorque	Ce message s'affiche lorsque le câblage du véhicule et le câblage ou le circuit de freinage de la remorque présentent certaines anomalies. Voir **Traction d'une remorque** (page 334).
Anomalie clignotant gauche de remorque Vérifier ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez le clignotant.
Anomalie clignotant droit de remorque Vérifier ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez le clignotant.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Message	Mesure à prendre
Batt remorque ne charge pas Voir le manuel	Une anomalie est présente dans la batterie de votre remorque. Voir **Traction d'une remorque** (page 334).
Anomalie du module de feux remorque Voir le manuel	Une anomalie est présente dans le module d'éclairage de la remorque du véhicule. Voir **Traction d'une remorque** (page 334).
Press. pneu remorq. bas Spécifiée :	La pression d'un ou de plusieurs pneus de votre remorque est inférieure à la spécification.
Anomalie capteur pression des pneus remorque	Un capteur de pression de pneu de remorque est défectueux. Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
Anomalie surveillance pression des pneus remorque	Le système de surveillance de la pression des pneus de remorque est défectueux. Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire agréé.
Press pneus remorque Capacité surveillance non détectée	Le système ne parvient pas à détecter le système de surveillance de la pression des pneus de remorque.
Indication pression pneus remorque non configurée Voir manuel	Le système de surveillance de la pression des pneus de remorque n'est pas paramétré. Voir **Généralités** (page 132).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Boîte de vitesses

Message	Mesure à prendre
Changer au mode stationnement	Vous avez coupé le moteur et le levier sélecteur ne se trouve pas à la position de stationnement (P).
Réchauffage de boîte vitesses Veuillez attendre	La température de la boîte de vitesses est trop basse. Attendez qu'elle se réchauffe avant de rouler.
Appuyer sur pédale frein	S'affiche lorsque la pédale de frein doit être enfoncée.
Surchauffe boîte vitesses Arrêter prudemment	La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr.
Boîte vitesses Service requis	Consultez un concessionnaire autorisé.
Boîte vitesses trop chaude Appuyer sur frein	La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr.
Boîte vitesses fonction limitée Voir le manuel	Le fonctionnement de la boîte de vitesses est limité. Consultez un concessionnaire autorisé.
Boîte de vitesses pas position P	Vous rappelle de passer à la position de stationnement. Aussi, ce message apparaît en général suite au rebranchement ou à la recharge de la batterie ce, jusqu'à l'établissement du contact. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 419).
ANOMALIE PASS. VIT. Conf. frein stationn. Serrer frein stationn. avant sortie véhicule	Ce message s'affiche lorsque le système présente un défaut et que le frein de stationnement doit être relâché avant de sortir du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé.
Déf passage vit Service requis	Consultez un concessionnaire autorisé.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Message	Mesure à prendre
ANOMALIE PASS. VIT. Embrayage véhicule sur P	Ce message s'affiche lorsque le système présente une anomalie et que le véhicule passe en position de stationnement. Consultez un concessionnaire autorisé.
ANOMALIE VITESS R non disponible Service requis	Ce message s'affiche lorsque le système présente une anomalie pendant que le véhicule essaie de passer en marche arrière (R). Consultez un concessionnaire autorisé.
ANOMALIE VITESS D non disponible Sélect. S pour cond Service requis	Consultez un concessionnaire autorisé.
ANOMALIE VITESS N non disponible Service requis	Consultez un concessionnaire autorisé.
Sélection de vitesse invalide	Ce message s'affiche lorsqu'une vitesse invalide a été sélectionnée.
Appuyer sur frein pour sortir de P	Ce message s'affiche lorsque la pédale de frein doit être relâchée pour permettre à la boîte de vitesses d'engager un rapport depuis la position de stationnement (P).
Maintien sur mode Neutre engagé	Ce message s'affiche lorsque le mode de maintien du point mort est actif. Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 233).
Sélectionner N encore pour rester au neutre à la sortie du véhicule	Ce message s'affiche lorsque le bouton N du point mort doit encore être enfoncé pour rester en mode point mort (N). Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 233).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AFFICHAGE TÊTE HAUTE (Selon l'équipement)

Affichage tête haute (HUD)

Il s'agit d'un système visuel qui affiche de l'information dans votre champ de vision pendant la conduite. Issue de divers systèmes du véhicule, l'information inclut la vitesse du véhicule, la limite de vitesse, la navigation et les systèmes avancés d'assistance au conducteur, tels que le régulateur de vitesse adaptatif et le système de suivi de voie. Ce système projette l'information sur le pare-brise et concentre l'image près de l'extrémité du capot à environ 2 m (7 ft) à l'avant du conducteur. Vous pouvez ainsi accéder rapidement et facilement à cette information et la visualiser sans avoir à tourner la tête et surtout sans quitter la route des yeux.

Information de l'affichage tête haute

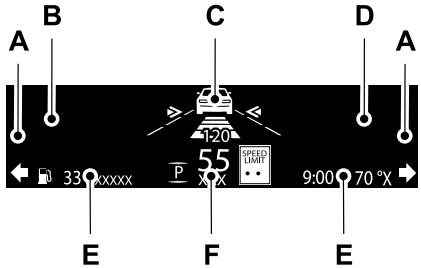

E228521

A	Indication de signalisation et de circulation.
B	Groupe d'information de gauche.
C	Zone d'affichage d'assistance au conducteur.
D	Zone d'affichage de navigation.
E	Barre d'état.
F	Zone d'affichage d'indicateur de vitesse.

Indication de signalisation et de circulation

Affiche les clignotants, l'information sur les angles morts (si les clignotants sont actifs) et l'alerte de trafic transversal.

Groupe d'information de gauche.

Affiche l'information sur les appels entrants.

Zone d'affichage d'assistance au conducteur

Affiche l'état et les avertissements du régulateur de vitesse adaptatif et du système de suivi de voie.

Zone d'affichage de navigation

Affiche les instructions de navigation sur le prochain virage.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Barre d'état

Affiche l'autonomie restante, l'heure et la température de l'air extérieur. Près de l'autonomie restante, la couleur de la jauge de carburant passe au jaune en cas de bas niveau. Vous pouvez désactiver la barre d'état dans le menu des paramètres du système d'affichage tête haute.

Zone d'affichage d'indicateur de vitesse

Affiche la vitesse courante du véhicule, la limite de vitesse (si disponible dans la base de données cartographique) et les positions de gamme PRNDS.

Configuration de l'affichage tête haute

Vous pouvez commander les options du véhicule à l'écran d'information à l'aide des touches ***HUD***, ***OK*** et fléchées de droite du volant de direction. Voir **Généralités** (page 132). Pour mieux voir le contenu, l'affichage est réglable en hauteur selon la taille du conducteur. Il est également possible de régler le contenu et la luminosité de l'affichage. Les options du système s'affichent au tableau de bord tandis que les mises à jour ont lieu dans le système d'affichage tête haute.

Nota : *Si **HUD activé** n'est pas coché, d'autres options du système sont cachées.*

Nota : *Le menu de l'affichage tête haute se ferme automatiquement après une certaine période d'inactivité.*

Nota : *La luminosité de l'affichage tête haute se règle automatiquement en fonction de la luminosité ambiante. Il est aussi possible de régler la luminosité selon vos préférences.*

Nota : *Dans certaines conditions, le soleil peut causer des réflexions sur et autour de l'image de l'affichage tête haute.*

Affichage tête haute (HUD)		
HUD activé	Permet d'activer ou de désactiver le système d'affichage tête haute.	
Luminosité	Suivez les instructions à l'écran pour confirmer ou modifier vos paramètres.	
Ajustements HUD	Position verticale	Suivez les instructions à l'écran pour confirmer ou modifier vos paramètres.
	Position horizontale	
	Rotation image	

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Affichage tête haute (HUD)		
Contenu aff. tête haute	Inf. carb./Temps/Temp.	
	Régulat. vitesse et voie	Sélectionnez vos paramètres

Nota : *Lorsque vous enregistrez une position mémorisée prédéfinie, vos paramètres courants du système d'affichage tête haute sont aussi enregistrés dans cette position mémorisée.* *Voir **Fonction de mémorisation** (page 184).*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Entretien du système d'affichage tête haute

- Ne placez pas d'objets sur le cache transparent, car ils pourraient masquer des parties de l'image. Ces objets peuvent aussi détériorer le cache et affecter la qualité de l'image projetée.
- Le système utilise un pare-brise spécial conçu pour une qualité d'image optimale. Sur un véhicule disposant de ce système, vous devez remplacer le pare-brise par un pare-brise d'affichage tête haute fabriqué par un équipementier certifié. Si vous ne remplacez pas le pare-brise de ce système par un tel pare-brise, l'image sera double ou déformée. Faites remplacer le pare-brise par un concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé.
- Les conditions de lumière peuvent rendre l'image du système d'affichage tête haute plus difficile à voir, p. ex., les phares des véhicules circulant en sens inverse, le soleil trop bas à l'horizon ou les réflexions sur une chaussée mouillée.
- Pour des performances optimales du système d'affichage tête haute, nettoyez fréquemment le pare-brise. Voir **Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord** (page 436).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE

Nota : *Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Reportez-vous à l'information MyLincoln Touch.*

Nota : *Le système à écran tactile commande certaines des fonctions de chauffage et de climatisation. Reportez-vous à l'information MyLincoln Touch.*

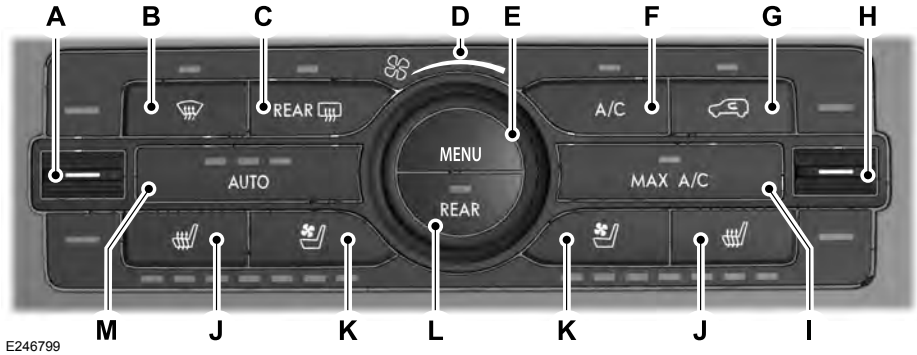

A **Commande de température côté conducteur :** Permet de régler la température du côté conducteur. Cette commande permet également de régler la température de l'air du côté passager lorsque vous désactivez le mode de régulation à deux zones.

B **Dégivrage :** Appuyez pour distribuer l'air par les bouches d'air et de désembuage du pare-brise. La diffusion de l'air par les bouches d'air de la planche de bord et du plancher avant se désactive. Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

C **Lunette arrière chauffante :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 172).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

D **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule à l'avant de l'habitacle.

E **MENU :** Appuyez pour accéder aux commandes supplémentaires du système de climatisation avant. Reportez-vous à l'information MyLincoln Touch.

F **A/C :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Remarque : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.

G **Air recirculé :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre l'air extérieur et l'air recirculé. L'air dans l'habitacle est recirculé. Cela peut ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (de concert avec le climatiseur) et minimiser l'infiltration des odeurs indésirables.

Remarque : L'air recirculé peut se désactiver (ou ne pas s'activer) dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée. La recirculation de l'air peut aussi être automatiquement activée ou désactivée en mode de débit d'air pour améliorer l'efficacité de refroidissement.

H **Commande de température côté passager :** Permet de régler la température du côté passager.

I **MAX A/C :** Appuyez sur cette touche pour un refroidissement maximal. La température des côtés du conducteur et du passager est réglée au niveau le plus bas (LO), l'air recirculé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met en fonction et le ventilateur se règle à la vitesse maximale.

J **Sièges chauffants :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges à régulation de température** (page 196).

K **Sièges ventilés :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges ventilés. Voir **Sièges à régulation de température** (page 196).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

L **REAR :** Appuyez pour accéder aux commandes supplémentaires du système de climatisation arrière.

M **AUTO :** Appuyez sur cette touche pour activer le fonctionnement automatique. Sélectionnez la température voulue. Le système règle la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur cette touche pendant plus de deux secondes.

La vitesse du ventilateur peut diminuer quand les commandes vocales du système SYNC sont utilisées. Appuyez de manière prolongée et en même temps sur les touches de climatisation et d'air recirculé, puis augmentez la vitesse du ventilateur pour activer ou désactiver cette fonction.

Réglages automatiques du ventilateur

Les témoins du bouton AUTO s'allument pour les réglages de ventilateur suivants :

- Lorsque trois témoins sont allumés, le ventilateur est réglé à la vitesse maximale pour atteindre la température sélectionnée le plus rapidement possible.
- Lorsque deux témoins sont allumés, le ventilateur est réglé à la vitesse intermédiaire pour atteindre la température sélectionnée tout en réduisant le bruit dans l'habitacle.
- Lorsqu'un témoin est allumé, le ventilateur est réglé à la vitesse la plus basse pour atteindre la température sélectionnée en minimisant au maximum le bruit dans l'habitacle.

Nota : *Lorsque le mode **AUTO** est sélectionné, le système reprend le dernier réglage du ventilateur.*

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Nota : *L'utilisation prolongée de l'air recirculé peut embuer les glaces.*

Nota : *Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches de plancher avant, quel que soit le réglage de répartition d'air.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne désactivez pas le système et ne laissez pas l'air recirculé continuellement en fonction durant la conduite.*

Nota : *Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient faire obstacle à la circulation de l'air vers les sièges arrière.*

Nota : *Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.*

Nota : *Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.*

Commande automatique de la température

Nota : *Il n'est pas nécessaire de régler la température de l'habitacle lorsque celle-ci est extrêmement chaude ou extrêmement froide.*

Nota : *Le système apporte les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible.*

Nota : *Les bouches d'air de la planche de bord et les bouches d'air latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.*

Nota : *Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches du pare-brise et des glaces latérales. De plus, le ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur réchauffe.*

Nota : *Si vous sélectionnez **AUTO** alors qu'il fait chaud à l'extérieur et dans l'habitacle, le système sélectionne l'air recirculé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Le ventilateur peut également tourner plus lentement jusqu'à ce que l'air refroidisse.*

Chauffage rapide de l'habitable

1. Appuyez sur le bouton ***AUTO***.
2. Réglez la température au réglage voulu.

Réglages de chauffage recommandés

1. Appuyez sur le bouton ***AUTO***.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

Refroidissement rapide de l'habitacle

1. Appuyez sur le bouton ***MAX A/C***.

Réglages de refroidissement recommandés

1. Appuyez sur le bouton ***AUTO***.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Appuyez sur le bouton de dégivrage.
2. Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

COMMANDES DE TEMPÉRATURE DES PASSAGERS ARRIÈRE

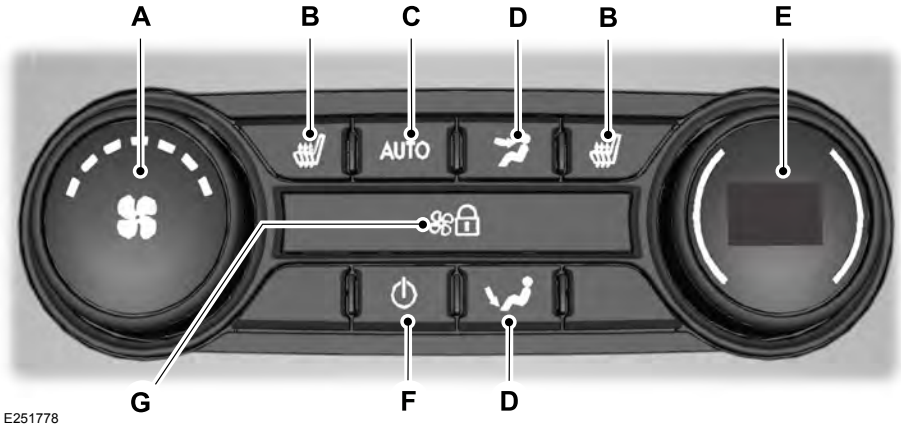

A **Commande de vitesse du ventilateur arrière :** Règle le volume d'air circulant à l'arrière de l'habitacle.

B **Sièges arrière chauffants :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges arrière chauffants.

C **AUTO arrière :** Appuyez sur ce bouton pour activer le fonctionnement automatique. Sélectionnez la température voulue. La vitesse du ventilateur et la répartition de l'air sont automatiquement réglées pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température désirée.

D **Commande de répartition de l'air arrière :** Appuyez pour sélectionner la direction du débit d'air.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E **Commande de température arrière :** Règle la température à l'arrière de l'habitacle.

F **Marche/arrêt de la climatisation arrière :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le système de climatisation arrière.

Remarque : Le système de climatisation arrière se désactive lorsque le dégivrage maximal est activé, et se réactive lorsque le dégivrage maximal est désactivé. Vous pouvez toutefois activer manuellement le système de climatisation arrière avec le dégivrage maximal activé.

G **Verrouillage des commandes arrière :** Lorsque ce témoin est allumé, vous ne pouvez changer les réglages de climatisation arrière qu'à l'aide des commandes avant.

Remarque : Le témoin s'allume brièvement si vous essayez d'utiliser le système de climatisation arrière lorsque les commandes sont verrouillées.

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Nota : *Assurez-vous que le véhicule est en marche avant d'activer les glaces chauffantes.*

Lunette arrière chauffante

Appuyez sur ce bouton pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière chauffante. La lunette arrière chauffante se désactive après un certain temps. Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver cette fonction.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dommages causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

Rétroviseurs extérieurs chauffants (Selon l'équipement)

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Ne vous servez pas d'un grattoir pour dégivrer les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par le gel.*

Nota : *Ne nettoyez pas le miroir ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.*

Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise

(Selon l'équipement)

Le dégivreur d'essuie-glace de pare-brise s'active quand les températures sont basses.

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre à air d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration des particules et des odeurs dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de climatisation contre les dépôts de particules.

Le filtre d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

Nota : *Veillez à ce qu'un filtre d'habitacle soit toujours présent dans le véhicule. Cela permet d'éviter que des corps étrangers ne pénètrent dans le circuit. Le système pourrait être endommagé ou perdre son efficacité s'il est utilisé sans un filtre.*

Remplacez le filtre à intervalles réguliers.

Consultez un technicien qualifié pour plus de renseignements sur le filtre à air d'habitacle ou pour le faire remplacer.

DÉMARRAGE À DISTANCE

Le système règle la température de l'habitacle en fonction des réglages effectués lors du démarrage à distance.

Vous ne pouvez pas régler le système de climatisation pendant le démarrage à distance. Lorsque vous établissez le contact, le système de chauffage et de climatisation retourne aux réglages précédents. Vous pouvez alors effectuer les réglages du système.

Certaines fonctions peuvent rester allumées si elles s'allument lors du démarrage à distance :

- Siège chauffant conducteur.
- Siège ventilé du conducteur.
- Volant de direction chauffant.
- Rétroviseurs chauffants.
- Lunette arrière chauffante.
- Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Si les sièges passagers chauffants et ventilés sont activés lorsque vous coupez le contact, ils reprendront par défaut le réglage du conducteur au prochain démarrage.*

Vous pouvez ajuster les réglages de démarrage à distance par défaut au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Réglages automatiques

Par temps chaud, le système se règle à 22°C (72°F). Les sièges ventilés sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode ***AUTO*** est sélectionné à l'écran d'information).

En temps modéré, le système se chauffe ou se refroidit (selon des réglages préréglés). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ou ventilés ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, le système se règle à 22°C (72°F). Les sièges chauffants et le volant de direction chauffant sont réglés à la température maximale (si cette fonction est disponible et si le mode ***AUTO*** est sélectionné à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants sont activés.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS

Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.

N'inclinez pas le dossier car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.

Ne placez aucun objet au-dessus de la hauteur du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.

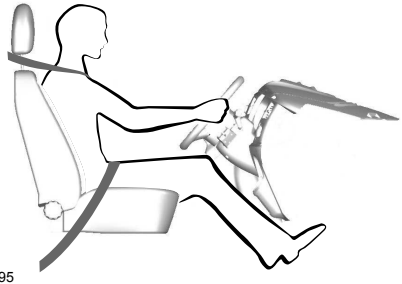

E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.
- Réglez l’appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS

Réglez complètement l'appuie-tête avant de vous asseoir dans le véhicule ou de le conduire. Vous minimiserez ainsi le risque de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut affecter son efficacité lors de certains impacts.

Nota : *Avant de régler l'appuie-tête, placez le dossier de siège dans une position de conduite verticale. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.*

Appuie-têtes manuels de siège avant

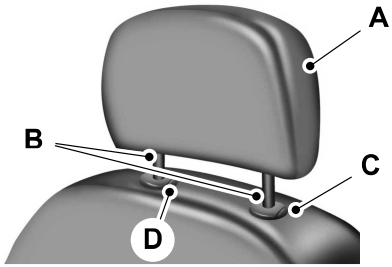

E138642

Les appuie-têtes sont constitués des éléments suivants :

A	Structure et mousse à absorption d'énergie.
B	Deux tiges en acier.
C	Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
D	Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.

Réglage de l'appuie-tête

Soulèvement de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Maintenez le bouton C enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Maintenez les boutons C et D enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Nota : *Vous ne pouvez pas retirer l'appuie-tête du siège avant sur lequel se trouve un écran vidéo du système de divertissement.*

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Inclinaison des appuie-têtes manuels

Vous pouvez incliner les appuie-têtes de siège avant pour un meilleur confort. Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :

E144727

1. Réglez le dossier à une position de conduite ou d'assise verticale.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites-le pivoter de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

Appuie-têtes avant à commande électrique (selon l'équipement)

E222280

Pour soulever l'appuie-tête, tirez sur la commande jusqu'à ce que la hauteur de l'appuie-tête soit confortable.

Pour abaisser l'appuie-tête, appuyez sur la commande.

Pour déplacer l'appuie-tête vers l'avant, poussez la commande vers l'avant jusqu'à la position souhaitée.

Pour déplacer l'appuie-tête vers l'arrière, poussez la commande vers l'arrière.

Appuie-tête le plus éloigné de deuxième rangée

Les appuie-têtes les plus éloignés ne sont pas réglables, mais vous pouvez les replier.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

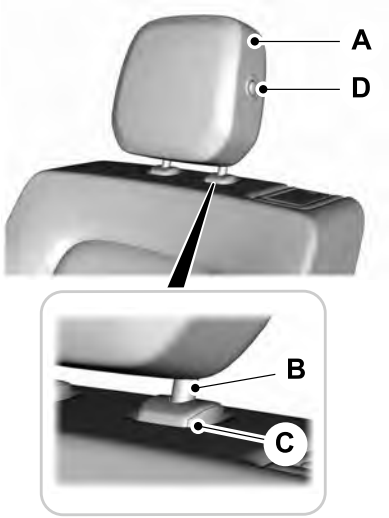

E257663

Les appuie-têtes sont constitués des éléments suivants :

A Structure et mousse à absorption d'énergie.

B Deux tiges en acier.

C Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.

D Un bouton de repliage.

Retrait de l'appuie-tête

1. Maintenez les deux boutons C enfoncés.
2. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Nota : *Assurez-vous que le bouton de repliage de l'appuie-tête est face au côté extérieur du siège.*

Rabattez l'appuie-tête.

1. Appuyez sur le bouton D pour replier l'appuie-tête.
2. Replacez l'appuie-tête à sa position verticale.

Appuie-tête de siège central de deuxième rangée

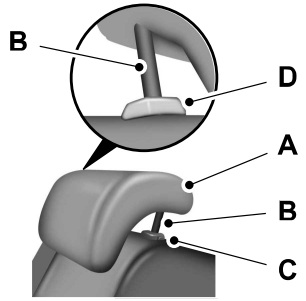

E138645

Les appuie-têtes sont constitués des éléments suivants :

A Structure et mousse à absorption d'énergie.

B Deux tiges en acier.

C Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.

D Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Soulèvement de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Maintenez le bouton C enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Maintenez les boutons C et D enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête de troisième rangée

Les appuie-têtes de troisième rangée ne sont pas réglables, mais vous pouvez les replier.

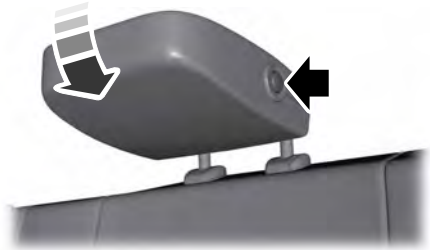

E193964

Les appuie-têtes sont constitués des éléments suivants :

- Structure et mousse à absorption d'énergie.
- Un bouton de repliage.

1. Appuyez sur le bouton pour replier l'appuie-tête.
2. Replacez l'appuie-tête à sa position verticale.

Appuie-tête arrière à commande électrique

Les appuie-têtes les plus éloignés de troisième rangée sont fixes et ne peuvent être retirés.

E255798

Appuyez sur le bouton sur la console au pavillon pour rabattre les appuie-têtes les plus éloignés de troisième rangée.

Replacez l'appuie-tête à sa position verticale.

Nota : *Ces appuie-tête se replient en appuyant sur le bouton plat.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

Ne réglez ni le siège ni le dossier de siège conducteur lorsque le véhicule roule. Ceci peut entraîner un déplacement intempestif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

Ne placez aucune charge ni aucun objet derrière le dossier avant de le ramener à sa position d'origine.

Les commandes de réglage électrique des sièges se trouvent sur la porte.

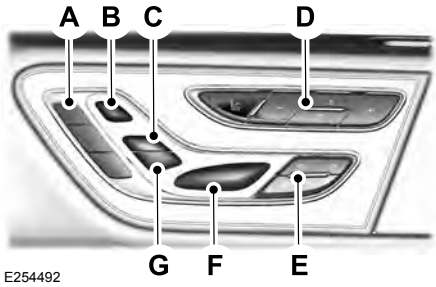

A Fonction de mémorisation.

B Appuie-têtes.

C Partie supérieure du dossier de siège.

D Multicontours.

E Réglage de l'assise de siège.

F Sièges à réglage électrique.

G Inclinaison.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

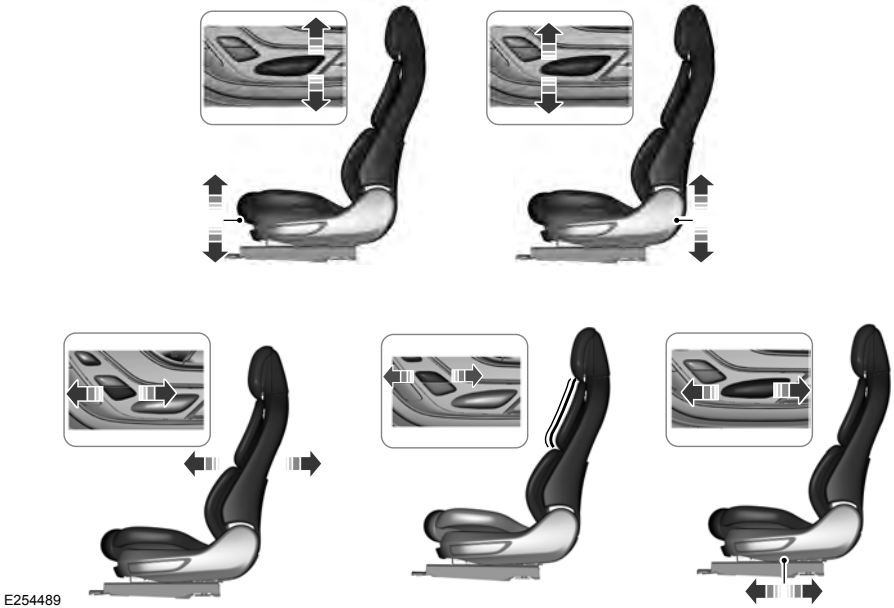
E254489

Support lombaire à réglage électrique

E222308

Réglage de la longueur de l'assise de siège

E221053

Appuyez sur la partie supérieure de la commande pour régler le côté gauche de l'assise.

Appuyez sur la partie inférieure de la commande pour régler le côté droit de l'assise.

Sièges avant multicontours avec Active Motion (Selon l'équipement)

Nota : *Le système de massage s'arrête au bout de 20 minutes.*

Nota : *Le moteur doit tourner ou le véhicule doit être en mode accessoires pour activer les sièges.*

Nota : *Il faut quelques secondes pour que la sélection soit activée. Le massage ne peut être effectué simultanément sur le dossier de siège et l'assise.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

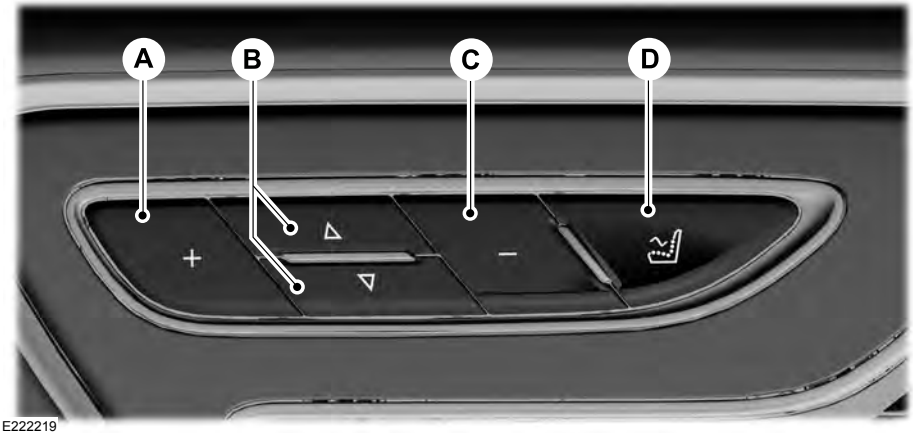

E222219

	Mode de massage
A	Augmentation d'intensité du massage
B	Sélection de la fonction de massage
C	Diminution d'intensité du massage
D	Marche et arrêt

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Vous pouvez aussi régler cette fonction à l'écran tactile.

Appuyez sur l'icône Réglages menu, puis sur Véhicule. Sélectionnez Sièges multicontours.

Lorsqu'il est activé, le système affiche les sens de réglage du support lombaire ou de la fonction de massage.

Pour accéder aux réglages du support lombaire et les modifier :

1. Choisissez le siège que vous voulez régler.
2. Appuyez sur la touche + ou - pour régler le support lombaire.

Pour accéder aux réglages du massage et les modifier :

1. Appuyez sur l'icône Réglages menu, puis sur Véhicule. Sélectionnez Sièges multicontours.
2. Choisissez le siège que vous voulez régler.
3. Appuyez sur Arrêt, Faible ou Élevée.

FONCTION DE MÉMORISATION

AVERTISSEMENTS

Avant d'actionner le siège à mémoire, assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve à proximité du siège et que les occupants sont à l'écart des pièces mobiles.

Ne rappelez pas les réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Mémoire du siège conducteur

Cette fonction rappelle automatiquement la position des éléments suivants :

- Siège conducteur.
- Rétroviseurs à commande électrique.
- Pédales à réglage électrique.
- Colonne de direction à réglage électrique.

La commande à réglage mémorisé est située sur la porte du conducteur.

E222235

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Enregistrement d'une position préréglée

1. Établissez le contact.
2. Ajustez les réglages mémorisés à la position souhaitée.
3. Appuyez sur la touche de préréglage de votre choix et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce qu'une tonalité unique retentisse.

Vous pouvez mémoriser jusqu'à trois positions préréglées. Vous pouvez enregistrer un préréglage à tout moment.

Rappel d'une position préréglée

Appuyez brièvement sur la touche de préréglage associée à la position de conduite voulue. Les préréglages mémorisés pour cette position sont alors rappelés.

Nota : *Vous pouvez uniquement rappeler une position préréglée du siège conducteur lorsque le contact est coupé, ou lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou au point mort (N) (véhicule à l'arrêt) avec le contact établi.*

Vous pouvez aussi rappeler une position de mémoire préréglée en :

- Appuyant sur le bouton de déverrouillage de la télécommande d'accès intelligent si elle est associée à une position préréglée.
- Déverrouillant la poignée de porte intelligente du conducteur, si une télécommande synchronisée est présente.
- Rappel d'un profil personnalisé dans votre menu SYNC 3.

Nota : *L'utilisation d'une clé à télécommande synchronisée pour rappeler votre position mémorisée alors que le contact est coupé aura pour effet de placer le siège en position d'entrée facile.*

Nota : *L'appui sur n'importe quelle commande de réglage de fonction de mémorisation active (ou tout bouton de mémorisation) pendant un rappel de position annule l'opération.*

Fonction d'entrée et de sortie faciles

Si vous activez la fonction d'entrée et de sortie faciles, elle déplace automatiquement le siège conducteur vers l'arrière de 5 cm (2 po) au maximum lorsque vous coupez le contact.

Le siège conducteur revient à sa position initiale lorsque vous établissez le contact.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Mémoire de siège passager

Cette fonction rappelle automatiquement la position du siège passager. La commande à réglage mémorisé est située sur la porte passager.

Enregistrement d'une position préréglée

1. Ajustez le siège passager à la position souhaitée.
2. Appuyez sur la touche de préréglage de votre choix et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce qu'une tonalité unique retentisse.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Vous pouvez mémoriser jusqu'à trois positions préréglées. Vous pouvez enregistrer un préréglage à tout moment.

Rappel d'une position préréglée

Appuyez brièvement sur le bouton de préréglage associée à la position voulue. Les préréglages mémorisés pour la position du siège passager sont alors rappelés. Vous pouvez rappeler un préréglage mémorisé de siège passager à tout moment.

Mémoire améliorée

Cette fonction permet de créer plusieurs profils personnalisés avec lesquels les utilisateurs personnalisent les réglages du véhicule. Vous pouvez créer un profil pour chaque bouton de siège électrique à mémoire avec un profil invité. Vous pouvez rappeler un profil en utilisant SYNC 3 ou la touche de remise à zéro sélectionnée quand vous avez créé votre profil. Vous pouvez également synchroniser une clé à télécommande à votre profil. Elle sera utilisée pour le rappel.

Création d'un profil personnalisé

Utilisez l'écran SYNC pour créer un profil personnalisé.

1. Mettez le contact et laissez le véhicule en position de stationnement (P).
2. Sélectionnez le bouton Profils personnalisés dans Réglages.
3. Suivez les instructions sur l'affichage.

Synchronisation d'un profil personnalisé avec votre télécommande ou votre clé d'accès à télécommande

Vous pouvez enregistrer les positions préréglées sur un maximum de trois télécommandes ou clés d'accès à télécommande (IA), en attribuant une clé à télécommande à un profil personnalisé dans votre SYNC 3.

Utilisez l'écran SYNC pour synchroniser une clé à télécommande à un profil personnalisé.

1. Mettez le contact et laissez le véhicule en position de stationnement (P).
2. Sélectionnez le bouton Profils personnalisés dans Réglages.
3. Sélectionnez le bouton Modifier pour le profil que vous souhaitez synchroniser à une clé à télécommande.
4. Sélectionnez le bouton Synchronisation de clé à télécommande.
5. Suivez les instructions sur l'affichage.

Nota : *Si plus d'une télécommande ou clé d'accès intelligent synchronisée se trouve à proximité, la fonction de mémoire adoptera les réglages de la première clé pour lancer un rappel de préréglage.*

Nota : *Le profil invité est un groupe de réglages de profil personnalisé qui n'ont jamais été créés. Une fois le profil conducteur créé, le profil invité est utilisé comme profil conducteur supplémentaire.*

Nota : *Vous ne pouvez pas synchroniser un nom personnalisé, un bouton de siège électrique à mémoire ou une clé à télécommande à un profil invité.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Réglages personnalisés

Les profils personnalisés vous permettent de personnaliser les réglages de position, notamment les sièges et rétroviseurs, ainsi que les réglages autres comme la position radio, navigation, assistance conducteur et système. Voir **SYNC™ 3** (page 503). Vous ne pouvez pas changer les emplacements et les réglages du menu de ces fonctions personnalisées sans les profils personnalisés.

Nota : *Les réglages hors position sont enregistrés dans le profil conducteur actif à chaque changement de réglage.*

Nota : *Vous pouvez enregistrer les réglages de position en appuyant de manière prolongée sur un bouton de siège électrique à mémoire.* *Voir **Paramètres** (page 576).*

Rappel et changement de profil

Pour rappeler un profil :

- Déverrouillez une porte avec une clé à télécommande qui a été synchronisée à un profil conducteur via la fonction de démarrage à distance, appuyez sur un bouton de déverrouillage ou ouvrez la porte avec la poignée extérieure de porte.
- Appuyez sur un bouton de siège électrique à mémoire qui est synchronisé à un profil conducteur.
- Appuyez sur le nom d'un profil conducteur sur l'écran tactile SYNC.

Nota : *Le dernier profil rappelé remplace le profil précédent. Si le profil actif ne correspond pas au profil de votre choix, vous pouvez le changer en utilisant une des trois méthodes listées.*

Quand vous activez une fonction de profil personnalisé :

- En déverrouillant une porte avec une clé à télécommande qui n'est pas synchronisée à un profil conducteur, les réglages hors position sont rappelés à partir du profil invité. Les réglages de position ne changent pas.
- En appuyant sur un bouton de siège électrique à mémoire qui n'est pas synchronisé à un profil conducteur ou n'a pas été enregistré sur un préréglage, les réglages hors position sont rappelés à partir du profil invité. Les réglages de position ne changent pas.
- En appuyant sur un bouton de siège électrique à mémoire qui n'est pas synchronisé à un profil conducteur mais a été enregistré sur un préréglage, les réglages hors position sont rappelés à partir du profil invité. Les réglages de position enregistré pour ce bouton de siège électrique à mémoire sont rappelés.

Voir **Dépannage de SYNC™ 3** (page 597).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Quand vous désactivez une fonction de profil personnalisé :

- En déverrouillant une porte avec une clé à télécommande, les réglages hors position sont rappelés à partir du profil invité. Les réglages de position sont encore rappelés à partir du profil conducteur avec la clé à télécommande qui est synchronisée.
- En appuyant sur un bouton de siège électrique à mémoire qui n'a pas été synchronisé à un profil conducteur ou n'a pas été enregistré sur un préréglage, les réglages hors position sont rappelés à partir du profil invité. Les réglages de position ne changent pas.
- En appuyant sur un bouton de siège électrique à mémoire qui n'a pas été synchronisé à un profil conducteur ou a été enregistré sur un préréglage, les réglages hors position sont rappelés à partir du profil invité. Les réglages de position enregistré pour ce bouton de siège électrique à mémoire sont rappelés.

SIÈGES ARRIÈRE

Rabat du siège 40 % de deuxième rangée

AVERTISSEMENT

Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine. Tirez sur le dossier de siège pour vous assurer qu'il est bien enclenché après avoir ramené le dossier à sa position d'origine. Un siège déverrouillé peut se révéler dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

E246710

1. Repérez la commande située sur le côté porte du coussin de siège.
2. Tirez sur la poignée pour plier le dossier du siège. Pour augmenter l'aire de chargement, le dossier de siège se déplace aussi vers l'avant et l'assise de siège vers l'avant et vers le bas.

Nota : *Prenez les précautions nécessaires en rabattant le dossier de siège à plat. Le siège se déplace vers l'avant en levant la poignée de dégagement.*

Pour remettre le siège en position verticale, procédez comme suit :

E246709

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

1. Soulevez le dossier vers l'arrière du véhicule.
2. Faites pivoter le dossier jusqu'à ce que vous entendiez un déclic pour le verrouiller en position verticale.

Réglage du siège latéral 40 % de deuxième rangée pour une entrée facile

AVERTISSEMENTS

Ne conduisez pas votre véhicule avec un siège déverrouillé ou en position rabattue. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.

AVERTISSEMENTS

Vérifiez sous l'assise de siège pour vous assurer qu'aucun chargement ou objet ne s'y trouve avant de remettre l'assise à sa position d'origine et de bien l'enclencher. Sinon, le siège pourrait ne pas fonctionner correctement en cas de collision, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves.

Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine. Tirez sur le dossier de siège pour vous assurer qu'il est bien enclenché après avoir ramené le dossier à sa position d'origine. Un siège déverrouillé peut se révéler dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Nota : *Les sièges extérieurs peuvent être déplacés vers l'avant de façon à faciliter l'accès à la troisième rangée.*

Cette fonction permet d'entrer et de sortir facilement de la troisième rangée.

1. Tirez sur le levier.
2. Inclinez le siège et glissez l'ensemble du siège complètement vers l'avant.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E246708

3. En quittant le véhicule depuis la troisième rangée, tirez le levier vers le haut sur le coin supérieur des sièges extérieurs.
4. Pour ramener le siège en position assise, glissez le siège vers l'arrière en abaissant le dossier jusqu'à ce que le loquet s'enclenche complètement.
5. Pour déplacer le siège complètement en arrière, tirez sur le levier situé sous l'avant du siège et le glisser en arrière.

Nota : *Vous devez déplacer le siège complètement vers l'avant avant de le déplacer en arrière. Sinon, le siège peut ne pas glisser correctement.*

Nota : *Vous pouvez glisser les sièges extérieurs vers l'avant en utilisant un dispositif de retenue d'enfant.*

Fonction de recul automatique du siège

AVERTISSEMENTS

Ne conduisez pas votre véhicule avec un siège déverrouillé ou en position rabattue. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENTS

Vérifiez sous l'assise de siège pour vous assurer qu'aucun chargement ou objet ne s'y trouve avant de remettre l'assise à sa position d'origine et de bien l'enclencher. Sinon, le siège pourrait ne pas fonctionner correctement en cas de collision, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves.

Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine. Tirez sur le dossier de siège pour vous assurer qu'il est bien enclenché après avoir ramené le dossier à sa position d'origine. Un siège déverrouillé peut se révéler dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

La fonction de recul automatique du siège permet d'entrer et de sortir facilement de la troisième rangée.

E247495

1. Appuyez sur le bouton du panneau de garniture de custode pour déverrouiller l'arrière du siège.
2. Poussez le siège vers l'avant de façon à faciliter l'accès à la troisième rangée.

Inclinaison du dossier de siège latéral 40 % de deuxième rangée

AVERTISSEMENT

L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire glisser l'occupant sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.

E247681

La poignée de dégagement se trouve sur le côté extérieur de l'assise de siège. Soulevez-la pour régler le dossier de siège à la position souhaitée.

Rabat du siège central 20 % de deuxième rangée (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Pour éviter d'endommager le siège ou les ceintures de sécurité, assurez-vous que les ceintures de sécurité ne sont pas bouclées avant de rabattre le dossier.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENTS

Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine. Tirez sur le dossier de siège pour vous assurer qu'il est bien enclenché après avoir ramené le dossier à sa position d'origine. Un siège déverrouillé peut se révéler dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

E247331

La poignée de dégagement se trouve sur le dossier en haut à droite. Tirez sur la poignée pour déverrouiller le loquet du siège rabattable.

Pour remettre le siège en position verticale, faites tourner le dossier jusqu'au clic. Il sera ainsi verrouillé en position verticale.

Nota : *Utilisez la même poignée de dégagement pour incliner le dossier de siège.*

Réglage du siège central 20 % de deuxième rangée (Selon l'équipement)

Nota : *Avancez ce siège pour rapprocher un enfant assis dans un siège d'enfant des occupants des sièges avant. Reculez le siège à sa position maximale lorsqu'il est occupé par des enfants plus âgés ou des adultes, y compris des enfants assis sur des rehausseurs.*

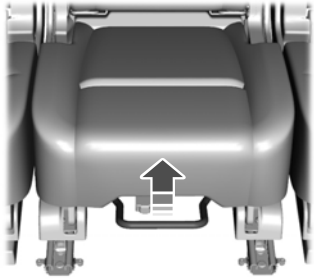

E247034

Soulevez la poignée pour déplacer le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

Sièges arrière repliables à commande électrique (Selon l'équipement)

Nota : *Les sièges repliables à commande électrique fonctionnent pendant 10 minutes après la coupure du contact. La boîte de vitesses doit être en position de stationnement (P) et le hayon ou la glace de hayon doit être ouvert(e). Identique à la protection antidécharge de batterie, le siège arrière à commande électrique fonctionne 10 minutes après avoir coupé le contact.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Assurez-vous que l'appuie-tête de la troisième rangée est abaissé avant de descendre les sièges arrière. Les appuie-tête les plus éloignés de troisième rangée se rabattent en appuyant sur le bouton de repliage.*

Les boutons de commande se trouvent sur le panneau de garniture de custode gauche (accessible à partir du hayon).

Avec banquette de deuxième rangée

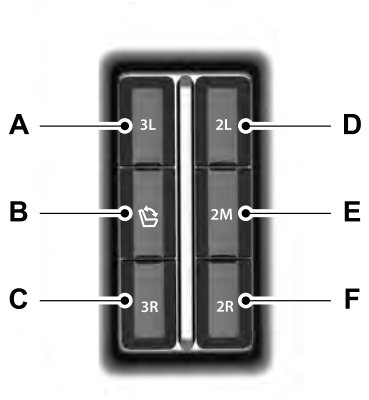

E257920

Avec sièges capitaine de deuxième rangée

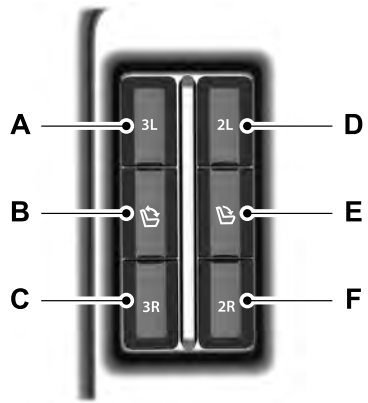

E246705

A Repli le siège de la troisième rangée gauche.

B Repli les deux sièges de troisième rangée.

C Repli le siège de la troisième rangée droit.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

D Repli le siège de la deuxième rangée gauche.

E Repli le siège central de la deuxième rangée ou les deux sièges capitaine de deuxième rangée.

F Repli le siège de la deuxième rangée droit.

Pour remettre le dossier de deuxième rangée à la position d'origine, remontez le dossier jusqu'à ce que le dossier s'enclenche en position verticale. Le dossier émet un déclic lorsqu'il se verrouille en position.

Pour ramener le dossier de troisième rangée dans leur position d'origine, appuyez à nouveau sur la commande correspondante.

Si le siège arrière à commande électrique est désactivé après 10 minutes, vous pouvez le réactiver comme suit :

- En ouvrant une porte.
- En appuyant sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- En appuyant sur un bouton du clavier d'entrée sans clé.
- Établissant le contact.

Rabattre les sièges arrière au plancher de chargement

AVERTISSEMENTS

Pour éviter d'endommager le siège ou les ceintures de sécurité, assurez-vous que les ceintures de sécurité ne sont pas bouclées avant de rabattre le dossier.

Ne placez aucune charge ni aucun objet derrière le dossier avant de le ramener à sa position d'origine.

Les sièges de troisième rangée ont un système de détection d'obstacle qui empêche les sièges de se replier ou de se retourner s'ils sont bloqués.

Dossier inclinable à commande électrique

AVERTISSEMENT

Ne rabattez pas le siège arrière sur lequel un dispositif de retenue d'enfant est installé. Le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité du dispositif de retenue pour enfant.

Les boutons d'inclinaison à réglage électrique de troisième rangée sont situés sur le panneau de garniture de custode sur chaque côté gauche du véhicule.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

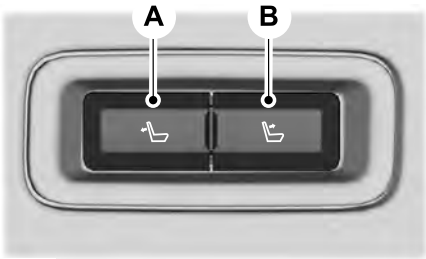

E246706

A Déplacez le dossier du siège vers l'arrière.

B Déplacez le dossier du siège vers l'avant.

SIÈGES CHAUFFANTS

Sièges avant

AVERTISSEMENT

Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Sièges arrière

AVERTISSEMENT

Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

Les commandes de chauffage des sièges arrière se trouvent à l'arrière de la console centrale.

E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Le module de siège chauffant est réinitialisé à chaque cycle d'allumage. Une fois le contact établi, appuyez sur la commande (chaleur maximale ou minimale) de siège chauffant pour activer le mode de chauffage du siège. Si les sièges chauffants sont en fonction, ils s'éteignent automatiquement lorsque vous coupez le contact.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)

Sièges chauffants

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENT

Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez sur le siège aucun objet susceptible de bloquer la chaleur, tel qu'une couverture ou un coussin. Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles au d'autres objets pointus. Vous endommageriez l'élément chauffant et causeriez une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : *Les sièges chauffants s'activent lors d'un démarrage à distance s'ils sont activés à l'écran d'information. Voir* ***Généralités*** *(page 132).*

Nota : *Les sièges chauffants peuvent aussi s'activer lorsque vous faites démarrer le moteur, s'ils l'étaient déjà la dernière fois que vous avez coupé le contact.*

Nota : *Respectez les consignes suivantes :*

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- N'activez pas le siège chauffant si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

E146322

Appuyez sur ce symbole pour accéder aux différents réglages de chauffage ou pour le désactiver. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité de chauffage du siège.

Sièges ventilés

Nota : *Les sièges ventilés s'activent lors d'un démarrage à distance s'ils sont activés à l'écran d'information. Voir* ***Généralités*** *(page 132).*

Nota : *Les sièges ventilés peuvent aussi s'activer lorsque vous faites démarrer le moteur, s'ils l'étaient déjà la dernière fois que vous avez coupé le contact.*

Nota : *Respectez les consignes suivantes :*

- Ne renversez pas de liquide sur les sièges avant. Cela peut causer un blocage des trous de ventilation et un mauvais fonctionnement.
- Ne placez pas d'objets sous les sièges. Ils peuvent bloquer l'entrée d'air et créer un mauvais fonctionnement des trous de ventilation.

Les sièges ventilés fonctionnent uniquement lorsque le moteur tourne.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E224689

Appuyez sur ce symbole pour accéder aux différents réglages de ventilation ou pour la désactiver. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité de ventilation du siège.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges ventilés sont activés, ils se désactivent automatiquement. Vous devrez alors les réactiver.

Nota : *Pour améliorer le confort, utilisez les sièges ventilés avec le système de climatisation du véhicule.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink

AVERTISSEMENTS

Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité lorsque vous effectuez la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.

N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (ceci comprend tous les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1e avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces fonctions augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Nota : *Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine afin de l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.*

Nota : *Nous recommandons, au moment de la vente ou de la résiliation du bail de votre véhicule, d'effacer les fonctions programmées par mesure de sécurité. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction*** *plus loin dans ce chapitre.*

Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction***

E188211

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Vous pouvez programmer les portes de garage, les portails d'entrée, les systèmes de sécurité, les serrures de porte d'entrée et l'éclairage domestique ou de bureau.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation à bord

Ce processus permet de programmer le bouton de l'ouvre-porte de garage universel Homelink dans le véhicule au moyen de la télécommande portative.

Nota : *La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle. Si votre ouvre-porte de garage universel HomeLink a déjà été programmé, vous aurez peut-être besoin d'effacer la programmation de vos boutons HomeLink. Voir* ***Effacement des codes des boutons de fonction.***

Nota : *Insérez une pile neuve dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.*

E188212

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, établissez le **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous souhaitez programmer.
3. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 2–8 cm (1–3 po) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.
4. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative que vous désirez programmer tout en observant le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink clignote rapidement ou reste allumé.

Nota : *Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir* ***Ouvre-portail / Programmation au Canada.***

5. Appuyez sur le bouton HomeLink programmé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin d'ouvre-porte de garage universel HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Votre dispositif devrait s'activer après un bref appui sur le bouton HomeLink.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Si le témoin clignote rapidement, maintenez le bouton HomeLink programmé enfoncé pendant deux secondes Répétez la séquence " appuyer/maintenir/relâcher " jusqu'à trois fois pour terminer le processus de programmation. Si votre dispositif ne fonctionne toujours pas, vous devez programmer votre ouvre-porte de garage. Voir **Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage.**

Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

Nota : *Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.*

E142659

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.

E188212

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette opération. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Ouvre-portail / Programmation au Canada

Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

Nota : *Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de " mise en fonction et hors fonction " pour éviter qu'il ne surchauffe.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

1. Appuyez brièvement, **toutes les deux secondes**, sur le bouton de votre télécommande jusqu'à ce que le témoin HomeLink se mette à clignoter rapidement ou reste allumé.
2. Relâchez le bouton de la télécommande.
3. Poursuivez la programmation du système Homelink. Voir **Programmation à bord, Étape 4**.

Effacement des codes des boutons de fonction

Nota : *Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.*

E188213

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 10 secondes jusqu'à ce que le témoin au-dessus des boutons clignote rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque le témoin clignote. Vous avez effacé les codes de tous les boutons.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Nota : *Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.*

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. L'utilisateur final doit observer les instructions d'utilisation spécifiques pour respecter les normes d'exposition aux radiofréquences. Cette télécommande doit se trouver à au moins 20 cm (8 po) de l'utilisateur et ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou télécommande.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le terme "IC" : avant le numéro de certification/enregistrement signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Prise de courant de 12 V c.c.

AVERTISSEMENT

Ne branchez pas d'accessoires électriques optionnels dans la prise de l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : *Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la douille pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 15 A.*

Si la prise de courant ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, établissez le contact.
Nota : *Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.*

Nota : *Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 volts c.c. ou 180 watts, pour éviter de griller un fusible.*

Nota : *Laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsque la prise est inutilisée.*

N'insérez pas d'objets autre qu'une fiche d'alimentation des accessoires dans la prise de courant. Cela endommage la prise de courant et pourrait faire griller le fusible.

Faites fonctionner le véhicule lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Pour éviter que la batterie ne se décharge :

- N'utilisez pas la prise de courant plus que nécessaire lorsque le véhicule est arrêté.
- Ne laissez pas d'appareils branchés pendant la nuit ou lorsque le contact est coupé pendant de longues périodes.

Emplacements

Les ports USB et prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- Sur la planche de bord inférieure.
- Dans la console centrale.
- À l'arrière de la console centrale.
- Dans l'aire de chargement.
- Sur le panneau de plancher côté passager.
- 3ème rangée sur les panneaux de garniture de custode.

Prise de courant 110 V c.a. (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Ne laissez aucun appareil électrique inutilisé branché dans la prise de courant. Ne branchez pas de rallonge sur la prise de courant de 110 volts c.a., car vous ne seriez pas protégé. L'utilisation d'un cordon prolongateur, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 W et de causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : *La prise de courant se désactive lorsque vous coupez le contact, ou lorsque la tension de la batterie baisse en dessous de 11 volts.*

Vous pouvez utiliser la prise de courant pour les appareils électriques nécessitant jusqu'à 150 watts de puissance. Elle se trouve à l'arrière de la console centrale.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E247586

Lorsque le témoin sur la prise de courant est :

- Activé : La prise de courant est en fonction, le contact est établi et un appareil est branché.
- Désactivé : La prise de courant est hors fonction, le contact est coupé ou aucun appareil n'est branché.
- Clignote : La prise de courant est en mode d'anomalie.

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation en mode d'anomalie si l'appareil dépasse la limite des 150 watts. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Rétablissez le contact, mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir et coupez le contact pour réinitialiser le mode d'anomalie. Rétablissez le contact et assurez-vous que le témoin reste allumé.

N'utilisez pas la prise de courant pour certains appareils électriques, y compris :

- Télévisions à tube cathodique.
- Appareils à moteur tels qu'aspirateurs, scies électriques et autres outils électriques, ou réfrigérateurs munis d'un compresseur.
- Appareils de mesure, qui traitent des données précises, comme des instruments médicaux, des instruments de mesure.
- Autres appareils qui requièrent une alimentation extrêmement stable, par exemple les couvertures électriques contrôlées par micro-ordinateur ou les lampes à capteur tactile.

CHARGE SANS FIL (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Les appareils de charge sans fil peuvent avoir une incidence négative sur le fonctionnement des appareils médicaux implantés, y compris les stimulateurs cardiaques. Si vous avez un appareil médical implanté, nous vous recommandons de consulter votre médecin.

Nota : *Les appareils sans récepteur de charge sans fil (PMA) ou QI doivent avoir un manchon ou un récepteur PMA ou Qi supplémentaire.*

Le système prend en charge les appareils de charge sans fil compatibles Qi ou PMA dans la zone de charge.

Maintenez la zone de charge propre et retirez les corps étrangers avant de charger un appareil.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Pendant le chargement d'un appareil, ne placez pas d'éléments avec bande magnétique, par exemple, un passeport, des tickets de stationnement ou des cartes de crédit à côté de la zone de charge. La bande magnétique pourrait être endommagée.

Pendant le chargement d'un appareil, ne placez pas d'objets métalliques, par exemple, des télécommandes, des pièces et des papiers de bonbons dans la zone de charge ou à côté. Les objets métalliques peuvent chauffer et limiter les performances du chargement.

Nota : *Les composants électroniques régulent le chargement et le fonctionnement à différentes températures et peuvent se comporter de différentes façons. Le port de charge interrompt la charge quand un appareil dépasse les limites de l'industrie.*

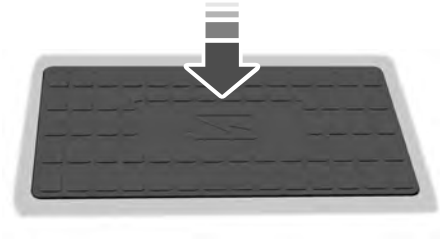

E250812

La zone de charge se trouve sur la console centrale ou la planche de bord inférieure. Voir **Console centrale** (page 208).

Vous pouvez charger un appareil si le contact est coupé en mode accessoire ou si le système SYNC est activé.

Placez l'appareil avec le côté chargement vers le bas pour commencer la charge. La charge s'arrête une fois que l'appareil complètement chargé.

Nota : *Si le système détecte un corps étranger ou si l'appareil est mal aligné sur la zone de charge, un message s'affiche.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Message	Comportement	Description
Chargeur sans fil actif	Affichage d'un message ou d'une fenêtre contextuelle.	Le chargement se produit après avoir mis le contact ou après une interruption de charge.
Recharge interrompue Téléphone mal aligné ou objet détecté entre le téléphone et le chargeur. Corrigez le tout pour continuer la recharge.	Fenêtre contextuelle.	Le système arrête de charger l'appareil s'il détecte que le téléphone est mal aligné, ou qu'un corps étranger en métal se trouve sur la surface de charge.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie en charge de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme " IC " avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

CONSOLE CENTRALE

Portez attention aux objets que vous placez dans le porte-gobelets, car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une forte accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent par exemple se renverser.

Les éléments disponibles sur la console sont les suivants :

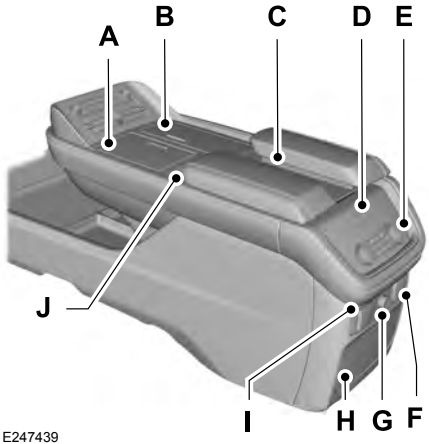

E247439

A Bac de rangement avant avec prise de courant auxiliaire et ports USB.

B Porte-gobelets avec bac de rangement auxiliaire et port de charge sans fil.

C Bac de rangement avec prise de courant auxiliaire.

D Commandes de pare-soleil de lunette arrière.

E Commandes de température arrière.

F Prise de courant c.a.

G Prise de courant auxiliaire ou allume-cigares.

H Porte-gobelets arrière.

I Prise de courant c.a.

J Bloc de commandes.

CONSOLE DE PAVILLON

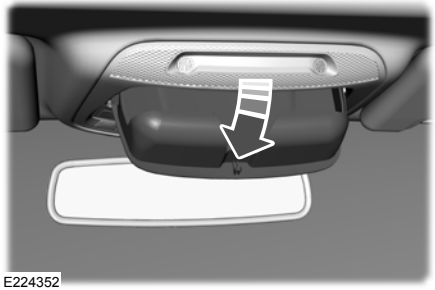

E224352

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS

Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.

Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.

AVERTISSEMENTS

Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner si la clé codée se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone cellulaire.*

Nota : *Une clé codée valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le véhicule.*

Nota : *Un témoin placé sur le bouton s'allume lorsque le contact est établi et que le véhicule démarre.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Établissement du contact

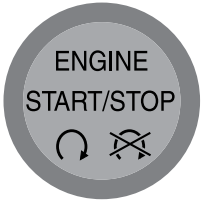

E146431

Appuyez une fois sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein. Il se trouve sur le tableau de bord, près du volant. Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

Pour couper le contact, appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, le régime de ralenti augmente. Ceci contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : *Vous pouvez actionner le démarreur durant 60 secondes au total (sans que le moteur démarre) avant que le système de démarrage se désactive temporairement. Les 60 secondes ne sont pas nécessairement consécutives. Par exemple, si vous actionnez le démarreur trois fois durant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur démarre, vous avez atteint la limite de 60 secondes. Vous ne pouvez pas tenter de démarrer le moteur pendant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, la durée de lancement du moteur est limitée à 15 secondes. Vous devez attendre 60 minutes avant de lancer le moteur durant 60 secondes de nouveau.*

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).

Nota : *Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.*

Nota : *Votre clé d'accès intelligent doit se trouver dans le véhicule pour pouvoir sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (P).*

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de clé codée sont brouillées.
- La pile de la clé est à plat.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Procédez comme suit si le moteur refuse de démarrer :

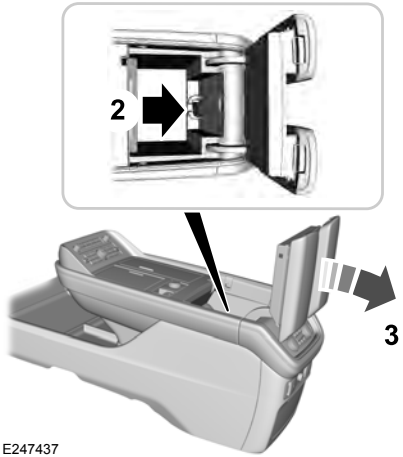

E247437

1. Ouvrez le couvercle du bac de rangement de la console au plancher.
2. Insérez la clé codée dans la fente de secours.
3. Lorsque la clé codée se trouve dans cette position, vous pouvez utiliser le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et démarrer votre véhicule.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer votre véhicule dans les 20 secondes après la coupure du contact même s'il ne détecte aucune clé codée valide.

Dans les 20 secondes après la coupure du contact, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Une fois les 20 secondes écoulées, vous ne pourrez plus démarrer le véhicule s'il ne détecte pas une clé codée valide.

Lorsque le moteur a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage, même si votre véhicule ne détecte aucune clé codée valide. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le moteur est en marche, le système recherche une clé codée valide. Le démarrage est impossible si le système ne détecte pas de clé codée valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Passez en position de stationnement (P).
3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
4. Faites démarrer le moteur.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Arrêt automatique du moteur

Pour les véhicules équipés du démarrage sans clé, cette fonction arrête automatiquement votre véhicule s'il a tourné au ralenti pendant une longue période. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche un compte à rebours avant l'arrêt du véhicule. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, votre véhicule s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le véhicule a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez votre véhicule comme vous avez l'habitude de le faire.

Désactivation de la fonction d'arrêt automatique du moteur

Nota : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente l'arrêt automatique. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.*

Vous pouvez interrompre l'arrêt ou réinitialiser la minuterie à tout moment avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- Interaction avec votre véhicule, par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt (lorsque le contact est établi) à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 132). La fonction ne reste désactivée que pendant la durée du cycle d'allumage en cours.
- Lors d'un compte à rebours de 30 secondes, le système vous invite à appuyer sur OK (accepter) ou RESET (réinitialiser) pour désactiver temporairement la fonction pour le cycle d'allumage actuel seulement.

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile

1. Passez à la position de stationnement (P).
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
3. Serrez le frein de stationnement.

Nota : *Cela entraîne la coupure du contact, la mise hors tension de tous les circuits électriques et l'extinction de tous les témoins et indicateurs.*

Nota : *Si le moteur tourne durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT

Si vous coupez le moteur alors que le véhicule n'est pas complètement arrêté, vous perdrez l'assistance au freinage et à la direction. La direction ne se verrouille pas mais un effort supérieur devient nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, notamment ceux des sacs gonflables et des témoins et indicateurs, peuvent également être hors tension. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer en position de point mort (N) et redémarrer le moteur.

1. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
2. Lorsque votre véhicule s'est immobilisé, passez à la position de stationnement (P).
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage et maintenez-le enfoncé, ou enfoncez-le trois fois en deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT

Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas si vous sentez des odeurs de gaz d'échappement.

Renseignements importants concernant la ventilation

Si vous arrêtez votre véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les fenêtres d'au moins 3 cm (1 po).
- Réglez votre climatisation sur « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.

Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Nota : *Le chauffe-moteur plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18°C (0°F).*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Laboratoire habilité à délivrer un certificat de conformité aux normes exigées (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1,0 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AUTO-START-STOP

Ce système contribue à réduire la consommation de carburant en coupant et en redémarrant automatiquement le moteur lorsque le véhicule s'immobilise. Le moteur redémarre automatiquement lorsque vous relâchez la pédale de frein.

Dans certains cas, le moteur peut redémarrer automatiquement, par exemple :

- Pour maintenir le confort intérieur.
- Pour recharger la batterie.

Nota : *La direction assistée électrique se désactive lorsque le moteur est arrêté.*

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un moteur à carburant mixte, le système Auto-Start-Stop est neutralisé pendant un bref instant après un remplissage de carburant, le temps que le système vérifie le type de carburant utilisé.*

AVERTISSEMENTS

Serrez toujours complètement le frein de stationnement. Pour les véhicules à transmission automatique, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.

Avant d'ouvrir le capot ou d'effectuer une procédure d'entretien, engagez à fond le frein de stationnement, passez la position de stationnement (P) ou de point mort (N) et coupez le contact.

Coupez toujours le contact avant de quitter le véhicule. Le redémarrage automatique peut se réactiver en tout temps si le contact est établi.

Lorsque le témoin Auto-Start-Stop s'allume en vert ou clignote en jaune, un redémarrage automatique du moteur peut s'avérer nécessaire. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

L'état du système Auto-Start-Stop peut être vérifié en jetant un coup d'œil à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Activation du système Auto-Start-Stop

Le système est automatiquement activé au démarrage de votre véhicule si :

- Vous n'appuyez pas sur le bouton Auto-Start-Stop (éteint).
- Votre véhicule dépasse une vitesse initiale de 5 km/h (3 mph) après le premier démarrage.
- Vous avez arrêté votre véhicule.
- Votre pied est sur la pédale de frein.
- La boîte de vitesses est en position de marche avant.
- Pas en mode Stimulation (activé en appuyant sur le bouton-poussoir de démarrage-arrêt automatique).
- La porte conducteur est fermée;
- La dépression du circuit de freinage est adéquate.
- L'habitacle a été refroidi ou réchauffé à un niveau de confort acceptable.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- La fonction de dégivrage de pare-brise est désactivée.
- Vous n'avez pas tourné le volant de direction rapidement ou il ne se trouve pas à angle prononcé.
- Le véhicule ne se trouve pas sur une pente raide.
- Les conditions de fonctionnement de la batterie sont optimales (avec état de charge et température de la batterie dans la plage prévue).
- Le liquide de refroidissement du moteur est à sa température de fonctionnement.
- L'altitude est inférieure à environ 3 350 m (11 000 ft).
- La température ambiante est modérée.
- Si équipé des modes de conduite sélectionnables et en sélectionnant, Normal, Maintien, Patinage.
- La remorque n'est pas branchée.
- Le mode de traction n'est pas engagé.
- Vous n'avez pas sélectionné mode Manuel.

Le témoin Auto-Start-Stop vert du tableau de bord s'allume pour indiquer qu'un arrêt automatique du moteur se produit.

Si le tableau de bord est équipé d'un témoin gris Auto-Start-Stop, il s'allume lorsque l'arrêt automatique du moteur n'est pas disponible parce l'une des conditions ci-dessus n'est pas satisfaite.

Redémarrage automatique du moteur

Le moteur peut être redémarré automatiquement si l'une des conditions suivantes se produit :

- Vos avez retiré votre pied de la pédale de frein.
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Vous appuyez simultanément sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.
- La ceinture de sécurité du conducteur est desserrée ou la porte du conducteur est ouverte.
- Le véhicule se déplace.
- Le niveau de confort de l'habitacle ne correspond pas à celui voulu lorsque la climatisation ou le chauffage est activé.
- Les glaces peuvent devenir embuées et la climatisation est en fonction.
- Les conditions de fonctionnement optimales de la batterie ne sont pas réunies.
- Vous avez dépassé le temps d'arrêt maximal du moteur.
- Vous appuyez sur le bouton Auto-Start-Stop alors que le moteur s'est arrêté automatiquement.
- Le dégivreur avant est au réglage maximal.

Le moteur peut démarrer automatiquement si l'une des conditions suivantes survient :

- Vous avez augmenté la vitesse du ventilateur ou changé la température de climatisation.
- Un accessoire électrique est allumé ou branché.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Il se peut que le ventilateur de siège à régulation de température varie pendant un redémarrage automatique.*

Désactivation du système Auto-Start-Stop

Appuyez sur le bouton Auto-Start-Stop situé sur la console centrale pour désactiver le système. Le bouton s'allume. Ceci désactive le système uniquement pendant le cycle d'allumage en cours. Appuyez de nouveau sur le bouton pour rétablir la fonction Auto-Start-Stop.

Nota : *Si le message Enclencher sur P Redém. moteur s'affiche et que le témoin Auto-Start-Stop jaune clignote, le redémarrage automatique n'est pas disponible. Vous devez redémarrer le véhicule manuellement. Voir* ***Affichage d'information*** *(page 132).*

Si votre véhicule se trouve dans un mode Auto-Start-Stop moteur arrêté et si vous placez la boîte de vitesses en position de marche arrière (R) alors que la pédale de frein est relâchée, le message Auto-Start-Stop Appuyer sur le frein pour démarrer le moteur s'affiche. Vous devez appuyer sur la pédale de frein dans un délai de 60 secondes ou il sera nécessaire de passer à la position de stationnement (P) et d'effectuer un redémarrage manuel.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS

Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.

Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.

AVERTISSEMENTS

Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Lors du ravitaillement, respectez les consignes suivantes :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Arrêtez toujours le moteur avant de procéder au ravitaillement.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation des vapeurs de carburant peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant liquide dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans vos yeux, retirez immédiatement vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Les carburants peuvent être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur votre peau ou vos vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez votre peau dès que possible à l'eau et au savon. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs de carburant peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas d'effets indésirables, consultez un médecin immédiatement.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié

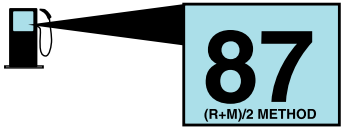

E161513

Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence ordinaire sans plomb d'un indice minimal d'octane (R+M)/2 de 87.

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb « ordinaire » ayant un indice d'octane inférieur à 87. Nous déconseillons l'usage de tels carburants.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Remorquage** (page 334).

N'utilisez pas un carburant autre que ceux recommandés; cela pourrait occasionner des dommages au moteur non couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une perte de maîtrise du véhicule.*

N'utilisez pas :

- De carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburant contenant du méthanol.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- De carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

L'entonnoir de remplissage de carburant est situé dans le plateau de rangement de la roue de secours.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur.
- Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Nota : *Si votre véhicule se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.*

Remplissage d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENT

L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Posez le bidon par terre pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS

N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage de carburant. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.

Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

AVERTISSEMENTS

Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques. Déposez-les dans un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 221).

Nota : *Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il peut ne pas être compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.*

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
2. Insérez complètement l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence dans l'orifice d'entrée du système de remplissage.

E157452

3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
4. Déposez l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence.
5. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.*

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS

Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

AVERTISSEMENTS

Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.

Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

AVERTISSEMENTS

Patientez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système de remplissage sans bouchon en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le circuit d'alimentation et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

Nota : *Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

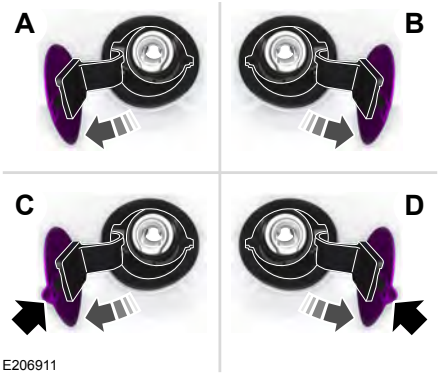

A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.

B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.

C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.

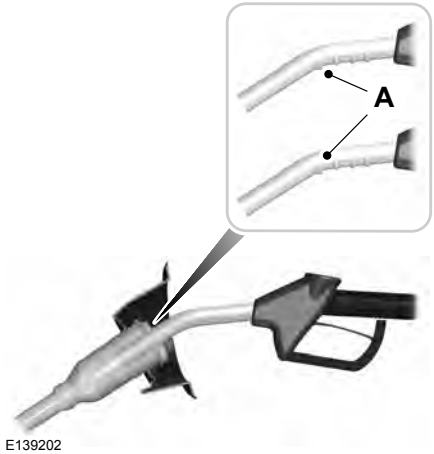

Nota : *Lorsque vous insérez un pistolet de distribution d'essence de taille correcte, un inhibiteur à ressort s'ouvre.*

2. Insérez le pistolet de distribution d'essence jusqu'au premier cran sur le pistolet A. Maintenez-le en appui sur le couvercle de l'ouverture du goulot de remplissage de réservoir de carburant.

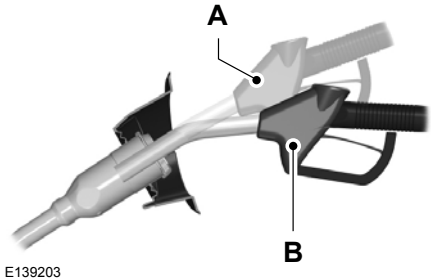

3. Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position A peut affecter le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

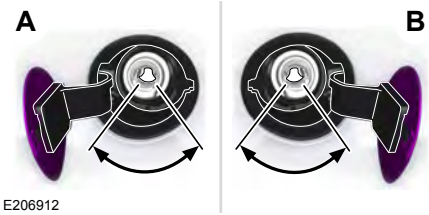

E206912

4. Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.

E119081

5. Une fois le plein fait, soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence, puis retirez-le lentement.
6. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : *Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.*

Avertissements du système (Selon l'équipement)

Si l'orifice de remplissage ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information.

1. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
5. Inspectez l'orifice de remplissage et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son mouvement.
6. Insérez entièrement le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans l'orifice de remplissage de réservoir de carburant. Cette opération devrait déloger tout débris qui empêcherait l'orifice de remplissage de se fermer complètement.
7. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : *Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Si un témoin reste allumé et le message affiché, faites vérifier votre véhicule le plus tôt possible.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

CONSOMMATION DE CARBURANT

La capacité annoncée correspond à la quantité de carburant maximum que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide. De plus, le réservoir de carburant comprend une réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisée qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- Coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Limitez à un le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite du véhicule (il s'agit de la période de rodage de votre véhicule). Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km (2 000 mi) à 4 800 km (3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de la jauge de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage actuel.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez ce résultat par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gal (miles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre pendant au moins un mois et notez le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation.

Situations

- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- La pose de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité, bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis, etc.) peut augmenter la consommation de carburant.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors de courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur un terrain plat plutôt que vallonné.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

NORME D'ÉMISSION

AVERTISSEMENT

Ne retirez et ne modifiez pas les couvre-planchers ou les matériaux isolants logés entre ceux-ci et la tôle du plancher du véhicule. Les couvre-planchers et les matériaux isolants protègent les occupants du véhicule de la chaleur et du bruit du moteur et de l'échappement. Si le véhicule n'est pas équipé d'origine d'isolant de couvre-plancher, ne transportez pas de passagers d'une manière permettant un contact prolongé de la peau avec la tôle du plancher. Le non-respect de ces instructions accroît les risques d'incendie et de blessures corporelles.

Les lois fédérales des États-Unis et certaines lois régionales interdisent de retirer ou de rendre inopérantes les composantes du système de contrôle des émissions. Des lois similaires, fédérales ou provinciales, peuvent s'appliquer au Canada. Nous n'approuvons aucune modification de véhicule sans d'abord déterminer les lois applicables.

L'altération des systèmes de contrôle des émissions, y compris les capteurs associés ou le système d'échappement diesel, peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et un allumage rapide du moteur de service.

Modifications du dispositif antibruit

Les lois fédérales interdisent les actes suivants :

- Retirer ou rendre inopérant par toute personne autre que pour fins d'entretien.
- Réparation ou remplacement de tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un nouveau véhicule aux fins de contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation.
- L'utilisation du véhicule après que toute personne ait enlevé ou rendu inopérant tout dispositif ou élément de la conception.

Selon l'agence américaine pour la protection de l'environnement les actions pouvant être considérées comme des modifications interdites sont les suivantes :

- Retrait du panneau insonorisant de capot, des matériaux absorbants de doublure d'aile, des écrans de doublure d'aile, des écrans d'insonorisation de soubassement ou des matériaux acoustiques.
- Altérer ou rendre inopérant le régulateur de vitesse du moteur pour permettre au moteur de dépasser les spécifications du fabricant.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, s'il présente un fonctionnement irrégulier ou une baisse des performances, une consommation de carburant trop élevée ou si la fumée d'échappement est excessive, vérifiez les points suivants :

- Flexible du circuit d'admission d'air obstrué ou désaccouplé;
- Élément filtrant du moteur obstrué;
- Eau dans le filtre à carburant et dans le décanteur d'eau.
- Filtre à carburant obstrué.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Carburant contaminé.
- Air dans le circuit d'alimentation, en raison de raccordements desserrés.
- Flexible de capteur désaccouplé ou pincé.
- Niveau d'huile moteur incorrect;
- Mauvais carburant selon les conditions climatiques;
- Mauvais indice de viscosité de l'huile moteur selon les conditions climatiques.

Nota : *Certains véhicules comportent un filtre à carburant à vie, intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.*

Nota : *Si ces vérifications ne vous aident pas à corriger le problème, faites vérifier le véhicule dès que possible.*

Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien

Le 1e janvier 1978, la réglementation fédérale est devenue en vigueur en ce qui concerne l'émission de bruit pour les camions dont le poids brut du véhicule (PTAC) dépasse 4 536 kg (10 000 lb). Les instructions précédentes concernant les actes de manipulation et l'entretien interdits, ainsi que la garantie relative au bruit figurant dans le Guide de garantie, s'appliquent aux châssis-cabines complets d'un PTAC au delà de 4 536 kg (10 000 lb).

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE

AVERTISSEMENTS

Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

AVERTISSEMENTS

La température normale de fonctionnement de l'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ou ne tentez pas de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Prendre des précautions particulières pour travailler sur le réacteur catalytique. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après la mise hors tension du moteur.

Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer sa conformité aux normes antipollution en vigueur.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois.
- Ne faites pas fonctionner le moteur avec un fil de bougie déconnecté.
- Ne poussez pas et ne faites pas tracter votre véhicule pour le faire démarrer. Utilisez des câbles de démarrage. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 371).
- N'utilisez que le type de carburant préconisé;
- Ne coupez pas le contact lorsque le véhicule roule.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Nota : *Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performances et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.

Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 223).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M)

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien (I/M) pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.

Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostics embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous de passer la position de stationnement (P). Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

N'utilisez pas les fonctions de traction ou le frein moteur lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car l'augmentation du freinage peut causer le glissement des roues arrière et le dérapage du véhicule, entraînant une perte possible de contrôle.

Nota : *Dans certaines conditions, il n'est pas possible de quitter la position de stationnement (P), à moins que la clé d'accès intelligent soit dans l'habitacle.*

Positions du sélecteur de la boîte de vitesses automatique

E247220

Pour mettre votre véhicule en prise ou au point mort (N) :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez le rapport souhaité sur le sélecteur de la boîte de vitesses.
3. Une fois arrivé, arrêtez complètement le véhicule.
4. Appuyez sur le bouton de stationnement (P) sur le sélecteur de la boîte de vitesses.

Position de stationnement (P)

Lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P), celle-ci se bloque et empêche la rotation des roues avant. Immobilisez toujours le véhicule complètement avant de passer en position de stationnement (P) ou d'en sortir. Une tonalité retentit lorsque vous sélectionnez la position de stationnement (P).

Lorsque le contact est coupé, votre véhicule passe automatiquement en position de stationnement (P). Si vous coupez le contact pendant que le véhicule roule, il sélectionne d'abord le point mort (N) jusqu'à l'arrêt du véhicule, puis passe ensuite automatiquement la position de stationnement (P).

Retour automatique en position de stationnement

Nota : *Cette fonction n'est pas disponible lorsque le véhicule est en mode de maintien de point mort ou de remorquage au point mort.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Votre véhicule est muni d'un dispositif qui fait automatiquement passer votre véhicule en position de stationnement (P) lorsqu'une des situations suivantes se produit :

- Vous coupez le contact.
- Vous ouvrez la porte conducteur avec la ceinture de sécurité détachée après l'arrêt du véhicule.
- Vous détachez votre ceinture de sécurité quand la porte est ouverte après l'arrêt du véhicule.

Vous coupez le contact pendant que votre véhicule se déplace, il passe d'abord au point mort (N) jusqu'à l'arrêt, pour passer ensuite automatiquement en position de stationnement (P).

Nota : *Si vous avez attendu un certain temps (2 à 15 minutes) avant de faire démarrer le moteur, le débouclage de votre ceinture de sécurité entraîne l'activation de cette fonction, même avec la porte conducteur fermée.*

Nota : *Cette fonction pourrait ne pas s'exécuter correctement si le contacteur d'ouverture de porte est défectueux. Si le témoin de porte ouverte ne s'allume pas lorsque vous ouvrez la porte conducteur, ou si le témoin s'allume alors que la porte conducteur est fermée, consultez un concessionnaire autorisé.*

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R), votre véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de la marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesses est au point mort (N), votre véhicule peut être démarré et rouler librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Mode de maintien de point mort

Nota : *Placez toujours le véhicule en mode de maintien de point mort lorsque vous entrez dans un lave-auto. Le non-respect de cette consigne pourrait causer des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie.*

Le mode de maintien de point mort permet à votre véhicule de maintenir la position point mort (N) lorsque vous quittez le véhicule. Le véhicule doit être immobile pour passer à ce mode.

Pour passer au mode de maintien de point mort :

- Appuyez sur le bouton de point mort (N) sur le sélecteur de la boîte de vitesses.
- Appuyez de nouveau sur le bouton de point mort (N) pour passer en mode de maintien de point mort.

Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque le véhicule est passé en mode de maintien de point mort.

Pour sortir du mode maintien de point mort, appuyez sur le frein et sélectionnez un autre rapport.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant. La fonction de surmultipliée permet le passage automatique des rapports entre la première et la dixième vitesse et vice-versa.

Mode de traction adaptative

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas les fonctions de traction ou le frein moteur lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car l'augmentation du freinage peut causer le glissement des roues arrière et le dérapage du véhicule, entraînant une perte possible de contrôle.

Le mode de traction adaptative se compose de modes, automatique sélectionné par défaut et arrêt.

Pour activer/désactiver le mode de traction adaptative, utilisez les commandes affichées. Voir **Généralités** (page 132). Le témoin s'allume au tableau de bord.

Fonction du mode de traction adaptative avec clé :

- Le système reste dans le même mode même après un cycle de clé.
- Uniquement disponible dans les modes de conduite normale (Normal 2H et Normal 4A).

La fonction de traction adaptative améliore le fonctionnement de la boîte de vitesses lorsque le véhicule tracte une remorque ou est lourdement chargé. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque la fonction de traction adaptative est activée.

Pour plus de renseignements sur le remorquage. Voir **Remorquage** (page 334).

Boîte de vitesses automatique Selectshift™

Votre véhicule est équipé d'une boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift. La boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift vous permet de changer de rapport (montée de rapport ou rétrogradation) sans débrayer.

Pour éviter que le moteur tourne à un régime trop bas et qu'il cale, la boîte Select Shift rétrograde automatiquement si elle détermine que vous n'avez pas rétrogradé à temps. Bien que la boîte Select Shift rétrograde automatiquement, elle laisse tout de même au conducteur la possibilité de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine que le rapport sélectionné n'endommagera pas le moteur en raison d'un surrégime.

Nota : *Le moteur peut être endommagé s'il est maintenu en surrégime sans passer au rapport supérieur.*

La boîte Select Shift ne monte pas automatiquement les rapports, même si le moteur approche de sa limite de régime. Elle doit être manuellement déplacée en appuyant sur la palette +.

Tirez la palette + du volant de direction pour activer le système Select Shift.

- Tirez la palette de droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette de gauche (–) pour rétrograder.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Select Shift en position de marche avant (D) :

Fournit un mode manuel temporaire pour effectuer des manœuvres plus exigeantes lorsqu'un meilleur contrôle de la sélection de rapport est requis (par exemple, lors d'un remorquage, en descendant ou lors d'un dépassement). Ce mode maintient temporairement un rapport sélectionné en fonction des actions du conducteur (par exemple sur la direction ou la pédale d'accélérateur).

Passez le rapport supérieur à la vitesse recommandée selon le tableau suivant :

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une consommation de carburant optimale)	
Passage de :	
1 – 2	24 km/h (15 mph)
2 – 3	32 km/h (20 mph)
3 – 4	43 km/h (27 mph)
4 – 5	51 km/h (32 mph)
5 – 6	60 km/h (37 mph)

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une consommation de carburant optimale)	
6 – 7	68 km/h (42 mph)
7 – 8	77 km/h (48 mph)
8 – 9	84 km/h (52 mph)
9 – 10	97 km/h (60 mph)

En mode SelectShift, le tableau de bord affiche le rapport sélectionné. Si un rapport est requis mais qu'il n'est pas disponible en raison des conditions du véhicule (basse vitesse, régime moteur trop élevé pour la sélection du rapport requis), le rapport actuel clignote rapidement.

Nota : *Lorsque la pédale d'accélérateur est complètement enfoncée, la boîte de vitesses rétrograde pour bénéficier des performances optimales.*

Nota : *Dans des situations de faible adhérence, vous pouvez démarrer en deuxième à l'aide du sélecteur bifonction SelectShift. Pour effectuer cette opération, sélectionnez le mode marche avant (D) et appuyez sur la palette + jusqu'à ce que le chiffre 2 s'affiche sur le tableau de bord. Votre véhicule peut maintenant être conduit en 2e.*

Neutralisation d'interverrouillage du sélecteur

AVERTISSEMENTS

Pour cela, vous devez quitter la position de stationnement (P), ce qui signifie que le véhicule peut rouler librement. Pour éviter un déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue au besoin.

Ne conduisez pas le véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENTS

Si le témoin de frein reste allumé lorsque le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : *Contactez un concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure est utilisée.*

Nota : *Cette fonction est désactivée pour certains marchés.*

Nota : *Cette fonction n'est disponible que si votre batterie 12 volts est chargée.*

Utilisez la neutralisation de l'interverrouillage frein-levier sélecteur pour sortir votre boîte de vitesses de la position de stationnement (P) en cas de mauvais fonctionnement électrique ou de décharge de la batterie.

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact de votre véhicule avant d'effectuer cette procédure.

E252869

2. Localisez la fente d'accès d'interverrouillage du sélecteur. La fente est située sous le lecteur CD, dans le bac de rangement de la console centrale. La fente d'accès ne comporte aucune étiquette d'identification.

Nota : *Assurez-vous de bien identifier le trou d'accès de façon à ne pas endommager le lecteur CD.*

3. À l'aide d'un outil, maintenez enfoncée la commande d'interverrouillage du sélecteur. Les boutons de sélection de la planche de bord clignotent lorsque le système est en mode de neutralisation.
4. Tout en maintenant la commande de neutralisation enfoncée, appuyez sur le bouton de point mort (N) pour quitter la position de stationnement (P).
5. Relâchez le bouton de neutralisation.
6. Votre véhicule reste au point mort pour le remorquage à l'aide d'une dépanneuse ou le rapport désiré peut être engagé et le véhicule conduit (si cela est possible).
7. Relâchez le frein de stationnement.

Apprentissage adaptatif de la boîte automatique

Cette fonction peut accroître la longévité de la boîte de vitesses et garantir la même qualité de passage des rapports pendant toute la durée de vie de votre véhicule. Il est donc possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualise entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Si le véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager si vous passez successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque passage de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque position de gamme.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

UTILISATION DES QUATRE ROUES MOTRICES

Nota : *Des renseignements importants sur l'utilisation sans danger de ce type de véhicule figurent dans la section Généralités du chapitre Jantes et pneus.*

Nota : *N'utilisez pas le mode **GLISSANT**, **CONDITIONS PROFON.** ou **MONTÉE LENTE** sur des chaussées dures et sèches. Cela produirait un bruit excessif, ainsi qu'une usure accrue des pneus et des dommages sur les composants d'entraînement. Le système 4 roues motrices de ces modes est uniquement conçu pour être utilisé sur des surfaces durablement glissantes ou instables.*

Témoins 4 roues motrices

4X2

Ce témoin s'allume momentanément en démarrant ou dans le mode 2H est sélectionné.

4X4 AUTO

Ce témoin reste allumé quand le mode 4A est sélectionné.

4x4 GAMME HAUTE

Ce témoin reste allumé quand le mode 4H est sélectionné.

4X4 GAMME BASSE

Ce témoin reste allumé quand le mode 4L est sélectionné.

VÉRIFIER 4X4

Ce message s'affiche en cas d'anomalie du mode 4X4.

Nota : *Lorsqu'une anomalie se produit dans la transmission quatre roues motrices (4X4), le système reste normalement dans le mode 4X4 sélectionné avant l'apparition de l'anomalie. Le système ne passera en aucune circonstance en mode 4X2 par défaut. Lorsque cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.*

Modes 4X4

AVERTISSEMENT

La conduite des véhicules qui ont un centre de gravité élevé (véhicules utilitaires et à quatre roues motrices) est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas (voitures). Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Nota : *Le système AdvanceTrac® avec contrôle de stabilité antiretournement RSC® peut être désactivé manuellement en appuyant sur le bouton Advance Trac. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 258). Ce système désactive la gestion moteur ce qui permet de conserver la puissance maximale et de mieux préparer le véhicule en cas d'obstacle*

Nota : *Les modes de conduite ne doivent pas être changés quand les roues arrière patinent.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Votre véhicule engage les modes 4X4 en fonction du mode de conduite sélectionné. Voir **Commande du mode de conduite** (page 320).

2H (4X2)

Le mode 2H s'active en sélectionnant ***NORMAL*** ou ***CONSERVER***. La puissance est uniquement transmises aux roues arrière. Ce mode convient pour la conduite normale sur chaussée sèche et offre la meilleure consommation de carburant.

4A (4X4 Auto)

Le mode 4A s'active en sélectionnant ***EXALTER***, ***4x4 AUTO NORMAL*** ou ***GLISSANT***. Il assure la commande électronique du mode quatre roues motrices. Le mode 4A est calibré en fonction du mode de conduite. Le mode 4A sélectionné sur ***EXALTER*** est moins agressif et convient aux surfaces de routes sèches. Le mode 4A sélectionné sur ***4x4 AUTO NORMAL*** convient à toutes les conditions de conduite, notamment les surfaces sèches, les chaussées humides ou recouvertes d'une fine couche de neige ou de gravier. Le mode 4A sélectionné sur ***GLISSANT*** est plus agressif et convient aux surfaces glissantes, notamment les chaussées recouvertes d'une fine couche de neige ou de gravier.

4H (mode 4 roues motrices de gamme haute)

Le mode 4H s'active en sélectionnant ***CONDITIONS PROFON.***. Il transmet une puissance quatre roues motrices verrouillée électroniquement aux roues avant et arrière pour un usage tout-terrain ou hivernal, dans la neige profonde, le sable ou la boue par exemple. Ce mode ne doit pas être utilisé sur chaussée sèche.

4L (mode 4 roues motrices de gamme basse)

Le mode 4L s'active en sélectionnant ***MONTÉE LENTE***. Il transmet un couple quatre roues motrices verrouillé électroniquement aux roues avant et arrière pour un usage sur des surfaces à faible adhérence, mais avec un rapport de démultiplication plus court pour une amplification du couple. Ce mode est uniquement conçu pour les applications hors route telles que le sable, la descente ou la montée sur pentes raides ou la traction d'objets lourds. Le mode 4L ne s'engage pas si le véhicule roule à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mph); cette situation est normale et ne doit pas vous inquiéter.

Conduite d'un véhicule à transmission intégrale (4WD) avec des pneus dépareillés ou une roue de secours

Sur les véhicules à quatre roues motrices, la différence entre les dimensions de la roue de secours et celles des autres roues peut avoir un effet sur le système à quatre roues motrices. S'il y a une différence considérable entre les dimensions de la roue de secours et celles des autres roues, la fonction quatre roues motrices peut être limitée.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de dimension normale, mais différent, il est recommandé de ne pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph) en mode 4 roues motrices.
- Enclencher le mode 4 roues motrices, sauf si le véhicule est à l'arrêt.
- Utiliser le mode 4 roues motrices sur chaussée sèche.

L'utilisation d'une roue de secours de dimensions normales mais différente peut avoir un effet négatif sur les points suivants :

- Le confort et le bruit;
- La conduite en hiver;
- La conduite par temps de pluie.
- Le mode quatre roues motrices.

Différences entre votre véhicule et les autres véhicules

AVERTISSEMENT

La conduite des véhicules qui ont un centre de gravité élevé (véhicules utilitaires et à quatre roues motrices) est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas (voitures). Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Les camions et les véhicules utilitaires peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de s'enliser ou d'endommager des composants du dessous de la carrosserie.

Les différences qui rendent votre véhicule si polyvalent peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'un véhicule de tourisme classique.

Il est important de toujours garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations subites de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour. Ne tenez pas le volant par ses branches.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Vous devez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, il est indispensable que les quatre roues touchent le sol et qu'elles tournent sans patiner ni déraper.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Conduite hors route avec un camion ou un véhicule utilitaire

Nota : *Sur certains modèles, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices lors de la conduite de votre véhicule peut produire des bruits momentanés de cognement et de cliquettement. Ces bruits proviennent de la transmission avant qui augmente en vitesse et de l'engagement des moyeux à verrouillage automatique, et ne doivent pas vous inquiéter.*

Nota : *Votre véhicule peut être équipé d'une jupe avant. En raison de la faible garde au sol de votre véhicule, vous risquez de l'endommager si vous le conduisez hors route. Vous pouvez enlever la jupe avant en retirant les boulons qui la fixent en place.*

Les véhicules à quatre roues motrices sont spécialement conçus pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté; ils possèdent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte de transfert. Sur les véhicules à quatre roues motrices, la boîte de transfert permet d'utiliser différents modes 4X4 au besoin. Des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de changement de vitesse sont disponibles dans ce chapitre et le chapitre Assistance à la conduite. Vous trouverez des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert dans le chapitre Entretien. Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

La transmission à quatre roues motrices (lorsqu'un mode quatre roues motrices est sélectionné) utilise les quatre roues pour propulser le véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

Principes de fonctionnement de base

- N'utilisez pas le mode ***GLISSANT***, ***CONDITIONS PROFON.*** ou ***MONTÉE LENTE*** sur des chaussées dures et sèches. Cela produirait un bruit excessif, ainsi qu'une usure accrue des pneus et des dommages sur les composants d'entraînement. Le système 4 roues motrices de ces modes est uniquement conçu pour être utilisé sur des surfaces durablement glissantes ou instables.
- Conduisez plus lentement en cas de forts vents latéraux car ils peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Soyez vigilant lorsque vous conduisez votre véhicule sur des surfaces rendues glissantes par le sable, l'eau, le gravier, la neige ou la glace.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Si votre véhicule quitte la route

Si votre véhicule quitte la route, réduisez la vitesse du véhicule et évitez de freiner brusquement. Une fois que la vitesse de votre véhicule est réduite, revenez doucement sur la chaussée. Ne tournez pas le volant brusquement lorsque vous ramenez le véhicule sur la route.

Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur l'accotement avant de ramener le véhicule sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.

Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, comme des balises réfléchissantes sur l'autoroute, et d'endommager légèrement le véhicule, plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la route, ce qui pourrait entraîner la perte de maîtrise ou le renversement de votre véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doit constituer votre première préoccupation.

Si votre véhicule s'enlise

AVERTISSEMENT

Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Nota : *N'utilisez pas la méthode du va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus pourraient être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la neige ou dans la boue, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque position de gamme.

Manœuvres d'urgence

Dans une situation d'urgence où un virage brusque s'impose, assurez-vous de ne pas survirer le véhicule (c'est-à-dire, ne tournez le volant qu'avec la rapidité et qu'à l'angle nécessaires pour éviter l'obstacle). Une manœuvre excessive du volant peut provoquer une perte de maîtrise du véhicule. Exercez une pression délicate sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein pour modifier la vitesse du véhicule. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner brusquement. De telles

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

manœuvres pourraient augmenter le risque de renversement du véhicule, de perte de maîtrise du véhicule et de blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas donner de coup de volant.

Si le revêtement change (du béton au gravier par exemple), le véhicule réagira différemment (direction, accélération ou freinage par exemple).

Conduite sur le sable

Lorsque vous roulez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner excessivement les roues.

Évitez toute vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable et votre véhicule pourrait s'enliser au point que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est parfois possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans la boue et l'eau

Nota : *La conduite en eau profonde peut endommager le véhicule.*

Si vous devez traverser un plan d'eau profond, conduisez lentement. L'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser un plan d'eau, déterminez-en la profondeur et évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux. Votre moteur pourrait caler si de l'eau atteint le système d'allumage.

Après avoir traversé un plan d'eau, testez toujours les freins. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Exercez une légère pression sur la pédale de frein tout en roulant lentement pour accélérer le séchage des freins.

Dans la boue, évitez les changements de vitesse ou de direction brusques. Même les véhicules à transmission intégrale (4X4) peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Si la boîte de vitesses, la boîte de transfert ou le pont avant ont été immergés dans l'eau, vérifiez-en les liquides et vidangez au besoin.

Si les ponts avant et arrière sont immergés dans l'eau, leur lubrifiant doit être changé.

Après avoir roulé dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation de boue sur les roues et les pièces rotatives crée un déséquilibre qui pourrait endommager les éléments de la transmission.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Nota : *Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés.*

Nota : *Évitez de tourner sur des pentes ou des collines abruptes. Le véhicule risque de perdre son adhérence, de déraper latéralement et de se renverser. Avant de rouler sur une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez jamais une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui peut vous guider.*

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez toujours de conduire en ligne droite si possible, que ce soit en montée ou en descente.

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder une fois que le véhicule se trouve dans la pente. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre, car le véhicule pourrait se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à un endroit sûr.

Appliquez juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues ou une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.

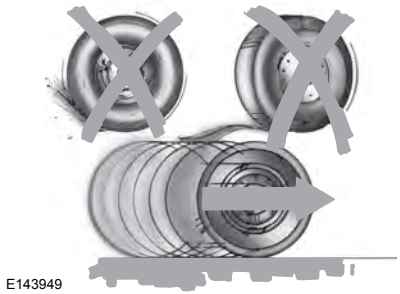

Pour descendre une pente, utilisez le même rapport de vitesse que celui que vous utiliseriez pour la gravir. Vous ménagerez ainsi vos freins qui, autrement, risqueraient de surchauffer. Ne descendez pas une pente au point mort. Désactivez la surmultipliée ou placez la boîte de vitesses à un rapport inférieur. Durant la descente d'une pente abrupte, évitez de freiner brusquement car vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Si le véhicule est équipé de freins antiblocage, appliquez les freins et maintenez une pression ferme. Ne pompez pas sur la pédale de frein.

Conduite sur la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT

Si vous conduisez dans des conditions de chaussée glissante qui nécessitent des chaînes à neige ou des câbles, il est impératif de conduire avec précaution. Roulez à basse vitesse, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres de direction brusques pour réduire les risques de perte de maîtrise qui peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Si l'arrière de votre véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise de votre véhicule.

Nota : *Un patinage excessif des roues peut endommager la boîte de vitesses.*

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à quatre roues motrices présente des avantages par rapport à un véhicule à deux roues motrices, mais il peut tout de même déraper comme tout autre véhicule. En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Appuyez lentement et graduellement sur la pédale d'accélérateur pour avancer lorsque le véhicule est immobile.

Évitez tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices accélère mieux dans la neige et sur la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'immobilisera pas plus rapidement, puisque le freinage s'effectue aux quatre roues. Méfiez-vous des conditions de la route en tout temps.

Laissez une distance suffisante entre votre véhicule et les autres véhicules pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à engager un rapport inférieur. En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein de façon constante. Ne pompez pas sur la pédale de frein. Voir **Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage** (page 251).

Entretien et modifications

La suspension et la direction de votre véhicule ont été conçues et testées pour garantir un rendement fiable, en charge ou à vide. Pour cette raison, nous vous recommandons fortement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse du retrait ou de l'ajout de pièces (nécessaires de levage et barres stabilisatrices, par exemple) et de ne pas utiliser de pièces de rechange qui ne sont pas équivalentes aux pièces d'origine.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nous vous recommandons de prendre toutes les précautions nécessaires lorsque votre véhicule transporte un chargement ou des accessoires en hauteur (comme une échelle ou une galerie porte-bagages). Toute modification qui élève le centre de gravité de votre véhicule peut augmenter les risques de renversement en cas de perte de maîtrise du véhicule.

Tout entretien inadéquat de votre véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à votre sécurité et à la sécurité de vos passagers. Nous vous recommandons de faire inspecter fréquemment les composants du châssis de votre véhicule si votre véhicule est utilisé hors route.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ (Selon l'équipement)

Le système de différentiel à glissement limité électronique (eLSD) sélectionne le couple ce qui permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions de route qui ne sont pas adaptés à un essieu normal. Le système est activé en permanence et ne nécessite aucune action du conducteur.

Nota : *Si votre véhicule n'est pas dans les conditions optimales ou si une anomalie du système est présente, un avertissement peut s'afficher sur le tableau de bord. En fonction de l'avertissement, un entretien peut s'avérer nécessaire. Pour plus de renseignements au sujet des messages d'information du système, Voir* ***Messages d'information*** *(page 137).*

Fonction de verrouillage (Selon l'équipement)

Le bouton de verrouillage enclenche le mode verrou.

Avec le verrou enclenché, le système verrouille électroniquement le différentiel. Ainsi, les demi-arbres tournent au même régime. La traction augmente alors pendant en mode hors route.

Le mode verrou peut automatiquement se désenclencher en fonction de certaines comme la vitesse du véhicule. Une fois enclenché, un témoin du tableau de bord s'allume en orange et le bouton de commande s'allume. Quand la vitesse dépasse ce niveau, le témoin s'allume en gris, le verrou se désengage et reste en mode veille jusqu'à ce que la vitesse soit atteinte. Si le système eLSD est défaillant et que le verrou ne s'engage pas, un message d'avertissement s'affiche au tableau de bord et le bouton de commande clignote.

Roue de secours

Si votre véhicule est équipé d'un différentiel à glissement limité électronique, il ne faut pas utiliser une roue de secours de taille différente que celle fournie. Si une roue de secours est installée, un message s'affiche. Cela signifie que le système a automatiquement désactivé ou réduit la fonction pour éviter une surchauffe et des dommages du système. Il est recommandé de remonter sur le véhicule la roue dont le pneu a été réparé ou remplacé dans les plus brefs délais. Quand une roue normale est remplacée, le système reprend son fonctionnement normal au prochain cycle d'allumage.

Traction d'une remorque

Le différentiel à glissement limité électronique améliore la stabilité du véhicule pendant le remorquage. Quand la demande de remorquage est élevée (comme en dénivelé important, vitesse élevée ou avec une roue de secours), le système peut transmettre un avertissement au tableau de bord et réduire le fonctionnement ou passer en mode de désactivation temporaire. Pour reprendre le fonctionnement normal, arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez le système refroidir correctement. Une fois que le système a atteint des températures de fonctionnement normales, la fonction du système sera restaurée et le message Différentiel à glissement limité électronique restauré s'affiche.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Nota : *Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique ou un sifflement continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues se font sentir dans la colonne de direction lors du freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.*

Nota : *De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues mêmes en conditions normales d'utilisation. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir* ***Nettoyage des roues*** *(page 437).*

Voir **Témoins et indicateurs** (page 125).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Arrêtez le moteur, placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), et serrez le frein de stationnement. Inspectez la pédale d'accélérateur et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son déplacement. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage d'urgence

L'assistance au freinage d'urgence détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle offre une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée. L'assistance au freinage d'urgence peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.

Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage est désactivé. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.

Si le témoin des freins s'allume une fois le frein de stationnement desserré, faites réparer votre système de freinage immédiatement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCAGE

Le système de freins antiblocage n'élimine pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

Nota : *Lorsque le système est activé, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.*

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRONIQUE

AVERTISSEMENT

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous de passer la position de stationnement (P). Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Le frein de stationnement électronique remplace le frein de stationnement classique. La commande de fonctionnement se trouve sur la console.

Serrage du frein de stationnement électronique

AVERTISSEMENT

Si le témoin des freins demeure allumé ou s'il clignote pendant plus de quatre secondes après avoir desserré le frein de stationnement, le circuit de freinage pourrait être défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

E259932

Tirez sur la commande pour serrer le frein de stationnement électrique.

Le témoin des freins situé sur le tableau de bord clignote pendant environ deux secondes puis s'allume pour confirmer que le frein de stationnement électronique a été serré. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Nota : *Si vous coupez le contact alors que le frein de stationnement est serré ou que vous serrez le frein de stationnement alors que le contact est coupé, le témoin des freins demeure allumé pendant dix secondes environ.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Le frein de stationnement ne se serre pas automatiquement. Vous devez serrer le frein de stationnement électronique manuellement en utilisant la commande prévue à cet effet.*

Nota : *Le serrage et le desserrage du frein de stationnement électronique occasionnent parfois certains bruits. Il s'agit de bruits de fonctionnement normaux.*

Nota : *Lorsque vous serrez le frein de stationnement électronique dans certaines situations, par exemple dans une pente raide, il peut de nouveau serrer les freins dans les dix minutes suivantes.*

Utilisation du frein de stationnement électronique en situation d'urgence

AVERTISSEMENT

Ne serrez pas le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule, sauf en cas d'urgence (par exemple si la pédale de frein se brise ou se bloque). Si les conditions météorologiques ou la route sont mauvaises, ou si vous abordez un virage, un freinage d'urgence peut provoquer un dérapage ou une sortie de route.

Nota : *L'utilisation répétée du frein de stationnement électronique pour faire ralentir le véhicule peut endommager le circuit de freinage.*

Si un problème survient avec la pédale de frein pendant que vous conduisez, vous pouvez vous servir du frein de stationnement électronique comme frein de secours pour immobiliser le véhicule.

Pendant que le véhicule roule, tirez sur la commande du frein de stationnement électronique sans la relâcher pour le faire ralentir. Alors, les feux stop s'allument, un témoin d'avertissement s'allume et un carillon avertisseur retentit. Tant que vous tirez sur la commande, le véhicule continue de ralentir. Lorsque votre véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mph), le frein de stationnement électronique est serré.

Desserrage du frein de stationnement électronique

Vous pouvez desserrer le frein de stationnement électronique soit manuellement en appuyant sur la commande, soit automatiquement.

Nota : *Ne roulez pas lorsque le frein de stationnement électronique est serré, car cela peut endommager le circuit de freinage. Vous devez desserrer le frein de stationnement électronique manuellement en appuyant sur la commande tout en enfonçant la pédale de frein.*

Desserrage manuel

Vous pouvez desserrer manuellement le frein de stationnement électronique en :

- Établissant le contact.
- Appuyant sur la pédale de frein et en la maintenant enfoncée.
- Appuyant sur l'interrupteur de frein de stationnement électronique.

Le témoin des freins s'éteint lorsque le frein de stationnement électronique est desserré.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Desserrage automatique - Desserrage au démarrage

AVERTISSEMENT

Si le témoin des freins demeure allumé ou s'il clignote pendant plus de quatre secondes après avoir desserré le frein de stationnement, le circuit de freinage pourrait être défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Le frein de stationnement électronique se desserre automatiquement lorsque :

- Vous fermez la porte du conducteur.
- Vous mettez le levier de la boîte de vitesses en position de marche avant (D) ou de marche arrière (R).
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Le témoin des freins s'éteint lorsque le frein de stationnement électronique est desserré.

Nota : *Si le témoin du frein de stationnement électronique reste allumé, le frein ne se desserrera pas automatiquement. Vous devez alors desserrer le frein de stationnement électronique en utilisant la commande du frein de stationnement électronique.*

Nota : *La fonction de desserrage au démarrage du frein de stationnement électronique facilite le démarrage en pente. Le frein de stationnement se desserre automatiquement dès que le moteur fournit suffisamment de puissance pour empêcher le véhicule de rouler dans la pente.*

Conduite avec une remorque

Lorsque vous êtes stationné dans une pente, vu le poids de la remorque, votre véhicule et la remorque peuvent reculer légèrement lorsque vous enclenchez une vitesse.

Pour empêcher ce mouvement de recul, procédez comme suit :

1. Tirez sur la commande du frein de stationnement électronique sans la relâcher.
2. Enclenchez une vitesse.
3. Enfoncez la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que vous sentiez que le moteur a généré assez de puissance pour pouvoir déplacer le véhicule, puis relâchez la commande du frein de stationnement électronique.

Batterie déchargée

AVERTISSEMENT

Il n'est pas possible de serrer ou de desserrer le frein de stationnement électronique si la batterie est trop faible ou complètement déchargée.

Si la batterie est trop faible ou complètement déchargée, utilisez des câbles volants et une batterie d'appoint.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS

Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) pour la boîte de vitesses automatique ou en première pour la boîte de vitesses manuelle.

Vous devez rester dans votre véhicule quand le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Nota : *Le système se désactive en cas de surrégime du moteur ou si une anomalie est détectée.*

Le système permet de faciliter le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est actif, votre véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après que vous avez relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour éviter que le véhicule ne roule en direction descendante. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Le système s'active automatiquement sur une pente qui pourrait entraîner un recul important du véhicule. Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, vous pouvez désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 132). Le système reste activé ou désactivé en fonction du dernier réglage effectué.

Nota : *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Nota : *Si votre véhicule est équipé du système Auto Hold, l'aide au démarrage en côte ne sera pas disponible en même temps que la fonction Auto Hold.*

Utilisation de l'aide au démarrage en côte

1. Immobilisez votre véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée et engagez une vitesse de montée (par exemple, la marche avant (D ou la première (1) lorsque le véhicule fait face à une pente ascendante ou la marche arrière (R) lorsque le véhicule fait face à une descente).
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, votre véhicule demeure immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Les freins se desserrent automatiquement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Activation et désactivation du système

Vous pouvez activer et désactiver cette fonction si votre véhicule est muni d'une boîte de vitesses manuelle et d'un écran d'information. Voir **Généralités** (page 132). Le système se rappelle de votre dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'une boîte de vitesses manuelle et ne comporte pas d'écran d'information, vous ne pouvez pas activer ou désactiver le système. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

MAINTIEN AUTO

AVERTISSEMENTS

Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement.

AVERTISSEMENTS

Vous devez rester dans le véhicule quand le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Le système est désactivé si un dysfonctionnement est apparent. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

La fonction de retenue automatique se sert des freins de votre véhicule pour le maintenir à l'arrêt lorsqu'il s'immobilise. Par exemple, la fonction de retenue automatique est pratique aux feux rouges ou dans les embouteillages en maintenant la pression de freinage lorsque le véhicule est immobilisé.

La fonction de retenue automatique doit être désactivée pendant le remorquage du véhicule ou la traction d'une remorque.

Nota : *En cas de dysfonctionnement du système alors que la fonction de retenue automatique maintient activement le véhicule (par exemple, alimentation électrique faible), un message s'affiche à l'écran d'information vous demandant d'appuyer sur la pédale de frein. Si vous voyez ce message, enfoncez immédiatement la pédale de frein.*

Nota : *La fonction de retenue automatique ne s'active que si le système reconnaît qu'il applique une pression de freinage suffisante. Sur une pente abrupte, il pourra être nécessaire d'enfoncer la pédale de frein suffisamment pour activer la fonction de retenue automatique.*

Nota : *Dans certains cas, la fonction de retenue automatique pourrait activer le frein de stationnement. Lorsque le frein de stationnement est serré automatiquement, le témoin de frein rouge apparaît. Cette situation est normale. Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, la fonction de desserrage automatique au démarrage desserre automatiquement le frein de stationnement.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *La fonction de retenue automatique peut être utilisée dans les pentes et en marche arrière (R).*

E256165

Appuyez sur le bouton Auto Hold pour activer et désactiver le système. Le témoin du bouton Auto Hold s'allume lorsque le système est activé.

Nota : *Vous ne pouvez activer la fonction de retenue automatique que si vous fermez la porte et bouclez votre ceinture de sécurité.*

Nota : *La fonction de retenue automatique se désactive chaque fois que vous coupez le contact.*

Lorsque la fonction de retenue automatique est désactivée, le véhicule se comporte de la même façon qu'un véhicule qui ne dispose pas de cette fonction.

Un témoin Auto Hold se trouve au tableau de bord et comprend deux modes, soit ACTIF et NON DISPONIBLE :

Le témoin Auto Hold (ACTIF) s'allume à l'écran d'information lorsque le système maintient le véhicule immobilisé. En mode actif, enfoncez la pédale de frein et le bouton Auto Hold pour désactiver la fonction de retenue automatique.

Le témoin Auto Hold (NON DISPONIBLE) s'allume à l'écran d'information lorsque le système est en fonction, mais qu'il ne peut retenir le véhicule (par exemple, durant un stationnement actif, en mode de maintien de point mort ou lorsque la porte est ouverte et que votre ceinture n'est pas bouclée).

Nota : *Assurez-vous de désactiver la fonction de retenue automatique ou de maintien de point mort avant d'entrer dans un lave-auto.* *Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 233).*

Utilisation de la fonction de retenue automatique

1. Immobilisez complètement le véhicule en enfonçant la pédale de frein. Une fois le véhicule à l'arrêt, le témoin vert Auto Hold (ACTIF) s'allume à l'écran d'information.
2. Relâchez la pédale de frein. Le témoin Auto Hold (ACTIF) reste allumé à l'écran d'information et la fonction de retenue automatique maintient le véhicule à l'arrêt.
3. Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, la fonction de retenue automatique desserre les freins pour que le véhicule puisse démarrer. Une fois que vous avez démarré, le témoin vert Auto Hold (ACTIF) s'éteint à l'écran d'information.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Le système d'arrêt/démarrage (selon l'équipement) peut arrêter le moteur lorsque la pédale de frein est enfoncée. Si cela se produit, il redémarrera dès que vous enfoncez la pédale d'accélérateur. La fonction de retenue automatique continue de maintenir le véhicule à l'arrêt lorsque le moteur est coupé.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT

Le témoin d'antipatinage/contrôle de stabilité s'allume en continu si le système détecte une anomalie. Assurez-vous que vous n'avez pas manuellement désactivé la fonction d'antipatinage au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur. Si le témoin d'antipatinage/contrôle de stabilité est toujours allumé en continu, faites immédiatement réparer le dispositif par un concessionnaire autorisé. L'utilisation de votre véhicule avec l'antipatinage désactivé peut augmenter le risque de perte de contrôle ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de tourner.

Nota : *Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.*

Activation et désactivation du système

Vous pouvez activer ou désactiver l'antipatinage avec les commandes de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).

Lorsque vous désactivez le système, un message et une icône allumée apparaissent sur le tableau de bord.

Activez de nouveau l'antipatinage pour remettre le système en mode normal.

Nota : *Il est possible que votre véhicule comporte des limitations MyKey à cette fonction.* *Voir **Principes de fonctionnement** (page 71).*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Témoins et messages liés au système

Le témoin d'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote :

- Lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- En cas d'anomalie de l'un des systèmes.

Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque la fonction d'antipatinage est désactivée.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Toute modification du véhicule concernant le freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENTS

N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une manœuvre du conducteur inadaptée aux conditions est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, RALENTISSEZ.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une anomalie du contrôle de stabilité ou de l'antipatinage se produit, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage reste allumé.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle électronique de stabilité

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Contrôle de stabilité antiretournement

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les capotages en détectant le mouvement de roulis de votre véhicule ainsi que le taux de variation d'amplitude en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 258).

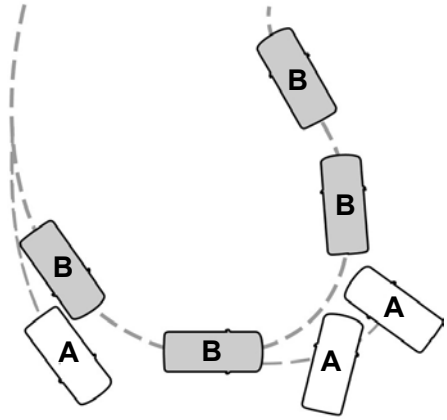

E72903

A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.

B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Contrôle de stabilité et Antipatinage avec Roll Stability Control™ (RSC™)

Le système est automatiquement activé lorsque vous faites démarrer le moteur. Lorsque la boîte de vitesses est en position marche arrière (R), elles sont désactivées. Vous pouvez désactiver séparément la partie antipatinage du système. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 258).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Fonctions du contrôle de stabilité et de l'antipatinage avec contrôle de stabilité antiretournement (RCS)				
Fonctions du bouton	**Témoin de désactivation du contrôle de stabilité**	**Contrôle de stabilité anti-retournement**	**Contrôle électronique de stabilité**	**Antipatinage**
Défaut au démarrage	Allumé lors du contrôle des ampoules	Activé	Activé	Activé

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Le contrôle en descente ne peut pas contrôler la descente dans toutes les conditions de chaussée et dans tous les cas, comme sur la glace ou sur des pentes très abruptes. Le contrôle en descente est conçu pour assister le conducteur. Il n'a pas été conçu pour se substituer au jugement du conducteur. Sinon, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule, d'avoir un accident ou de subir des blessures graves.

Le contrôle en descente n'assure pas la fonction d'immobilisation en pente à zéro km/h (0 mph). Lorsque votre véhicule est arrêté, vous devez serrer le frein de stationnement ou placer le levier sélecteur en position de stationnement (**P**) pour l'empêcher de rouler.

Le contrôle en descente permet au conducteur de régler et de maintenir la vitesse du véhicule lors de la descente de pentes abruptes sur diverses conditions de chaussée.

Le système de contrôle en descente permet de contrôler la vitesse du véhicule en descente entre 3 km/h (3 mph) et 20 km/h (20 mph). Au-dessus de 32 km/h (20 mph), le système reste en fonction, mais ne peut pas être utilisé pour régler ou maintenir la vitesse en descente.

Le contrôle en descente a besoin d'un intervalle de refroidissement après une période d'utilisation soutenue. La durée de maintien en activation de la fonction avant refroidissement varie selon les conditions. Le système affiche un avertissement sur l'afficheur multimessage et une alerte sonore retentit lorsque le système est sur le point de se désactiver à des fins de refroidissement. À ce stade, serrez manuellement les freins au besoin pour maintenir la vitesse de descente voulue.

UTILISATION DU CONTRÔLE EN DESCENTE

Vous pouvez activer ou désactiver le contrôle d'adhérence en descente avec l'écran d'information.

Pour augmenter la vitesse en descente, appuyez sur la pédale d'accélérateur jusqu'à parvenir à la vitesse désirée. Pour réduire la vitesse en descente, appuyez sur la pédale de frein jusqu'à parvenir à la vitesse désirée.

Pour accélérer ou décélérer, une fois que la vitesse de descente désirée est atteinte, enlevez vos pieds des pédales et le contrôle en descente maintient la vitesse du véhicule choisie.

Nota : *Il se peut que vous entendiez un bruit provenant du moteur de la pompe du système de freinage antiblocage pendant le fonctionnement du contrôle en descente. Il s'agit d'une caractéristique normale du système de freinage antiblocage (ABS) qui ne doit pas vous inquiéter.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Modes de contrôle en descente

- Aux vitesses entre 3 km/h (2 mph) et 32 km/h (20 mph) : votre véhicule maintient la vitesse désirée dans ce mode.
- Aux vitesses entre 32 km/h (20 mph) et 64 km/h (40 mph) : votre véhicule ne maintient pas la vitesse désirée et vous ne pouvez pas régler votre vitesse de descente.
- Aux vitesses supérieures à 64 km/h (40 mph) : vous devez réactiver l'utilisation de cette fonction.

Se reporter à l'écran d'information pour lire les messages de contrôle d'adhérence en descente supplémentaires. Voir **Messages d'information** (page 137).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.

Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

Les systèmes de régulation de la circulation, les conditions météorologiques défavorables, les freins pneumatiques, les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent affecter le bon fonctionnement du sonar de recul, ce qui peut détériorer les performances du système ou générer de fausses alertes.

Le système peut ne pas détecter des petits obstacles ou des objets en mouvement, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol.

Nota : *Certains accessoires rajoutés installés autour du pare-chocs ou du bouclier arrière peuvent provoquer de fausses alertes. Comme par ex., de grands attelages de remorques, des supports à bicyclettes ou à planches de surf, des supports de plaque d'immatriculation, des revêtements de pare-chocs ou d'autres dispositifs peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul.*

Nota : *Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Nota : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes. Contactez votre technicien autorisé.*

Nota : *Quand une remorque est attelée à votre véhicule, l'aide au stationnement arrière peut détecter la remorque et transmettre les avertissements. Désactivez l'aide au stationnement arrière quand la remorque est attelée, ceci afin d'éviter ces avertissements.*

Nota : *Il n'est pas possible de désactiver le système lorsqu'une clé MyKey est présente. Voir* ***Principes de fonctionnement*** *(page 71).*

Nous vous recommandons de prendre un peu de temps pour vous familiariser avec ce système et ses limites en lisant cette rubrique.

Le système de détection avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

À la réception d'un avertissement de détection, le volume de la radio diminue à une valeur prédéfinie. Le volume de la radio revient au niveau précédent lorsque le signal du sonar cesse de retentir.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Vous pouvez activer ou désactiver le système en appuyant sur le bouton de sonar de recul. Si votre véhicule n'a pas de bouton de sonar de recul, vous pouvez désactiver le système à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 132).

En cas d'anomalie dans le système, un message d'avertissement apparaît à l'afficheur multimessage et le conducteur ne peut plus mettre le système en marche. Voir **Messages d'information** (page 137).

Si un capteur est bloqué et ne peut fonctionner, le système est désactivé et un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information. Le système retourne en fonctionnement normal une fois l'obstacle retiré.

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. La fréquence de l'alarme sonore augmente à mesure que le véhicule se rapproche de l'objet. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (12 po). Si un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) est détecté à une distance supérieure à 30 cm (12 po) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.

E130178

Zone de couverture allant jusqu'à 1,8 m (6 ft) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection peut être réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- Votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).
- Votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).

Le système n'émet d'alerte sonore que lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 30 cm (12 po) du pare-chocs.

Indicateur de distance d'obstacle (Selon l'équipement)

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information. Cette indication de distance s'affiche lorsque la marche arrière (R) est engagée.

L'indication s'affiche :

- À mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule.
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

AIDE AU STATIONNEMENT AVANT

Les capteurs avant sont activés lorsque la boîte de vitesses est dans une position autre que la position de stationnement (P) et que votre véhicule se déplace à basse vitesse .

E187330

Zone de couverture allant jusqu'à 70 cm (28 po) du pare-chocs avant. La distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs.

Un carillon d'avertissement retentit lorsque votre véhicule approche d'un objet. Si votre véhicule continue de se rapprocher de l'objet, la fréquence de répétition du carillon augmente. Lorsque l'objet se trouve à 30 cm (12 po) ou moins du pare-chocs avant, le carillon retentit de manière permanente.

Vous pouvez désactiver le système à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 132). Si votre véhicule dispose d'une bouton d'aide au stationnement, vous pouvez désactiver le système en appuyant sur le bouton.

Indicateur de distance d'obstacle (Selon l'équipement)

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

L'indication s'affiche :

- À mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule.
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Si la marche arrière (R) est engagée, le sonar de marche avant produit des alertes sonores lorsque votre véhicule se déplace et que l'obstacle détecté se rapproche du véhicule. L'alerte sonore cesse 2 secondes après l'immobilisation du véhicule. Une indication visuelle est toujours présente en marche arrière (R).

Si le levier sélecteur est en position de marche avant (D) ou à toute autre position de marche avant (par exemple, gamme basse [L], sport [S], ou tout position de marche avant d'une boîte de vitesses manuelle), le sonar de marche avant produit des avertissements sonores lorsque votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph) et qu'un obstacle est détecté à l'intérieur de la zone de détection avant. Une fois que le véhicule est stationnaire, l'alerte sonore cesse après 2 secondes et l'indication visuelle disparaît au bout de 4 secondes. Si les obstacles détectés se trouvent à une distance de 30 cm (12 po), l'indication visuelle reste affichée.

Si la boîte de vitesses est au point mort (N), le système fournit une indication visuelle uniquement lorsque votre véhicule se déplace à 8 km/h (5 mph) ou moins et qu'un obstacle est situé dans la zone de détection. Une fois que votre véhicule est stationnaire, l'indication visuelle disparaît après 4 secondes.

SONAR LATÉRAL (Selon l'équipement)

Le système de détection latérale utilise les capteurs latéraux avant et arrière pour détecter et cartographier les obstacles se trouvant dans la trajectoire du véhicule, près des côtés de votre véhicule. Les capteurs latéraux sont activés lorsqu'une position autre que la position de stationnement (P) est sélectionnée.

Nota : *Les obstacles qui entrent dans la zone de détection latérale sans être détectés et cartographiés par le capteur latéral avant ou arrière ne seront pas indiqués.*

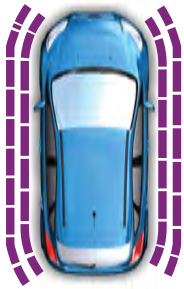

E187810

La zone de couverture s'étend jusqu'à 60 cm (24 po) des côtés de votre véhicule.

Lorsque le système détecte un objet à proximité du côté de votre véhicule, un signal sonore retentit. L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche des obstacles présents dans la trajectoire de votre véhicule.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Indicateur de distance d'obstacle (Selon l'équipement)

E190459

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information.

À mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule. Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Lorsque vous passez en marche arrière (R), le système de détection latérale émet un signal sonore si votre véhicule se déplace et si des obstacles situés sur votre trajectoire sont détectés à moins de 60 cm (24 po). Lorsque le véhicule s'immobilise, le signal sonore cesse après deux secondes.

Nota : *Cette indication de distance reste affichée lorsque la marche arrière (R) est engagée.*

Lorsque vous passez en mode de conduite (D) ou tout autre mode de marche avant, tel que le mode bas (L), sport (S) ou tout mode de marche avant de la boîte de vitesses manuelle, le système de détection latérale émet un signal sonore avec une indication visuelle de la distance si votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph) et que des obstacles situés sur la trajectoire de votre véhicule sont détectés à 60 cm (24 po). Une fois le véhicule à l'arrêt, le signal sonore cesse après deux secondes et l'indication visuelle après quatre secondes.

Si la boîte de vitesses est au point mort (N), le système de détection latérale fournit uniquement une indication visuelle de la distance si votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph) et qu'un obstacle avant ou arrière pour le sonar de recul est détecté à 60 cm (24 po) du côté de votre véhicule. Lorsque le véhicule s'immobilise, l'indication visuelle de la distance cesse après quatre secondes.

Si le système de détection latérale est indisponible, les segments de l'indicateur de distance latérale ne s'affichent pas.

Le système de détection latérale est indisponible dans la situation suivante :

- Si vous désactivez le système antipatinage.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le système de détection latéral peut rester indisponible jusqu'à ce que votre véhicule se soit déplacé de sa longueur environ, ce qui correspond à l'initialisation du système, si :

- Vous établissez le contact, puis le coupez et l'établissez de nouveau.
- Votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux minutes.
- Les freins antiblocage sont activés.
- L'antipatinage est activé.
- Lorsque les informations sur l'angle du volant de direction ne sont pas disponibles, le système de détection latérale est indisponible. Vous devez conduire le véhicule pendant au moins 150 m (492 ft) à une vitesse supérieure à 30 km/h (19 mph) pour restaurer les informations sur l'angle du volant de direction.

STATIONNEMENT ACTIF (Selon l'équipement)

Stationnement parallèle, stationnement perpendiculaire, aide à la sortie du stationnement parallèle

AVERTISSEMENTS

Vous devez rester dans votre véhicule quand le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets lors de fortes précipitations ou dans d'autres conditions pouvant causer des interférences.

Le stationnement actif ne freine jamais.

AVERTISSEMENTS

Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas conçu pour se substituer à vous. Vous devez continuer à être attentif et à exercer votre jugement de conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

Nota : *Le système de surveillance des angles morts ne détecte pas les véhicules dans les angles morts du véhicule lors d'une manœuvre de stationnement actif.*

Le système détecte un emplacement de stationnement parallèle ou perpendiculaire libre et dirige automatiquement le véhicule dans l'espace (mains libres) tandis que vous commandez l'accélérateur, le levier sélecteur et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour stationner votre véhicule.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec la proximité d'un véhicule ou d'un objet, vous pouvez choisir de neutraliser le système en saisissant le volant ou en appuyant sur le bouton.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

L'aide à la sortie du stationnement parallèle commande automatiquement la direction de votre véhicule pour sortir d'un emplacement de stationnement parallèle (mains libres) pendant que vous commandez l'accélérateur, le levier sélecteur et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour vous engager dans la circulation.

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Vous utilisez un pneu de secours ou un pneu beaucoup plus usé que les autres.
- Un ou plusieurs pneus sont mal gonflés.
- Vous tentez de vous garer dans une courbe serrée.
- Quelque chose passe entre le pare-chocs avant et l'espace de stationnement. Par exemple, un piéton ou un cycliste.
- La garde au sol d'un véhicule stationné avoisinant est élevée. Par exemple, un bus, un camion de remorquage ou un camion à plateau plat.
- Les conditions météorologiques sont médiocres. Par exemple, pendant les fortes pluies, la neige ou le brouillard.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Des capteurs obstrués peuvent nuire à la précision du système. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Nota : *Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets dont la surface absorbe les ondes ultrasonores ou provoque des interférences ultrasonores. Par exemple, l'échappement de moto, les freins à air de camion ou les avertisseurs sonores.*

Nota : *À la suite d'un changement de la taille des pneus, le système doit se recalibrer et le fonctionnement peut être perturbé pendant une courte période.*

N'utilisez pas le système dans les cas suivants :

- Vous avez attaché un objet étranger près des capteurs à l'avant ou à l'arrière de votre véhicule. Par exemple, un porte-bicyclette ou une remorque.
- Vous fixez un objet qui dépasse du toit. Par exemple, une planche de surf.
- Un corps étranger endommage ou obstrue les capteurs latéraux ou de pare-chocs avant ou arrière.
- Les pneus montés sur votre véhicule n'ont pas les bonnes dimensions. Par exemple, une mini-roue de secours.

Utilisation du stationnement actif – Stationnement parallèle

Appuyez la touche de stationnement actif une fois pour chercher un emplacement de stationnement en créneau.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Lorsque vous conduisez à une vitesse inférieure à 35 km/h (22 mph), le système balaye automatiquement les deux côtés de votre véhicule à la recherche d'un emplacement de stationnement libre. Le système affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer qu'il recherche un emplacement de stationnement. Utilisez le clignotant pour choisir de rechercher sur le côté gauche ou droit de votre véhicule.

Nota : *Si les clignotants ne sont pas en fonction, le système passe par défaut du côté passager de votre véhicule.*

Nota : *Vous pouvez également mettre le stationnement actif en fonction après avoir complètement ou partiellement dépassé un emplacement de stationnement. Appuyez sur le bouton de stationnement actif et le système vous avertit si vous venez de dépasser un emplacement de stationnement adéquat.*

Lorsque le système trouve un espace approprié, il affiche un message et un carillon retentit. Arrêtez votre véhicule et suivez les instructions à l'écran. Si votre véhicule se déplace très lentement, il peut s'avérer nécessaire d'avancer d'une courte distance avant que le système ne soit prêt pour le stationnement.

Nota : *Durant toute la manœuvre, vous devez vous assurer de l'absence d'obstructions dans l'emplacement sélectionné par le système.*

Nota : *Conduisez le véhicule à 1,5 m (5 ft) et être aussi parallèle que possible par rapport aux autres véhicules lorsque vous passez devant un emplacement de stationnement.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Le système propose toujours le dernier espace de stationnement qu'il détecte. Par exemple, si votre véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il propose le dernier emplacement.*

Nota : *Si vous roulez à plus de 35 km/h (22 mph) environ, le système affiche un message pour vous demander de réduire votre vitesse.*

Direction automatique dans un espace de stationnement

Nota : *Si votre véhicule dépasse environ 10 km/h (6 mph) ou si vous interrompez la manœuvre, le système se met hors fonction et vous devrez reprendre le contrôle complet de votre véhicule.*

Lorsque vous passez la marche arrière (R) et que vos mains ne reposent pas sur le volant de direction et que rien n'entrave son mouvement, votre véhicule se dirige de lui-même dans l'espace (mains libres). Le système affiche des instructions pour faire reculer et avancer votre véhicule dans l'emplacement.

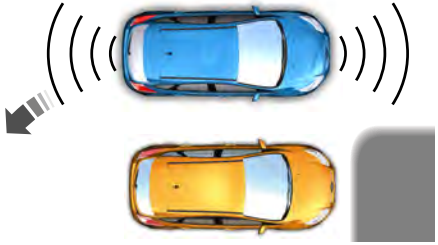

Lorsque vous pensez que le véhicule est correctement garé ou que vous entendez un signal sonore continu accompagné d'un message à l'écran tactile, immobilisez votre véhicule.

Lorsque la manœuvre de stationnement actif est terminée, le système affiche un message et une tonalité retentit.

Nota : *Il vous appartient de vérifier que votre véhicule est bien garé et d'apporter toutes les rectifications nécessaires avant de quitter votre véhicule.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Utilisation du stationnement actif – Stationnement perpendiculaire

Appuyez deux fois sur le bouton de stationnement actif pour chercher un espace de stationnement perpendiculaire.

Lorsque vous conduisez à une vitesse inférieure à 30 km/h (19 mph), le système affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer qu'il recherche un emplacement de stationnement. Utilisez le clignotant pour choisir de rechercher sur le côté gauche ou droit de votre véhicule.

Nota : *Si vous ne choisissez pas, le système cherche par défaut sur le côté passager.*

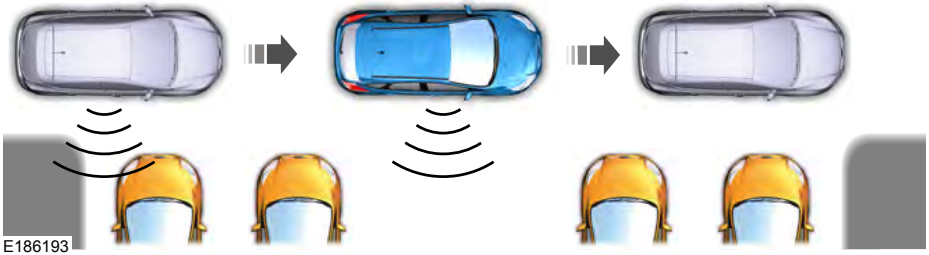

Lorsque le système trouve un espace approprié, il affiche un message et un carillon retentit. Arrêtez votre véhicule et suivez les instructions à l'écran. Si votre véhicule se déplace très lentement, il peut s'avérer nécessaire d'avancer d'une courte distance avant que le système ne soit prêt pour le stationnement.

Nota : *Durant toute la manœuvre, vous devez vous assurer de l'absence d'obstructions dans l'emplacement sélectionné par le système.*

Nota : *Vous devez conduire le véhicule à 1,5 m (5 ft) et être aussi perpendiculaire que possible par rapport aux autres véhicules lorsque vous passez devant un emplacement de stationnement.*

Nota : *Le système propose toujours le dernier espace de stationnement détecté. Par exemple, si votre véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il propose le dernier emplacement.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Si vous roulez à plus de 30 km/h (19 mph) environ, le système affiche un message pour vous demander de réduire votre vitesse.*

Direction automatique dans un espace de stationnement

Nota : *Si votre véhicule dépasse environ 10 km/h (6 mph) ou si vous interrompez la manœuvre, le système se met hors fonction et vous devrez reprendre le contrôle complet de votre véhicule.*

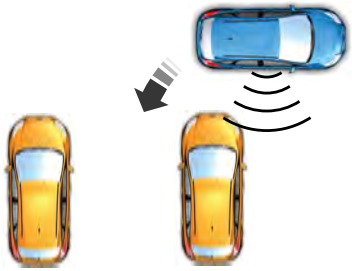

E186191

Lorsque vous passez la marche arrière (R) et que vos mains ne reposent pas sur le volant (et que rien n'entrave son mouvement), votre véhicule se dirige de lui-même dans l'espace. Le système affiche des instructions pour faire reculer et avancer votre véhicule dans l'emplacement.

Lorsque vous pensez que le véhicule est correctement garé ou que vous entendez un signal sonore continu accompagné d'un message à l'écran tactile, immobilisez votre véhicule.

Lorsque la manœuvre de stationnement actif est terminée, le système affiche un message et une tonalité retentit.

Nota : *Il vous appartient de vérifier que votre véhicule est bien garé et d'apporter toutes les rectifications nécessaires avant de quitter votre véhicule.*

Utilisation du stationnement actif – Aide à la sortie du stationnement parallèle

Appuyez sur le bouton de stationnement actif pendant que votre véhicule est au repos dans un espace de stationnement en créneau pour utiliser le stationnement actif en créneau.

Le système affiche un message demandant de sélectionner un côté. Utilisez le clignotant pour indiquer de quel côté du véhicule vous souhaitez sortir de l'espace de stationnement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

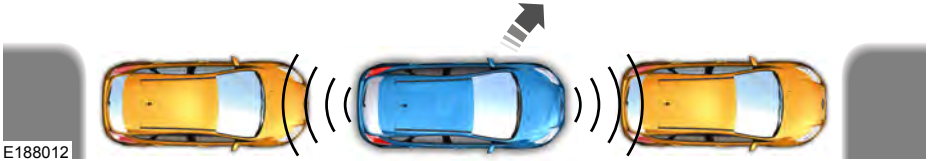

Le système détermine l'espace disponible à l'avant et l'arrière du véhicule, et dirige automatiquement votre véhicule hors de l'espace de stationnement parallèle (mains libres) tandis que vous commandez l'accélérateur, le levier sélecteur et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour vous engager dans la circulation.

Lorsque le système guide votre véhicule au-delà du véhicule ou de l'objet adjacent, il vous invite à reprendre le contrôle de la direction pour terminer la sortie de l'emplacement de stationnement.

Nota : *Si l'espace disponible devant votre véhicule permet de quitter facilement l'emplacement, la fonction d'aide à la sortie du stationnement parallèle peut ne pas être disponible.*

Nota : *Vous êtes responsable de la maîtrise de votre véhicule et vous devez vérifier si la voie est libre avant de vous engager dans la circulation.*

Nota : *N'utilisez pas ce système pour vous aider à quitter un emplacement de stationnement perpendiculaire. Une telle manœuvre pourrait causer des dommages à votre véhicule.*

Nota : *Si votre véhicule dépasse environ 5 km/h (3 mph) ou si vous interrompez la manœuvre, le système se met hors fonction et vous devrez reprendre le contrôle complet de votre véhicule.*

Désactivation de la fonction de stationnement actif

Vous pouvez effectuer l'une des actions suivantes pour désactiver manuellement le système :

- Enfoncez le bouton de stationnement actif pendant une manœuvre active.
- Saisissez le volant pendant une manœuvre de stationnement actif.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Conduisez à une vitesse supérieure à 35 km/h (22 mph) pendant environ 30 secondes pendant une recherche d'emplacement de stationnement.
- Roulez à une vitesse supérieure à environ 10 km/h (6 mph) pendant une manœuvre de stationnement actif.
- Désactivez l'antipatinage.

Le système peut également se désactiver dans les cas suivants :

- L'antipatinage est activé.
- Le système de freinage antiblocage s'active ou est défectueux.

En cas de problème du système, un message d'avertissement apparaît, accompagné d'une tonalité. Le système peut afficher des messages occasionnels en fonctionnement normal. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour les anomalies systèmes fréquentes ou récurrentes.

Dépannage du système

Symptôme	Cause possible
Le système ne cherche pas une place de stationnement.	Vous pouvez désactiver le système antipatinage.
	La marche arrière (R) est engagée. Votre véhicule doit se déplacer en marche avant pour pouvoir détecter un emplacement de stationnement.
Le système ne propose pas d'emplacement de stationnement.	Les capteurs peuvent être recouverts. Par exemple, à cause de neige, de glace ou de débris accumulés. Des capteurs obstrués peuvent nuire au fonctionnement du système.
	L'espace de stationnement n'est pas suffisamment grand pour garantir un stationnement sûr du véhicule.
	Il n'y a pas suffisamment d'espace du côté opposé à l'emplacement de stationnement pour manœuvrer le véhicule.
	L'emplacement de stationnement se trouve à une distance de plus de 1,5 m (5 ft) ou de moins de 0,4 m (16 po).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Symptôme	Cause possible
	La vitesse de votre véhicule est supérieure à 35 km/h (22 mph) pour un stationnement en parallèle, ou supérieure à 30 km/h (19 mph) pour un stationnement perpendiculaire.
	Vous avez récemment débranché ou remplacé la batterie. Après une déconnexion de batterie, vous devez conduire votre véhicule brièvement sur une route droite.
Le système ne place pas le véhicule correctement.	Votre véhicule roule dans la direction opposée à la position actuelle de la boîte de vitesses. Par exemple, il roule en avant alors que vous êtes en position de marche arrière (R).
	L'espace de stationnement présente un bord de trottoir irrégulier qui empêche le système d'aligner votre véhicule correctement.
	Des véhicules en stationnement incorrect ou des objets occupent l'emplacement.
	Votre véhicule s'est arrêté trop loin et a dépassé l'emplacement de stationnement. Le système fonctionne mieux lorsque vous dépassez l'emplacement de stationnement d'une longueur équivalente à celui-ci.
	Vous avez installé ou entretenu les pneus incorrectement. Par exemple, des pneus mal gonflés, de dimensions différentes ou inappropriées pour ce véhicule.
	Une réparation ou une modification altère la fonction de détection.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Symptôme	Cause possible
	Un des véhicules stationnés est doté d'un accessoire en hauteur. Par exemple, une saleuse, un chasse-neige ou une caisse surélevée d'un camion de déménagement.
	La longueur de l'emplacement de stationnement ou la position des objets stationnés change après que votre véhicule a dépassé l'emplacement.
	La température autour de votre véhicule change rapidement. Par exemple, lorsque vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou votre véhicule quitte un poste de lavage.

CAMÉRA DE RÉTROVISION

AVERTISSEMENTS

Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur utilise les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous celui-ci peuvent ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra.

AVERTISSEMENTS

Reculez aussi lentement que possible. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENTS

Faites preuve de prudence lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Si la porte de chargement arrière est entrouverte, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera incorrecte. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENTS

Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de caméra alors que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

La caméra de recul offre une image vidéo de la zone à l'arrière du véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par le véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.

E142435

La caméra est située sur le couvercle de coffre à bagages, au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière le véhicule lorsque vous engagez la marche arrière (R).

Nota : *Le sonar de recul n'est pas efficace à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph), et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.*

Le système utilise trois types de guidages pour vous aider à voir ce qui se trouve derrière le véhicule :

- Lignes de guidage actives (selon l'équipement) : ces lignes indiquent le parcours prévu pendant la marche arrière du véhicule.
- Lignes de guidage fixes : Ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière le véhicule.
- Ligne centrale : Permet d'aligner le centre du véhicule sur un objet. Par exemple, une remorque.

Nota : *Si la marche arrière (R) est engagée et que le couvercle du coffre à bagages ou le hayon est ouvert, aucune fonction de la caméra de marche arrière ne s'affiche.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Lors du remorquage, la caméra ne couvre que ce qui est remorqué. Le rayon de couverture peut se révéler inférieur à celui de la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Sur certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorque.*

La caméra peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- De nuit ou dans des endroits sombres, si un ou les deux phares de recul ne fonctionnent pas.
- Le champ visuel de la caméra est obstrué par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif. La caméra arrière a un lave-glace qui s'active quand vous utilisez le lave-glace de lunette arrière. Voir **Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière** (page 103).
- La partie arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagée, faussant ainsi l'alignement de la caméra.

Paramètres de la caméra

Il est possible d'accéder aux paramètres de la caméra de recul à travers l'écran d'affichage. Voir **Généralités** (page 132).

Lignes de guidage de la caméra

Nota : *Les lignes de guidage actives ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.*

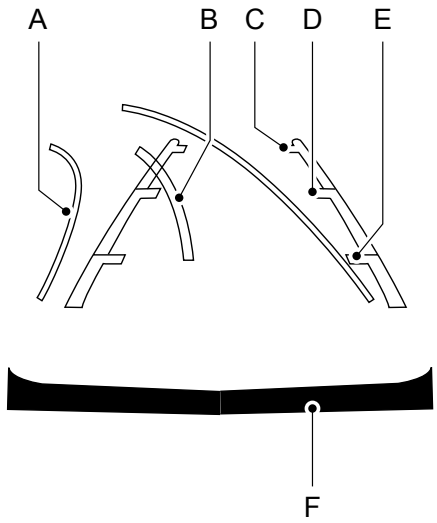

E142436

A Lignes de guidage actives (selon l'équipement)

B Axe

C Ligne de guidage fixe : Zone verte

D Ligne de guidage fixe : Zone jaune

E Ligne de guidage fixe : Zone rouge

F Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives sont indiquées seulement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant pour orienter les lignes vers une trajectoire prévue. Si vous modifiez la position du volant de direction pendant la marche arrière, le véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant de direction. Lorsque le volant de direction est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Redoublez de prudence lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près du véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent du véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Utilisez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Indicateur de distance d'obstacle (Selon l'équipement)

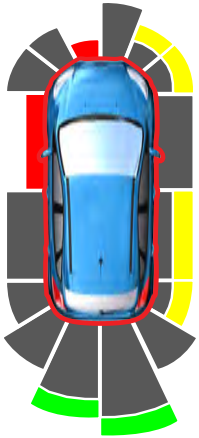

E190459

Le dispositif fournit une image de votre véhicule et des zones couvertes par les capteurs. Ces zones s'affichent en vert, jaune ou rouge lorsque les capteurs de sonar de recul détectent un obstacle dans la zone couverte.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Zoom manuel

AVERTISSEMENT

Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière le véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de la zone à proximité du véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : *Le zoom manuel n'est disponible que lorsque la marche arrière (R) en engagée.*

Nota : *Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.*

Les paramètres pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole à l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le réglage par défaut est Zoom désactivé.

Cette fonction permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière le véhicule. L'image rapprochée affiche également le pare-chocs comme repère. Le zoom est actif uniquement lorsque la marche arrière (R) en engagée.

Temporisation de la caméra de recul

Les réglages possibles pour cette fonction sont ACTIVÉ et DÉSACTIVÉ.

La fonction de temporisation de la caméra de recul est désactivée par défaut.

Après avoir quitté la position de marche arrière (R) pour toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que :

- Le véhicule ralentisse jusqu'à atteindre environ 10 km/h (6 mph);
- Vous sélectionniez la position de stationnement (P).

CAMÉRA À 360 DEGRÉS (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Le système de caméras à 360 degrés ne dispense pas le conducteur de regarder à travers les glaces et de jeter un coup d'œil dans les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour une visibilité optimale de l'environnement du véhicule.

AVERTISSEMENTS

D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous celui-ci peuvent ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra.

Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de caméra alors que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

Nota : *Le système de caméra à 360 degrés est désactivé lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite, sauf en marche arrière (R).*

Le système de caméras à 360 degrés est composé de caméras avant, latérales et arrière. Le système :

- Vous permet de voir ce qui se trouve directement devant ou derrière votre véhicule.
- Vous permet de voir le trafic transversal devant et derrière votre véhicule.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Vous offre une vue de haut en bas de la zone située en dehors de votre véhicule, y compris les angles morts.
- Permet une visibilité autour de votre véhicule lors de manœuvres pour :
  - Le stationnement au centre d'un emplacement de stationnement;
  - Les obstacles présents près du véhicule;
  - Le stationnement parallèle.

Vues de caméra

Le bouton d'activation de la caméra avant est situé près de l'écran d'affichage et active la caméra avant lorsque votre véhicule est dans une position autre que la marche arrière (R).

En position de stationnement (P), de point mort (N) ou de marche avant (D), seules les images de la caméra avant sont accessibles. Appuyez sur le bouton de caméra pour afficher l'image de la caméra avant sur l'écran.

En marche arrière (R), seules les images de la caméra arrière sont accessibles. Lors du passage en marche arrière (R), l'image de la caméra de recul s'affiche automatiquement sur l'écran.

Vues caméra avancées (Selon l'équipement)

Sur les véhicules équipés de fonctions particulières, des vues de caméra supplémentaires peuvent être disponibles. Appuyez sur la petite icône de caméra située dans le coin supérieur gauche de l'écran d'affichage pour ouvrir le menu de vue caméra.

Les vues de caméra suivantes sont accessibles lorsque vous appuyez sur la touche de caméra avec la boîte de vitesses en position de stationnement (P), de point mort (N) ou de marche avant (D) :

- **360 + Normal avant :** Contient la vue de caméra avant normale près d'une vue caméra à 360 degrés.
- **Affichage Normal Avant :** Fournit une image de ce qui se trouve directement à l'avant de votre véhicule.
- **Affichage divisé avant :** Fournit une vue étendue de ce qui se trouve à l'avant de votre véhicule.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Les vues de caméra suivantes sont accessibles lors du passage en marche arrière (R) :

- **360 + Normale arrière :** Contient la vue de caméra arrière normale à côté d'une vue de caméra à 360 degrés. Depuis cet écran, appuyez sur la touche de zoom (+) pour accéder rapidement à la vue arrière normale.
- **Vue normale arrière :** Fournit une image de ce qui se trouve directement derrière votre véhicule.
- **Affichage divisé arrière :** Fournit une vue étendue derrière votre véhicule.

Zone d'accès interdit

La Zone d'accès interdit est représentée par les lignes jaunes en pointillés parallèles à votre véhicule. Elle est prévue pour vous donner une indication au sol de la position du rétroviseur complètement déployé.

Caméra avant

AVERTISSEMENT

Le système de caméra avant ne dispense pas le conducteur de regarder vers l'avant du véhicule.

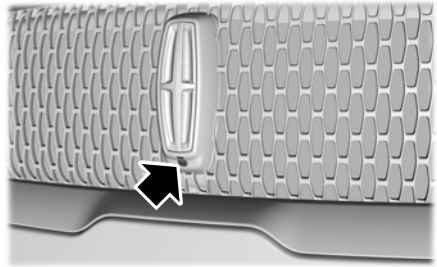

E250813

La caméra vidéo avant placée sur la calandre fournit une image vidéo de la zone à l'avant de votre véhicule. Il s'agit d'une aide supplémentaire pour le conducteur en marche avant à vitesse réduite. Pour utiliser le système de caméra vidéo avant, passez un rapport autre que la marche arrière (R). Une image s'affiche lorsque le bouton d'activation de la caméra est enfoncé. La zone affichée sur l'écran peut varier en fonction de l'orientation de votre véhicule ou des conditions routières.

Caméra latérale

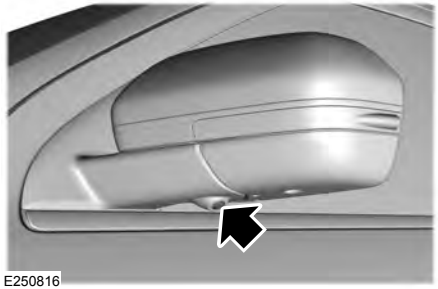

E250816

La caméra latérale, placée dans le rétroviseur extérieur, fournit une image vidéo de la zone située sur les côtés de votre véhicule à l'aide des affichages 360 + Normal Avant et 360 + Normal Arrière. Elle peut vous être utile lors des manœuvres de stationnement en marche avant ou arrière.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Utilisez la vue à 360 degrés avec prudence lorsqu'une porte est entrouverte. Si une porte est entrouverte, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera imprécise.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense, sur des routes sinueuses ou sur chaussée glissante. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves, voire mortelles que cela peut entraîner.

Lorsque vous descendez une pente, la vitesse de votre véhicule pourrait dépasser la vitesse réglée. Le système n'applique pas les freins.

Nota : *Le régulateur de vitesse se désengage si la vitesse du véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) en dessous de la vitesse programmée lorsque vous montez une pente.*

E221071

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Mise en fonction du régulateur de vitesse

Appuyez sur le bouton ***ON***.

Le témoin s'affiche sur l'écran d'information.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez sur la touche ***SET+*** ou ***SET-***.
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Nota : *La couleur du témoin change.*

Modification de la vitesse programmée

Nota : *Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, votre véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Appuyez sur la touche ***SET+*** ou ***SET-*** pour changer la vitesse programmée par petits incréments.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez sur la touche ***SET+*** ou ***SET-***.
- Maintenez la touche ***SET+*** ou ***SET-*** enfoncée. Relâchez la commande lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur ***CAN*** ou tapotez la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez sur le bouton ***RES***.

Mise hors fonction du régulateur de vitesse

Nota : *Vous effacez la vitesse programmée lorsque vous mettez le système hors fonction.*

Appuyez sur le bouton ***OFF*** lorsque le système est en mode d'attente ou coupez le contact.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Soyez toujours attentif aux variations des conditions de circulation lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Ce système ne remplace pas la vigilance au volant. Si vous ne prêtez pas attention à la route, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, sur les routes comprenant des croisements et des ronds-points ou des voies non réservées aux véhicules, sur des routes sinueuses, glissantes, non goudronnées ou en pente raide.

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque avec des commandes de freinage de deuxième monte. Les freins de remorque de deuxième monte ne fonctionnent pas correctement lorsque vous activez le système, car les freins sont commandés électroniquement. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir des blessures graves.

N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent de celles recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. Vous risqueriez de plus de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules stationnaires ou qui roulent à moins de 10 km/h (6 mph).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENTS

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les piétons ni les obstacles sur la route.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules arrivant en sens inverse sur la même voie.

Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions.

Nota : *Vous devez faire preuve d'une vigilance de tous les instants, conduire prudemment et maîtriser en tout temps le véhicule.*

Le système ajuste la vitesse du véhicule afin de conserver la distance définie entre vous et le véhicule qui précède sur la même voie. Vous pouvez choisir entre quatre réglages de distance.

Le système utilise un capteur radar qui projette un faisceau droit devant le véhicule.

E223599

Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant de direction.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Appuyez sur la touche ***ON***.

Le témoin, le réglage de distance courant et la vitesse programmée s'affichent à l'écran d'information.

E255686

Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif

Nota : *Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut être légèrement différente de celle de l'indicateur de vitesse.*

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez sur la touche ***SET-***.
3. Un témoin vert, le réglage de distance courant et la vitesse programmée s'affichent à l'écran d'information.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E255686

5. Une représentation graphique du véhicule s'affiche si un véhicule est détecté devant vous.

Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif lorsque votre véhicule est stationnaire

1. Suivez un véhicule jusqu'à l'arrêt complet.
2. Maintenez la pédale de frein complètement enfoncée.
3. Appuyez sur la touche ***RES+***.
4. La vitesse programmée passe à 30 km/h (20 mph).
5. Un témoin vert, le réglage de distance courant et la vitesse programmée s'affichent à l'écran d'information.

Lorsque vous suivez un véhicule

AVERTISSEMENTS

Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne ralentira pas automatiquement assez rapidement pour éviter une collision sans votre intervention. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur du radar. Dans certains cas, le système peut ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

Nota : *Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez un clignotant, le régulateur de vitesse adaptatif peut produire une légère accélération temporaire pour vous aider à dépasser le véhicule.*

Nota : *Les freins peuvent être bruyants lorsqu'ils sont actionnés par le système.*

Lorsqu'un véhicule qui précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui précède roule plus lentement que le vôtre, la vitesse de votre véhicule est réglée afin de conserver une distance de sécurité programmée. Une représentation graphique du véhicule s'affiche au tableau de bord.

Votre véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui précède jusqu'à ce que :

- Le véhicule qui précède accélère et dépasse la vitesse programmée.
- Le véhicule qui précède quitte votre voie.
- Vous programmiez une nouvelle distance entre véhicules.

Le système freine pour ralentir votre véhicule et conserver une distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Le système applique seulement une force de freinage limitée. Vous pouvez neutraliser le système en freinant.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Si le système détecte que l'effort de freinage maximal est insuffisant, il déclenche un signal sonore tout en poursuivant sa manœuvre de freinage. Une barre d'avertissement rouge s'affiche sur le pare-brise pour que vous preniez immédiatement les mesures qui s'imposent.

Lorsque suivez un véhicule jusqu'à l'arrêt complet

Si votre véhicule en suit un autre jusqu'à l'arrêt complet et reste immobile pendant moins de trois secondes, il accélère de la position stationnaire pour suivre le véhicule qui précède lorsque vous relâchez la pédale de frein.

Si votre véhicule en suit un autre jusqu'à l'arrêt complet et reste immobile pendant plus de trois secondes, appuyez sur ***RES+*** ou la pédale d'accélérateur pour suivre le véhicule qui précède.

Réglage de la distance de sécurité

Nota : *Le réglage de la distance est basé sur plusieurs secondes de séparation entre les deux véhicules et par conséquent, la distance s'ajuste en fonction de la vitesse de votre véhicule.*

Nota : *Vous devez sélectionner une distance de sécurité correspondant aux conditions de la circulation.*

Vous pouvez réduire ou augmenter la distance entre votre véhicule et celui qui précède en appuyant sur la commande de distance.

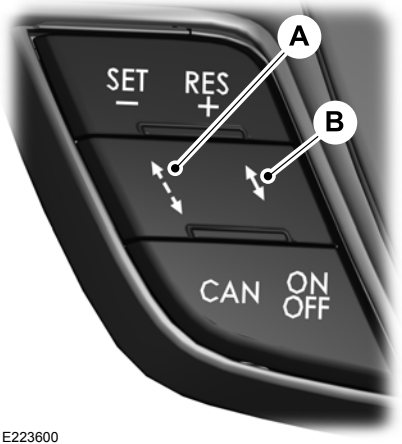

E223600

A Augmentation de la distance.

B Diminution de la distance.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E255686

La distance sélectionnée s'affiche à l'écran d'information comme indiqué par les barres de l'image.

Réglages de distance du régulateur de vitesse adaptatif

Affichage graphique, barres indiquant l'espace entre les véhicules	Comportement dynamique
1	Sport
2	Normal
3	Normal
4	Confort

Chaque fois que vous activez le système, il sélectionne la dernière distance de sécurité choisie.

Neutralisation de la vitesse programmée

AVERTISSEMENT

Si vous neutralisez le système en appuyant sur la pédale d'accélérateur, les freins ne sont pas automatiquement appliqués pour maintenir une distance avec un véhicule qui précède.

Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, vous neutralisez la vitesse et la distance de sécurité programmées.

Lorsque vous neutralisez le système, le témoin vert s'allume et le graphique du véhicule ne s'affiche pas à l'écran d'information.

Le système se réactive lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse inférieure s'il est précédé d'un véhicule plus lent.

Changement de la vitesse programmée

- Appuyez sur la touche ***RES+*** ou ***SET-*** pour changer la vitesse programmée par petits incréments.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez sur la touche ***RES+*** ou ***SET-***.
- Appuyez de manière prolongée sur la touche ***RES+*** ou ***SET-*** pour changer la vitesse programmée par grands incréments. Relâchez la touche lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le système peut serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur ***CAN*** ou enfoncez légèrement la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Nota : *N'utilisez la touche de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez la reprendre.*

Appuyez sur la touche ***RES+***. Le véhicule revient à la vitesse et à la distance de sécurité programmées précédemment. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Annulation automatique

L'annulation automatique peut également se produire si :

- Les roues patinent.
- Vous serrez le frein de stationnement.

Serrage du frein de stationnement

L'application et l'annulation automatiques se produisent si :

- Vous débouclez la ceinture de sécurité et ouvrez la porte après l'arrêt du véhicule.
- Vous maintenez le véhicule à l'arrêt en continu pendant plus de trois minutes.

Utilisation en terrain vallonné et pour le remorquage

Nota : *Une alarme retentit et le système se désactive s'il freine pendant une période prolongée. Ceci permet aux freins de refroidir. Le système fonctionne de nouveau normalement lorsque les freins sont refroidis.*

Nota : *En cas d'utilisation du régulateur de vitesse adaptatif lors de la traction d'une remorque, activez le mode de traction.*

Nota : *Le mode de traction augmente les intervalles de temps et offre une plus grande distance de freinage.*

Sélectionnez un rapport inférieur lorsque le système est activé lors de longues descentes sur des pentes abruptes, par exemple, en terrain montagneux. Le système a besoin d'un surcroît de frein moteur dans de telles situations pour réduire la charge sur le circuit de freinage de base du véhicule et en prévenir la surchauffe.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

Nota : *La vitesse et la distance de sécurité programmées s'effacent lorsque vous désactivez le système.*

Appuyez sur la touche ***OFF*** lorsque le système est en mode d'attente ou coupez le contact.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Anomalies de détection

AVERTISSEMENTS

En de rares occasions, une anomalie de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin.

Si le système est défaillant, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Le champ de vision du capteur du radar est limité. Dans certaines situations, il pourrait ne pas détecter un véhicule ou le détecter tardivement. La représentation graphique du véhicule qui précède ne s'affiche pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

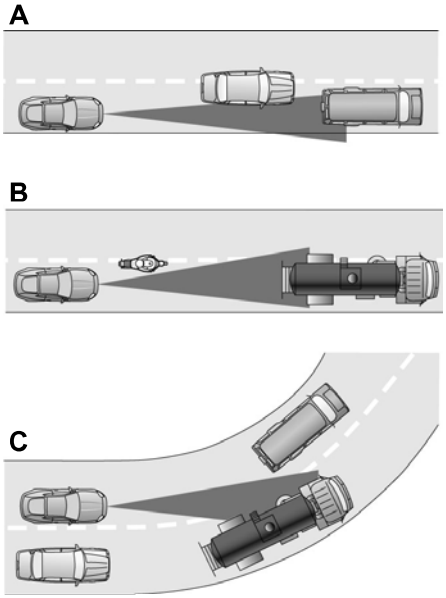

E71621

Des anomalies de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

A Vous roulez dans une voie différente de celle du véhicule qui précède.

B Des véhicules s'engagent dans votre voie.

C Lorsque la détection des véhicules qui précèdent s'effectue à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous devez toujours être prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourrait changer. La détection peut donc être erronée ou ne pas se produire.

Pour que le système fonctionne de façon optimale, la caméra installée sur le pare-brise doit avoir une bonne visibilité de la route.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Un fonctionnement optimal peut s'avérer impossible si :

- La caméra est obstruée.
- La visibilité ou l'éclairage laissent à désirer.
- Les conditions météorologiques sont mauvaises.

Système non disponible

Le système peut ne pas fonctionner en présence d'une des anomalies suivantes :

- Un capteur est obstrué.
- La température des freins est élevée.
- Panne du système ou d'un système connexe.

Capteur obstrué

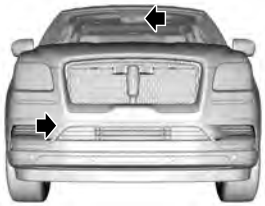

Nota : *Vous ne pouvez pas voir le capteur radar. Il est dissimulé derrière un bouclier.*

Un message s'affiche en cas d'obstruction des signaux radar émis par le capteur. Le capteur se trouve dans la calandre inférieure. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui précède et ne fonctionne pas lorsque des éléments obstruent le capteur.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Causes à l'origine de ce message et mesures à prendre :

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar est souillée ou obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar est propre, mais le message reste affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître l'élimination de l'obstruction.
De fortes pluies ou de la neige perturbent les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui précèdent.
L'eau, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui précèdent.
Le véhicule se trouve dans un endroit isolé et il n'y a aucun autre véhicule ni objet à proximité.	Patientez quelques instants ou passez en mode régulateur de vitesse conventionnel.
Le radar n'est pas aligné en raison d'un impact au niveau du train avant.	Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Cause	Mesure à prendre
Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué.	Nettoyez l'extérieur du pare-brise devant la caméra.
Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message reste affiché à l'écran.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que la caméra puisse reconnaître l'élimination de l'obstruction.

En raison de la nature de la technologie radar, il est possible d'obtenir un avertissement d'obstruction sans que le capteur ne soit pour autant obstrué. Cela peut se produire, par exemple, lors de la conduite en zone rurale clairsemée ou désertée. Une fausse condition d'obstruction s'annule d'elle-même ou au redémarrage du moteur.

Passage au régulateur de vitesse conventionnel

AVERTISSEMENT

Le régulateur de vitesse conventionnel ne freine pas le véhicule à l'approche de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et freinez si nécessaire.

Vous pouvez passer du mode de régulateur de vitesse adaptatif au mode de régulateur de vitesse conventionnel au moyen de l'écran d'information.

Le témoin de régulateur de vitesse remplace le témoin de régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse conventionnel. Le réglage de distance ne sera pas affiché et le système ne réagira pas aux véhicules qui vous précèdent. Le freinage automatique demeure actif pour maintenir la vitesse programmée.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

ALERTE CONDUCTEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Le système est conçu pour aider le conducteur. Il ne remplace pas l'attention et le bon jugement du conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.

Faites régulièrement des pauses si vous vous sentez fatigué. N'attendez pas que le système vous avertisse.

Certains styles de conduite peuvent déclencher un avertissement du système, même si vous ne ressentez pas de fatigue.

AVERTISSEMENTS

Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, il peut arriver que le système ne fonctionne pas. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.

Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford.

Nota : *Retirez toute obstruction du pare-brise. Par exemple, les fientes d'oiseaux, les insectes, la neige ou la glace.*

Nota : *Le système pourrait ne pas fonctionner correctement si l'objectif de la caméra n'est bien dégagé ou si le pare-brise est endommagé.*

Nota : *S'il est activé dans le menu, le système s'active à des vitesses supérieures à 64 km/h (40 mph).*

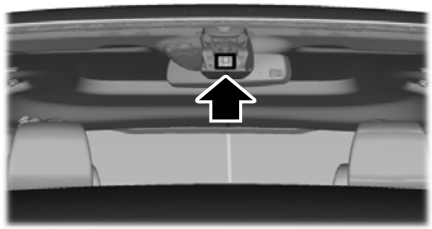

E249505

Le système analyse le comportement au volant du conducteur en utilisant diverses données incluant celles transmises par le capteur d'une caméra avant.

Si le système détecte que votre vigilance au volant est réduite en deçà d'un certain seuil, il vous alerte en émettant un signal sonore et en affichant un message à l'écran d'information.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Utilisation de l'alerte conducteur

Activation et désactivation du système

Vous pouvez activer ou désactiver le système à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132). Lorsqu'il est activé, le système peut suivre l'évolution de votre niveau de vigilance en se fondant sur les données concernant la position de votre véhicule par rapport aux marquages routiers, et sur d'autres données.

Messages d'avertissement

Nota : *Le système n'émet aucun avertissement à une vitesse inférieure à environ 64 km/h (40 mph).*

Le système d'avertissement agit en deux étapes. Il émet d'abord un avertissement temporaire incitant le conducteur à prendre du repos. Ce message n'est donc affiché que pour une courte période. Si le système détecte des signes de fatigue plus sérieux de la part du conducteur, il émet un second avertissement qui s'affiche plus longtemps à l'écran d'information. Appuyez sur le bouton OK des commandes au volant pour annuler l'avertissement. Lorsque le système est en fonction, il reste actif en arrière-plan et émet un avertissement uniquement si cela est nécessaire.

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- En coupant puis en rétablissant le contact.
- En immobilisant votre véhicule et en ouvrant et refermant la porte du conducteur.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Le système est conçu pour aider le conducteur. Il ne remplace pas l'attention et le bon jugement du conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

AVERTISSEMENTS

Conduisez toujours avec prudence et faites attention lorsque vous actionnez les commandes ou utilisez les fonctions du véhicule.

Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, il peut arriver que le système ne fonctionne pas. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.

Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENTS

Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.

Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Nota : *Le système fonctionne à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mph).*

Nota : *La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.*

Nota : *Lorsque le mode d'aide ou les deux modes sont activés et que le système ne détecte aucune action de votre part au niveau du volant pendant quelques instants, il vous alerte pour que vous gardiez les mains au volant. Si vous ne faites qu'effleurer le volant ou ne vous en saisissez que très légèrement, le système pourra interpréter cela comme une absence de mains au volant.*

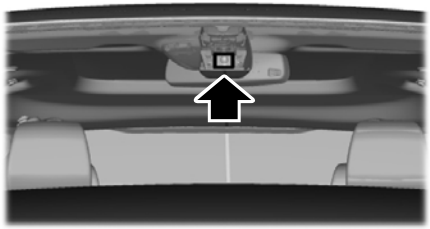

E249505

Lorsque la caméra avant détecte un possible déport involontaire vers l'extérieur de la voie, le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'affichage au tableau de bord. Le système détecte et suit automatiquement les marquages de voie au moyen d'une caméra montée à l'arrière du rétroviseur intérieur.

Activation et désactivation du système

Nota : *Le réglage activé ou désactivé du système est mémorisé jusqu'à ce qu'il soit changé manuellement, à moins qu'une clé MyKey™ soit détectée. Lorsqu'une clé MyKey™ est détectée, le système se met en fonction par défaut et le mode est réglé sur la fonction d'alerte.*

Appuyez sur le bouton situé sur le levier multifonction sur colonne de direction de gauche pour activer ou désactiver le système.

Paramètres du système

Le système propose des paramètres du menu en option. Voir **Généralités** (page 132). Le système mémorise la dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

Réglez les paramètres pour activer un des trois modes suivants :

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Alerte seulement

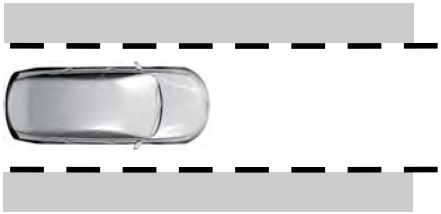

E165515

Le mode Alerte seulement génère une vibration dans le volant lorsqu'un déport involontaire est détecté.

Aide seulement

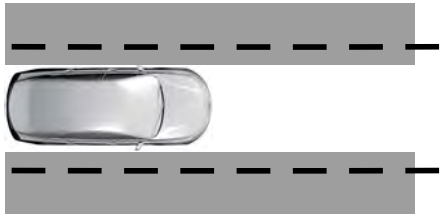

E165516

Le mode Aide seulement envoie un signal de couple de direction assistée pour ramener le véhicule vers le centre de la voie.

Mode Alerte et aide

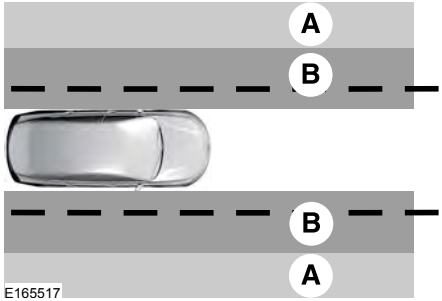

E165517

A Alerte

B Aide

Le mode Alerte et aide envoie un signal de couple de direction assistée pour ramener le véhicule vers le centre de la voie. Si votre véhicule continue de se déporter hors de la voie, le système fait également vibrer le volant.

Nota : *Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils ne fournissent pas les paramètres de zone exacte.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Intensité : Ce paramètre permet de régler l'intensité des vibrations au volant utilisées pour les modes d'alerte et d'alerte + aide. Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode d'aide.

- Bas
- Moyen
- Haut

Affichage système

Lorsque vous mettez le système en fonction, l'image graphique d'un véhicule et de marquages routiers apparaît sur l'écran d'information.

Si vous sélectionnez le mode d'aide après la mise en fonction du système, des flèches apparaissent avec les marqueurs routiers.

Lorsque vous mettez le système hors fonction, l'image graphique des marquages routiers n'est plus affichée.

Nota : *La représentation graphique du véhicule vu de haut peut rester affichée si le régulateur de vitesse adaptatif est activé.*

Lorsque le système est activé, la couleur du marquage de voie change selon l'état du système.

Gris : Indique que le système est temporairement dans l'impossibilité d'émettre un avertissement ou d'intervenir sur le ou les côtés indiqués. La raison pourrait être que :

- Votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation.
- Votre clignotant est en marche.
- Votre véhicule effectue une manœuvre dynamique.
- Freinage brusque.
- Accélération rapide.
- La route ne comporte pas de marquages routiers ou ceux-ci n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra.
- Le champ visuel de la caméra est masqué ou la caméra est incapable de détecter les marqueurs routiers en raison des conditions ambiantes (p. ex. ombres ou angles solaires importants ou neige, pluie abondante, brouillard), des conditions de la circulation (p. ex. circulation derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y projette de l'ombre) ou de l'état du véhicule (p. ex. faible éclairage des phares).

Consultez la section **Dépannage** pour plus de renseignements.

Vert : Indique que le système est disponible ou prêt à fournir un avertissement ou une intervention sur le ou les côtés indiqués.

Jaune : Indique que le système fournit ou vient de fournir une intervention d'aide au suivi de voie.

Rouge : Indique que le système fournit ou vient de fournir un avertissement d'aide au suivi de voie.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Dépannage

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages sur la voie?
La vitesse du véhicule s'est écartée de la plage de fonctionnement du dispositif
Le soleil frappe directement la lentille de la caméra
Un changement de voie intentionnel rapide a été effectué.
Le véhicule roule trop près des marquages routiers.
Le véhicule roule à grande vitesse dans les courbes.
Le système a anticipé une autre intervention dans la dernière seconde précédente
Marquages routiers ambigus (surtout dans les zones de construction).
Passage rapide de la clarté à l'obscurité ou inversement.
Décalage soudain des marqueurs routiers.
Activation des freins antiblocage (ABS) ou du dispositif AdvanceTrac.
Le champ visuel de la caméra est obstrué par un pare-brise encrassé, couvert de givre, embué ou mouillé.
Le véhicule qui précède est trop près.
Passage d'une voie avec marquages routiers à une voie sans marquages routiers, ou inversement.
Eau stagnante sur la route.
Marquages routiers à peine visibles (marquages routiers jaunes partiels sur les routes de béton).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages sur la voie?
Voie trop étroite ou trop large.
La caméra n'a pas été étalonnée après le remplacement du pare-brise.
La route est étroite ou la chaussée accidentée.
Accessoires de véhicules tels que des chasse-neige

Pourquoi le véhicule ne revient-il pas au milieu de la voie tel que prévu en modes d'alerte et d'alerte et d'aide?
Présence de forts vents latéraux.
Chaussée fortement bombée.
Chaussée en mauvais état, rainures, accotement non stabilisé.
Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus.
Les pneus ont été changés (y compris les pneus d'hiver) ou la suspension a été modifiée.
Accessoires de véhicules tels que des chasse-neige ou remorques

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

AVERTISSEMENTS

Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

E255695

Le système est conçu pour détecter les véhicules dans la zone d'angle mort. La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 4 m (13 ft) au-delà du pare-chocs arrière. La zone de détection s'étend environ sur 18 m (59 ft) au-delà du pare-chocs arrière lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mph) pour vous alerter lorsque des véhicules s'approchent.

Nota : *Le système n'empêche pas le véhicule de toucher d'autres véhicules. Il n'est pas conçu pour détecter les véhicules stationnés, les piétons, les animaux ou d'autres infrastructures.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Utilisation du système d'information sur les angles morts

Véhicules avec boîte de vitesses automatique

Le système s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous faites démarrer le moteur.
- Vous passez en mode marche avant (D).
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : *Le système ne fonctionne pas en mode stationnement (P) ou marche arrière (R).*

Véhicules avec boîte de vitesses manuelle

Le système s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous faites démarrer le moteur.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : *Le système ne fonctionne pas en mode marche arrière (R).*

Indicateurs et messages du système

E142442

Lorsque le système détecte un véhicule, un témoin d'alerte s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Si vous allumez le clignotant correspondant à ce côté de votre véhicule, le témoin d'alerte clignote.

Nota : *Le système peut ne pas vous avertir si un véhicule traverse rapidement la zone de détection.*

Capteurs obstrués

E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière sur les deux côtés de votre véhicule.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.*

Nota : *Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.*

Nota : *Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Si les capteurs deviennent obstrués, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information. Voir **Messages d'information** (page 137). Les témoins d'alerte restent allumés mais le système ne vous alerte pas.

Système d'information sur les angles morts pour le remorquage (Selon l'équipement)

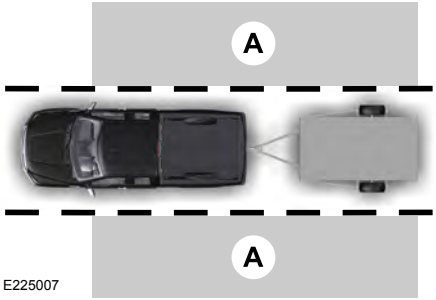

Le système est conçu pour détecter les véhicules dans la zone d'angle mort (A). La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule et remorque et s'étend vers l'arrière, des rétroviseurs extérieurs jusqu'à l'extrémité de la remorque.

Le système s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous attachez une remorque à votre véhicule.
- La remorque fonctionne avec le système par le biais de l'écran d'information.
- Vous faites démarrer le moteur.
- Vous passez en mode marche avant (D).
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : *Si le système d'information sur les angles morts est désactivé, cela entraîne la désactivation automatique du système d'information sur les angles morts pour le remorquage.*

Nota : *Si vous accrochez une remorque à votre véhicule et ne configurez pas la remorque avec l'écran, le système s'arrête et un message d'avertissement s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 137).*

Nota : *En tractant une remorque, la zone d'angle mort étendue diminue à une courte distance fixée ou non variable derrière la remorque. La zone d'angle mort étendue repasse sur 18 m (59 ft) en détachant la remorque.*

Installation d'une remorque

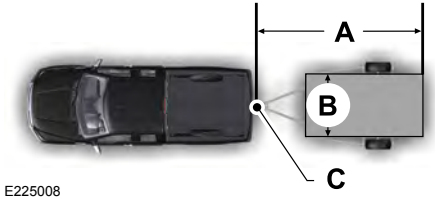

A	Longueur de la remorque
B	Largeur de la remorque
C	Boule d'attelage de remorque

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

La remorque fonctionne avec le système par le biais de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132). Pendant la configuration d'une remorque, une succession d'écrans vous demandera d'entrer des données concernant la remorque.

- Écran de sélection du type de remorque : conventionnelle, à sellette d'attelage ou à col de cygne.

Le système fonctionne uniquement avec des remorques conventionnelles. Si vous sélectionnez « sellette d'attelage » ou « col de cygne », le système se désactive automatiquement.

- Souhaitez-vous configurer l'écran du système d'information sur les angles morts pour le remorquage?

Non, alors le système s'arrête.

Oui, alors le menu passe à l'écran suivant.

- La largeur est-elle inférieure à 2,7 m (9 ft) et la longueur est-elle inférieure à 10,1 m (33 ft)?

Non, alors le système s'arrête.

Oui, alors le menu passe à l'écran suivant.

- Mesure de la largeur de la remorque :

La largeur de la remorque se mesure à l'avant de la remorque. On ne la mesure pas au point le plus large de la remorque. La largeur maximale à l'avant de la remorque prise en charge par le système est de 2,6 m (8,5 ft).

Nota : *Il n'est pas nécessaire de saisir les mesures exactes de la largeur de la remorque. Vous devez simplement confirmer que la largeur de la remorque est de 2,6 m (8,5 ft) ou moins.*

- Mesure de la longueur de la remorque :

La longueur de la remorque est la distance entre la boule d'attelage et l'arrière de la remorque. La longueur maximale que le système peut prendre en charge est de 10,1 m (33 ft).

- Saisissez la longueur de la remorque :

La valeur par défaut est 5,5 m (18 ft). Avec les boutons de menu, augmentez ou diminuez la valeur de 1 m (3 ft). Sélectionnez une longueur pour que la valeur se situe dans une plage de 1 m (3 ft) maximum de la longueur mesurée. Par exemple, si la longueur mesurée est de 7,6 m (25 ft), réglez la longueur dans le menu sur 8,2 m (27 ft). Lorsque la longueur de la remorque a été saisie, la configuration du système est enregistrée.

Nota : *Si la remorque est en réalité un porte-vélos ou un porte-bagages équipé de feux, saisissez une longueur de 1 m (3 ft). L'alerte de trafic transversal reste activée pour les remorques d'une longueur de 1 m (3 ft) ou moins.*

Nota : *Le bon fonctionnement du système d'information sur les angles morts pour que le système fonctionne correctement.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Fonctionnement du système

Si vous accrochez une remorque à votre véhicule, le menu de configuration de la remorque s'affiche. Ce menu vous permet d'installer une nouvelle remorque ou de choisir une remorque précédemment installée. Un message d'avertissement s'affiche et le système s'éteint si vous ne choisissez pas ou n'ajoutez pas une nouvelle remorque.

Nota : *Le message d'avertissement peut n'apparaître qu'une fois que la vitesse du véhicule a atteint 35 km/h (22 mph).*

Si vous sélectionnez une remorque à l'écran avant d'atteler une remorque à votre véhicule, le système charge la configuration pour la remorque sélectionnée. Quand une remorque est attelée, un message d'avertissement s'affiche.

Nota : *Un second message d'avertissement s'affiche pour signaler que le système d'alerte de circulation transversale est désactivé. Le système d'information sur les angles morts pour le remorquage continue de fonctionner normalement dans ce cas.*

Nota : *Le système mémorise la dernière configuration de remorque lorsque vous démarrez le véhicule.*

Remarques concernant la remorque

Le système est conçu pour fonctionner avec une remorque dont la largeur à l'avant est inférieure ou égale à 2,6 m (8,5 ft) et la distance totale entre la boule d'attelage et l'arrière de la remorque est inférieure ou égale à 10,1 m (33 ft).

Certaines remorques peuvent avoir une légère incidence sur les performances du système :

- Les remorques à caisse fermée de grande dimension peuvent générer des fausses alertes au passage devant des bâtiments ou près de véhicules en stationnement. Une fausse alerte peut aussi se produire lors d'un braquage à 90 degrés.
- Avec des remorques d'une largeur supérieure à 2,6 m (8,5 ft) à l'avant et d'une longueur totale supérieure à 6 m (20 ft), les alertes peuvent être différées lorsque un véhicule double à une vitesse élevée.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Les remorques à caisse fermée dont la largeur est supérieure à 2,6 m (8,5 ft) à l'avant peuvent générer des fausses alertes lorsque vous dépassez un véhicule.
- Lorsque vous remorquez une remorque à ouverture de type coquille ou à nez en V d'une largeur supérieure à 2,6 m (8,5 ft) à l'avant, les alertes produites quand un véhicule rejoint votre voie de circulation à une vitesse identique à la vôtre peuvent avoir un léger retard.

Anomalies du système

Si le système détecte une panne, un témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 137).

Activation et désactivation du système

Le système peut être désactivé à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 132). Lorsque vous désactivez le système, un témoin s'allume et un message s'affiche. Lorsque vous activez ou désactivez le système, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Nota : *Le système mémorise votre dernier réglage lorsque vous faites démarrer le moteur.*

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Pour les véhicules dotés d'un module de remorquage et d'une barre d'attelage approuvés par Ford, le système se désactive lorsque vous attelez une remorque. Pour les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de rechange, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.*

Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas l'alerte de circulation transversale à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

Le système est conçu pour vous alerter lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés lorsque vous passez en marche arrière (R).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Utilisation du système d'alerte de circulation transversale

Le système est conçu pour détecter les véhicules qui s'approchent à une vitesse allant jusqu'à 60 km/h (37 mph). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement, quasiment ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.

Le système s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Le système se désactive lorsque vous quittez le mode marche arrière (R).

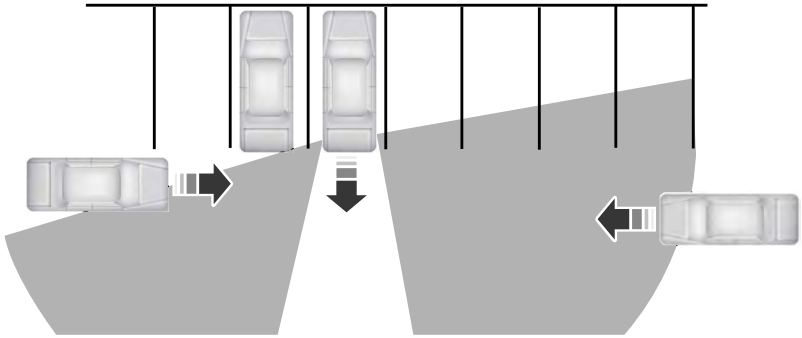

E142440

Le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du côté droit est maximisée.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

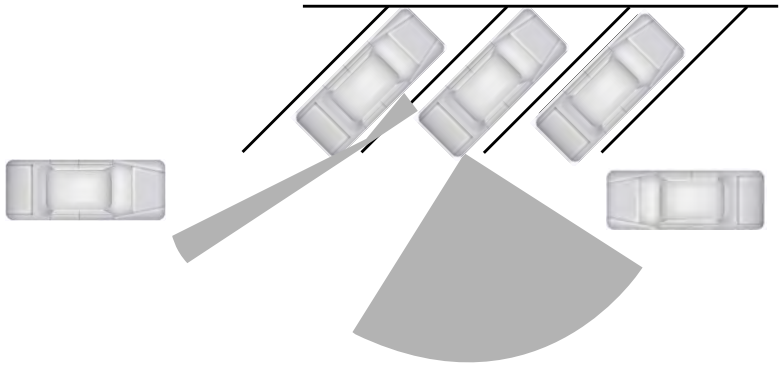

E142441

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles étroits. Le capteur gauche est presque entièrement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très réduite.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Témoins, messages et alertes sonores du système

E142442

Lorsque le système détecte un véhicule, un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Une tonalité retentit et un message s'affiche à l'écran d'information.

Nota : *Dans des cas exceptionnels, le système pourrait vous avertir même si rien ne se trouve dans la zone de détection (par exemple, un véhicule éloigné).*

Capteurs obstrués

E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière sur les deux côtés de votre véhicule.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.*

Nota : *Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.*

Nota : *Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.*

Si les capteurs sont obstrués, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information lorsque vous passez en mode marche arrière (R). Voir **Messages d'information** (page 137).

Limites du système

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Les capteurs sont obstrués.
- Des véhicules en stationnement ou des objets obstruent les capteurs.
- Les véhicules s'approchent à des vitesses supérieures à 60 km/h (37 mph).
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 12 km/h (7 mph).
- Vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement oblique.

Anomalies du système

Ce message s'affiche lorsque le système détecte une anomalie. Voir **Généralités** (page 132).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Activation et désactivation du système

Le système peut être temporairement désactivé à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 132). Lorsque vous désactivez le système, un message s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 137).

Nota : *Le système se met en fonction chaque fois que vous établissez le contact et passez en mode marche arrière (R). Si vous désactivez le système temporairement, il s'active la prochaine fois que vous établissez le contact.*

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Pour les véhicules dotés d'un module de remorquage et d'une barre d'attelage approuvés par Ford, le système se désactive lorsque vous attelez une remorque. Pour les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de rechange, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.*

Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS

Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît à l'écran d'information. Si un message d'avertissement de direction assistée réapparaît, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENTS

Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé, sinon vous risqueriez de perdre le contrôle de la direction.

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucune maintenance n'est nécessaire.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Pression correcte de gonflage des pneus.
- Usure inégale des pneus.
- Éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Composants de la direction desserrés ou usés.
- Mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Nota : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

AVERTISSEMENTS

Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENTS

Le système ne détecte pas les véhicules roulant dans une autre direction, ni les cyclistes ou les animaux. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Le système ne fonctionne pas pendant des accélérations brusques ou un braquage. La négligence risque de causer une collision ou des blessures.

Le système peut ne pas fonctionner, ou peut fonctionner avec des fonctionnalités réduites par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables. La neige, la glace, la pluie, les projections et le brouillard peuvent nuire au fonctionnement du système. Maintenez la caméra avant et le radar exempts de neige et de glace. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENTS

Les performances du système peuvent être réduites dans des situations où la capacité de détection de la caméra est limitée. Ces situations comprennent, sans s'y limiter : lumière du soleil directe ou faible, véhicules conduisant la nuit sans feux arrière, types de véhicule non conventionnels, piétons avec arrière-plans complexes, piétons qui courent, piétons partiellement obscurcis, piétons ne pouvant pas être distingués d'un groupe. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Le système ne peut pas empêcher toutes les collisions. Ne vous fiez pas uniquement à ce système; il ne remplace pas le jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse compatibles avec la sécurité.

Utilisation du système d'avertissement de collision

Le système d'avertissement de collision est actif à des vitesses supérieures à environ 5 km/h (3 mph) et la détection des piétons est active à des vitesses allant jusqu'à 80 km/h (50 mph).

E156130

Si votre véhicule s'approche rapidement d'un véhicule immobile, d'un véhicule se déplaçant dans le même sens que vous ou d'un piéton dans votre voie, le système est conçu pour fournir les trois fonctionnalités suivantes :

1. Alerte
2. Assistance au freinage
3. Freinage actif

Alerte : Au moment de l'activation, un témoin clignotant apparaît et un signal sonore retentit.

Assistance au freinage : Le système aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en préparant le circuit de freinage pour un freinage rapide. L'assistance au freinage n'active pas automatiquement les freins, mais si le conducteur appuie sur la pédale de frein, même légèrement, le système pourrait ajouter une pression pour appliquer toute la force de freinage.

Freinage actif : Le freinage actif peut entrer en fonction si le système détermine qu'une collision est imminente. Le système peut aider le conducteur à réduire les dommages dus à l'impact ou à éviter complètement la collision.

Nota : *Le freinage actif du système est désactivé en sélectionnant le mode de conduite* ***MONTÉE LENTE****.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Si vous estimez que les alertes d'avertissement de collision sont trop fréquentes ou dérangeantes, vous pouvez réduire la sensibilité d'alerte, bien que le fabricant recommande d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque cela est possible. Un réglage inférieur de la sensibilité produira des avertissements moins fréquents et plus tardifs.*

Indication de la distance et alerte

La fonction d'indication de la distance et d'alerte vous indique graphiquement l'écart (intervalle de temps) qu'il y a entre votre véhicule et les autres véhicules qui précèdent et qui se déplacent dans la même direction que vous. L'écran d'indication de distance et d'alerte de l'écran d'information montre un des graphiques suivants.

E254797

Si l'écart entre votre véhicule et celui qui le précède est petit, un témoin rouge s'allume. Votre véhicule peut être équipé d'un témoin d'avertissement qui s'allume pendant une alerte à distance. Selon l'équipement, le témoin d'avertissement s'allume dans l'écran d'information (quel que soit l'écran sélectionné).

Nota : *Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la fonction d'indication de la distance et d'alerte est désactivée et les graphiques ne s'affichent pas.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Vitesse	Sensibilité	Graphismes	Distance entre véhicules	Intervalle de temps
100 km/h (62 mph)	Normal	Gris	>25 m (82 ft)	>0,9sec
100 km/h (62 mph)	Normal	Jaune	17–25 m (56–82 ft)	entre 0,6 seconde et 0,9 seconde
100 km/h (62 mph)	Normal	Rouge	<17 m (56 ft)	<0,6sec

Réglage des paramètres du système d'avertissement de collision

Vous pouvez choisir parmi trois réglages de sensibilité d'alerte au moyen de la commande à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).

Vous pouvez désactiver la fonction d'indication de la distance et d'alerte au moyen des commandes à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).

Au besoin, vous pouvez désactiver le freinage actif au moyen des commandes à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132).

Nota : *Le freinage actif s'active automatiquement chaque fois que le contact est établi.*

Capteurs obstrués

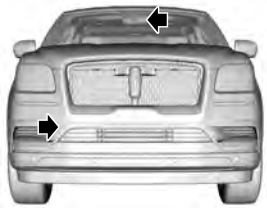

Si un message concernant un capteur ou une caméra obstrué(e) s'affiche à l'écran d'information, les signaux radar ou les images de la caméra sont obstrués. Le capteur radar est situé derrière un cache de bouclier près de la calandre inférieure, côté passager. Avec un radar obstrué, le système d'avertissement de collision ne fonctionne pas et ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède. Avec la caméra avant obstruée, le système d'avertissement de collision ne réagit pas aux piétons ou aux véhicules stationnaires et les performances du système sur les véhicules en mouvement sont réduites. Le tableau suivant répertorie la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures à prendre.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou elle est obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar logé dans la calandre est propre mais le message reste affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le radar puisse détecter l'absence d'obstruction.
Une forte pluie, de la bruine, de la neige, ou du brouillard perturbent les signaux radar.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après l'amélioration des conditions météorologiques.
L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après l'amélioration des conditions météorologiques.
Le radar n'est pas aligné en raison d'un impact au niveau du train avant.	Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.
Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué.	Nettoyez l'extérieur du pare-brise devant la caméra.
Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message reste affiché à l'écran.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que la caméra puisse détecter l'absence d'obstruction.

Nota : *Pour que le système fonctionne correctement, la caméra doit avoir une bonne visibilité de la route. Faites réparer tout dommage du pare-brise dans le champ visuel de la caméra.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourrait changer. Il pourra en résulter des détections manquées ou erronées. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.*

Nota : *Si votre véhicule détecte une chaleur excessive au niveau de la caméra ou un décentrage éventuel, un message peut s'afficher à l'écran d'information indiquant que le capteur est temporairement indisponible. Lorsque les conditions de fonctionnement sont rectifiées, ce message se désactive. Cela se produit par exemple lorsque la température ambiante autour du capteur diminue ou que le réétalonnage automatique du capteur réussit.*

COMMANDE DU MODE DE CONDUITE

Modes de conduite Lincoln

Lincoln Drive Modes offrent une expérience de conduite grâce à un ensemble de systèmes électroniques sophistiqués. Ces systèmes optimisent la direction, le comportement routier et la réactivité du groupe motopropulseur. Vous pouvez contrôler les paramètres de performance pour plusieurs systèmes à partir de cet emplacement unique.

Le changement de mode de conduite modifie la fonctionnalité des systèmes suivants :

- La direction assistée à commande électronique ajuste l'effort et la sensation que procure la direction en fonction du mode sélectionné. Voir **Direction** (page 314).
- Le contrôle électronique de stabilité et antipatinage qui vous aident à conserver la maîtrise du véhicule dans les conditions difficiles ou pendant la conduite hautes performances. Voir **Contrôle de stabilité** (page 260).
- La commande électronique de l'accélérateur qui améliore la réponse du groupe motopropulseur à vos interventions de conduite.
- Les commandes de boîte de vitesses, optimisées grâce à une programmation de changement de rapport adaptée à chaque mode.
- Les réglages de transmission sont optimisés pour chaque mode.

Utilisation du système

Le système ajuste automatiquement la configuration de votre véhicule pour chaque mode sélectionné.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E246604

Pour modifier le réglage du mode de conduite, utilisez le sélecteur de mode sur la console centrale.

Nota : *Il n'est pas possible de changer de mode lorsque le contact du véhicule est coupé ou que la marche arrière (R) est engagée.*

- ***NORMAL*** – Pour la conduite quotidienne. Ce mode normal est un parfait compromis entre le plaisir, le confort et la commodité.
- ***EXALTER*** - Pour une conduite normale agressive. Ce mode augmente la réactivité de l'accélérateur et procure une sensation de conduite plus sportive ainsi que des passages de rapports plus rapides. Pour donner au véhicule une meilleure accélération, la boîte de vitesses reste plus longtemps dans le même rapport avant de passer au rapport supérieur. Transmet la puissance aux quatre roues, comme requis.
- ***CONSERVER*** – Permet une conduite efficace et responsable. Ce mode permet d'augmenter les économies de carburant et de prolonger l'autonomie.
- ***4x4 AUTO NORMAL*** – Pour la conduite normale sur route. Utilisez se mode sur des surfaces dures normales, comme des chaussées sèches ou humides et sur du gravier ou de la terre. Transmet la puissance aux quatre roues, comme requis.
- ***GLISSANT*** – Pour les conditions de non idéales, route enneigée ou verglacée par exemple. Le mode patinage renforce la confiance sans pour autant nuire au plaisir de conduite. Le mode patinage transmet la puissance aux quatre roues motrices, réduit la réactivité de l'accélérateur et optimise les changements de rapport pour les surfaces glissantes.
- ***CONDITIONS PROFON.*** – Pour les terrains dont les surfaces sont déformées et bosselées, notamment avec de la boue, de la neige ou du sable profond. Ne l'utilisez pas sur des chaussées dures et sèches.
- ***MONTÉE LENTE***– Ce mode devrait être utilisé lorsqu'une plus grande puissance est nécessaire, comme pour monter une pente abrupte, traverser du sable profond ou tirer un bateau hors de l'eau. Ne l'utilisez pas sur des chaussées dures et sèches.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Le système effectue des vérifications de diagnostic qui surveillent continuellement le bon fonctionnement du système. Certains modes de conduite ne sont pas disponibles lorsque le levier sélecteur de vitesse se trouve à certaines positions. Si un mode n'est plus disponible en raison d'une anomalie du système ou d'un changement de la position du levier de vitesse, le mode passe par défaut à* ***NORMAL****.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

RANGEMENT SOUS LE PLANCHER ARRIÈRE

Système de casiers de rangement

Une zone de rangement se trouve dans le plancher de l'aire de chargement arrière. Selon le véhicule, il existe deux types de systèmes de rangement.

Système à empattement court

E250821

Tirez sur la poignée pour ouvrir le couvercle.

Nota : *La planche est dotée de charnières de frottement qui permettent de la placer entre un angle de 0° et un angle de 90°.*

E250823

Pour fermer, abaissez le couvercle.

Système à empattement long

Le système à empattement long a deux compartiments de rangement distincts. Pour accéder à ces compartiments, il existe un couvercle pliant.

E250822

Tirez sur la poignée et repliez pour ouvrir le couvercle.

Nota : *La planche est dotée de charnières de frottement qui permettent de la placer entre un angle de 0° et un angle de 90°.*

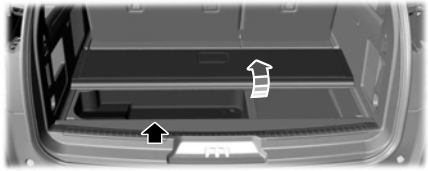

E250824

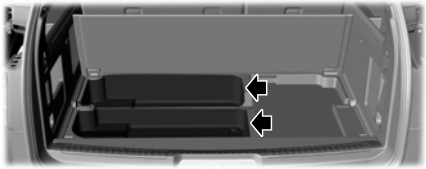

E250825

Pour accéder au second compartiment de rangement, repliez le couvercle une seconde fois.

Pour fermer, abaissez le couvercle.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Système avancé : Séparation avant, plage de rangement et barrière arrière (position tablier) (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

Ne placez aucun objet sur la plage arrière car cela risquerait d'obstruer votre champ de vision ou de blesser les occupants du véhicule en cas d'arrêt brusque ou de collision.

La plage arrière (ou l'espace situé sous la plage arrière) n'est pas conçu pour accueillir des passagers ou des animaux domestiques.

La planche se déplace dans les mêmes positions pour les deux systèmes avancés d'empattement, le long et le court.

Système avancé à empattement court

E250826

Un bac de rangement se trouve dans le plancher de l'aire de chargement arrière. Le couvercle est doté de charnières de frottement. Tirez sur la poignée pour ouvrir le couvercle. Pour fermer, abaissez le couvercle.

Système avancé à empattement long

E250827

Avec le système avant d'empattement long, il existe un couvercle supplémentaire avec en plus un compartiment de rangement en dessous. Ce couvercle est également doté de charnières de frottement. Tirez sur la poignée pour ouvrir le couvercle. Pour fermer, abaissez le couvercle.

Séparation avant

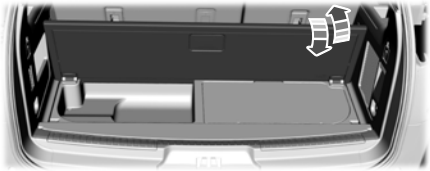

E250828

Pour déplacer la planche dans la position de séparation, levez la poignée et placez la planche verticalement dans un angle de 90°.

Nota : *La planche est dotée de charnières de frottement qui permettent de la placer entre un angle de 0° et un angle de 90°.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Plage arrière

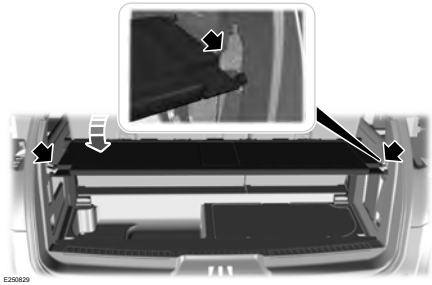

Pour déplacer la planche dans la position de plage arrière, soulevez la planche et déplacez-la à l'horizontale. Une fois la planche à l'horizontale, insérez les tenons face avant dans les crochets sur un des côtés.

Pour le système à empattement court, le second panneau qui se trouve à l'avant du véhicule doit être soulevé quand les sièges sont repliés.

Pour le système à empattement long, le second panneau qui se trouve à l'avant du véhicule doit être soulevé.

Nota : *Avant de déplacer la planche en position de plage arrière, vous devez rabattre les crochets.*

Nota : *Ne placez pas plus de 22 kg (50 lb) sur la plage arrière.*

Barrière arrière (position tablier)

Pour déplacer la planche dans la position de barrière arrière ou de tablier, soulevez la planche et déplacez-la à la verticale. Une fois la planche à la verticale, insérez les tenons face arrière dans les crochets sur un des côtés.

Nota : *Avant de déplacer la planche en position de barrière arrière ou tablier, vous devez rabattre les crochets.*

PORTE-CHARGE ET PORTE-BAGAGES DE TOIT

AVERTISSEMENT

Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Placez les charges directement sur les barres transversales fixées aux longerons pour une utilisation correcte du porte-bagages. Nous recommandons aussi d'utiliser des traverses d'origine Ford, conçues spécialement pour votre véhicule, avec votre système de porte-bagages.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Assurez-vous d'arrimer solidement la charge. Vérifiez si la charge est correctement arrimée avant de prendre la route ainsi qu'à chaque ravitaillement.

Nota : *Ne placez aucune charge directement sur le pavillon. Le pavillon n'est pas conçu pour supporter directement une charge.*

Charges maximales recommandées

Description	Charge maximale recommandée
Véhicules avec toit ouvrant transparent.	56 kg (125 lb)
Véhicules sans toit ouvrant transparent.	90 kg (200 lb)
Véhicules équipés de 50 cm (20 po) pneus et sans toit ouvrant transparent.	56 kg (125 lb)

Nota : *La charge maximale recommandée est répartie uniformément sur les barres transversales.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Trousse à molettes (Selon l'équipement)

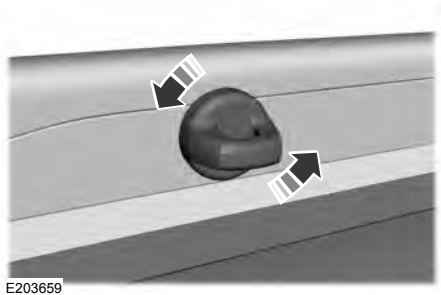
E203659

Une trousse à molettes est comprise dans votre véhicule pour la fixation de charges légères sur votre toit. La trousse se trouve dans la boîte à gants.

Assurez-vous que les molettes sont bien serrées chaque fois que vous ajoutez ou retirez une charge du porte-bagages, ainsi que de temps à autre pendant votre parcours. Assurez-vous que votre chargement est solidement arrimé avant de prendre la route.

Nota : *Des capuchons à pression peuvent se trouver dans le longeron et elles doivent être déposées avant de poser les molettes. Ces capuchons peuvent être déposés à l'aide d'un outil Torx ou d'un outil similaire.*

Réglage de la barre transversale (Selon l'équipement)

Nota : *Pour moins de bruits de vent et une meilleure aérodynamique, posez uniquement les barres transversales lorsque vous en avez besoin pour transporter un chargement. La barre transversale avant est fixée. Il y a deux positions en option pour la barre transversale arrière. Suivez les étapes pour repositionner ou déposer la barre transversale arrière.*

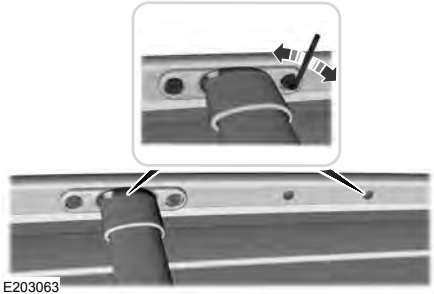
E203063

1. Déposez les boulons de la barre transversale des deux côtés de la partie arrière de la barre transversale à l'aide de l'outil Torx fourni ou d'un outil similaire.
2. Déplacez la barre transversale vers la nouvelle position.
3. Repositionnez et serrez les boulons sur les deux côtés de la barre transversale à l'aide de l'outil Torx fourni ou d'un outil similaire.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Des capuchons à pression peuvent se trouver sur la nouvelle position du longeron, et doivent être déposés avant de poser la barre transversale. Ces capuchons peuvent être déposés à l'aide de l'outil Torx fourni ou d'un outil similaire.*

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :

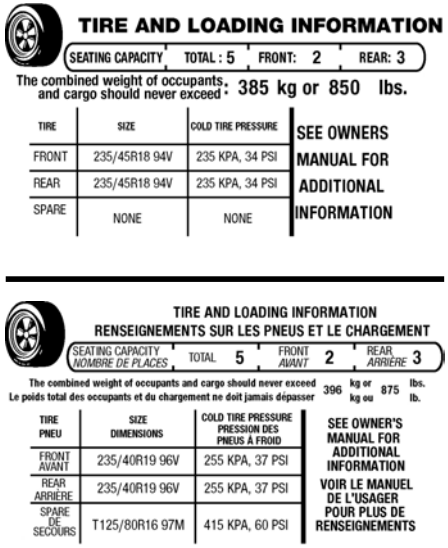

E198719

Charge utile

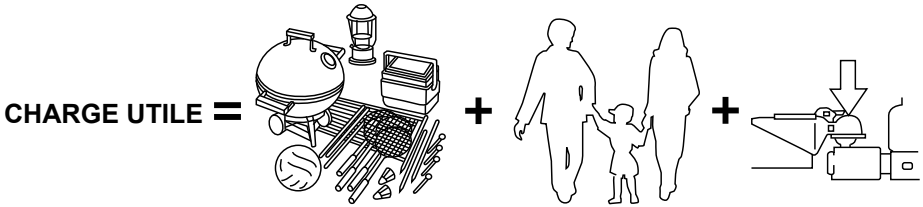

E143816

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

AVERTISSEMENT

La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PMAE (poids maximal autorisé sur essieu)

PMAE est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

PTAC (poids total autorisé en charge)

PTAC est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.

Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :

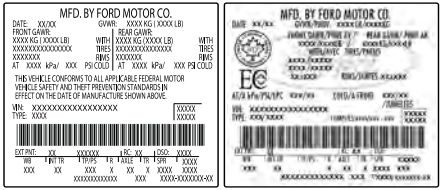

E198828

AVERTISSEMENT

Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

Poids en charge maximal de remorque

Le poids en charge maximal de remorque est le poids maximal possible d'une remorque complètement chargée que le véhicule peut remorquer. Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé) pour des renseignements plus détaillés.

PTRA (poids total roulant autorisé)

PTRA est le poids maximal permis du véhicule et de la remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge, et non du poids total roulant autorisé). Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

Nota : *Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé.*

AVERTISSEMENTS

Ne dépassez pas le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (1 400-750 [5 x 150] = 650 lb).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (5 x 220) - (5 x 30) = 1 400 - 1 100 - 150 = 150 livres. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (5 x 99 km) - (5 x 13,5 km) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (2 x 220) - (12 x 100) = 1 400 - 440 - 1 200 = - 240 livres. La réponse est négative. Vous ne pourrez pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (2 x 99 kg) - (12 x 45 kg) = 635 - 198 - 540 = -103 kg. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 livres). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : 1 400 – (2 x 220) – (9 x 100) = 1 400 – 440 – 900 = 60 livres. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (2 x 99 kg) - (9 x 45 kg) = 635 - 198 - 405 = 32 kg.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT

Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS

La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures.

Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figurent sur l'étiquette d'homologation.

Nota : *Voir **Poids de remorquage recommandés** (page 349).*

Votre véhicule peut comporter des dispositifs électriques, comme des fusibles ou des relais, dédiés à la traction d'une remorque. Voir **Fusibles** (page 386).

La capacité de charge de votre véhicule se fonde sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement d'un véhicule ou d'une remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, aux essieux, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants régulièrement pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Répartition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les roues gauche et droite de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne chargez pas la remorque de façon que le poids final sur le timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez un support de boule de la hauteur et de la capacité de charge appropriées. Lorsque le véhicule et la remorque chargés sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau ou s'incliner légèrement vers le bas à l'arrière du véhicule, vu de côté.

Lorsque vous tractez une remorque ou que le véhicule est chargé, une vibration ou une légère secousse au démarrage peut se produire en raison du poids additionnel de la charge. Des renseignements supplémentaires

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans un autre chapitre du présent manuel. Voir **Limite de charge** (page 328).

Vous trouverez également des renseignements dans le **Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque**, disponible chez votre concessionnaire autorisé, ou en ligne.

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne	
Site Web	http://www.fleet.ford.com/towing-guides/

DISPOSITIF D'ASSISTANCES DE REMORQUE EN MARCHE ARRIÈRE

Pro Trailer Backup Assist™ (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous conseillons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous

AVERTISSEMENTS

déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Ce système est un complément d'aide à la conduite. Il ne remplace en aucun cas l'attention du conducteur, ni son jugement ou le besoin de freiner. Ce système ne freine PAS automatiquement le véhicule. Si vous n'appuyez pas sur la pédale de frein lorsque cela s'impose, vous risquez de heurter un autre véhicule.

Nota : *Ce système ne peut pas se substituer à des pratiques de conduite sécuritaires.*

Nota : *Vous devez toujours être conscient de la combinaison véhicule-remorque et de ce qui vous entoure.*

Nota : *Le système ne détecte pas ou n'empêche pas le véhicule ou la remorque d'entrer en contact avec des objets environnants.*

Nota : *Gardez à l'esprit que le train avant du véhicule pivote vers l'extérieur lors du changement de direction de la remorque.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Le système s'appuie sur les mesures de l'utilisateur pour déterminer la position de l'autocollant et les limites du système. Il est essentiel d'effectuer correctement les mesures principales. Des mesures incorrectes peuvent entraîner le mauvais fonctionnement du système, voire un contact entre le véhicule et la remorque.*

Nota : *Le système limite la vitesse du véhicule lors de la marche arrière. Le système ne remplace pas une bonne utilisation des pédales d'accélérateur et de frein.*

Principe de fonctionnement

Cette fonction vous aide à diriger votre véhicule lorsque vous reculez avec une remorque attelée. Maintenez le bouton de commande tourné dans le sens où vous souhaitez diriger la remorque et le système se charge de la direction. Ceci vous permet de vous concentrer sur les rétroviseurs, ainsi que sur le frein et l'accélérateur.

Vous devrez configurer une fois pour toutes chaque remorque que vous utilisez avec votre véhicule.

Vous devez veiller à suivre le processus de configuration avec précision, afin de vous assurer que l'autocollant est placé correctement.

Configuration de Pro Trailer Backup Assist

Nota : *Une fois que vous avez entré les données de la remorque dans le système, celles-ci sont mémorisées afin que vous puissiez les récupérer rapidement. Un maximum de 10 remorques peut être enregistré dans le système.*

Étape 1 : Positionnez le véhicule et la remorque

Attelez la remorque conventionnelle à votre véhicule. Voir **Vérifications de remorquage essentielles** (page 352).

Stationnez le véhicule et la remorque attelée sur une surface plane.

Pour de meilleurs résultats, assurez-vous que votre remorque est à niveau par rapport au sol lorsque vous l'attelez à votre véhicule. Pour plus de renseignements sur le choix de la barre d'attelage, reportez-vous au chapitre Remorquage. Voir **Remorquage** (page 334).

E247482

Assurez-vous que le véhicule et la remorque sont alignés l'un par rapport à l'autre. Vous pouvez vérifier ceci en conduisant en ligne droite.

E247481

Étape 2 : Suivez les messages sur l'écran d'information

Appuyez sur le bouton pour activer le système.

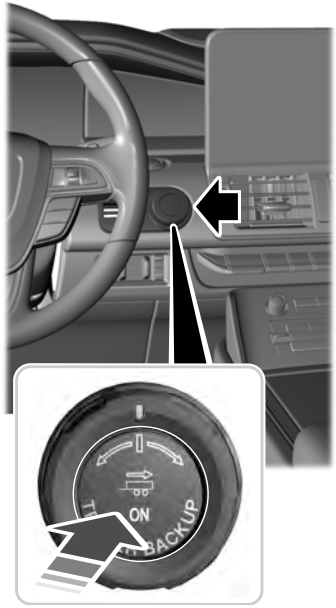

E246984

1. Sélectionnez l'option pour ajouter une remorque au menu du tableau de bord, à l'aide des commandes au volant. Voir **Généralités** (page 132).
2. Ajoutez un nom personnalisé pour la remorque à l'aide des messages à l'écran. Utilisez la flèche vers le bas pour faire défiler jusqu'à la lettre souhaitée puis appuyez sur la flèche de droite pour passer à la lettre suivante. Appuyez sur OK pour continuer.
3. Sélectionnez le type de circuit de freinage pour la remorque que vous ajoutez.
4. Sélectionnez le niveau d'effort de freinage pour la remorque.

Nota : *L'option par défaut est bas. Cette option est recommandée pour la plupart des remorques. Si les freins de la remorque requièrent une tension initiale supérieure, ou si vous préférez un freinage plus énergique, sélectionnez les autres options au besoin.*

Voici quelques exemples de remorques de type conventionnel.

Nota : *Vous ne pouvez pas utiliser le système avec les types de remorques marqués d'une croix.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le système fonctionne uniquement avec des remorques conventionnelles. Il ne fonctionne pas avec d'autres types de remorque y compris les types à col de cygne et à sellette.

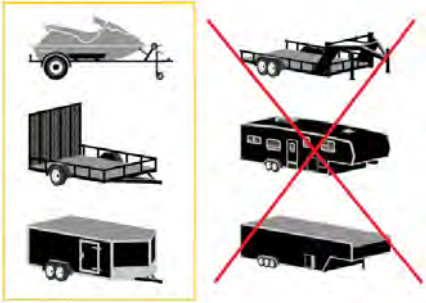

E209766

Suivez les messages sur l'écran d'information.

Étape 3 : Placez l'autocollant sur le cadre de la remorque

L'autocollant fourni doit être placé dans une zone visible à côté de la caméra de recul.

Nota : *Les lampes d'aire de chargement et d'attelage de la remorque s'allument automatiquement pour une meilleure visibilité.*

Nota : *Un assistant peut vous aider à effectuer la procédure suivante.*

Nota : *Assurez-vous que rien ne bloque la vue de l'autocollant par la caméra de recul. Par exemple, des éléments comme un levier de cric ou un câblage.*

Nota : *Positionnez l'autocollant sur une surface plane, sèche, propre et horizontale. Pour de meilleurs résultats, appliquez l'autocollant lorsque les températures sont supérieures à 0°C (32°F).*

Nota : *Ne déplacez pas les autocollants une fois qu'ils ont été mis en place. Ne réutilisez pas des autocollants qui ont été retirés.*

Nota : *Vous pourrez acheter des autocollants supplémentaires au service des pièces de votre concessionnaire Ford.*

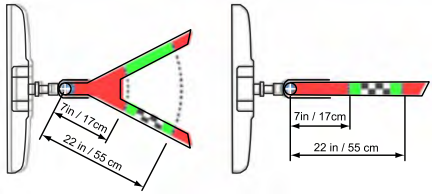

E209805

Utilisez la carte de mesure fournie, une mesure à ruban et un stylo pour marquer soigneusement l'endroit où l'autocollant doit être collé (fournie dans la poche de couvercle arrière de votre guide de démarrage rapide). Assurez-vous que l'intégralité de l'autocollant se trouve dans la zone entre les deux arcs ou les repères de distance sur le diagramme, et qu'il est aussi visible dans l'affichage de la caméra de recul.

Étape 4 : Prenez les mesures

Une fois l'autocollant correctement placé sur la remorque, vous devez prendre quelques mesures importantes.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Les mesures doivent être précises pour que le système puisse fonctionner correctement.*

Nota : *Lorsque vous arrondissez en pouces, arrondissez vers le haut si la longueur mesurée est d'un quart de pouce ou plus. Arrondissez vers le bas si la longueur mesurée est de moins d'un quart de pouce. Par exemple, 31,11 cm (12,25 po) sera arrondi à 31,75 cm (12,50 po). 30,8 cm (12,13 po) sera arrondi à 30,48 cm (12,00 po).*

Nota : *Lorsque vous arrondissez en centimètres, arrondissez au centimètre près. Si la mesure est inférieure à 0,5 cm (0,2 po), arrondissez vers le bas. Si la mesure est supérieure à 0,5 cm (0,2 po), arrondissez vers le haut. Par exemple, 30,3 cm (11,9 po) serait arrondi à 30 cm (11,8 po). 30,5 cm (12,0 po) serait arrondi à 31 cm (12,2 po).*

Nota : *Utilisez des unités métriques ou impériales en fonction de votre pays ou véhicule.*

Enregistrez les quatre distances principales (A, B, C, D) conformément à la carte de mesure. Enregistrez le nom de la remorque pour ces mesures.

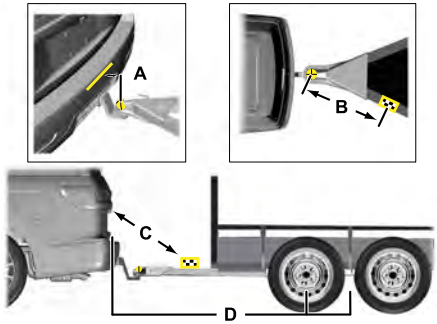

E247545

Distance A

La distance horizontale du pare-chocs au centre de la boule d'attelage sur la remorque.

Distance B

Distance horizontale du centre de la boule d'attelage au centre de l'autocollant.

Distance C

Distance de la caméra de recul au centre de l'autocollant.

Distance D

La distance horizontale du pare-chocs au centre de l'essieu de remorque (remorque à un seul essieu), ou au centre des essieux (remorques avec deux essieux ou plus).

Étape 5 : Entrez les mesures à l'aide de l'écran d'information

En vous appuyant sur les mesures enregistrées, entrez les données requises dans le système. Suivez les messages sur l'écran pour entrer chaque mesure prise à l'étape 4. Lorsque toutes les quatre distances ont été entrées, une confirmation s'affiche. Contrôlez que les valeurs sont correctes avant de poursuivre, ou retournez en arrière pour modifier des valeurs au besoin.

Étape 6 : Confirmez l'emplacement de l'autocollant

Contrôlez l'affichage de la caméra de recul pour voir si l'autocollant est identifié par le système et entouré d'un cercle rouge.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Confirmez que le cercle rouge est correctement placé sur l'image de l'autocollant dans l'affichage. Le message à l'écran vous demande de confirmer ce point.

Nota : *Si le système ne parvient pas à localiser l'autocollant, tentez de nettoyer l'objectif de la caméra, et assurez-vous également que l'autocollant se trouve dans la zone verte comme indiqué à l'étape 3.*

Étalonnage du système

Pour une configuration complète, conduisez votre véhicule en ligne droite entre 6 km/h (4 mph) et 39 km/h (24 mph) en suivant le message à l'écran.

Nota : *Contrôlez vos mesures pour vous assurer que vous avez effectué les mesures depuis les points corrects.*

Nota : *Si vous tournez le volant pendant cette procédure, l'étalonnage est interrompu.*

Nota : *Nous vous déconseillons d'effectuer cette procédure pendant la nuit.*

Un message s'affiche pendant l'étalonnage et une fois l'étalonnage terminé.

Utilisation de la fonction Pro Trailer Backup Assist

Pour utiliser le système, appuyez sur le bouton et sélectionnez la remorque requise depuis l'affichage.

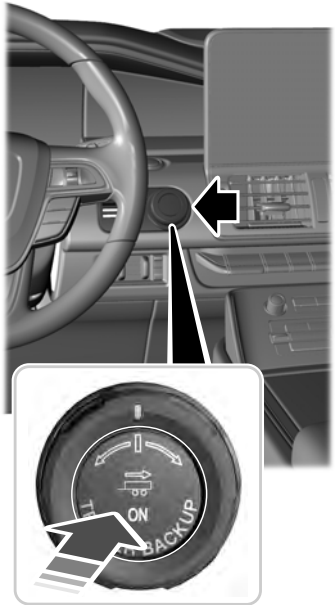

E246984

Une fois l'autocollant localisé, l'affichage vous invite à passer en position de marche arrière (R). Le système s'allume.

Nota : *Le système ne fonctionne pas si vos mains sont sur le volant. Retirez vos mains pour reprendre la procédure.*

Suivez les messages à l'écran pour diriger votre véhicule et la remorque.

Nota : *Il se peut que vous deviez conduire en marche avant pour redresser la remorque.*

Retirez vos mains du volant et tournez le bouton de commande Pro Trailer Backup Assist à la place. Le bouton agit comme commande de direction pour la remorque.

Nota : *Plus vous tournez le bouton, plus le braquage de la remorque est serré.*

E246992

Maintenez le bouton tourné dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour diriger la remorque vers la gauche.

E246991

Maintenez le bouton tourné dans le sens des aiguilles d'une montre pour diriger la remorque vers la droite.

Nota : *Entraînez-vous à manœuvrer avec le système dans un endroit sûr et dégagé pour commencer.*

Nota : *Tentez de reculer en ligne droite puis en tournant le bouton lentement dans la direction voulue.*

Nota : *Le fait de tourner et relâcher le bouton rapidement entraîne un mouvement brusque du véhicule.*

E246993

Relâchez le bouton lorsque la remorque se déplace dans la direction voulue. Commandez l'accélérateur et les freins pendant que le système dirige automatiquement votre véhicule pour permettre à la remorque de reculer en ligne droite.

Nota : *Pour faire reculer la remorque en ligne droite, vous pourrez dans certains cas avoir besoin d'utiliser le bouton pour corriger la direction de la remorque.*

Nota : *La vitesse de votre véhicule est limitée automatiquement.*

Nota : *Lorsque vous relâchez le bouton ou le tournez à la position centrale, votre véhicule suit le trajet de la remorque.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Dépannage

Nota : *Le système a besoin d'avoir une vue dégagée de l'autocollant placé sur la remorque. Pour que le système fonctionne correctement, vous devez maintenir la propreté de l'objectif de la caméra et de l'autocollant.*

Configuration

Le système est conçu pour être utilisé avec une grande variété de remorques. Cependant, certaines remorques ne disposent pas de la surface ou de l'emplacement approprié pour poser l'autocollant. Ces remorques ne sont pas prises en charge par le système. Toute tentative de placer l'autocollant sur une surface qui ne répond pas aux exigences de pose de l'autocollant répertoriées à l'étape 3 des instructions de configuration, ou la saisie de mesures imprécises au cours de la configuration peut entraîner un mauvais fonctionnement du système.

Les mesures doivent impérativement être précises pour que le système puisse fonctionner correctement. Si vous devez contrôler les mesures saisies ou les modifier, vous pouvez y accéder à travers les menus de la remorque au tableau de bord. Choisissez l'option de remplacement de l'autocollant dans le menu de modification des paramètres de remorque. Il n'est pas nécessaire de retirer l'autocollant si vous voulez simplement consulter ou modifier les mesures.

Les avertissements de menu ou difficultés suivantes peuvent se produire pendant la configuration. Des conseils pour les résoudre sont listés ci-dessous.

Nota : *Si vous continuez de rencontrer des difficultés en ce qui concerne la capacité du système à détecter l'autocollant, consultez les renseignements du chapitre suivant concernant la perte d'un autocollant pendant l'utilisation du système.*

La mesure A a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Le système est conçu pour fonctionner avec les barres d'attelage dont la distance entre le pare-chocs et le centre de la boule d'attelage est de 10 cm (4 po) à 28 cm (11 po) lorsqu'il est installé. Ne tentez pas d'utiliser des barres d'attelage dont la longueur se situe hors de cette plage, car les performances du système seront alors réduites et le système pourrait ne pas fonctionner correctement.
- Assurez-vous que la mesure effectuée est uniquement celle de la distance horizontale du pare-chocs et du centre de la boule d'attelage. Une distance en ligne droite qui inclut une montée ou une chute verticale augmente la valeur de mesure et la rend imprécise. Les mesures imprécises réduisent les performances du système et peuvent entraîner un mauvais fonctionnement du système. Reportez-vous à l'étape 4 des instructions de configuration pour consulter les instructions de mesure.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

La mesure B a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Assurez-vous que les instructions de pose de l'autocollant à l'étape 3 de la configuration ont été suivies. Les autocollants placés en dehors de la zone autorisée auront un effet défavorable sur les performances du système, ce qui pourrait entraîner un fonctionnement incorrect de celui-ci.
- Assurez-vous que la mesure effectuée est uniquement celle de la distance horizontale du centre de l'autocollant au centre de la boule d'attelage. Une distance en ligne droite comportant une montée ou une chute verticale augmente la valeur de mesure et entraîne la saisie d'une valeur imprécise dans le système. Reportez-vous à l'étape 4 de la configuration pour des instructions de mesure supplémentaires.

La mesure C a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Assurez-vous que les instructions de pose de l'autocollant à l'étape 3 de la configuration ont été suivies. Les autocollants placés en dehors de la zone autorisée auront un effet défavorable sur les performances du système, ce qui pourrait entraîner un fonctionnement incorrect de celui-ci. Si vous avez respecté tous les critères de positionnement de l'autocollant et que vous voyez ce message, cet autocollant est soit trop bas, soit trop près de la caméra pour que celle-ci puis l'identifier correctement. Pour que le système fonctionne correctement, l'autocollant doit être placé plus bas si vous recevez l'avertissement de hauteur minimale ou placé plus haut si vous recevez l'avertissement de hauteur maximale.
- Un seul autocollant doit être placé sur la remorque pour que le système fonctionne correctement. L'autocollant précédent doit être retiré ou recouvert de sorte qu'un seul autocollant soit visible par la caméra.
- Les mesures B et C doivent être refaites si un nouvel autocollant est placé sur la remorque.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

La mesure D a atteint une valeur maximale ou minimale :

- Assurez-vous que la mesure effectuée est uniquement celle de la distance horizontale du pare-chocs au centre de l'essieu simple ou au centre de tous les essieux sur la remorque. Reportez-vous à l'étape 4 de la configuration pour des instructions de mesure supplémentaires. Le système TBA ne prend pas en charge les longueurs de remorque en dehors de la plage autorisée par l'écran d'information.

Le système encercle quelque chose à côté de l'autocollant ou il ne trouve pas l'autocollant :

- Assurez-vous que la caméra arrière est propre et que l'autocollant est clairement visible dans l'image de la caméra. Nettoyez la caméra et l'autocollant au besoin.
- Le système de caméra utilise les mesures saisies pour localiser plus facilement l'autocollant. Des mesures imprécises de l'autocollant réduisent la capacité du système à localiser l'autocollant. Vérifiez que les mesures saisies dans le système sont précises.
- Retirez l'étiquette ou l'autocollant incorrectement entouré si possible.
- Si vous ne pouvez pas résoudre le problème, essayez de placer l'autocollant sur un nouvel emplacement. L'emplacement de l'autocollant doit toujours répondre aux exigences mentionnées à l'étape 3 des instructions de configuration. Un seul autocollant doit être placé sur la remorque pour que le système fonctionne correctement. L'autocollant précédent doit être retiré ou recouvert de sorte qu'un seul autocollant soit visible par la caméra.

Étalonnage

Le système surveille plusieurs paramètres du véhicule pour garantir que votre véhicule avance en ligne droite et que la remorque est alignée derrière le véhicule. Toute intervention sur la direction ou tout mouvement de la remorque entraîne l'interruption de l'étalonnage.

Pour des résultats optimaux :

- Empruntez une route longue, droite et lisse pour effectuer l'étalonnage.
- Conduisez en ligne droite.
- Conduisez entre 6 km/h (4 mph) et 39 km/h (24 mph).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Fonctionnement du système

Les avertissements ou difficultés suivant(e)s peuvent apparaître pendant le fonctionnement de la fonction. Des conseils pour les résoudre sont listés ci-dessous.

Le système n'est pas disponible :

- Le système s'appuie sur plusieurs sous-systèmes de votre véhicule pour fonctionner correctement. Si ces sous-systèmes ne fonctionnent pas correctement, le système peut ne pas être disponible.
- Une basse tension de batterie empêche le fonctionnement du système. Assurez-vous que la batterie est correctement chargée si le système n'est pas disponible.
- Vous devrez peut-être conduire votre véhicule en ligne droite à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mph) pour que le système soit de nouveau disponible.
- Si le message continue de s'afficher, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Autocollant perdu :

- Si le système ne trouve pas d'emblée l'autocollant, il pourra être nécessaire de modifier les conditions d'éclairage en déplaçant l'ensemble véhicule et remorque ou d'attendre que les conditions de luminosité changent.
- Vérifiez ce qui suit si vous recevez le message Autocollant perdu pendant l'utilisation du système.
- Arrêtez votre véhicule dès que le message s'affiche.
- Assurez-vous que l'autocollant est visible et que le motif peut être discerné dans l'image de la caméra de recul.
- Nettoyez l'autocollant et la caméra pour s'assurer qu'ils ne sont pas obstrués.
- Nettoyez l'objectif avec un chiffon doux non pelucheux et de l'eau.
- Nettoyez l'autocollant en pulvérisant dessus de l'alcool isopropylique à friction, puis en l'essuyant avec un chiffon doux.
- Retirez tout objet pouvant bloquer la vue de l'autocollant. Selon la configuration de votre remorque et l'équipement monté sur la remorque, il est possible que l'autocollant ne soit pas visible par la caméra lorsque la remorque pivote sur la boule d'attelage alors qu'il était visible pendant la configuration. Retirez l'obstruction si possible. Il sera nécessaire de retirer l'autocollant de son emplacement actuel si l'obstruction ne peut pas être éliminée et de placer un autocollant neuf qui sera visible par la caméra dans toutes les positions de la remorque derrière votre véhicule.
- Placez l'autocollant sur une surface oblique par rapport au véhicule réduira les performances du système. Utilisez une barre de remorquage qui place la remorque de niveau par rapport au sol lorsqu'elle est attelée. Vous obtiendrez ainsi une surface de niveau pour apposer l'autocollant. Placez l'autocollant sur un support (ou un autre objet) si aucune surface de niveau n'est disponible.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Assurez-vous que l'autocollant se trouve en totalité sur une surface plane complètement visible par la caméra. Ne pliez pas l'autocollant sur une arête du cadre de la remorque. Ceci pourrait détériorer les performances du système.
- Des ombres sur l'autocollant peuvent détériorer la qualité du suivi dans certaines conditions de luminosité. Pour améliorer les performances du système, vous pouvez essayer de placer l'autocollant à un autre endroit de la zone autorisée. Si vous déplacez l'autocollant, utilisez l'option de changement d'autocollant dans le menu Remorquage.
- Vous pouvez changer l'emplacement de votre autocollant en allant dans le menu Remorquage, puis en sélectionnant les options de remorque, de modification des paramètres de la remorque et de changement de l'autocollant. L'autocollant précédent doit être retiré. **UN SEUL AUTOCOLLANT DOIT ÊTRE PLACÉ SUR LA REMORQUE POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME.**
- Le système de caméra utilise les mesures saisies pour localiser plus facilement l'autocollant. Les mesures imprécises réduisent la capacité du système à localiser l'autocollant. Vérifiez que les mesures saisies dans le système sont correctes. Reportez-vous à l'étape 4 de la configuration Pro trailer backup Assist pour les instructions sur les mesures.
- Vous pouvez changer votre mesure en allant dans le menu Remorquage et en sélectionnant les options de remorque, de modification des paramètres de la remorque, puis de changement de l'autocollant. Ignorez le message vous demandant de retirer cet autocollant et passez à l'étape suivante si vous souhaitez uniquement mettre à jour les mesures relatives à l'emplacement actuel de l'autocollant.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le système ne recule pas en ligne droite :

- Les facteurs tels que la connexion de la barre d'attelage au récepteur d'attelage, au carrossage, à la pente et à la conformité dans la suspension de la remorque peut influencer la capacité du système à redresser votre remorque lorsque le bouton n'est pas tourné. Vous pouvez compenser le déport de la remorque vers la droite ou la gauche en tournant lentement le bouton Pro trailer backup Assist jusqu'à ce que la remorque suive votre trajectoire souhaitée puis en maintenant le bouton dans cette position. Si vous souhaitez réétalonner le système pour le mode de marche arrière en ligne droite, procédez comme suit.
- Allez dans le menu Remorquage et sélectionnez les options de remorque, de modification des paramètres de la remorque, puis de changement de l'autocollant. Les mesures que vous avez enregistrées vont s'afficher. Ne les modifiez pas, mais continuez en confirmant les mesures. Une fois que vous avez confirmé les mesures, le système vous invite à effectuer la procédure d'étalonnage.

Le système indique constamment l'avertissement Arrêt immédiat Angle de remorque maximal atteint :

- Le système utilise vos mesures pour déterminer la position de l'autocollant et établir les limites du système. La précision du montage de l'autocollant et des mesures de la remorque fournit des performances optimales du système. Si vous recevez constamment cet avertissement, il est probable qu'il y ait un problème au niveau du montage de l'autocollant ou des mesures saisies. Assurez-vous que l'autocollant est placé correctement conformément à l'étape 3 et que les mesures ont été effectuées correctement conformément à l'étape 4. Le guide de recherche des pannes pour les mesures de la remorque peut aussi être consulté pour faciliter la prise de mesures.
- Pour changer l'emplacement de l'autocollant ou les dimensions de la remorque, allez dans le menu Remorquage et sélectionnez les options de remorque, de modification des paramètres de la remorque, puis de changement de l'autocollant.
- Si l'emplacement de l'autocollant doit être modifié, l'autocollant précédent doit être retiré et un autocollant neuf doit être placé sur la remorque. **UN SEUL AUTOCOLLANT DOIT ÊTRE PLACÉ SUR LA REMORQUE POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME.**
- Ignorez le message vous demandant de retirer cet autocollant et passez à l'étape suivante si vous souhaitez uniquement mettre à jour les mesures relatives à l'emplacement actuel de l'autocollant.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le système indique constamment l'avertissement Arrêt immédiat Prendre le contrôle de la direction :

- Le système affiche cet avertissement lorsqu'il ne parvient plus à diriger le véhicule et vous devez à votre tour prendre le contrôle de la direction. Il existe quatre raisons pour lesquelles cet avertissement s'affiche et des renseignements supplémentaires concernant la raison de l'avertissement sont disponibles sur la centrale d'affichage.
- Le volant est touché pendant que le système le commande. Évitez de toucher le volant pendant le fonctionnement du système.
- La vitesse maximale du fonctionnement de la fonction est dépassée. Les performances du système sont optimisées à basses vitesses. Reculez lentement.
- Le système de caméra a perdu l'autocollant. Une fois le véhicule à l'arrêt, des avertissements supplémentaires indiquent si l'autocollant a été perdu. Reportez-vous aux conseils de dépannage des autocollants perdus.
- Une condition interne pour le fonctionnement du système n'a pas été remplie, qui nécessite que votre véhicule retourne au contrôle manuel de la direction.

Nota : *Le système est conçu pour être utilisé avec la même connexion de remorque chaque fois que la remorque est choisie dans le menu de sélection. L'utilisation d'une autre barre d'attelage ou d'un trou de broche différent (sur une barre d'attelage qui en compte plusieurs) pour raccorder la barre d'attelage à votre véhicule affectera les valeurs de mesure de la remorque. Refaites les mesures et mettez le système à jour au besoin.*

FONCTION DE STABILISATION DE LA REMORQUE

AVERTISSEMENT

La désactivation de la fonction de stabilisation de la remorque accroît le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves, voire mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en matière de remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et d'assurer une conduite sécuritaire.

Nota : *Ce dispositif n'est pas conçu pour prévenir le louvoiement de la remorque, mais plutôt de le réduire lorsqu'il s'amorce.*

Nota : *Ce dispositif ne peut empêcher toutes les remorques de louvoyer.*

Nota : *Dans certains cas, si la vitesse est excessive, le dispositif antilouvoiement peut s'activer plusieurs fois de façon à réduire graduellement la vitesse du véhicule.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Cette fonction agit sur les freins des roues individuelles du véhicule et réduit la puissance du moteur au besoin. Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et le message **REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS** apparaît sur l'afficheur. Commencez par ralentir, puis arrêtez-vous prudemment sur le bas côté de la route et vérifiez le poids au timon et la répartition de la charge de la remorque. Voir **Transport de charge** (page 323).

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Nota : *Ne dépassez pas le poids de la remorque indiqué dans le tableau ci-dessous correspondant à la configuration de votre véhicule.*

Nota : *Assurez-vous de prendre en compte la surface frontale de la remorque. N'allez pas au-delà de 3,39 mètres^2 (36,5 pieds^2) si votre véhicule est équipé de l'ensemble de remorquage de série ou 5,57 mètres^2 (60 pieds^2) s'il est équipé de l'ensemble de remorquage renforcé en option.*

Nota : *Le dépassement de cette limite peut réduire considérablement les performances de votre véhicule remorqueur. Une remorque à faible maître-couple et à avant arrondi contribue à optimiser les performances et à réduire la consommation de carburant.*

Nota : *Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total combiné de 2 % par 300 m (1 000 ft) à partir d'une élévation de 300 m (1 000 ft).*

Nota : *Certains états ou provinces exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques dont le poids dépasse une valeur définie. Assurez-vous de consulter les réglementations de l'État ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximums de remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule pourrait ne pas inclure le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.*

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que son poids maximal ne dépasse pas le poids maximal de remorque indiqué pour votre configuration de véhicule dans le tableau suivant :

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Pour calculer le poids maximal en charge de la remorque pour votre véhicule :

1. Commencez avec le poids total roulant autorisé correspondant à votre modèle de véhicule et rapport de pont. Consultez le tableau ci-dessous.
2. Soustrayez tous les poids suivants qui s'appliquent à votre véhicule :
   - Poids à vide en ordre de marche du véhicule
   - Poids du matériel d'attelage, par ex. barre d'attelage, boule, verrous ou équipement de répartition du poids.
   - Poids du conducteur
   - Poids du ou des passagers
   - Poids de la charge utile, du chargement et des bagages
   - Poids de l'équipement de deuxième monte.
3. Cela est égal au poids maximal en charge de la remorque pour cette combinaison.

Nota : *Le poids au timon de la remorque fait partie de la charge utile de votre véhicule. Soustrayez à la charge utile totale le poids au timon de la remorque final.*

En cas de doute, consultez un concessionnaire agréé pour déterminer le poids maximal de la remorque pour votre véhicule.

Type de véhicule	Ensemble de remorquage	PTRA maximal	Poids maximal de la remorque
Empattement court 4X2	Standard	5 670 kg (12 500 lb)	2 812 kg (6 200 lb)
Empattement court 4X4		5 761 kg (12 700 lb)	2 812 kg (6 200 lb)
Empattement long 4x2		5 942 kg (13 100 lb)	2 994 kg (6 600 lb)

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Type de véhicule	Ensemble de remorquage	PTRA maximal	Poids maximal de la remorque
Empattement long 4x4		6 033 kg (13 300 lb)	2 994 kg (6 600 lb)
Empattement court 4X2	Renforcé en option avec 50 % de distribution de charge (FALR)	6 940 kg (15 300 lb)	3 765 kg (8 300 lb)
Empattement court 4X4		6 940 kg (15 300 lb)	3 765 kg (8 300 lb)
Empattement long 4x2		7 031 kg (15 500 lb)	3 583 kg (7 900 lb)
Empattement long 4x4		7 031 kg (15 500 lb)	3 583 kg (7 900 lb)

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour un remorquage en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas de remorque tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule sur au moins 1 600 km (1 000 mi);
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque;
- Prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 622).
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Les définitions des termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule figurent dans le chapitre Transport de charge. Voir **Limite de charge** (page 328).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque chargée.

Connecteur de remorque (véhicules avec ensemble de remorquage et connecteur à 7 broches)

E163167

Pour raccorder le connecteur de remorque à votre véhicule, utilisez uniquement un connecteur adapté au véhicule et à la remorque. Certains connecteurs à sept positions portent le logo SAE J2863 qui confirme que ce connecteur est approprié et fonctionne correctement avec votre véhicule.

Couleur	Fonction
Jaune	Clignotants et feu stop côté gauche
Blanc	Masse (-)
Bleu	Freins électriques
Vert	Clignotants et feu stop côté droit
Orange	Batterie (+)
Brun	Feux de position
Gris	Feux de recul

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Couvercle d'attelage de remorque

Votre véhicule est équipé d'un couvercle d'attelage de remorque amovible.

- Pour le retirer, tirez-le vers l'arrière du véhicule.
- Pour le poser, alignez-le à la garniture de pare-chocs et poussez le couvercle vers l'avant du véhicule jusqu'à ce qu'il s'emboîte.

Attelages

AVERTISSEMENT

Ne découpez pas, ne percez pas, ne soudez pas et ne modifiez pas l'attelage de remorque. Une modification de l'attelage de remorque pourrait en réduire la capacité nominale.

N'utilisez aucun attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule.

Répartissez la charge dans la remorque de façon que 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Capacité nominale de l'attelage intégré

AVERTISSEMENT

La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excédera les limites du véhicule. Elle risquera d'endommager le moteur, la boîte de vitesses et le châssis et de causer une perte de contrôle du véhicule, son retournement et des blessures.

L'attelage intégré de série peut offrir deux capacités nominales selon le mode de fonctionnement :

- Le mode transport de charge nécessite une barre de remorquage et une boule d'attelage. La barre de remorquage supporte toute la charge verticale du timon de la remorque.
- Le mode répartition de charge nécessite un système répartiteur de charge de deuxième monte qui comprend une barre de remorquage, une boule d'attelage, des barres-ressorts et des brides d'enclenchement. Ce système répartit la charge verticale du timon de la remorque entre la camionnette et la remorque.

Mode	Poids maximal de la remorque	Poids maximal au timon
Transport de charge	2 722 kg (6 000 lb)	272 kg (600 lb)
Répartition de charge	4 082 kg (9 000 lb)	408 kg (900 lb)

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Il s'agit là des poids nominaux d'attelage seulement. Les poids nominaux réels du véhicule dépendent des combinaisons moteur, boîte de vitesses et pont.*

Attelage répartiteur – véhicules sans suspension à correction d'assiette automatique

AVERTISSEMENT

Une fois les barres-ressorts réglées, le pare-chocs arrière de votre véhicule ne doit pas être plus élevé qu'avant l'attelage de la remorque. Cela annulerait la fonction de l'attelage répartiteur de poids, avec pour conséquence un comportement imprévisible pouvant causer de graves blessures.

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de charge, vous devez toujours suivre la procédure suivante :

1. Stationnez le véhicule chargé sur une surface plane (sans la remorque);
2. Mesurez la hauteur au sommet du passage de roue avant sur l'aile du véhicule. Cette mesure correspond à H1.
3. Fixez la remorque chargée à votre véhicule sans raccorder les barres de répartition de poids.
4. Mesurez de nouveau la hauteur au sommet du passage de roue avant sur l'aile du véhicule. Cette mesure correspond à H2.
5. Posez les barres de répartition de poids et réglez leur tension de telle sorte que la hauteur du passage de roue avant de votre véhicule soit à peu près à mi-chemin de H2, en allant vers H1.
6. Vérifiez que la remorque est de niveau ou le nez légèrement abaissé vers votre véhicule. Si ce n'est pas le cas, réglez la hauteur de la boule d'attelage en conséquence et répétez les opérations 2 à 6.

Une fois que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule :

- Verrouillez le dispositif de réglage de tension de la barre en place;
- Vérifiez que le timon est solidement fixé et verrouillé à l'attelage;
- Posez des chaînes de sécurité, l'éclairage, et les commandes de frein de la remorque selon les exigences de la loi ou du fabricant de la remorque.

Attelage répartiteur – véhicules avec suspension à correction d'assiette automatique

AVERTISSEMENT

Une fois les barres-ressorts réglées, le pare-chocs arrière de votre véhicule ne doit pas être plus élevé qu'avant l'attelage de la remorque. Cela annulerait la fonction de l'attelage répartiteur de poids, avec pour conséquence un comportement imprévisible pouvant causer de graves blessures.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Si vous ne déplacez pas le véhicule chargé pendant environ 12 heures, le liquide hydraulique du correcteur d'assiette peut s'échapper et le véhicule s'abaisser. Ceci est particulièrement visible si vous laissez une remorque attelée à un véhicule stationné pendant de longues périodes. Vous devez rouler pour que la correction d'assiette se renouvelle.*

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de charge, vous devez toujours suivre la procédure suivante :

1. Chargez l'intérieur du véhicule à un poids similaire à celui que vous prévoyez de remorquer. Ceci inclut le poids des passagers et de la charge.
2. Conduisez le véhicule sur environ 3 km (2 mi) pour rectifier l'assiette.
3. Stationnez le véhicule chargé sur une surface plane (sans la remorque);
4. Mesurez la hauteur au sommet du passage de roue avant sur l'aile du véhicule. Cette mesure correspond à H1.
5. Fixez la remorque chargée à votre véhicule sans raccorder les barres de répartition de poids.
6. Fixez et verrouillez le timon de la remorque sur l'attelage.
7. Posez des chaînes de sécurité, l'éclairage, et les commandes de frein de la remorque selon les exigences de la loi ou du fabricant de la remorque.
8. Conduisez le véhicule et la remorque à 32–40 km/h (20–25 mph) sur environ 3 km (2 mi) pour rectifier l'assiette.
9. Stationnez le véhicule et la remorque sur une surface plane.
10. Mesurez de nouveau la hauteur au sommet du passage de roue avant sur l'aile du véhicule. Cette mesure correspond à H2.
11. Posez les barres de répartition de poids et réglez leur tension de telle sorte que la hauteur du passage de roue avant de votre véhicule soit à peu près à mi-chemin de H2, en allant vers H1.
12. Vérifiez que la remorque est de niveau ou le nez légèrement abaissé vers votre véhicule. Si elle n'est pas à niveau, détachez la remorque, réglez la hauteur de la boule en conséquence, puis répétez les étapes 5 à 11.

Une fois que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule :

- Verrouillez le dispositif de réglage de tension de la barre en place;
- Vérifiez que le timon est solidement fixé et verrouillé à l'attelage;
- Posez des chaînes de sécurité, l'éclairage, et les commandes de frein de la remorque selon les exigences de la loi ou du fabricant de la remorque.

Chaînes de sécurité

Nota : *N'attachez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Attachez toujours les chaînes de sécurité de la remorque aux crochets de l'attelage du véhicule.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Pour relier les chaînes de sécurité de la remorque, croisez-les sous le timon de la remorque en laissant suffisamment de mou pour prendre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement au circuit de freinage du véhicule. La puissance de freinage de votre véhicule pourrait être insuffisante, ce qui augmenterait fortement le risque de collision.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La valeur retenue pour le fonctionnement du circuit de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, et non le poids total roulant autorisé.

Des circuits de freinage distincts et en bon état sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques qui pèsent plus de 1 500 lb (680 kg) une fois chargées.

Commande de freins de remorque intégrée (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Utilisez la commande de freins de remorque intégrée pour régler correctement les freins de remorque et vérifiez toutes les connexions avant la traction d'un remorque. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

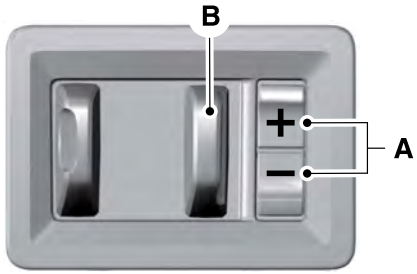

E183395

Lorsqu'elle est correctement utilisée, la commande de freins de remorque intégrée produit un freinage régulier et efficace de la remorque en transmettant aux freins électriques ou électrohydrauliques de la remorque une puissance proportionnelle à la pression de freinage du véhicule tracteur.

L'interface utilisateur de la commande comprend ce qui suit :

A : + et - (boutons de réglage du gain) : Appuyez sur ces boutons pour régler la puissance transmise par la commande de freins de remorque aux freins de la remorque par incréments de 0,5. Vous pouvez augmenter le gain jusqu'à 10 (freinage maximal de la remorque) ou le diminuer jusqu'à 0 (aucun freinage de la remorque). Le réglage du gain apparaît sur l'afficheur multimessage.

La commande affiche le réglage de gain, le graphique à barre du signal de sortie et l'état de connectivité de la remorque sur l'écran d'information. Ils apparaissent comme suit sur l'écran d'information :

- Gain de la commande de freins de remorque (sans remorque branchée) : Indique le réglage actuel du gain pendant un cycle d'allumage donné et lors du réglage du gain. Il s'affiche également si vous utilisez le levier de commande manuelle ou si vous effectuez des réglages du gain alors que la remorque n'est pas branchée.
- Puissance et gain de la commande de freins de remorque : S'affiche lorsque vous enfoncez la pédale de frein du véhicule ou lorsque vous utilisez la commande manuelle. Des graphiques à barres s'allument dans l'écran d'information pour indiquer la puissance fournie aux freins de la remorque par rapport au signal de la pédale de frein ou de la commande manuelle. Une barre indique la puissance minimale et six barres indiquent la puissance maximale.
- Remorque branchée : S'affiche lorsque le système détecte un branchement correct de la remorque (remorque équipée de freins électriques) au cours d'un cycle d'allumage donné.
- Remorque débranchée : S'affiche, accompagné d'un seul carillon, lorsque le système détecte un branchement puis un débranchement de la remorque, intentionnel ou accidentel, au cours d'un cycle d'allumage donné. S'affiche aussi s'il se produit une anomalie de câblage du camion ou de la remorque qui fait paraître la remorque débranchée. Ce message peut également s'afficher si vous utilisez le levier de commande manuelle et que la remorque n'est pas branchée. Après avoir déconnecté le connecteur de la remorque, appuyez sur la pédale de frein pendant environ cinq secondes pour permettre au système de détecter l'état de la remorque et de le mettre à jour.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

B : Levier de commande manuelle : Faites glisser le levier de commande vers la gauche pour actionner les freins électriques de la remorque indépendamment de ceux du véhicule tracteur. Reportez-vous au chapitre suivant **Procédure de réglage du gain** pour les instructions concernant l'utilisation de cette fonction. Si vous utilisez la commande manuelle tout en freinant normalement, le plus grand des deux signaux détermine la puissance fournie aux freins de remorque.

- **Feux stop :** Lors de l'activation du levier de commande manuelle, les feux stop de la remorque et de votre véhicule s'allument, sauf le troisième feu stop central en hauteur, si vous effectuez correctement le branchement électrique de la remorque. L'actionnement de la pédale de frein du véhicule allume aussi les feux stop de la remorque et du véhicule.

Procédure de réglage du gain

Nota : *N'exécutez cette procédure que sur route exempte de trafic, à une vitesse comprise entre 32–40 km/h (20–25 mph).*

Le réglage du gain règle la commande de freins de remorque selon une condition de remorquage spécifique. Vous devez changer le réglage si les conditions de remorquage changent. Les conditions de remorquage changent en fonction de la charge de la remorque, de celle du véhicule et des conditions routières et météorologiques.

Le gain doit être réglé pour assurer l'assistance maximale du freinage de remorque tout en évitant que les roues de la remorque se bloquent lors du freinage. Le blocage des roues de la remorque peut entraîner une perte de stabilité de la remorque.

1. Vérifiez que les freins de la remorque sont en bon état, fonctionnent normalement et sont correctement réglés. Consultez le concessionnaire de votre marque de remorque au besoin.
2. Attelez la remorque et effectuez les connexions électriques en suivant les directives du fabricant de la remorque.
3. Lorsque vous branchez une remorque équipée de freins électriques ou électrohydrauliques, un message confirmant le branchement s'affiche à l'écran d'information.
4. Utilisez les boutons de réglage de gain (+ et -) pour augmenter ou réduire le réglage du gain jusqu'au niveau voulu. Un réglage de gain de 6 est un bon point de départ pour les charges assez lourdes.
5. Dans un environnement sans trafic, tractez la remorque sur une surface plane et sèche à une vitesse de 32–40 km/h (20–25 mph) et serrez complètement le levier de commande manuelle.
6. Si les roues de la remorque se bloquent, ce qui est indiqué par un crissement des pneus, réduisez le gain. Si les roues de la remorque tournent librement, augmentez le gain. Répétez les étapes 5 et 6 jusqu'à ce que les roues soient juste sur le point de se bloquer. Si le véhicule tracte une remorque plus lourde, il peut être impossible de bloquer les roues de la remorque même au réglage de gain maximal de 10.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Explication des messages d'avertissement de l'écran d'information

Nota : *Un concessionnaire autorisé peut diagnostiquer la commande de freins de remorque pour déterminer exactement l'anomalie qui s'est produite sur la remorque. Cependant, votre garantie Ford ne couvre pas ce diagnostic si l'anomalie provient de la remorque.*

Un message indiquant une anomalie du module de frein de remorque peut s'afficher en réponse à des anomalies détectées par la commande de freins de remorque, accompagné d'un seul signal sonore. Si ce message s'affiche, faites diagnostiquer et réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé dès que possible. La commande de freins de remorque peut néanmoins fonctionner, mais le rendement peut être diminué.

Un message indiquant une anomalie de câblage de la remorque peut s'afficher en cas de court-circuit sur le fil de sortie de frein électrique. Si ce message s'affiche, accompagné d'un carillon qui retentit une fois, sans remorque branchée, le problème relève du câblage du véhicule entre la commande de freins de remorque et le connecteur à 7 voies du pare-chocs. Si le message s'affiche uniquement lorsque la remorque est branchée, le problème se situe au niveau du câblage de la remorque. Demandez conseil au concessionnaire de la marque de votre remorque. Il peut s'agir d'un court-circuit à la masse (p. ex. gaine de fil usée par frottement), d'un court-circuit au positif (p. ex. broche de commutateur de rupture d'attelage arrachée) ou d'une consommation électrique excessive des freins de la remorque.

Rappelez-vous :

Nota : *N'essayez pas de déposer la commande de freins de remorque sans consulter le Manuel de réparation. Sinon, vous risqueriez d'endommager l'équipement.*

- Réglez la valeur de gain avant d'utiliser la commande de freins de remorque pour la première fois.
- Réglez la valeur de gain en suivant la procédure ci-dessus, si les conditions routières, météorologiques, et celles de charge de la remorque ou du véhicule ont changé par rapport au réglage de gain initial.
- N'utilisez le levier de commande manuelle que pour le réglage correct du gain pendant la configuration de la remorque. Une utilisation incorrecte, par exemple pendant un louvoiement de la remorque, risque de causer une perte de stabilité de la remorque ou du véhicule tracteur.
- Évitez de remorquer par mauvais temps. La commande de freins de remorque n'assure pas l'antiblocage des roues de la remorque. Les roues de la remorque peuvent se bloquer sur les surfaces glissantes et entraîner une perte de stabilité de la remorque et du véhicule tracteur.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- La commande de freins de remorque est munie d'une fonction qui réduit la puissance au frein à des vitesses du véhicule inférieures à 18 km/h (11 mph) afin d'empêcher un freinage saccadé ou brusque de la remorque et du véhicule. Cette fonction est disponible uniquement lorsque vous freinez avec la pédale de frein du véhicule, et non au moyen de la commande de freins de remorque.
- La commande interagit avec le système de commande de freins et le système de commande du groupe motopropulseur pour procurer les meilleures performances dans différentes conditions routières.
- Le circuit de freinage de votre véhicule et celui de la remorque fonctionnent indépendamment l'un de l'autre. La modification du réglage du gain sur la commande de freins de remorque n'affecte pas le fonctionnement des freins du véhicule, qu'une remorque soit attelée ou non.
- Lorsque vous arrêtez le moteur, la sortie de la commande de freins de remorque se désactive, ainsi que l'affichage et le module. Le module de commande de freins de remorque et l'affichage s'allument lorsque vous établissez le contact.
- La commande de freins de remorque est uniquement montée en usine ou par le concessionnaire. Lincoln n'est pas responsable de la garantie ou du fonctionnement de la commande de freins de remorque en cas d'utilisation anormale ou d'une installation par le client.

Feux de remorque

AVERTISSEMENT

Ne branchez jamais le câblage d'un feu de remorque sur les circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager le circuit électrique et provoquer un incendie. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions d'une combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez les virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas les bordures de trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 113 km/h (70 mph) lors des premiers 800 km (500 mi).
- Ne démarrez pas en accélérant brusquement;
- Après avoir parcouru 80 km (50 mi), vérifiez minutieusement l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque;
- En cas d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et rehausser le rendement du climatiseur.
- Désactivez le régulateur de vitesse lorsque vous tractez de lourdes charges ou dans des régions montagneuses. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans les montées longues et prononcées.
- Passez à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez en descente sur une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.
- Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
- Si votre véhicule est équipé de la fonction AdvanceTrac avec RSC, le système peut s'activer dans les virages avec une remorque lourdement chargée. Cette situation est normale. Pour réduire cette tendance, prenez les virages à plus basse vitesse avec une remorque.
- Si votre véhicule est équipé d'une suspension variable adaptive à amortissement piloté (CDD), vous pouvez sélectionner les modes de commande de conduite NORMAL ou SPORT pour améliorer le confort de conduite lors de la traction d'une remorque. Voir **Affichage d'information** (page 132).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Si vous tractez fréquemment une remorque par temps chaud, sur terrains vallonnés, au poids total roulant autorisé (ou dans des conditions combinant plusieurs de ces situations), songez à remplacer l'huile pour pont arrière par une huile synthétique pour engrenages (s'il n'en contient pas déjà). Voir **Capacités et spécifications** (page 477).
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tractez une remorque. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez de stationner en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :

1. Tournez le volant de manière à orienter les pneus de votre véhicule dans un sens permettant d'éviter un retour à la circulation;
2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule;
3. Placez la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
4. Placez des cales devant et derrière les roues de la remorque.

Nota : *Les cales ne sont pas fournies avec votre véhicule.*

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours normale ou à usage temporaire. Un pneu de secours temporaire est de taille (diamètre ou largeur), de type de semelle (quatre saisons ou tout terrain) ou de fabricant différent des autres pneus sur votre véhicule. Consultez l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation pour prendre connaissance des restrictions d'utilisation.

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine (PWC).

Nota : *Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.*

Nota : *Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.*

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains composants du véhicule :

- De causer des dommages internes aux composant;
- Nuire au comportement du moteur, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez le lubrifiant pour pont arrière chaque fois que ce dernier a été immergé dans l'eau. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant pour pont arrière, qui n'est pas normalement vérifié ou remplacé à moins qu'une fuite ne soit soupçonnée ou que la réparation de l'autre essieu ne soit nécessaire.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

AVERTISSEMENT

Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Remorquage d'urgence

Si votre véhicule est en panne et qu'aucun chariot porte-roues, dépanneuse ou véhicule à plateau n'est disponible, celui-ci, peu importe la configuration de ses organes de transmission, peut être remorqué sur ses quatre roues dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant en vue du remorquage roulant vers l'avant.
- Placez la boîte de vitesses en position point mort (N). Si vous ne pouvez pas placer la boîte de vitesses en position de point mort (N), vous devrez peut-être la neutraliser. Voir **Boîte de vitesses** (page 233).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisirs

Nota : *Mettez le système de chauffage et climatisation en mode de recyclage de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Voir* ***Climatisation*** *(page 167).*

Suivez ces directives si vous devez remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisirs, une autocaravane par exemple. Ces directives ont pour but d'éviter d'endommager la boîte de vitesses.

Votre véhicule peut être placé en mode de remorquage au point mort en mettant la boîte de transfert au point mort et en activant la fonction de remorquage avec les quatre roues posées au sol. Exécutez les étapes suivantes, après avoir positionné votre véhicule derrière le véhicule de remorquage et les avoir engagés ensemble en toute sécurité.

Nota : *Assurez-vous que le véhicule est correctement attelé au véhicule de remorquage.*

1. Vérifiez que votre véhicule est en mode normal. Voir **Commande du mode de conduite** (page 320).
2. Placez votre véhicule en mode de maintien de point mort. Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 233).
3. Arrêtez le moteur en appuyant une fois sur le bouton **START/STOP**. Un message ***Boîte de vitesses pas position P*** s'affiche.
4. Placez le véhicule en mode Accessoires en appuyant une fois sur le bouton de démarrage sans appuyer sur la pédale de frein.
5. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
6. Activez le remorquage au point mort dans le menu affiché. Voir **Généralités** (page 132).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

7. Appuyez de manière prolongée sur OK jusqu'à ce que l'affichage indique ***Remorquage neutre activé, laisser en position neutre***.

Nota : *Si exécuté convenablement, l'écran d'information confirme que votre véhicule est en mode de remorquage au point mort. Ceci indique que votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.*

Nota : *Si le message ne s'affiche pas à l'écran, recommencez la procédure depuis le début.*

Nota : *Un bruit peut retentir lorsque la boîte de transfert passe en position point mort. Ceci est normal.*

8. Laissez la boîte de vitesses au point mort (N) en appuyant une fois sur le bouton **START/STOP** sans appuyer sur la pédale de frein. Il n'est pas nécessaire de laisser vos clés dans le véhicule. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller votre véhicule normalement.

AVERTISSEMENTS

Ne débranchez pas la batterie pendant le remorquage au moyen d'un véhicule de loisirs. Cela empêcherait la boîte de transfert de passer dans la position appropriée et pourrait entraîner le déplacement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

Le passage de la boîte de transfert en position de point mort (N) pour le remorquage de loisirs peut provoquer le déplacement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P). Cela comporte un risque de blessures pour le conducteur et les personnes alentour. Veillez à appuyer sur la pédale de frein et assurez-vous que la position du véhicule ne représente pas un danger lorsque vous passez au point mort (N).

Nota : *Vous risquez d'endommager les composants du véhicule si vous ne placez pas la boîte de transfert en position point mort (N).*

Nota : *Vous pouvez vérifier l'état de remorquage d'un véhicule à quatre roues au sol en ouvrant la porte du conducteur ou en mettant le contact en position accessoire ou marche. Un message s'affiche pour confirmer que votre véhicule est en mode de remorquage au point mort.*

Pour quitter la fonction de remorquage avec les quatre roues au sol et remettre la boîte de transfert en position **2H** (gamme haute 2 roues motrices) :

1. Votre véhicule étant toujours bien fixé au véhicule remorqueur, appuyez sur la pédale de frein et faites démarrer le moteur.
2. Arrêtez le moteur en appuyant une fois sur le bouton **START/STOP**.
3. Placez le véhicule en mode Accessoires en appuyant une fois sur le bouton de démarrage sans appuyer sur la pédale de frein.
4. Appuyez sur la pédale de frein.
5. Remettez la boîte de vitesses à la position de stationnement (P).
6. Relâchez la pédale de frein.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Si l'opération est réussie, l'écran d'information **2H** et **Remorque neutre désactivée**.*

Nota : *Si le témoin et le message ne s'affichent pas, vous devez recommencer la procédure depuis le début.*

Nota : *Un bruit peut retentir lorsque la boîte de transfert sort de la position point mort. Ceci est normal.*

Nota : *Le message **Passage retardé Avancer** affiché sur le tableau de bord, signale un blocage des engrenages de la boîte de transfert. Voir les instructions dans le chapitre suivant.*

7. Appuyez la pédale de frein, puis déconnectez votre véhicule du véhicule de remorquage.
8. Lâchez la pédale de frein, démarrez et mettez la boîte de vitesses en position marche avant (D) pour s'assurer que la boîte de transfert n'est plus en position de remorquage au point mort (N).
9. Si la boîte de transfert ne quitte pas la position point mort (N), mettez le frein de stationnement et faites vérifier votre véhicule.

Résolution du message *Passage retardé Avancer* ou *Pour désactiver 4x4 BAS embrayer sur N*

Si l'afficheur multimessage affiche ces messages, effectuez ce qui suit :

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
2. Mettez la boite de vitesses au point mort (N), puis faites démarrer le moteur.
3. Lorsque le moteur est en marche, mettez la boîte de vitesses en mode marche avant (D) et laissez le véhicule rouler, jusqu'à 1 m (3 ft). Un bruit peut se faire entendre lorsque la boîte de transfert sort de la position de point mort. Cette situation est normale.
4. Assurez-vous que le tableau de bord affiche ***Remorque neutre désactivée***.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

RODAGE

Vous devez roder les pneus neufs pendant environ 480 km (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de conduire trop vite pendant les premiers 1 600 km (1 000 mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas le véhicule durant les premiers 1 600 km (1 000 mi).

RENDEMENT RÉDUIT DU MOTEUR

AVERTISSEMENT

Si vous continuez de conduire votre véhicule lorsque le moteur surchauffe, le moteur pourrait s'arrêter de façon imprévisible. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule.

Si l'aiguille de l'indicateur de température d'eau s'approche de la position limite supérieure, le moteur surchauffe. Voir **Jauges** (page 123).

Vous ne devez conduire votre véhicule que sur une courte distance si le moteur surchauffe. La distance que vous pouvez parcourir dépend de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières. Le moteur continue de fonctionner quelques instants à puissance limitée.

Si la température du moteur continue d'augmenter, l'alimentation du moteur en carburant diminue. Le système de climatisation est désactivé et le motoventilateur de refroidissement du moteur fonctionne sans arrêt.

1. Diminuez progressivement la vitesse et immobilisez votre véhicule dès que les conditions de sécurité le permettent.
2. Coupez le moteur immédiatement pour éviter de l'endommager gravement.
3. Attendez que le moteur refroidisse.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 411).
5. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

CONDUITE ÉCONOMIQUE

La consommation de carburant dépend de plusieurs facteurs comme votre style de conduite, les conditions de conduite et l'entretien du véhicule.

Voici certains aspects à garder à l'esprit pour améliorer la consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents. (Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à vitesse raisonnable.
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Voici de plus certaines manœuvres à éviter pour ne pas augmenter la consommation de carburant :

- Évitez les accélérations soudaines ou brusques.
- Évitez d'augmenter excessivement le régime du moteur avant de couper le contact.
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Réduisez l'utilisation de la climatisation et du chauffage.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles.
- Évitez d'ajouter certains accessoires sur votre véhicule (p. ex., pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis).
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est déréglée.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT

Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Nota : *Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.*

Nota : *Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.*

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. N’avancez jamais dans l’eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux de roue.

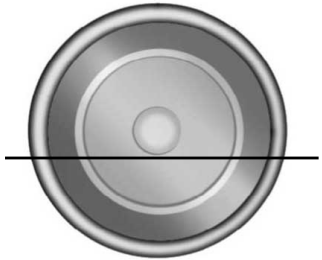

E176913

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent;
- Vérifiez que l’avertisseur sonore fonctionne;

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne;
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS

Utilisez un tapis protecteur adapté au contour du plancher avant de votre véhicule et qui n'obstrue pas l'espace pour les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

Fixez le tapis aux deux dispositifs de retenue de sorte qu'il ne puisse pas glisser et interférer avec les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci pourrait provoquer l'interférence du tapis avec l'actionnement des pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Assurez-vous toujours que des objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur en cours de route. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pour poser les tapis, placez l'œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Nota : *Vérifiez régulièrement les tapis pour s'assurer qu'ils sont bien fixés.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Lincoln a mis sur pied un programme de service d'assistance routière gratuit. Ce service est indépendant de votre garantie limitée de véhicule neuf,

Ce service est disponible :

- Pendant la durée de vie du véhicule pour le propriétaire d'origine.
- Six ans ou 110 000 km (70 000 mi) (selon la première éventualité) pour les propriétaires subséquents.

L'assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant – Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou la province, ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 8 L (2 gal) d'essence ou 20 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage – disponible jusqu'à 30 m (100 ft) d'une route pavée ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.
- Le remorquage – Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province, ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Lincoln admissibles jusqu'au concessionnaire vendeur ou préféré du client situé dans un rayon de 160 km (100 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire Lincoln autorisé le plus proche. Si un client demande de faire remorquer son véhicule jusqu'à un concessionnaire vendeur ou préféré à plus de 160 km (100 mi) du lieu de la panne, le client doit prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 160 km (100 mi).
- L'assistance dépannage couvrira jusqu'à 200 $ pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Véhicules vendus aux États-Unis : recours à l'assistance dépannage

Pour bénéficier du service de dépannage aux États-Unis, composez le 1 800 521-4140.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir l'assistance dépannage, Lincoln vous rembourse un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession Lincoln la plus proche dans un rayon de 160 km (100 mi). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains doivent composer le 1 800 521-4140. Les clients doivent soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : faire appel à l'assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Lincoln a mis sur pied un programme de service d'assistance routière gratuit. Ce programme est offert au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est indépendant de la garantie limitée de véhicule neuf. Il prend effet à la date du début de la garantie d'origine et est valable pour toute la durée de vie du véhicule pour le propriétaire d'origine. Les propriétaires subséquents ont droit à une couverture qui coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de 6 ans ou 110 000 km (70 000 mi) (selon la première éventualité).

Pour obtenir l'aide de l'assistance dépannage, les clients canadiens doivent composer le 1 800 387-9333.

Véhicules vendus au Canada : recours à l'assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour obtenir des détails complets sur la couverture, consultez votre guide de garantie, contactez votre concessionnaire, appelez-nous au Canada en composant le 1 800 387-9333 ou visitez notre site Web : www.lincolncanada.com.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : *Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. En cas d'utilisation lorsque le véhicule est arrêté, la batterie se décharge. Par conséquent, il se peut que l'alimentation ne soit pas suffisante pour redémarrer le véhicule.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

La commande de feux est située sur la planche de bord. Utilisez vos feux de détresse lorsque votre véhicule est en panne et qu'il présente des dangers pour les autres usagers de la route.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur le bouton pour les éteindre.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT

Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

Nota : *Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que le véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.*

Nota : *Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un technicien autorisé.*

La pompe d'alimentation coupe l'alimentation en carburant du moteur en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule.

1. Appuyer sur le bouton ***START/STOP*** pour arrêter votre véhicule.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le ***START/STOP*** bouton pour démarrer votre véhicule.
3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche ***START/STOP*** pour arrêter votre véhicule.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le véhicule en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche ***START/STOP***, ou appuyez sur le bouton ***START/STOP*** sans enfoncer la pédale de frein.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS

Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. Par conséquent, tenez toutes les flammes, étincelles ou substances allumées à distance des batteries. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENTS

Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'acide, consultez immédiatement un médecin.

Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Préparation du véhicule

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer.

Nota : *Pousser un véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer risque d'endommager la boîte.*

Nota : *Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.*

Nota : *Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.*

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Branchement des câbles de démarrage

AVERTISSEMENTS

N'attachez pas les câbles aux canalisations de carburant, aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles. Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.

AVERTISSEMENTS

Ne branchez pas l'extrémité du câble positif aux goujons ou à la cosse en L située au-dessus de la borne (+) positive de la batterie de votre véhicule. Un courant élevé peut passer et endommager les fusibles.

Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Nota : *Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

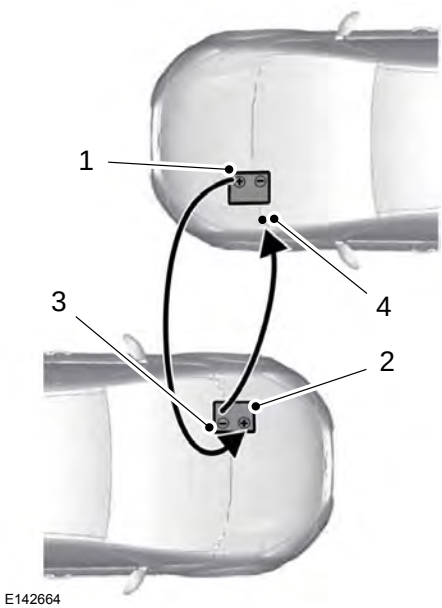

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à bonne distance de la batterie et du circuit d'injection, ou branchez le câble négatif (-) à un point de connexion de masse, si disponible.

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

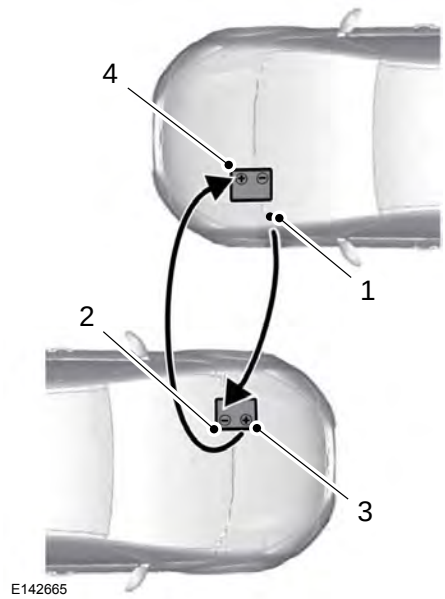

1. Débranchez le câble de démarrage négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.
2. Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
5. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy) ou pour déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- Vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- Vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- La batterie de votre véhicule est déchargée.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

TRANSPORT DU VÉHICULE

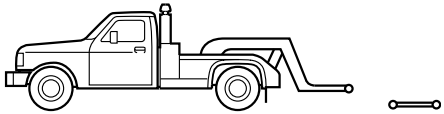

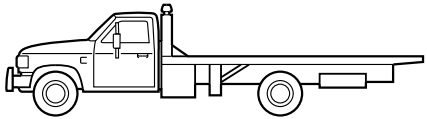

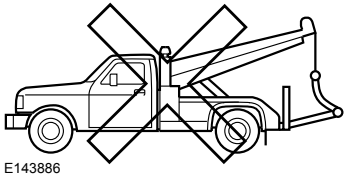

E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre service d'assistance routière, le cas échéant.

Nous recommandons l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n’est approuvée par Ford. Vous pourriez endommager votre véhicule s'il est remorqué d’une manière inappropriée, ou par tout autre moyen.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y reporter pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Nous recommandons de remorquer les véhicules à quatre roues motrices avec toutes les roues soulevées à l'aide d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau.

Nous recommandons de tracter un véhicule à propulsion arrière avec les roues arrière placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'avant au moyen d'un cadre de levage. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses.

Nous recommandons de tracter un véhicule à propulsion arrière avec les roues avant placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'arrière au moyen d'un cadre de levage Ceci évite les dommages au bouclier avant.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

POINTS DE REMORQUAGE

AVERTISSEMENTS

L'utilisation de crochets de sécurité est dangereux et ne doit être effectué que par une personne connaissant les règles de sécurité relatives aux méthodes de récupération d'un véhicule. L'usage inadéquat des crochets de récupération peut causer une rupture de crochet ou une séparation du véhicule et entraîner des blessures graves ou même la mort.

Enlevez toujours le jeu dans la courroie de sécurité avant de tirer. Le non-respect de cette directive peut entraîner des charges significativement plus élevées qui pourraient causer la rupture des crochets de sécurité ou de la courroie de sécurité et entraîner des blessures graves ou même la mort.

Ne reliez jamais deux sangles avec un axe de chape. Ces objets en métal lourds pourraient devenir des projectiles si la sangle se brise et peuvent causer des blessures graves ou même la mort.

Votre véhicule est équipé de crochets de sécurité à l'avant montés sur le châssis. Ces crochets ne devraient jamais avoir de charge appliquée supérieure au poids total autorisé en charge de votre véhicule.

Avant d'utiliser les crochets de sécurité :

- Assurez que tous les points d'ancrage sont adéquatement fixés et capables de résister à la charge appliquée.
- N'utilisez jamais de chaînes, de câbles ou de sangles de remorquage avec des extrémités de crochet en métal.
- Utilisez seulement des sangles de sécurité ayant une résistance minimale à la rupture équivalent à deux ou trois fois le poids total en charge du véhicule enlisé.
- Assurez-vous que la sangle de sécurité est en bon état et libre d'entailles, de déchirures ou de tous dommages.
- Utilisez un amortisseur comme une bâche, une couverture lourde ou un morceau de tapis et placez-le par-dessus la sangle pour aider à absorber l'énergie dans l'éventualité où la sangle se briserait.
- Assurez-vous que le véhicule enlisé n'est pas chargé plus que son poids total maximum autorisé spécifié sur l'étiquette d'homologation.
- Alignez toujours le véhicule de remorquage et le véhicule enlisé en ligne droite (avec 10 degrés de marge d'erreur).
- Gardez les passants sur les **côtés** du véhicule, à une distance d'au moins deux fois la longueur de la sangle de sécurité. Ceci aide à éviter les blessures causées par la rupture d'un crochet de sécurité ou d'une sangle, ou par un véhicule projeté dans leur voie.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous habilités à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, il pourra être nécessaire de confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations sont effectuées à l'aide de pièces Lincoln ou Motorcraft, de pièces remises à neuf ou autres pièces autorisées par Lincoln.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre des relations avec la clientèle Lincoln ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Lincoln Motor Company
Client Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-521-4140
Appareil de télécommunications pour les malentendants [ATME] : 1-800-232-5952

Adresse Web
www.LincolnOwner.com

Certains des articles suivants peuvent être trouvés en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Lincoln.
- Accessoires d'origine Lincoln
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre des relations avec la clientèle Lincoln
Lincoln du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 1C8

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Téléphone

1-800-387-9333

Adresse Web
www.LincolnCanada.com

Ressources en ligne

Twitter anglais

@LincolnMotorCA

Twitter français

@LincolnQC

Instagram

@LincolnMotorCA

Facebook

/LincolnMotorCA

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le Directeur du service des ventes, le Directeur du service technique ou le Directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Lincoln, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Lincoln.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Le numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (au travail et à domicile).
- La raison sociale du concessionnaire autorisé et la ville où il se trouve.
- Le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains États des États-Unis, vous devrez aviser Lincoln directement et par écrit avant d'entamer un recours en justice. Lincoln peut avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative de réparation de votre véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première éventualité :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées, OU
2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU
3. Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb ou du carburant diesel à teneur en soufre adéquate.

Si vous ne pouvez pas trouver le carburant recommandé pour votre véhicule, communiquez avec notre Centre de relation avec la clientèle.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

L'utilisation d'un carburant inapproprié sans conversion dans votre véhicule peut réduire l'efficacité de vos dispositifs antipollution, provoquer des cliquetis ou des dommages graves au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut également rendre plus difficile le retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, Puerto Rico, l'Amérique centrale, les Caraïbes, Israël et le Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, communiquez avec le Centre d'aide à la clientèle correspondant.

FORD MOTOR COMPANY

Centre de relation avec la clientèle dans :

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Asie-Pacifique	s.o.	s.o.	apemcrc@ford.com
Caraïbes et Amérique du Sud	+1 313 594 4857	-	expcac@ford.com
Moyen-Orient	Ford 80004443673	971 4 3327 266	menacac@ford.com
	Lincoln 80004441067		
	EAU 80004441066		
	Arabie Saoudite 8008443673		

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
	Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain en Arabie saoudite 800850078		
Porto Rico et É.-U. Îles vierges	+1-800-841-3673	s.o.	prcac@ford.com
Afrique du Sud du Sahara	+1-313-594-4857	s.o.	ssacrc@ford.com
Corée du Sud	+63-2-717-6410	s.o.	infokr1@ford.com ou infokr@lincoln.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des endroits énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Trade Services par courriel à l'adresse : expcso@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA), appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web http://www.safercar.gov ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue, Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site Web http://www.safercar.gov présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/reporting-defects-motor-vehicles.html (Anglais)
Site Web	http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/signaler-defauts-vehicules-automobiles.html (Français)
Téléphone	1–800–333–0510

Coordonnées de Ford Canada	
Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1–800–565-3673

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS

Débranchez toujours la batterie avant d'intervenir sur les fusibles haute intensité.

Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux systèmes électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Si vous débranchez puis rebranchez la batterie, vous devez réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 419).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

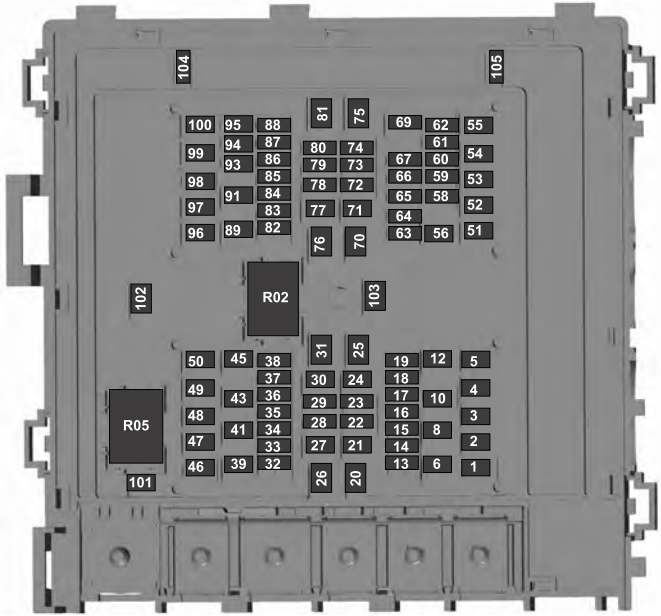
104
105
100
95
88
81
75
69
62
55
99
94
87
80
74
61
93
86
79
73
67
60
54
98
85
78
72
66
59
53
91
84
65
58
97
83
77
71
64
52
96
89
82
76
70
63
56
51
102
R02
103
50
45
38
31
25
19
12
5
49
37
30
24
18
4
43
36
29
23
17
10
48
35
28
22
16
3
R05
41
34
15
8
47
33
27
21
14
2
46
39
32
26
20
13
6
1
101

E251921

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composant protégé
1	25A[1]	Avertisseur sonore
2	50A[2]	Ventilateur 1.
3	30A[2]	Moteur des essuie-glaces avant.
4	—	Non utilisé
5	30A[2]	Relais de démarreur
6	20A[2]	Prise de courant 1.
8	20A[2]	Prise de courant 2.
10	5A[1]	Capteur de pluie.
12	—	Non utilisé
13	10A[1]	Module 4X4. Rétroéclairage chauffant. Bobine de relais de rétroviseur chauffant. Bobine de relais de position de repos d’essuie-glaces chauffants. Bobine du relais d'isolation de boîte de vitesses.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composant protégé
14	15A[1]	Module de bobine de boîte de vitesses.
15	15A[1]	RH-LDM, LH-LDM. Module de qualité de tension. Système d'information sur les angles morts. Module de régulateur de vitesse Applique de hayon. Module de traitement d'image B.
16	10A[1]	Alimentation contact/démarrage du module de commande du groupe motopropulseur (PCM).
17	10A[1]	Alimentation contact/démarrage du système de freins anti-blocage (ABS).
18	10A[1]	Alimentation contact/démarrage, direction assistée à commande électronique.
19	—	Non utilisé
20	40A[1]	Ventilateur d'habitacle avant.
21	40A[2]	Moteurs de siège du passager
22	20A[1]	Non utilisé
23	10A[1]	Ligne A de l'alternateur.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composant protégé
24	30A[2]	Module de commande de freins de remorque
25	50A[2]	Alimentation du module de commande sur carrosserie 1.
26	50A[2]	Ventilateur électronique 3
27	40A[2]	Moteurs de siège conducteur.
28	15A[1]	Sièges arrière chauffants
29	10A[1]	Solénoïde de coupleur de roue intégré 4x4.
30	25A[2]	Charge de batterie de remorque classe II-IV.
31	50A[2]	Module de siège repliable électriquement.
32	10A[1]	Embrayage de climatiseur.
33	—	Non utilisé
34	—	Non utilisé
35	20A[1]	Alimentation du véhicule 4.
36	10A[1]	Alimentation du véhicule 3.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composant protégé
37	25A[1]	Alimentation du véhicule 2.
38	25A[1]	Alimentation du véhicule 1.
39	—	Non utilisé
41	50A[2]	Convertisseur.
43	20A[2]	Module léger de remorque classe II-IV.
45	20A[2]	Pompe de lave-glace avant/arrière.
46	7,5A[1]	Système divertissement famille.
47	—	Non utilisé
48	—	Non utilisé
49	—	Non utilisé
50	30A[2]	Pompe d'alimentation.
51	20A[2]	Prise de courant 3.
52	50A[2]	Surveillance de qualité de tension (VQM) et module de commande sur carrosserie (BCM).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composant protégé
53	25A[2]	Relais des feux de stationnement de la remorque.
54	40A[2]	Relais de différentiel à glissement limité électronique (ELSD).
55	40A[2]	Ventilateur d'habitacle auxiliaire.
56	20A[2]	Prise de courant 4.
58	5A[1]	Sièges conducteur et passager avant - réducteur de tension de ceinture
59	—	Non utilisé
60	5A[1]	Feu de démarrage Lincoln
61	25A[1]	Module d'éclairage extérieur amélioré droit (EEL) (R64).
62	25A[1]	Module d'éclairage extérieur amélioré gauche (EEL) (R64).
63	25A[1]	Module 4X4.
64	—	Non utilisé
65	—	Non utilisé
66	—	Non utilisé

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composant protégé
67	—	Non utilisé
69	—	Non utilisé
70	40A[2]	Freinage antiblocage (ABS)/module de frein de stationnement.
71	25A[2]	Module 4X4
72	—	Non utilisé
73	—	Non utilisé
74	10A[1]	Feux de recul de remorque
75	—	Non utilisé
76	50A[2]	Alimentation contact du module de commande sur carrosserie (BCM) 2.
77	30A[2]	Module de siège chauffants et ventilés avec régulation de la température
78	20A[1]	Non utilisé
79	—	Non utilisé
80	10A[1]	Butée d'essuie-glaces chauffants

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composant protégé
81	—	Non utilisé
82	—	Non utilisé
83	15A[1]	Alimentation du module de commande de la boîte de vitesses (TCM).
84	—	Non utilisé
85	—	Non utilisé
86	5A[1]	Chargeur USB intelligent 5.
87	5A[1]	Chargeur USB intelligent 3.
88	10A[1]	Relais de sièges multicontours.
89	40A[2]	Marchepied électrique.
91	30A[2]	Module de hayon à commande électrique
93	15A[1]	Les rétroviseurs chauffants;
94	5A[1]	Chargeur USB intelligent 1.
95	10A[1]	Chargeur USB intelligent 2.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composant protégé
96	30A[2]	Relais de moteur d'essuie-glace arrière.
97	40A[2]	Relais du ventilateur de refroidisseur intermédiaire.
98	15A[2]	Pompe à huile de boîte de vitesses.
99	40A[2]	Rétroéclairage chauffant.
100	20A[2]	Prise de courant 5.
101	25A[2]	Ventilateur électronique 2
102	—	Non utilisé
103	20A[2]	Non utilisé (libre).
104	—	Non utilisé
105	—	Non utilisé
R02	Relais	Ventilateur électronique 2
R05	Relais	Processeur du moteur (PCM).

[1] Microfusible.
[2] Fusible M-CASE

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles est situé sous la partie droite de la planche de bord.

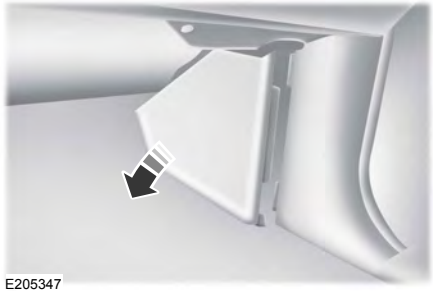
E205347

Pour accéder au porte-fusibles, retirez le panneau de garniture en le tirant vers vous et en le faisant pivoter sur le côté. Pour réinstaller le panneau, alignez les languettes avec les fentes du panneau et poussez-le pour le fixer.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

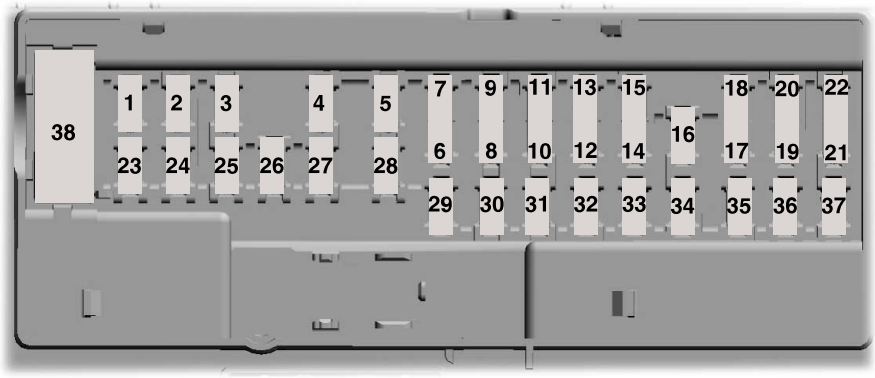

E145984

Les fusibles sont identifiés comme suit :

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composant protégé
1	—	Non utilisé
2	7,5A[1]	Commande de siège conducteur.
3	20A[1]	Déverrouillage de la porte du conducteur.

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composant protégé
4	5A[1]	Commande de freins de remorque (TBM).
5	20A[1]	Amplificateur Revel II.
6	10A[2]	Non utilisé (libre).
7	10A[2]	Non utilisé (libre).
8	10A[2]	Non utilisé (libre).
9	10A[2]	Module de divertissement de siège arrière (RSEM). Affichage tête haute automatique.
10	5A[2]	Module de chargeur CA sans fil (WACM). Module de hayon mains libres Logique du module de hayon à commande électrique (PLGM).
11	5A[2]	Module de capteur combiné (CSM). Clavier
12	7,5A[2]	Tableau de bord Logique de la prise de diagnostic (SDLC). Panneau de commande électronique (ECP).
13	7,5A[2]	Module de commande de colonne de direction (logique) (SCCM). Module de changement de vitesses (GSM).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composant protégé
14	10A[2]	Module du mode d'alimentation supplémentaire (EPM). Contacteur de freinage.
15	10A[2]	Alimentation de la prise de diagnostic (SDLC).
16	15A[1]	Relais d'ouverture de hayon.
17	5A[2]	Unité de commande télématique - Modem.
18	5A[2]	Commutateur de démarrage à bouton-poussoir.
19	7,5A[2]	Non utilisé (libre).
20	7,5A[2]	Module de commande des phares (HCM).
21	5A[2]	Sonde de température et d'humidité d'habitacle.
22	5A[2]	Rétroviseur à électrochrome (EC). Module de siège chauffant de deuxième rangée.
23	10A[1]	Toit ouvrant (logique). Convertisseur (logique LIN). Commande de lève-glace électrique. Commande de rétroviseurs électriques. Lecteur DVD (selon l'équipement).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composant protégé
24	20A[1]	Relais de verrouillage centralisé. Relais de déverrouillage centralisé.
25	30A[1]	Module de zone de porte avant gauche (DZM).
26	30A[1]	Module de zone de porte avant droite (DZM).
27	30A[1]	Toit ouvrant - Basculement, ventilation. Glissière.
28	20A[1]	Amp. Revel II.
29	30A[1]	Module de zone de porte arrière gauche (DZM).
30	30A[1]	Module de zone de porte arrière droite (DZM).
31	15A[1]	Module à mémoire, pédale et colonne réglable (CAPM).
32	10A[1]	Module d'interface de protocole des accessoires (APIM) (module de passerelle média ou SYNC). Module de commande de mode de conduite (DMSM) (selon l'équipement). Module d'émetteur-récepteur avant droit (RTM). Commande HVAC arrière.
33	20A[1]	Module de commande audio (ACM). Module de commande audio arrière (RACM).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composant protégé
		Mécanisme CD télécommandé (selon l'équipement).
34	30A[1]	Non utilisé (libre).
35	5A[1]	Module du mode d'alimentation supplémentaire (EPM).
36	15A[1]	Module de traitement d'image A (IPMA). Module d'aide au stationnement automatique Module de suspension à amortissement continu (module CCD).
37	20A[1]	Volant de direction chauffant.
38	Disjoncteur circuit 30 A	Lève-glace électrique arrière gauche. Lève-glace électrique arrière droite.

[1] Micro-fusible 2

[2] Microfusible 3

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

REMPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT

Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

E217331

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer un quelconque composant électrique.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Types de fusibles

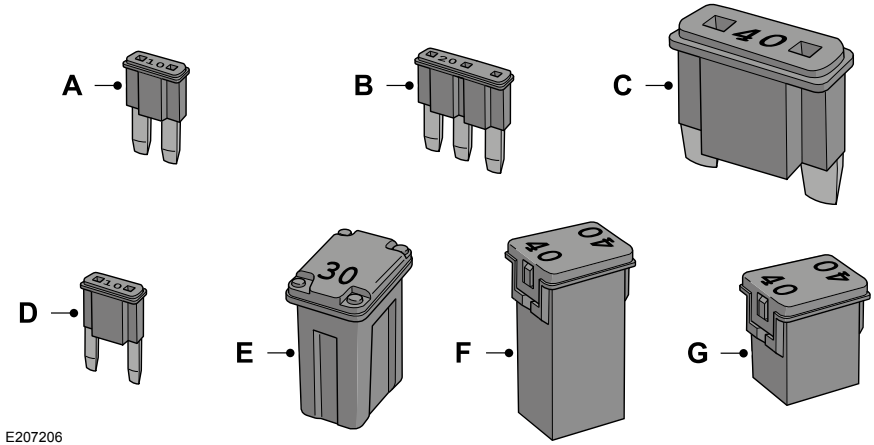

Référence	Type de fusible
A	Micro 2
B	Micro 3
C	Maxi

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Référence	Type de fusible
D	Mini
E	Boîtier en M
F	Boîtier en J
G	Boîtier en J à profil bas

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

1. Dans l'habitacle, tirez la commande d'ouverture du capot située à gauche sous la planche de bord.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

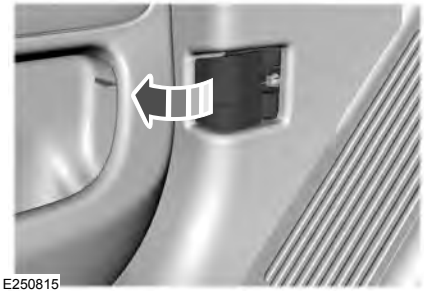
E250815

2. Allez à l'avant du véhicule et localisez le levier d'ouverture secondaire sous l'avant du capot au centre. Dégagez le crochet du capot en tirant vers le haut sur le levier d'ouverture secondaire.

E250814

3. Soulevez le capot jusqu'à ce que les vérins le maintiennent en position ouverte.

4. Pour refermer, abaissez le capot et assurez-vous qu'il est bien fermé et verrouillé.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

APERÇU SOUS LE CAPOT

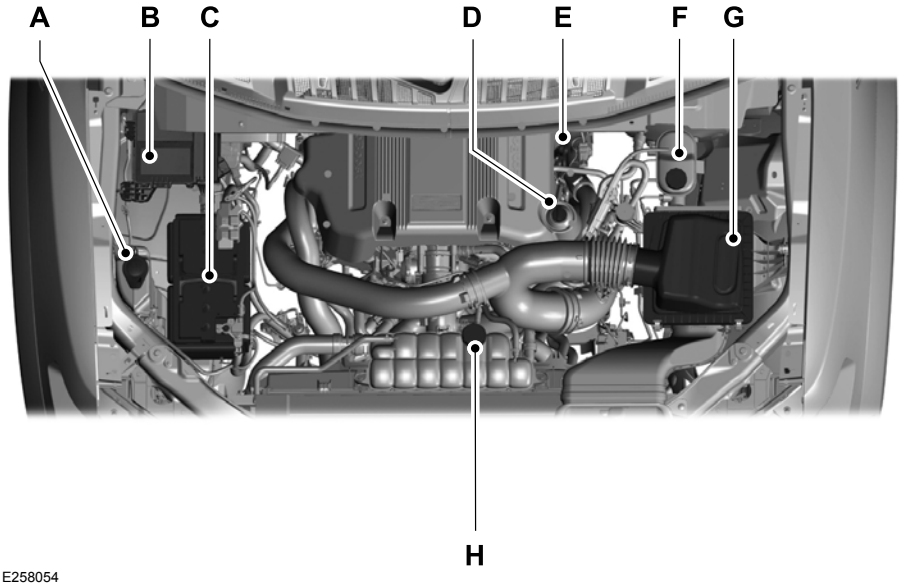

E258054

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

A. Réservoir de liquide de lave-glace Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 419).
B. Boîtier de distribution électrique. Voir **Remplacement d'un fusible** (page 402).
C. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 419).
D. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 409).
E. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 409).
F. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 418).
G. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 428).
H. Réservoir de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 411).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

JAUGE D'HUILE MOTEUR

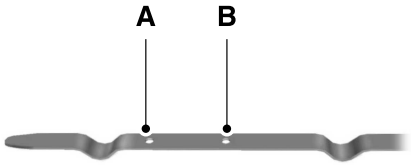

E146429

A MIN
B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

Pour vérifier le niveau d'huile moteur avec constance et précision, procédez comme suit :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou de point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
4. Coupez le contact et patientez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile. Une vérification du niveau d'huile moteur trop tôt après avoir arrêté le moteur peut fausser la lecture.
5. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 405).
6. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Voir **Aperçu sous le capot** (page 407).
7. Remettez la jauge en place, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 409).
8. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum. S'il est au repère minimum, faites l'appoint dès que possible. Voir **Capacités et spécifications** (page 481).
9. Si le niveau d'huile est approprié, remettez la jauge en place et bien à fond.

Nota : *Ne retirez pas la jauge lorsque le moteur est en marche.*

Nota : *Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.*

Nota : *Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.*

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENT

Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes de protection en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Pour faire l'appoint d'huile moteur, procédez comme suit :

1. Nettoyez autour du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 407). Tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.
3. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux exigences de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 481). Il faudra peut-être un entonnoir pour verser l'huile moteur dans l'orifice.
4. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile.
5. Si le niveau d'huile est approprié, remettez la jauge en place et bien à fond.
6. Remettez le bouchon de remplissage d'huile moteur en place. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée.

Nota : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.*

Nota : *Veillez à installer le bouchon de remplissage d'huile correctement.*

Nota : *Essuyez immédiatement tout écoulement avec un chiffon absorbant.*

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE

Utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction pour réinitialiser le témoin de vidange d'huile.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

À partir du menu principal, faites défiler jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Véhicule	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Durée d'huile	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Tenir OK pr réinitial.	Maintenez le bouton ***OK*** enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant. Réinitial. réussie
	Lorsque le témoin de vidange d'huile se réinitialise, le tableau de bord affiche 100 %. Durée de vie huile restante {00} %
	Si le tableau de bord affiche l'un des messages suivants, répétez la procédure. Non réinitialisée Réinitial. annulée

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS

Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

AVERTISSEMENTS

Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.

N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère ***MAX***.

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 622).

Nota : *Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.*

Maintenir la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34°C (-29°F) et -37°C (-35°F). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration de ce dernier.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENTS

N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

Nota : *Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Veillez à ne pas verser de liquide de refroidissement dans le réservoir de lave-glace de pare-brise ou du lave-glace de pare-brise dans le réservoir de liquide de refroidissement.*

Nota : *N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Des dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;*

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications pour éviter de boucher les petites voies de passage du circuit de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Capacités et spécifications** (page 477). Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Un mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer des dommages sur le moteur ou les composants du circuit de refroidissement et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau distillée. Voir **Capacités et spécifications** (page 477). L'utilisation d'eau qui n'a pas été désionisée peut contribuer à la formation de dépôts, à la corrosion et au colmatage des petites voies du circuit de refroidissement.*

Nota : *Les liquides de refroidissement génériques compatibles toutes marques et modèles peuvent ne pas être conformes aux prescriptions de Ford et endommager le circuit de refroidissement. Des dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;*

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Desserrez le bouchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 477).
3. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.
4. Refermez le bouchon de remplissage de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.
5. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Faites vérifier votre véhicule au plus vite si vous devez ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois. L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

Nota : *Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement est translucide et non contaminé, le changement de couleur n'indique ni une dégradation du liquide de refroidissement, ni la nécessité de vidanger le circuit ou de le rincer ou de remplacer le liquide de refroidissement.*

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. Vidanger le circuit de refroidissement.
2. Nettoyer chimiquement le circuit de liquide de refroidissement.
3. Remplir de liquide de refroidissement le plus tôt possible.

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts du liquide de refroidissement :

- Alcool
- Méthanol
- Saumure
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits peuvent être néfastes et compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Liquide de refroidissement recyclé

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

Mettez au rebut le liquide de refroidissement usagé de façon appropriée. Suivre les règlements et normes de la collectivité en matière de recyclage et de mise au rebut des liquides d'automobile.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et peut endommager le moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Vous pouvez baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration inférieure à 40 % réduit les caractéristiques antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés doivent utiliser un liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Conformément au guide d'entretien périodique, le liquide de refroidissement doit être vidangé à des intervalles de kilométrage spécifiques. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 477).

Refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur commence à surchauffer, le thermomètre de liquide de refroidissement passe dans la zone rouge :

Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- La puissance du moteur est limitée.
- Le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS

Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance routière, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de service d'assistance routière.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide de refroidissement baisse.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur peut temporairement atteindre un niveau élevé lorsque les conditions de fonctionnement sont difficiles, par exemple dans une montée raide ou longue ou lorsque la température ambiante est élevée.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pivote vers la zone rouge et un message peut apparaître dans l'écran d'information.

Vous pouvez remarquer une réduction de la vitesse du véhicule causée par une puissance de moteur réduite afin de gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Si cela se produit, il n'est pas nécessaire d'arrêter le véhicule. Vous pouvez continuer à rouler.

La climatisation peut se mettre en fonction puis s'arrêter automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Serrez complètement le frein de stationnement et amenez le levier sélecteur en position stationnement (P) ou point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.
4. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

5. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Si nécessaire, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 622).

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Consultez les informations d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification et de vidange de l'huile. Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile de boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. Ces produits peuvent affecter le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE BOÎTE DE TRANSFERT (Selon l'équipement)

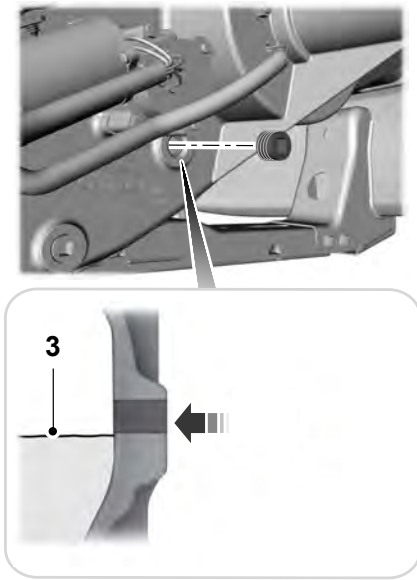

E170444

1. Nettoyez le pourtour du bouchon de remplissage.
2. Retirez le bouchon de remplissage.
3. Vérifiez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer à moins de 5 mm (0,20 po) du fond de l'orifice.
4. Ajoutez du liquide à travers l'ouverture du filtre. Remplissez jusqu'au fond de l'ouverture.

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 477).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins. L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.

Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères ***MAX*** et ***MIN*** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement pourrait compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

E170684

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conformé à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 477).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5°C (41,0°F), utilisez du liquide de lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide de lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Nota : *Les lave-glaces avant et arrière s'approvisionnent au même réservoir.*

Remplissez le réservoir de liquide de lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide de lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 477).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides de lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REMPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS

Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et de causer ainsi des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENTS

Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

AVERTISSEMENTS

Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. La dépose des câbles de batterie d'une seule batterie ne débranche pas le système électrique de votre véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de batterie. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft qui n'exige normalement aucun ajout d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Nota : *Veillez à remettre le couvercle ou l'écran de protection en place une fois le nettoyage ou le remplacement de la batterie effectué.*

Nota : *Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie basse tension. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Dans le cas des véhicules à carburant mixte, il faut aussi reprogrammer la teneur en éthanol du carburant afin d'optimiser la conduite et le rendement.

Pour rétablir les paramètres, procédez ainsi :

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez la pédale de frein et démarrez le véhicule.
5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, complétez les étapes suivantes : Réinitialisez la montre. Réinitialisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 114). Réinitialisez les préréglages de la station de radio. Voir **Chaîne audio** (page 489).
6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
7. Roulez sur au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne complètement ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant.

Nota : *Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquière de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.*

Nota : *Dans le cas des véhicules à carburant mixte alimentés avec de l'éthanol E85, le moteur pourrait démarrer difficilement ou ne pas démarrer et des problèmes de comportement du moteur pourraient survenir jusqu'à la réacquisition des paramètres d'ajustement du carburant et de teneur en éthanol.*

Assurez-vous de vous débarrasser des piles et batteries usagées d'une manière écocompatible. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.

Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge et un démarrage rapide.

Système de gestion de batterie (Selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie surveille l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système désactive temporairement certains systèmes électriques afin de protéger la batterie.

Les systèmes compris sont les suivants :

- Lunette arrière chauffante.
- Sièges chauffants.
- Régulation de la température.
- Volant chauffant.
- Chaîne audio.
- Système de navigation.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Un message peut s'afficher dans l'écran d'information pour vous avertir que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ces messages servent uniquement à indiquer qu'une action est en cours et ne sont pas destinés à indiquer un problème électrique ou que la batterie doit être remplacée.

Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie (BMS) exige huit heures de temps de sommeil du véhicule pour réapprendre l'état de charge de la batterie. Pendant ce temps, votre véhicule doit rester entièrement verrouillé avec le contact coupé.

Nota : *Avant de réapprendre l'état de charge de la batterie, le système de gestion de batterie peut temporairement désactiver certains systèmes électriques.*

Installation des accessoires électriques

Pour préserver le bon fonctionnement du système de gestion de batterie (BMS), ne branchez pas la masse d'un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie. Ceci peut fausser les mesures de diagnostic de l'état de la batterie et provoquer le mauvais fonctionnement du système.

Nota : *Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d’essuie-glace à l’aide d’une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Nota : *Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

1. Éloignez du pare-brise le balai et le bras d'essuie-glace.

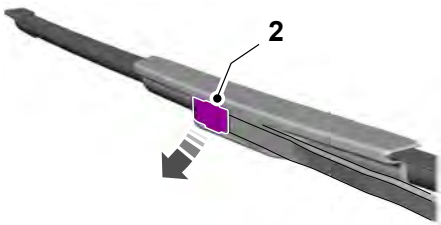

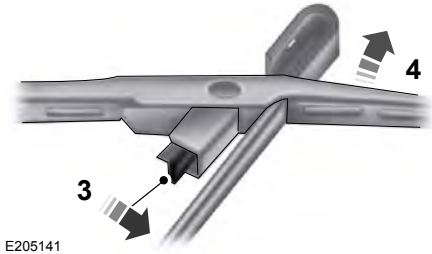

2. Relevez l'agrafe de blocage principale du balai d'essuie-glace.
3. Appuyez sur l'agrafe de blocage secondaire du balai d'essuie-glace.
4. Retirez le balai d'essuie-glace.

Nota : *Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabatte pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.*

5. Reposez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : *Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.*

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical des phares

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés en usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier l'alignement des phares par un concessionnaire autorisé.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Cible de faisceau des phares

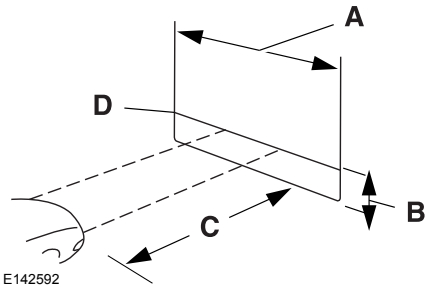

A	2,4 mètres (8 pieds).
B	Hauteur du centre du phare au sol.
C	7,6 mètres (25 pieds).
D	Ligne de référence horizontale.

Réglage vertical des phares

1. Immobilisez votre véhicule directement à l'avant d'un mur ou d'une grille sur une surface plane en l'éloignant d'environ 7,6 m (25 ft).
2. Mesurez la hauteur allant du sol au centre du phare (indiqué par un renflement au centre de la lentille du projecteur extérieur) et tracez sur le mur vertical ou l'écran (à l'aide de ruban-cache, par exemple) un trait de repère horizontal à cette hauteur, sur une largeur de 2,4 m (8 ft).

Nota : *Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer l'autre phare.*

3. Allumez les feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrir le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.

4. **Véhicules avec phares à halogène ou à DEL :** sur le mur ou sur l'écran, vous pouvez observer une forme lumineuse avec une bordure horizontale distincte vers la droite. Si cette bordure n'est pas à la même hauteur que la ligne de référence horizontale, le faisceau lumineux doit être réglé en conséquence.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

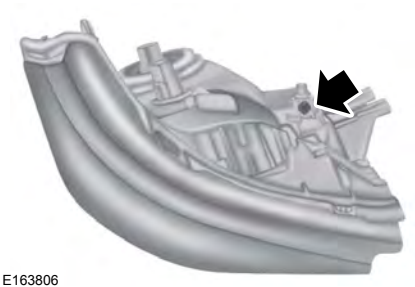

E163806

5. Localisez le dispositif de réglage vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme n° 2, tournez le régleur dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler le phare verticalement.
6. Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 7.
7. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal des phares

Aucun réglage horizontal n'est nécessaire pour ce véhicule.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

AVERTISSEMENT

Les ampoules peuvent devenir très chaudes. Laissez l'ampoule refroidir avant de la retirer. Autrement, il pourrait en résulter des blessures.

Nota : *Les véhicules avec des phares à DEL ne contiennent pas d'ampoules remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.*

Feux à DEL

Ces ampoules utilisent une tension élevée. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les feux suivants sont à DEL :

- Feu de croisement et feu de route.
- Feux de position avant.
- Feux de position latéraux avant.
- Feux de jour.
- Clignotants avant.
- Clignotants arrière.
- Feux stop et feux arrière.
- Feux de recul.
- Éclairage de plaque d'immatriculation.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules des phares doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord ou la mention « E » pour l'Europe, appellations qui garantissent le bon rendement du phare, la puissance du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Éclairage extérieur

Lampe	Caractéristiques	Puissance (Watt)
Indicateur de direction avant.	DEL	DEL
Feux de jour.	DEL	DEL
Feu de croisement.	DEL	DEL
Feu de route.	DEL	DEL
Feux de position latéraux avant.	DEL	DEL
Clignotant latéral.	DEL	DEL
Lampes d'accueil.	DEL	DEL
Feu arrière, feu stop et clignotant arrière.	DEL	DEL
Feu stop central en hauteur.	DEL	DEL
Feux de recul.	DEL	DEL
Lampe de plaque d'immatriculation.	DEL	DEL

Les lampes à décharge et à DEL ne sont pas remplaçables. Contactez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Éclairage intérieur

Lampe	Caractéristiques	Puissance (Watt)
Lampe de boîte à gants.	DEL	DEL
Éclairage de miroir de courtoisie.	DEL	DEL
Lampe de lecture.	DEL	DEL
Lampe de deuxième rangée.	DEL	DEL
Plafonnier arrière.	DEL	DEL

Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Contactez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Nota : *L'emploi d'un élément filtrant inadéquat peut entraîner de graves dommages au moteur. Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Remplacez la cartouche filtrante du filtre à air uniquement par une cartouche recommandée. Voir **Pièces Motorcraft** (page 478).

Remplacez la cartouche filtrante du filtre à air aux intervalles corrects. Voir **Capacités et spécifications** (page 477).

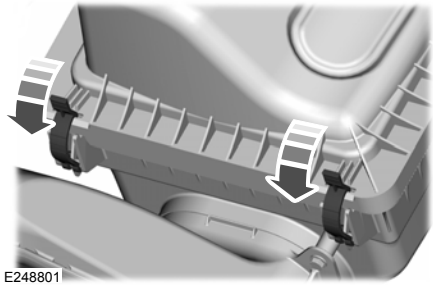

1. Desserrez les deux attaches qui fixent le couvercle au logement du boîtier de filtre à air. Poussez le couvercle du filtre à air vers l'avant du véhicule et soulevez-le légèrement pour le dégager.
2. Retirez l'élément filtrant du boîtier du filtre à air.
3. Montez un élément de filtre à air neuf.

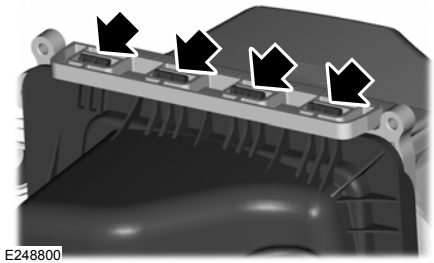

4. Remettez le couvercle de la cuve de filtre en place et fixez toutes les attaches. Prenez garde de ne pas coincer les bords de l'élément filtrant entre la cuve de filtre à air et le couvercle et assurez-vous que les pattes sur le rebord s'alignent avec leurs encoches respectives.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Vous pouvez vous procurer, auprès de votre concessionnaire, une vaste sélection de produits de nettoyage et de protection pour le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Produits

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Nom	Spécification
Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft® ZC-42 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft® ZC-15 (É.-U. et Canada)	ESR-M5B194-B
Shampooing superfin Motorcraft® ZC-3-A (É.-U. et Canada)	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft® ZC-20 (É.-U.)	ESR-M14P3-A
Shampooing pour moteurs Motorcraft® CXC-66-A (Canada)	
Nettoyant pour cuir et vinyle Motorcraft® ZC-56 (É.-U. et Canada)	WSS-M99P43-B
Nettoyant tout usage Motorcraft® CXC-101 (Canada)	
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® ZC-32-B2 avec agent amérisant (É.-U.)	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F (Canada seulement)	WSS-M14P19-A
Nettoyant Motorcraft® professionnel pour moquettes et tissus ZC-54 (É.-U. et Canada)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Premium CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nom	Spécification
Détachant Motorcraft® ZC-14 (É.-U.)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Ultra-Clear en aérosol ZC-23 (É.-U.)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraf® ZC-37–A (É.-U. et Canada)	

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Nota : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Nettoyage des phares

Nota : *Ne grattez pas les glaces de phares et n'utilisez pas de matières abrasives, de solvants à base d'alcool ou de solvants chimiques pour les nettoyer.*

Nota : *N'essuyez pas les phares lorsqu'ils sont secs.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation d'autres produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampooing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes (Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po^2).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F).
- Utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40°.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Nettoyez régulièrement à l'eau le soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Compartiment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
  - Porte-bagages.
  - Pare-chocs.
  - Poignées de porte grenues.
  - Moulures latérales.
  - Boîtiers de miroirs.
  - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS

N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures de sécurité. En effet, de tels produits peuvent affaiblir les sangles.

N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au rendement du sac en cas de collision.

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage d'un habitacle en cuir. Voir* ***Nettoyage des sièges en cuir*** *(page 437).*

Nota : *N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre car ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux, procédez comme suit :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Enlevez les taches légères et les saletés avec le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.

Pour les taches de graisse ou de goudron :

- Nettoyez immédiatement la surface affectée avec du détachant Motorcraft (nettoyant multi-usage Motorcraft pour le Canada).
- Si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la zone entière (sans la sursaturer) sinon la tache restera.

Nettoyage d'un habitacle Black Label ou Presidential (Selon l'équipement)

Nota : *Le tissu en microfibre Alcantara est fabriqué en microfibre polyester avec polyuréthane microporeux. L'usage de nettoyants pour sellerie du commerce peut causer des dommages permanents.*

Nota : *N'utilisez pas de produits nettoyants pour cuir et vinyle du commerce sur les tissus en microfibre Alcantara.*

Nota : *Les véhicules Lincoln Black Label ou Presidential peuvent être équipés de sièges, d'une garniture de pavillon, de tapis et de panneaux de porte en microfibre Alcantara.*

Selon la nature de la tache, utilisez de l'eau, du jus de citron ou de l'alcool éthylique pur pour le nettoyage. Pour le nettoyage du tissu microfibre Alcantara, consultez le tableau ci-dessous :

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Type de tache	Méthode de nettoyage
Jus de fruit, confiture, gelée, sirop ou ketchup.	Utilisez de l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Sang, œuf, excréments ou urine.	Utilisez de l'eau froide et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions. Évitez l'usage d'eau chaude, car cela fait coaguler ces substances.
Liqueur, boissons alcoolisées, vin, bière, cola et thé.	Utilisez de l'eau tiède. Si la coloration persiste, traitez avec du jus de citron, puis rincez.
Feutre indélébile, cacao, chocolat, pâtisseries à la crème ou au chocolat, glace ou moutarde.	Utilisez de l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Vinaigre, gel capillaire, sauce tomate ou café sucré.	Utilisez du jus de citron, essuyez à l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Transfert de couleur et toutes autres taches.	Utilisez de l'alcool éthylique, puis un chiffon humecté d'eau.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.* *Voir* ***Nettoyage des sièges en cuir*** *(page 437).*

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utiliser le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.
4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Nota : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- Enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- Nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible;

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- Revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- Produits de nettoyage domestiques;
- Solutions à base d'alcool;
- Solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réfection de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES

Nota : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Nota : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Nota : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Nota : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.
- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

TROUSSES DE CARROSSERIE

La distance entre le soubassement de votre véhicule et le sol est inférieure à celle d'autres modèles. Conduisez avec prudence pour éviter d'endommager le véhicule.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

GÉNÉRALITÉS

Utilisez uniquement les dimensions de jantes et de pneus autorisées; l'utilisation d'autres dimensions pourrait endommager votre véhicule. Si vous utilisez un diamètre de pneus différent de celui posé à l'usine, l'indicateur de vitesse peut ne pas afficher la vitesse correcte. Confiez votre véhicule à un concessionnaire Ford autorisé pour y faire reprogrammer le système. Si vous tentez d'utiliser une dimension des jantes différente de celle posée par le fabricant, vous pouvez contrôler la compatibilité avec un concessionnaire autorisé.

Plus de renseignements liés à la fonctionnalité et à l'entretien de vos pneus figurent plus loin dans ce chapitre. Voir **Entretien des pneus** (page 444).

Les pressions de gonflage des pneus recommandées par Ford figurent sur l'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur. Ces renseignements figurent aussi sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le verrou de porte; à côté du siège du conducteur).

Ford recommande fortement de se conformer en permanence à ces pressions de gonflage. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement, une augmentation de la consommation de carburant, et ainsi altérer le comportement routier de votre véhicule.

Nota : *Contrôlez et réglez la pression de gonflage à la température ambiante à laquelle vous souhaitez conduire votre véhicule et lorsque les pneus sont froids.*

Nota : *Contrôlez la pression de gonflage de vos pneus au moins une fois par mois.*

Réglez la pression de votre pneu de rechange à la valeur maximale donnée pour votre véhicule et la combinaison de dimension des pneus (selon l'équipement).

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENTS

Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

La conduite des véhicules qui ont un centre de gravité élevé (véhicules utilitaires et à quatre roues motrices) est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas (voitures). Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Ne soyez pas trop confiant lorsque vous conduisez un véhicule à quatre roues motrices. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices quand l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.*

E145298

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans les différentes conditions de conduite rencontrées sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

Reportez-vous à votre Manuel du propriétaire et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

Système à quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Nota : *Ne soyez pas trop confiant lorsque vous conduisez un véhicule à quatre roues motrices. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices quand l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.*

Un véhicule à quatre roues motrices (lorsque la fonction est activée) peut se servir de la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre d'affronter des terrains ou des conditions routières peu adaptées aux véhicules à deux roues motrices.

La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte ou d'un groupe de transfert. Les véhicules à quatre roues motrices vous permettent de sélectionner différents modes de conduite au besoin. Pour des renseignements sur le fonctionnement de la boîte de transfert et les procédures de changement de vitesses, Voir **Quatre roues motrices** (page 240). Pour des renseignements sur l'entretien de la boîte de transfert, Voir **Entretien** (page 405). Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Sur certains véhicules à quatre roues motrices, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement ou cliquettement momentané. Ces bruits sont normaux et ne doivent pas vous inquiéter.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Sur les véhicules à quatre roues motrices, la différence entre les dimensions de la roue de secours et celles des autres roues peut avoir un effet sur le système à quatre roues motrices. S'il y a une différence considérable entre les dimensions de la roue de secours et celles des autres roues, la fonction quatre roues motrices peut être limitée. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 240).

Différences entre votre véhicule et les autres véhicules

Les véhicules utilitaires sport et les camions peuvent différer de certains autres véhicules de plusieurs façons notables. Votre véhicule peut être :

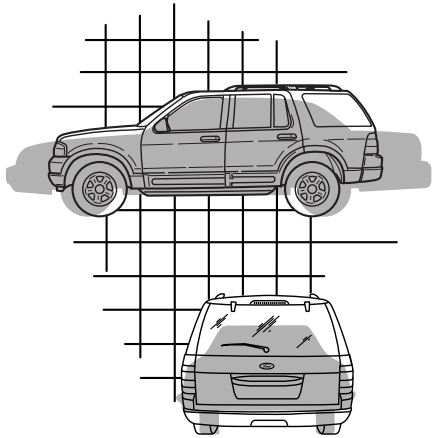

E145299

- Plus haut – pour permettre une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – pour lui permettre de franchir des pentes abruptes ou le relief d'un terrain vallonné sans s'enliser ni endommager les éléments du soubassement. Dans des conditions similaires, un véhicule à empattement court peut répondre plus rapidement aux mouvements du volant.
- Plus étroit – pour améliorer la maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

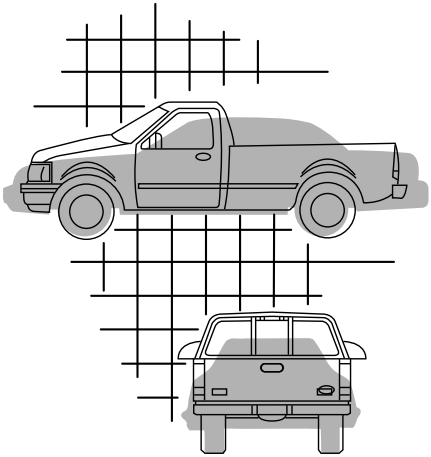

E168583

En raison des différences de dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camions ont souvent un centre de gravité plus élevé et une différence de centre de gravité plus grande entre l'état chargé et l'état déchargé. Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus

E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Usure de bande de roulement 200 Adhérence AA Température A**.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Ces indices de qualité des pneus sont conformes à des normes établies par le ministère des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type " LT ", les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 cm (10 à 12 po), ou les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Ministère des Transports des États-Unis – Indices de qualité des pneus : Le ministère des Transports des États-Unis exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les renseignements suivants tels que rédigés par le gouvernement au sujet des indices de qualité des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie (1 ½) moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. La performance relative d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT

L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT

L'indice de température d'un pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation prolongée à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de performance minimal pour tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme n° 139 de la FMVS en matière de sécurité des véhicules automobiles. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Glossaire de la terminologie des pneus

***Étiquette de pneu :** Étiquette qui indique la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage recommandée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification du pneu (TIN) :** Numéro figurant sur le flanc du pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Également mentionné sous le terme code DOT.

***Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard :** Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour les pneus en dimensions millimétriques P 2,4 bar (35 lb/po^2) et pour les unités métriques 2,5 bar (36 lb/po^2). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge additionnelle :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po^2). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***LB/PO^2 :** Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid :** Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

***Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

Pied milieu : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu :** Partie du pneu située à côté de la jante.

* **Flanc du pneu :** Partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement du pneu :** Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

***Jante :** Support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements définissent et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel.

Renseignements sur les pneus de type P

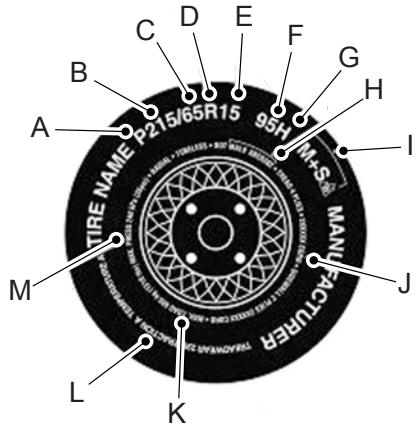

E142543

P215/65R15 95H est un exemple de taille de pneu, de capacité de charge et d'indice de vitesse. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et la cote de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

A. **P :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette. **Remarque :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65 :** Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95 :** Indique la capacité de charge du pneu. Il s'agit d'un indice qui renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Ces renseignements devraient figurer dans votre manuel du propriétaire. Sinon, veuillez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : *Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

G. **H :** Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent être utilisés à des conditions de charge et pression de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient de 130 km/h (81 mph) à 299 km/h (186 mph). Les différentes cotes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : *Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.*

Lettre	km/h (mph)
M	130 (81)
N	140 (87)
Q	159 (99)
R (marche arrière)	171 (106)
S	180 (112)
T	190 (118)
U	200 (124)
B	210 (130)
V	240 (149)

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Lettre	km/h (mph)
W	270 (168)
Y	299 (186)

Nota : *Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mph), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mph), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.*

H. **Numéro d'identification de pneu DOT :** Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec les clients en cas de rappel.

I. **M+S ou M/S :** Boue ou neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. **Composition des plis et des matières utilisées :** Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Les fabricants doivent également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Charge maximale :** Indique la charge maximale en kg et en livres pouvant être transportée par le pneu (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température :**

***Usure de la bande de roulement :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

*__Adhérence :__ Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

*__Température :__ Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. **Pression de gonflage maximale :** Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur du véhicule qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements, par exemple : charge normale ou radial sans chambre.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Nota : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*

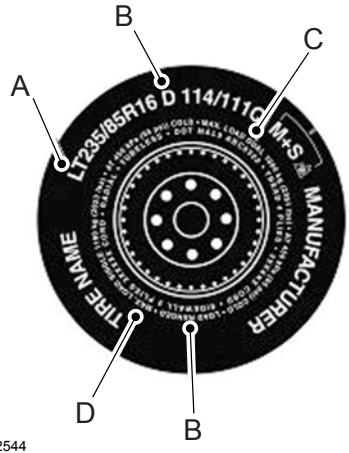

E142544

Les pneus de type LT comportent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. **LT :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de pression de gonflage :** Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. **Charge maximale (kg) en roues jumelées à une pression kPa (lb/po^2) à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre roues sur l'essieu arrière (total de six roues ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale (kg) en roues simples à une pression kPa (lb/po^2) à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux roues sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : *Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*

E142545

Les pneus de type T présentent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous :

A. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80 :** Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu. Les chiffres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Voir **Transport de charge** (page 323).

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression de gonflage recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT

Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte soudaine de la maîtrise du véhicule et de causer des blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du verrou de porte ou sur le rebord de la porte qui rejoint le montant du verrou de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

Nota : *Ne réduisez pas la pression des pneus pour changer les caractéristiques de conduite du véhicule. Si la pression des pneus n'est pas maintenue aux niveaux conseillés par Ford, un dandinement des roues avant pourrait survenir. Le dandinement entraîne une forte vibration et forte oscillation du volant lorsque le véhicule passe sur une bosse ou dans un creux qui n'est pas amorti. Le dandinement peut survenir en raison du sous-gonflage des pneus, de l'utilisation de pneus inappropriés (charge nominale, taille ou type) ou de modifications apportées aux véhicules, comme l'installation de composants de levage. Si un dandinement se produit, réduisez lentement la vitesse du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur ou en serrant légèrement les freins. Le dandinement s'arrête à mesure que la vitesse du véhicule diminue.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur du véhicule qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po^2). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et ajustez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Nota : *Si vous vérifiez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple après avoir roulé sur plus de 1,6 km (1 mi), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Nota : *Si vous devez rouler sur une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez le pneu et maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de pneus de secours de taille normale et différents, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) comme l'indique l'étiquette d'homologation de sécurité ou l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air, et réparez ou remplacez les pneus et les corps de valve, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez la présence de dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien du véhicule mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure anormale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus

E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées au point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des boursouflures de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous observez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent davantage d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillissement

AVERTISSEMENTS

Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, les climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

AVERTISSEMENTS

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu, même s'il n'a pas été utilisé.

Numéro d'identification de pneu DOT des États-Unis

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements définissent et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Cette inscription débute par les lettres "DOT" et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec les clients en cas de rappel.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS

N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de même taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (par exemple pneus P-métriques plutôt que pneus LT-métriques ou pneus toutes saisons plutôt que pneus tous terrains) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut

AVERTISSEMENTS

compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles.

Pour réduire le risque de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po^2) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.
- Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.
- Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.
- Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

AVERTISSEMENTS

Pour une pression de montage qui dépasse de plus de 1,38 bar (20 lb/po^2) la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Les deux pneus avant ou les deux pneus arrière doivent généralement être remplacés ensemble, sauf dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices. Dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices, les quatre pneus doivent être remplacés ensemble. La taille des pneus d'usure inégale, de marques ou de modèles différents peut varier, ce qui risque d'endommager le système quatre roues motrices.

Les capteurs de pression des pneus montés dans les roues ne sont pas conçus pour être utilisés avec des roues de deuxième monte.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus (TPMS).

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS

Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus, car ils pourraient s'user et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

*Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers

*Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques

*Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route

*Ne franchissez pas ou ne heurtez pas de bordures de trottoir en vous stationnant

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez avant tout assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous soupçonnez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez immédiatement votre vitesse. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour vérifier s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux munis d'une suspension arrière indépendante peuvent nécessiter un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble jante et pneu mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Permutation des pneus

AVERTISSEMENT

Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont inscrites sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, vous devez mettre à jour les paramètres du système de surveillance de la pression des pneus. Effectuez toujours la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il peut ne pas indiquer un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun.

Nota : *Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les anomalies au besoin avant de permuter les pneus.*

Nota : *Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à une utilisation temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.*

Nota : *Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.*

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (selon le calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à propulsion arrière et véhicules à quatre roues motrices (pneus avant à gauche du schéma)

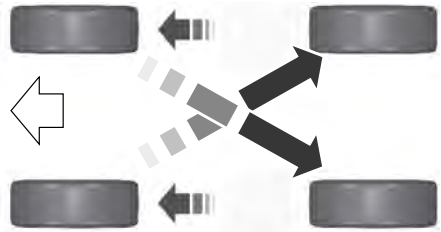

E142548

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en effectuant une permutation des pneus.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

UTILISATION DE CHAÎNES À NEIGE

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENT

La taille, l'indice de charge et l'indice de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux ou la boîte de transfert (PTU). Observez la pression de gonflage recommandée par Ford. Vous la trouverez sur l'étiquette d'homologation du véhicule (apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte ou sur le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur), ou sur l'étiquette des pneus placée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et altérer le comportement de votre véhicule.

Nota : *Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.*

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement tous temps qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des câbles antidérapants peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des câbles antidérapants, il est recommandé d'utiliser des roues en acier de même taille et de même type, car les câbles risquent d'endommager les roues en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus hiver et des chaînes à neige :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Utilisez seulement des chaînes de type câble ou des chaînes offertes par Ford/Lincoln à titre d'accessoire, ou l'équivalent. L'utilisation de chaînes conventionnelles à maillons peut endommager le passage de roue ou la carrosserie du véhicule.
- N'installez pas de chaînes sur les pneus avant car cela pourrait entraver les composants de la suspension.
- Seul un certain nombre de chaînes antidérapantes ou câbles antidérapants est approuvé par Ford/Lincoln pour une utilisation en toute sécurité sur votre véhicule avec les pneumatiques suivants : 265/70R17 et 275/65R18.
- Vous devez installer des chaînes antidérapantes ou câbles antidérapants homologués SAE catégorie S.
- Installez les chaînes à neige en les fixant solidement et veillez à ce qu'elles ne touchent pas de câblage électrique, canalisations de frein ou canalisations de carburant.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Ne dépassez pas 50 km/h (31 mph) ou moins si le fabricant des chaînes à neige le recommande pour leur utilisation.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes à neige dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.
- Achetez vos chaînes ou vos câbles auprès d'un fabricant identifiant clairement les restrictions en termes de rapport carrosserie/taille de pneus. Les chaînes à neige ou les câbles antidérapants doivent être montés par paires sur les roues arrière seulement.

Si vous avez des questions concernant les chaînes à neige ou les câbles antidérapants, consultez votre concessionnaire autorisé.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT

Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas la vérification manuelle de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de défaillance d'un ou de plusieurs pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule, et donc de blessures, augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Nota : *Utilisez uniquement les scellants anticrevaison en cas d'urgence, car ils peuvent endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.*

Nota : *Si le capteur du système de surveillance de la pression des pneus est endommagé, il se pourrait qu'il ne fonctionne pas.*

La pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'au moins un pneu est nettement sous-gonflé. Par conséquent, lorsque le témoin de sous-gonflage s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu considérablement sous-gonflé fait surchauffer le pneu et peut éventuellement

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

l'endommager. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez prononcé pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de sous-gonflage.

Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages du moteur suivants, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler la basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) surviennent pour diverses raisons, notamment le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou jantes afin de vous assurer que les pneus et les jantes de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licences d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Le dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement ou modification apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités d'homologation compétentes peut annuler le droit de l'utilisateur d'en faire usage. La présence des lettres « IC » devant le numéro d'accréditation radio signifie que le produit répond aux caractéristiques techniques d'Industrie Canada.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus

Nota : *Chaque pneu est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité de la roue. Le capteur de pression est fixé à la queue de soupape. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible, à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.*

Confiez toujours le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez régulièrement la pression des pneus (au moins une fois par mois) au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section **Gonflage des pneus** du présent chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

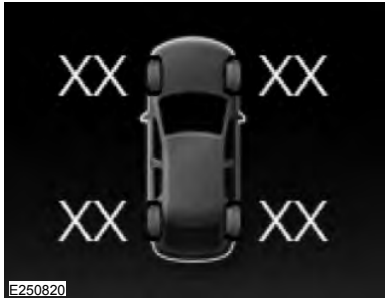

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des pneus et transmet les valeurs de pression à votre véhicule. Vous pouvez visualiser les relevés de pression des pneus sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 132). Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il convient de vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'une des roues doit être remplacée par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour vous rappeler de faire réparer le pneu endommagé et de reposer la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et reposer la roue sur le véhicule.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Si vous pensez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler le sous-gonflage d'un ou de plusieurs pneus. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de la pression des pneus :

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Témoin de sous-gonflage	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression recommandée. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites réparer et reposer la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la rubrique **Lorsque la roue de secours temporaire est installée** du présent chapitre.
	Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin qui clignote	Roue de secours utilisée	Faites réparer et reposer la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la rubrique **Lorsque la roue de secours temporaire est installée** du présent chapitre.
	Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Gonflage des pneus

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas l'écran d'affichage de la pression des pneus comme manomètre pour pneus. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne après que vous avez gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage de pneus de voiture peut augmenter d'environ 14–28 kPa (2–4 lb/po^2) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po^2) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de sous-gonflage s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun n'est dégonflé. Si un pneu ou plus est dégonflé, procédez à la réparation qui s'impose. Vérifiez la pression de gonflage des pneus. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus proche où vous pourrez le regonfler. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

REMPLACEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENT

Un capteur de pression de pneu endommagé peut ne plus fonctionner.

Nota : *Utilisez uniquement les scellants anticrevaison en cas d'urgence, car ils peuvent endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.*

Nota : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Pour éviter d'endommager les capteurs du système, faites réparer les pneus crevés par un concessionnaire autorisé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 463). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu crevé, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système.

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT

Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffèrent de ceux fournis en première monte.

Roue de secours différente de dimension normale

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimension normale, mais différente, il ne faut pas :

- Dépasser 113 km/h (70 mph);
- Monter plus d'un ensemble jante et pneu de secours de ce type à la fois;
- Poser des chaînes antidérapantes sur le pneu de la roue de secours.

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de dimension normale, mais différent, il est recommandé de ne pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph) en mode 4 roues motrices.
- Enclencher le mode 4 roues motrices, sauf si le véhicule est à l'arrêt.
- Utiliser le mode 4 roues motrices sur chaussée sèche.

L'utilisation d'une roue de secours de dimensions normales mais différentes peut avoir un effet négatif sur les facteurs suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- Le confort et le bruit;
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- La conduite en hiver;
- La conduite par temps pluvieux;
- Le mode quatre roues motrices.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimensions normales mais différentes, il faut porter une attention particulière aux facteurs suivants :

- La traction d'une remorque;
- La conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping;
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimensions normales mais différentes, et remédiez à la situation dès que possible.

Emplacement de la roue de secours et des outils

Le pneu de secours est situé sous le véhicule, juste en avant du pare-chocs arrière. Le cric, la clé articulée et le démonte-roue se trouvent dans les endroits suivants :

Élément	Emplacement
Roue de secours	Sous le véhicule, devant le pare-chocs arrière
Cric et sac avec nécessaire d'outillage	Sous le panneau d'accès situé dans le compartiment du plancher, derrière le siège arrière

Procédure de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENTS

N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille

AVERTISSEMENTS

des pneus et des roues recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire agréé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces

AVERTISSEMENTS

étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante non recommandé(e) par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENTS

Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si elle est en position de stationnement (P).

Pour éviter que votre véhicule ne bouge lorsque vous changez une roue, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et utilisez une cale adaptée pour bloquer la roue diamétralement opposée à la roue à changer. Par exemple, si vous changez la roue avant gauche, placez une cale adaptée au niveau de la roue arrière droite.

Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu par un cric.

Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être heurté par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

AVERTISSEMENTS

Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni, assurez-vous que sa capacité est suffisante pour le poids du véhicule, y compris tout chargement ou toute modification. Si vous n'êtes pas certain que la capacité du cric est adéquate, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Utilisez uniquement le support de roue de secours pour ranger la roue fournie avec votre véhicule. Des roues d'autres dimensions peuvent faire tomber le support de roue de secours si elles ne sont pas correctement fixées ou trop lourdes.

Nota : *Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.*

Garez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement. Puis placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur.

Retrait du cric et des outils

Nota : *Notez l'orientation du cric et du sac avec nécessaire d'outillage en vue du rangement après le remplacement du pneu.*

1. Ouvrez le hayon et repérez le panneau d'accès au plancher, derrière le siège de la troisième rangée. Déverrouillez et enlevez le panneau.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E252435

2. Déposez l'écrou à oreilles en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
3. Retirez le cric et le sac avec nécessaire d'outillage du support.
4. Desserrez les sangles et retirez le sac avec nécessaire d'outillage du cric.

Retrait de la roue de secours

1. Retirez la clé articulée du sac avec nécessaire d'outillage.
2. Ouvrez le bouchon d'accès au treuil du pneu de secours au fond du compartiment pour le plateau du cric et des outils.
3. Insérez la clé articulée dans l'orifice d'accès au sol et enclenchez le treuil.

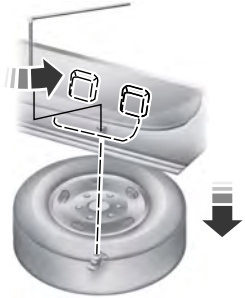
E252487

4. Pour retirer la roue de secours, tournez le levier de manœuvre dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la roue touche le sol et que le câble soit légèrement détendu.
5. Installez la fixation à travers le centre de la roue de secours et retirez celle-ci.

Levage sur cric du véhicule

Nota : *Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits précisés afin de prévenir les dommages au véhicule.*

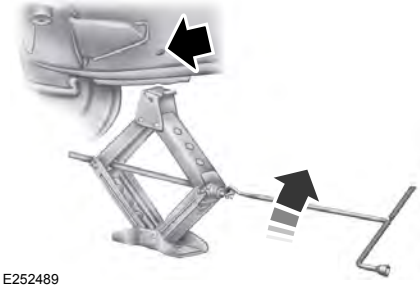
E252489

Point de levage avant

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

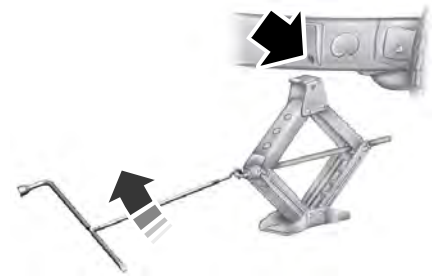

E252490

Point de levage arrière

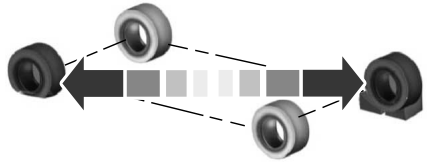

E175447

1. Avec le véhicule sur une surface plane, calez les deux côtés de la roue diagonalement opposée (autre côté et autre extrémité du véhicule) à la roue devant être remplacée. Ne soulevez jamais sur cric un véhicule situé sur une pente montante ou descendante.
2. Sortez la roue de secours, les outils et le cric de leur rangement.
3. Servez-vous de la pointe du levier de manœuvre du cric pour enlever l'enjoliveur.
4. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.
5. Placez le cric selon les flèches d'insertion de cric figurant sur le châssis et tournez le levier de manœuvre du cric ainsi que la rallonge dans le sens des aiguilles d'une montre.
6. Lors du montage de la roue de secours, soulevez le véhicule d'environ 6 millimètres (1/4 pouce), pour assurer un espace au sol suffisant.

Installation de la roue de secours

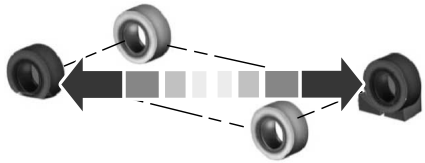

E175447

1. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.
2. Remplacez la roue à changer par la roue de secours, en vous assurant que le corps de valve est orienté vers l'extérieur.
3. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que la roue au sol n'a pas été abaissée.
4. Abaissez la roue en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E166719

5. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 475).

Rangement du pneu crevé ou de la roue de secours

1. Placez le pneu sur le sol, près de l'arrière du véhicule, le corps de la valve orienté vers le haut.
2. Faites glisser la roue partiellement sous le véhicule et installez la fixation au centre de la roue. Selon l'équipement de votre véhicule, vous devrez peut-être enlever le cache central de la roue avant d'installer la fixation à travers le centre de la roue. Pour enlever le cache central, utilisez l'outil du cric pour le déloger à partir de l'intérieur de la roue. Tirez sur le câble pour aligner les composants à l'extrémité du câble.
3. Avec la clé articulée, insérez-le dans l'orifice d'accès derrière la troisième rangée et enclenchez le treuil.
4. Tournez la clé articulée dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le pneu soit élevé en position de rangement sous le véhicule. La clé devient de plus en plus difficile à tourner et le treuil « cliquette » ou « patine » lorsque la roue atteint sa position de serrage maximal. Le mécanisme du treuil émet un déclic lorsque la roue de secours est correctement rangée.
5. Placez avec précaution tous les outils dans le sac avec nécessaire d'outillage.
6. Réinstallez le sac avec nécessaire d'outillage sur le cric et serrez les sangles.
7. Réinstallez correctement le cric sur le support et serrez l'écrou à oreilles.
8. Remettez l'obturateur en caoutchouc sur le trou de visite.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT

Lors de la pose d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues sans un bon contact métal sur métal des surfaces de montage peut entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue pendant que le véhicule roule, ce qui provoquera la perte de la maîtrise de votre véhicule, des blessures ou la mort.

Grosseur des écrous	Nm (lb.ft) [1]
M14 x 1,5	204 Nm (150 lb.ft)

[1] Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 miles).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E145950

A Trou pilote de roue

Vérifiez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR

Mesure	Spécification
Cylindrée (po^3)	214
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Rapport volumétrique	10,0:1
Écartement des électrodes	0,75 mm (0,030 po) - 0,85 mm (0,033 po)

Montage de la courroie d'entraînement

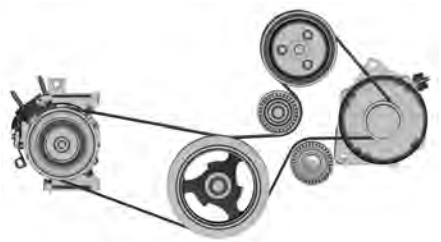

E250666

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PIÈCES MOTORCRAFT

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air.	FA-1883
Filtre à air d'habitacle	FP-79
Filtre à huile.	FL-500-S
Batterie.	BAGM-49H8
Bougies.	SP-534
Filtre de boîte de vitesses.	FT-188
Balai d'essuie-glace.	WW-2247
Balai d'essuie-glace de lunette arrière.	WW-1107

Nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponible chez votre concessionnaire Lincoln ou sur le site fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Lincoln et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies d'allumage aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 622).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.

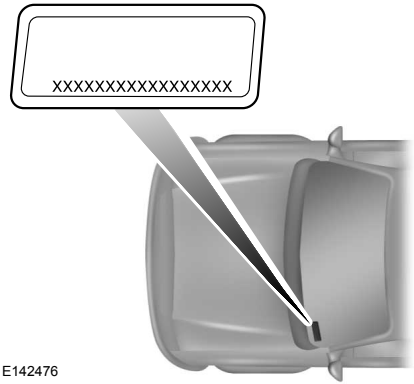

E142476

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :

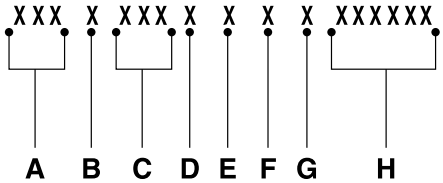

E142477

A Identification mondiale du constructeur

B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs

C Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie

D Type de moteur

E Chiffre de contrôle

F Année-modèle

G Usine de montage

H Numéro d'ordre de production

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

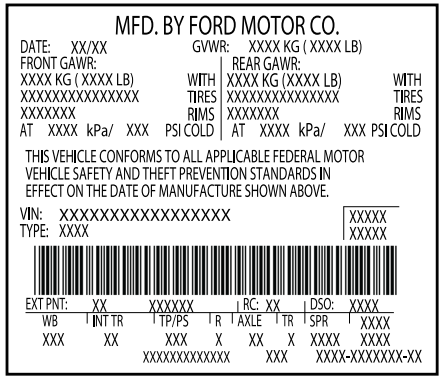

E167469

Les règlements de la L'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

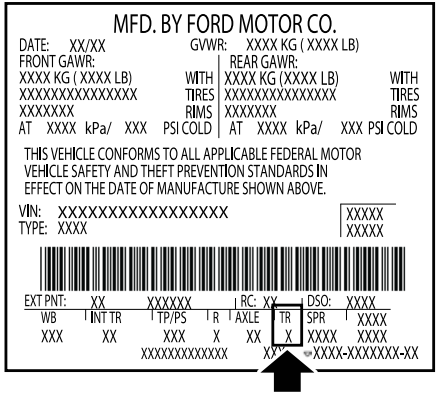

E167814

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation du véhicule. Le tableau suivant indique le code de boîte de vitesses ainsi que la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à dix rapports 10R80	U

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS

Contenances

AVERTISSEMENT

Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul un personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures.

Élément	Contenance
Huile moteur (avec filtre à huile).	5,7 L (6,0 pte)
Liquide de refroidissement du moteur (radiateur de base avec chauffage arrière auxiliaire).	17,5 L (18,5 pte)
Liquide de refroidissement du moteur (ensemble de remorquage grande capacité avec chauffage arrière auxiliaire).	17 L (18,0 pte)
Liquide de frein.	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Essieu avant.	1,7 L (1,8 pte)
Pont arrière.	2,1 L (2,2 pte)*
Liquide pour boîte de vitesses automatique.	12,4 L (13,1 pte) **
Huile de boîte de transfert (quatre roues motrices avec sélection électronique 4x4 en marche).	1,5 L (1,6 pte) - 1,7 L (1,8 pte)

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Élément	Contenance
Huile de boîte de transfert (quatre roues motrices avec couple à la demande).	1,4 L (1,5 pte)
Liquide de lave-glace.	Remplir au besoin
Réservoir de carburant.	87,8 L (23,2 gal)
Réservoir de carburant (Navigator L).	107,1 L (28,3 gal)
Frigorigène de climatisation.	1,05 kg (37 oz)
Huile pour compresseur de climatiseur.	180 ml (6,1 fl oz)

*Le pont arrière est rempli de lubrifiant synthétique pour pont arrière et est considéré comme lubrifié à vie. Ne contrôlez ou ne remplacez le lubrifiant que si vous soupçonnez une fuite ou submergez l'essieu dans de l'eau. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

**Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Caractéristiques

Produits

Nom	Caractéristiques
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur en option (É.-U. et Mexique) : Huile moteur 100 % synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QFS	WSS-M2C946-A
Huile moteur en option (Canada) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nom	Caractéristiques
Liquide de refroidissement du moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein à haut rendement DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile de boîte automatique (É.-U. et Mexique) : Liquide pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Liquide pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour essieu avant : Lubrifiant pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile pour pont arrière : Lubrifiant pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile de boîte de transfert (quatre roues motrices avec sélection électronique 4x4 en marche) (États-Unis et Méxique) : Huile pour boîte de transfert Motorcraft® XL-12	ESP-M2C166-H

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nom	Caractéristiques
Huile de boîte de transfert (quatre roues motrices avec sélection électronique 4x4 en marche) (Canada) : Huile pour boîte de transfert Motorcraft® CXL-12	ESP-M2C166-H
Huile de boîte de transfert (couple à la demande) (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de transfert Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON® LV
Huile de boîte de transfert (quatre roues motrices avec couple à la demande) (Canada) : Huile pour boîte de transfert Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON® LV
Liquide de lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité avec agent amérisant Motorcraft® ZC-32-B2	WSB-M8B16-A2
Liquide de lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSB-M8B16-A2
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-1234yf YN-33-A	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nom	Caractéristiques
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (É.-U. et Canada) : Huile au polyalkylèneglycol (PAG) pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (Mexique) : Huile PAG pour compresseur de frigorigène R-134a Motorcraft® YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	CRCSL3151ESB ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	-
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	-
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	-

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

L'utilisation d'huile et de liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites peut entraîner :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- Des durées de lancement du moteur plus longues.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité des freins.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur dont la viscosité recommandée est conforme aux exigences API SN et qui porte la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN à moins que la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

N'utilisez pas des additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.*

Nota : *Les boîtes automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre liquide peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages par temps froid, nous recommandons d'utiliser l'huile de rechange suivante pour froids extrêmes lorsque la température ambiante atteint -30°C (-22,0°F) ou moins.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nom	Caractéristiques
Huile moteur synthétique de première qualité SAE 0W-30 Motorcraft® : Huile moteur – SAE 0W-30 XO-0W30-QSP	WSS-M2C953-A1

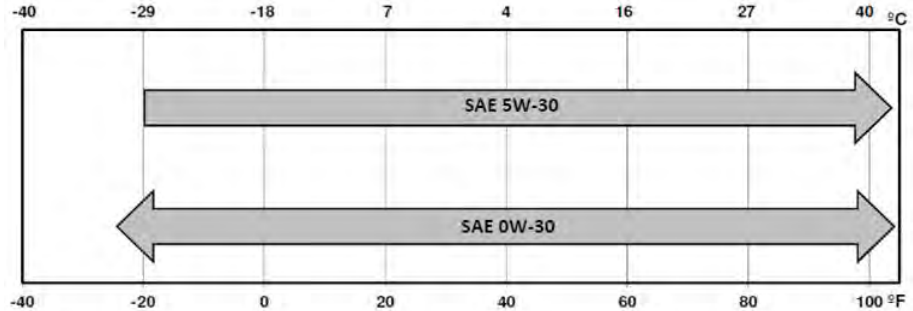

E240523

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC). Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Nota : *Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,7 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.*

Nota : *N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.*

Nota : *N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.*

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essuyez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un seul niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls les fichiers portant l'extension MP3 et WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

AUTORADIO

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous conseillons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : *Certaines fonctions, comme la radio satellite SIRIUS, peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire agréé.*

Nota : *Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio. Consultez votre livret de renseignements SYNC.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

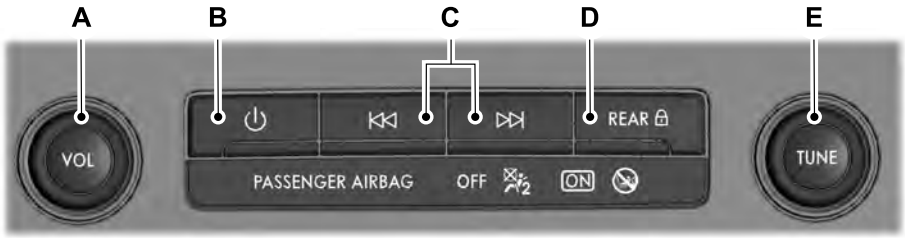

E246800

A **VOL :** Tournez ce bouton pour régler le volume.

B **Marche/arrêt :** Appuyez sur ce bouton pour allumer et éteindre le système.

C **Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur l'un des boutons. Le système s'arrête à la première station qu'il capte dans cette direction. En mode SIRIUS, appuyez sur ce bouton pour sélectionner la prochaine ou la précédente station disponible de la radio satellite. Si vous sélectionnez une catégorie particulière (par exemple jazz, rock ou informations), utilisez ce bouton pour trouver la prochaine ou la précédente station dans la catégorie que vous avez sélectionnée. En mode CD, appuyez sur ce bouton pour sélectionner la piste suivante ou précédente. Maintenez ce bouton enfoncé pour lire la piste courante en avance ou retour rapide.

D **REAR LOCK** ou **SOURCE** Appuyez pour verrouiller les commandes audio du passager arrière. Elles sont alors accessibles uniquement à partir des commandes avant, ou selon l'équipement, appuyez pour accéder à différents modes audio, par ex. AM, FM et CD.

E **TUNE :** En mode radio, tournez ce bouton pour parcourir manuellement la bande de fréquences radios. En mode SIRIUS, tournez ce bouton pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Chaîne audio arrière (Selon l'équipement)

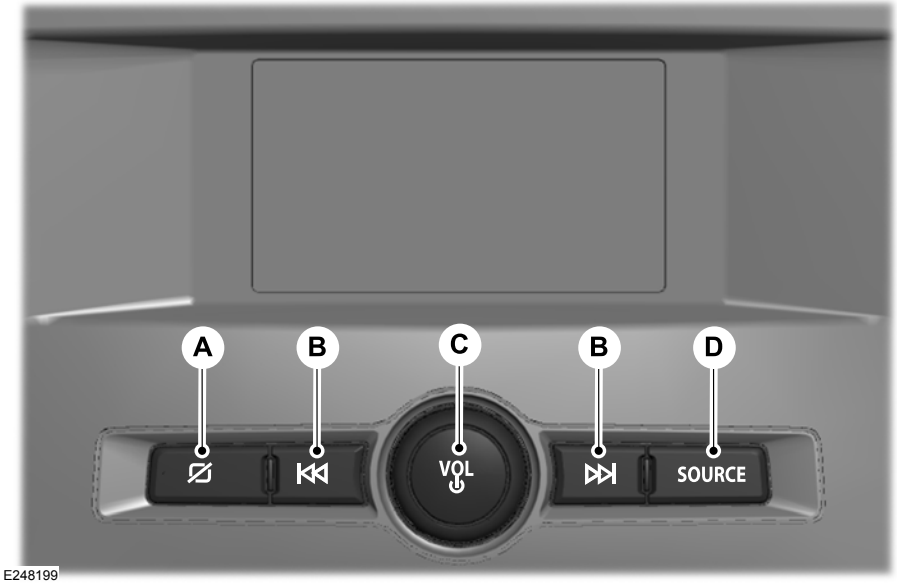

E248199

A **DISPLAY :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver l'affichage.

B **Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, appuyez sur l'un des boutons pour parcourir les stations présélectionnées de la radio à l'avant. Pour sélectionner une station de radio, maintenez ce bouton enfoncé pour parcourir rapidement les stations de radio. En mode CD ou USB, appuyez sur ce bouton pour sélectionner la piste suivante ou précédente. Maintenez ce bouton enfoncé pour lire la source multimédia sélectionnée en avance ou retour rapide.

C **Vol et Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer/désactiver le système audio. Appuyez sur cette touche pour mettre le système sous et hors fonction.

D **SOURCE :** Appuyez sur ce bouton pour accéder à différents modes multimédias, par exemple AM, FM, CD et USB.

Structure de menu

Nota : *Selon votre système, certaines options peuvent s'afficher différemment.*

Appuyez sur la touche ***MENU***.

Appuyez sur les flèches vers le haut et vers le bas pour parcourir les options.

Appuyez sur la flèche vers la droite pour accéder à un menu. Appuyez sur la flèche vers la gauche pour quitter un menu.

Appuyez sur la touche ***OK*** pour confirmer la sélection.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Radio	
Recherche manuelle	Utilisez les flèches vers la gauche et vers la droite pour syntoniser la station suivante ou précédente de la bande de fréquences.
Balayage	Sélectionnez cette option pour écouter un extrait des chaînes disponibles en séquence.
AST	Sélectionnez cette option pour mémoriser les six stations locales les plus puissantes disponibles sur les bandes de fréquences AM-AST et FM-AST.
Établir catég. pour rech/Balayage	Sélectionnez cette option pour que le système recherche certaines catégories de musique (rock, pop ou country, par exemple).
Affichage du texte RDS	Sélectionnez cette option pour afficher des données de radiodiffusion supplémentaires, si celles-ci sont disponibles. Cette fonction passe en mode de désactivation par défaut. Le système RBDS doit être activé pour que vous puissiez définir une catégorie.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

SIRIUS	
Balayage	Sélectionnez cette option pour écouter un extrait des chaînes disponibles en séquence.
N° série électronique (ESN)	Sélectionnez cette option pour afficher votre numéro de série électronique de radio satellite (ESN). Vous avez besoin de ce numéro pour communiquer avec SIRIUS afin d'activer et de modifier votre compte ou d'en faire un suivi.
Vérif. guide canaux	Sélectionnez cette option pour afficher les stations de radio satellite disponibles. Appuyez sur ***OK*** pour ouvrir une liste des options suivantes pour cette station. Dès que vous sautez ou verrouillez une station, vous pouvez y avoir accès uniquement en appuyant sur ***Synt directe*** ou en entrant le numéro de la station. Vous aurez besoin de votre NIP pour verrouiller et déverrouiller une station.
Établir catég. pour rech/Balayage	Sélectionnez cette option pour afficher les catégories de stations (pop, rock ou nouvelles, par exemple). Si vous sélectionnez une catégorie, les fonctions de recherche et de balayage ne s'arrêtent que sur les stations de cette catégorie.
Notific.	Sélectionnez cette option pour changer les paramètres d'alarme pour vos pistes, vos artistes ou vos équipes sportives. Le système vous alerte lorsque la catégorie sélectionnée est diffusée sur une autre station. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 20 alertes.
Déverrouiller toutes les stations	Permet de déverrouiller les stations précédemment verrouillées à l'aide de votre code PIN.
Ne pas sauter de station	Permet d'accéder à toutes les stations que vous sautiez auparavant.
Verrouillage parental	Sélectionnez cette option pour créer un code NIP qui permet de verrouiller ou de déverrouiller des stations. Votre NIP initial est 1234.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Réglages audio	
Volume asservi à la vitesse	Cette fonction règle le volume pour compenser les bruits générés par la vitesse et le vent. Vous pouvez régler le système entre 0 et +7.
Son	Sélectionnez cette option pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière ou gauche-droite.
Mode d'occupat.	Sélectionnez ce mode pour optimiser la qualité sonore en fonction de la position d'occupant choisie.
DSP	Choisir entre les modes stéréo.

Réglages en mode lecteur de disques compacts	
Balayage de toutes les pistes	Sélectionnez cette option pour balayer toutes les sélections de disque.
Balayage du dossier	Sélectionnez cette option pour écouter un extrait de chacune des pièces du dossier MP3 actuel.
Compression de disque compact	Sélectionnez cette option pour équilibrer les passages doux et les passages forts et ainsi harmoniser l'écoute.

Réglage de l'horloge	
Régler la date et l'heure	Sélectionnez cet article pour régler l'heure et la date.
24 heures	Sélectionnez cette option pour afficher l'horloge en format 12 heures ou 24 heures.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Réglages d'affichage	
Luminosité	Sélectionnez cette option pour modifier la luminosité de l'affichage.
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue (anglais, français ou espagnol).
TEMP. Réglage	Sélectionnez cette option pour afficher la température extérieure en degrés Fahrenheit ou Celsius.

RADIO PAR SATELLITE (Selon l'équipement)

La radio satellite SiriusXM® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SiriusXM, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Facteurs relatifs la réception radio satellite

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut se mettre en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique ACQUISITION . . . pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Service de radio satellite SiriusXM

Nota : *SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris d'annuler, déplacer ou ajouter des chaînes données et de modifier des tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*

E208625

La radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l’information routière et du divertissement. Le système de radio satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SiriusXM ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SiriusXM au 1 888 539-7474.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, syntonisez le canal 0.

Dépannage

Message	Anomalie	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ce message devrait disparaître après quelques instants.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation.
Canal non valide	Le canal n'est plus disponible.	Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre préréglage.
Désinscription canal	Votre abonnement ne comprend pas ce canal.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Message	Anomalie	Mesure à prendre
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation du canal est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut durer jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés.	Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour ce canal.
Abonnement mis à jour	SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PORT USB

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

E205592

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous conseillons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Familiarisation avec votre système

Le système SYNC 3 vous permet d'interagir avec un certain nombre de fonctions à l'aide de l'écran tactile et des commandes vocales. Grâce à l'intégration de votre téléphone compatible Bluetooth, l'écran tactile permet une interaction facile avec les commandes audio, celles du système multimédia, de chauffage et de climatisation et de navigation, ainsi qu'avec les applications de votre téléphone compatibles SYNC 3.

Utilisation de l'écran tactile

Pour utiliser l'écran tactile, vous pouvez tout simplement appuyer sur l'élément ou l'option à sélectionner. Le bouton change de couleur lorsque vous le sélectionnez.

La configuration SYNC 3 permet de sélectionner rapidement la fonction que vous souhaitez utiliser.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E205444

Élément	Élément de menu	Mesure à prendre et description
A	Barre d'état	Cette barre affiche des icônes et des messages relatifs aux activités en cours du système, notamment les paramètres de climatisation et de chauffage, les commandes vocales et les fonctions téléphoniques comme les messages texte.
B	Accueil	Ce bouton est disponible sur les écrans principaux. Si vous le sélectionnez, vous retournez à l'écran d'accueil.
C	Horloge	L'heure courante s'affiche à cet endroit. Vous pouvez régler l'horloge manuellement ou faire en sorte que l'emplacement GPS du véhicule la commande. Voir **Paramètres** (page 576).
D	Température extérieure	Cette fonction affiche la température extérieure courante.
E	Barre de fonctions	Vous pouvez toucher l'un des boutons de cette barre pour sélectionner une fonction.

L'écran tactile permet d'accéder rapidement à toutes les options de confort, de navigation, de communication et de divertissement. À l'aide des barres d'état et de fonctions, vous pouvez rapidement sélectionner la fonction à utiliser.

Nota : *Le système dispose d'une fonction qui permet d'accéder aux fonctions audio et de les commander jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact (tant qu'aucune porte n'est ouverte).*

La barre d'état

D'autres icônes s'affichent également dans la barre d'état selon le marché, les options du véhicule et le fonctionnement en cours. Si une fonction n'est pas active, l'icône ne s'affiche pas. En fonction des options en cours d'utilisation, il est possible que certaines icônes soient déplacées à gauche ou à droite.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

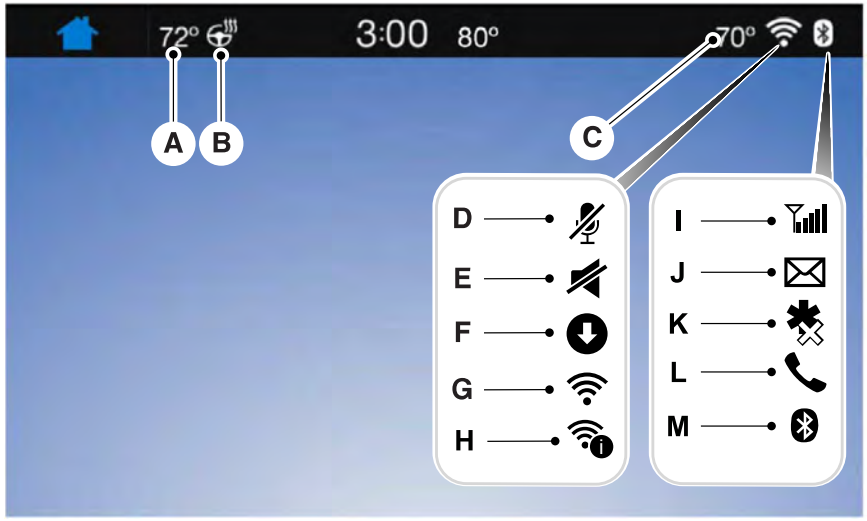

E249671

Référence	Élément	Description
A	Température conducteur	Indique la température sélectionnée par le conducteur à l'aide du système de chauffage et de climatisation.
B	Volant de direction chauffant (selon l'équipement)	Cette icône s'affiche lorsque vous activez l'option de volant de direction chauffant à l'écran tactile. Elle s'affiche uniquement en l'absence de bouton physique de volant de direction chauffant.
C	Température passager	Lorsque la température du côté passager a été réglée et n'est plus liée à la température du côté conducteur, elle s'affiche à cet endroit. Si la fonction Deux zones est désactivée et que les températures sont donc identiques, la température du côté passager ne s'affiche pas.
D	Microphone en sourdine	Cette icône s'affiche lorsque le microphone du téléphone est mis en sourdine. L'appelant ne peut pas vous entendre.
E	Sourdine	Cette icône s'affiche lorsque le système audio est mise en sourdine.
F	Téléchargement	Cette icône s'affiche lorsque le SYNC 3 reçoit une mise à jour logicielle. Appuyez sur l'icône pour afficher plus de renseignements sur le nouveau logiciel.
G	Wi-Fi	Cette icône s'affiche si un réseau Wi-Fi est connecté.
H	Réseau Wi-Fi à portée	Un réseau Wi-Fi disponible est à portée.
I	Puissance du signal	Cette icône affiche la puissance du signal téléphonique et de la fonction d'itinérance.
J	Message texte	Cette icône s'affiche lorsque vous recevez un message texte sur votre téléphone.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Référence	Élément	Description
K	Fonction Assistance 911 désactivée	Cette icône s'affiche lorsque la fonction Assistance 911 est désactivée et que votre téléphone est relié à SYNC.
L	En cours d'appel	Cette icône s'affiche lorsqu'un appel téléphonique est actif.
M	Bluetooth	Cette icône s'affiche pour indiquer qu'une connexion Bluetooth est active.

Des messages de notification peuvent aussi apparaître dans la barre d'état. Vous pouvez sélectionner le message pour visualiser la fonction associée.

Barre de fonctions

Élément de la barre de fonctions	Fonctions
Audio	Permet de commander le média en cours de lecture dans le véhicule. Vous pouvez commander toutes les fonctions audio comme la radio AM, FM et satellite, mais aussi les CD et la diffusion multimédia en continu par l'intermédiaire d'un appareil Bluetooth ou d'une connexion USB.
Climatisation	Permet de régler la température, la vitesse du ventilateur et la circulation de l'air à l'intérieur du véhicule.
Téléphone	Permet de passer des appels, de recevoir des appels et d'accéder au répertoire de l'appareil connecté.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Élément de la barre de fonctions	Fonctions
Navigation (selon l'équipement)	Permet de repérer votre véhicule sur une carte routière virtuelle, d'obtenir des directives de conduite jusqu'à votre destination et de trouver des points d'intérêt sur votre itinéraire.
Applications	Permet de connecter et de gérer les applications compatibles SYNC 3 fonctionnant sur un iPhone ou un appareil Android. Permet aussi d'accéder aux fonctions supplémentaires intégrées telles que SiriusXM Traffic et Travel Link (selon l'équipement).
	Si le véhicule est de type hybride, rechargeable ou électrique, les paramètres et renseignements de mise en route sont également conservés ici.
Réglages	Vous pouvez personnaliser le système en paramétrant différemment l'affichage de l'écran tactile, les préférences relatives aux fonctions et la manière dont vous souhaitez interagir avec le véhicule.

Nettoyage de l'écran tactile

Vous pouvez éliminer les traces de doigt avec un chiffon sec, propre et doux.

S'il reste encore de la saleté ou des traces de doigt sur l'écran, humectez le chiffon avec un peu d'alcool et essayez de nettoyer de nouveau.

Nota : *N'utilisez aucun détergent ou solvant quelconque pour nettoyer l'écran tactile.*

Nota : *Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran tactile.*

Utilisation de la reconnaissance vocale

L'utilisation des commandes vocales permet de garder les mains sur le volant et de concentrer votre attention sur la route. Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations vocales en fonction de la situation et du niveau choisi d'interaction (réglages vocaux).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le système pose également de brèves questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris la demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à la demande.

Lors de l'utilisation de commandes vocales, il arrive que des mots et des icônes apparaissent dans la barre d'état pour indiquer l'état de la session de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 522).

Accès et réglage des modes au moyen de l'écran d'information du véhicule

Vous pouvez commander certaines fonctions SYNC 3 sur votre écran d'information.

Vous pouvez effectuer les réglages suivants à l'aide de l'écran d'information SYNC 3 :

Option	Information				
Audio	Information sur la lecture audio en cours.				
	Sélectionner la source.				
Navigation	Afficher la route courante et la limite de vitesse (si l'information est disponible).				
	Afficher l'itinéraire courant, le prochain virage, le temps restant jusqu'à votre destination (en fonction du niveau du tableau de bord), la distance jusqu'à la destination (en fonction du niveau du tableau de bord) et la fonction d'annulation de l'itinéraire.				
	Si aucun itinéraire de navigation actif n'est programmé, le compas s'affiche.				
Téléphone	Si vous n'êtes pas en communication, vous pouvez passer un appel en sélectionnant : *				
	Composition rapide	Tous les appels	Appels entrants	Appels sortants	Appels manqués

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Option	Information
	Si vous êtes en communication, l'information de l'appel s'affiche à l'écran d'information.
	Si vous recevez un appel, vous pouvez l'accepter en sélectionnant OK sur les commandes au volant du côté droit.

* En fonction des options du véhicule, ces choix peuvent ne pas tous s'afficher.

Utilisez les touches **OK** et fléchées du côté droit du volant pour faire défiler les modes disponibles.

Le menu de sélection se développe et propose différentes options.

- Utilisez les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour parcourir les différents modes.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour passer au mode et celle de gauche pour le quitter.
- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour effectuer les réglages dans le mode sélectionné.
- Appuyez sur **OK** pour confirmer votre sélection.

Nota : *Si le véhicule n'est pas équipé du système de navigation, l'écran affiche le compas au lieu de la navigation. Si vous appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder au menu du compas, le graphique du compas s'affiche. Le compas affiche la direction du véhicule, et non le point cardinal réel (par exemple, si le véhicule se déplace vers l'ouest, le milieu du graphique indique l'ouest, tandis que le nord apparaît à gauche de l'ouest, même si son emplacement véritable devrait être à la droite de l'ouest).*

Utilisation des commandes au volant de direction

En fonction du véhicule et des options choisies, vous pouvez utiliser les différentes commandes au volant de direction pour interagir de diverses manières avec le système de l'écran tactile.

VOL : Permet de commander le volume audio.

Sourdine : Met en sourdine la sortie audio.

Commande vocale : Appuyez sur cette commande pour lancer une session de commande vocale. Appuyez de nouveau sur cette commande pour interrompre l'invite vocale et commencer immédiatement à parler. Maintenez-la enfoncée pour mettre fin à une session de commande vocale.

PROCHAINE STATION :

- En mode radio, appuyez sur cette commande pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

STATION PRÉCÉDENTE :

- En mode radio, appuyez sur cette commande pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

ACCEPTER APPEL : Appuyez sur cette commande pour répondre à un appel ou pour basculer d'un appel à un autre.

REJETER APPEL : Appuyez sur cette commande pour mettre fin à un appel ou refuser un appel entrant.

Nota : *Sur certains modèles, l'option* ***PROCHAINE STATION*** *peut être associée à* ***REJETER APPEL*** *et* ***STATION PRÉCÉDENTE*** *peut être associée à* ***ACCEPTER APPEL****.*

M : Appuyez sur cette commande à plusieurs reprises pour passer d'une source média (mode) à une autre.

Voir **Volant** (page 97).

Utilisation des commandes sur la planche de bord

En fonction du véhicule et des options choisies, la planche de bord peut également comporter les commandes suivantes :

- **Marche/arrêt :** Active et désactive la chaîne audio.
- **VOL :** Commande le volume du média en cours de lecture.
- **Recherche automatique** et **Syntonisation** : Utilisez ces commandes comme pour n'importe quel mode audio.
- **Éjection :** Permet d'éjecter un CD du système audio.
- **REAR LOCK :** Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes audio du passager
- **SOURCE** ou **MÉDIA :** Appuyez plusieurs fois sur cette commande pour faire défiler les modes audio multimédias.
- **SON :** Appuyez sur cette commande pour accéder au menu Son d'où vous pourrez ajuster les paramètres sonores ainsi que d'autres paramètres audio.
- **1-6 :** Maintenez une de ces commandes enfoncées pour mémoriser une station ou appuyez sur celles-ci pour sélectionner un préréglage AM, FM ou SIRIUS. Voir **Chaîne audio** (page 489).
- **AFFICHAGE :** Active ou désactive l'affichage. Vous pouvez aussi toucher l'écran pour le réactiver.
- **Boutons de réglage de la température, du ventilateur et de la climatisation :** Commandent la température, la vitesse du ventilateur ou les paramètres de climatisation. Voir **Climatisation** (page 167).

Assistance 911

AVERTISSEMENTS

Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

AVERTISSEMENTS

N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour passer l'appel d'urgence si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas prolonger le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes suivant la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.

Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans le véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Il pourrait sinon en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : *La fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.*

Nota : *La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.*

Nota : *Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.*

Nota : *Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramétrage s'appliquera à tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.*

Nota : *Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.*

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les protège-genoux gonflables et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, visitez :

Site Web
www.owner.lincoln.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Reportez-vous aux sections Dispositifs de retenue supplémentaires et Dépannage de votre Manuel du propriétaire pour obtenir des renseignements importants sur le déploiement des sacs gonflables et sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Pour activer et désactiver la fonction Assistance 911, veuillez consulter les renseignements relatifs aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 576).

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez jumeler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth compatible à SYNC.
- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir un appel sortant au moment de l'accident.
- Un téléphone activé Bluetooth relié doit avoir une couverture de réseau adéquate et un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas nécessairement par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, lesquels sont les critères d'appel de la fonction Assistance 911. Si un téléphone cellulaire connecté est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà jumelé et tente de passer l'appel d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC attend environ 10 secondes pour vous permettre d'annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone du volant de direction enfoncée ».

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants du véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision;
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones jumelés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité relatif à la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Conseils de sécurité

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous conseillons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, entaillés ou endommagés. Écartez les cordons et les câbles pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments, et ne nuisent pas à la sécurité de conduite.
- Ne laissez aucun dispositif de lecture dans le véhicule en cas de conditions de température extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le mode d'emploi du dispositif pour obtenir plus de renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions de SYNC 3 sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque le véhicule roule à 5 km/h (3 mph) ou plus. Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC 3.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Fonctions asservies à la vitesse

Certaines fonctions de ce système sont trop complexes à utiliser lorsque le véhicule roule, et vous ne pouvez donc les utiliser que lorsqu'il est à l'arrêt.

- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les résultats sportifs, SiriusXM Traffic et Travel Link, les séances de cinéma ou les conditions des pistes de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour que l'utilisateur puisse voir moins d'entrées (comme les contacts téléphoniques ou les entrées récentes de votre répertoire téléphonique).

Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples plus précis.

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Jumelage d'un téléphone Bluetooth.
	La navigation dans les entrées de listes est limitée pour les contacts téléphoniques et les appels téléphoniques récents.
Fonctionnalités du système	Modification du code du clavier.
	Activation du mode voiturier.
	Modification des paramètres de la caméra de recul ou du stationnement actif pendant qu'ils sont actifs.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Fonctions limitées	
Wi-Fi	Modification des paramètres Wi-Fi.
	Modification de la liste des réseaux sans fil.
	Connexion à un nouveau réseau Wi-Fi.
Messages texte	Affichage des messages textes reçus.
Navigation	Saisie d'une destination à l'aide du clavier.
	Ajout ou modification d'entrées dans les favoris de navigation ou dans la liste des secteurs à éviter.

Création d'un compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers logiciels et dernières fonctions connectées.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.
- Il permet de gérer les autorisations de comptes.

Visitez le site Web pour vous inscrire.

Site Web
www.owner.lincoln.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Lincoln Connect

Avec un véhicule équipé de Lincoln Connect, vous pouvez utiliser Lincoln Way® pour suivre l'emplacement de votre véhicule et accéder à distance à des fonctions comme le démarrage, le verrouillage et le déverrouillage des portes, et l'état du véhicule, notamment le niveau de carburant et le kilométrage approximatif. Vous pouvez aussi programmer des heures spécifiques de démarrage à distance de votre véhicule pour qu'il soit prêt à prendre la route en même temps que vous. Lincoln Way® est disponible en téléchargement gratuit sur Apple App Store® ou Google Play™. Des frais de messagerie et de transmission de données peuvent s'appliquer. Les services peuvent être limités par la zone de couverture du réseau de téléphonie mobile.

- FCC : LHJ-FAN
- IC : 2807E-FAN

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Mise à jour du système

Vous pouvez choisir de télécharger la mise à jour sur une clé USB ou d'utiliser le réseau Wi-Fi pour transférer les mises à jour automatiques.

Mises à jour sur une clé USB

Pour utiliser la mise à jour sur une clé USB, vous devez vous connecter à votre compte de propriétaire et visiter la page de mise à jour du logiciel SYNC.

Site Web
www.owner.lincoln.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Le site Web vous avertit si une mise à jour est disponible. Vous pouvez alors choisir de télécharger la mise à jour.

Vous aurez besoin d'une clé USB vide. Veuillez vérifier le site Web pour connaître les conditions minimales requises. Après avoir inséré la clé USB dans votre ordinateur, choisissez de lancer le téléchargement. Suivez les instructions fournies pour télécharger les fichiers sur la clé USB.

L'installation de la plupart des fichiers s'effectue en arrière-plan sans interrompre l'utilisation du système. Les mises à jour de navigation ne peuvent pas être installées en arrière-plan, car les fichiers sont trop volumineux.

Pour installer la mise à jour dans le véhicule, débranchez tout ce qui est connecté aux ports USB de la centrale multimédia et connectez la clé USB contenant la mise à jour. Une fois la clé USB connectée, l'installation devrait commencer immédiatement. Après une installation réussie, la mise à jour est disponible au prochain démarrage du moteur.

Veuillez vous reporter au site Web pour toute autre mesure à prendre.

Mise à jour par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi

Pour mettre à jour votre système via un réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Des tarifs de transfert de données peuvent s'appliquer.

Pour connecter le système au réseau Wi-Fi, sélectionnez :

Élément de menu	
Réglages	
Wi-Fi	
Réseaux Wi-Fi disponibles	Vous pouvez ensuite sélectionner votre réseau Wi-Fi. Si le réseau est sécurisé, il faut parfois saisir le code de sécurité. Le système confirme qu'il s'est connecté au réseau.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Vous devez aussi donner au système l'autorisation de se mettre à jour automatiquement. À la livraison du véhicule, le système demande si vous souhaitez utiliser la fonction de mise à jour automatique. Si vous acceptez les mises à jour automatiques, appuyez sur OK pour confirmer. Si cette sélection n'apparaît pas à la livraison du véhicule, elle est disponible dans les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 576). Vous pouvez également effectuer une réinitialisation générale. Voir **Dépannage de SYNC™ 3** (page 597).

Pour activer cette fonction ultérieurement, sélectionnez :

Élément de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Depuis ce menu, vous pouvez activer les mises à jour automatiques. Si ce n'est déjà fait, le système vous invite à paramétrer une connexion Wi-Fi lorsque vous activez cette fonction.

Une fois le réseau Wi-Fi et les mises à jour automatiques activés, votre système vérifie périodiquement les mises à jour logicielles. Si une nouvelle version est disponible, elle se télécharge à ce moment-là. Les téléchargements du logiciel peuvent s'effectuer jusqu'à 30 minutes après la coupure du contact. Les mises à jour n'interrompent pas l'utilisation normale du système SYNC 3. Si, pour quelque raison que ce soit, un téléchargement est interrompu, il reprendra où il s'est arrêté lors de la prochaine connexion au réseau Wi-Fi. Lors de l'activation d'une mise à jour, un bandeau s'affiche à l'écran tactile pour indiquer la mise à jour du système. Pour plus de renseignements, sélectionnez l'icône. Cette icône s'affiche durant deux cycles d'allumage.

Pour désactiver cette fonction :

Élément de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Dans ce menu de sélection, vous pouvez désactiver la sélection des mises à jour automatiques.

Service d'assistance

Le service d'assistance SYNC est disponible pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8 h 30 à 20 h, HNE.

États-Unis : 1 800 521-4140.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Canada : 1 800 387-9333.

Les horaires peuvent varier en raison des jours fériés.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC 3, le système crée dans votre véhicule un profil qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil contribue à offrir davantage de fonctions et à améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages texte (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignant toute activité récente du système. Le profil du journal et les autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer tout problème éventuel.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostics restent dans le véhicule à moins que vous les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté.

Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Pour en savoir davantage sur la réinitialisation générale, consultez les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 576). Sans équipement spécial ni accès au module SYNC 3 de votre véhicule, les données du système sont inaccessibles. La compagnie automobile Lincoln ne lit pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumise à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. D'autres tiers n'ayant aucun lien avec la compagnie automobile Lincoln pourraient tenter d'accéder à ces données.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

ÉCRAN D'ACCUEIL

E207616

Élément	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
A	Audio	Affiche la source multimédia active. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient le compas.
B	Téléphone	Le nom du téléphone relié apparaît à l'écran. L'état des fonctions du téléphone apparaît également. Cela comprend la force du signal, la charge de la batterie, l'état du réglage Assistance 911 (activé ou désactivé), la messagerie texte et l'itinérance.
C	Navigation *	Cette carte affiche votre emplacement actuel ou l'itinéraire actuel en temps réel. Lorsque votre système de navigation est actif, vous pouvez aussi voir le prochain virage ainsi que la durée et la distance jusqu'à votre destination. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient la chaîne audio.

* Selon l'équipement.

Vous pouvez toucher n'importe quel affichage de fonction pour accéder à cette fonction.

Dès que vous sélectionnez le bouton d'accueil, le système vous ramène à cet écran.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

SYNC 3 permet d'utiliser des commandes vocales pour contrôler les fonctions du système audio et de la climatisation. L'utilisation des commandes vocales permet de garder les mains sur le volant et les yeux sur la route.

Vous pouvez accéder à chaque fonction commandée par SYNC 3 au moyen de diverses commandes.

Pour activer les commandes vocales SYNC 3, appuyez sur le bouton de commande vocale sur le volant et attendez l'invite.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme l'artiste, le nom d'un contact ou un numéro. Le contexte et la description de la commande vous indiquent ce que vous devez énoncer pour cette option dynamique.

Il existe des commandes qui fonctionnent pour toutes les fonctions. Ces commandes sont les suivantes :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Menu principal	Vous ramène au menu principal.
Retourner	Vous ramène à l'écran précédent.
Annuler	Met fin à la session vocale.
Liste de commandes	Fournit une liste de commandes vocales possibles.
____ liste de commandes	Vous pouvez nommer n'importe quelle fonction et le système fournit une liste des commandes offertes pour cette fonction. Vous pouvez par exemple énoncer :
	Liste des commandes du téléphone
	Liste des commandes de navigation
Page suivante	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page suivante sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Page précédente	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page d'options précédente sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Aide	Indique les commandes accessibles à l'écran actuel.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Voici certaines des commandes les plus utilisées pour chaque fonction SYNC 3.

Commandes vocales en mode audio

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales en mode audio le nom d'une chaîne Sirius ou un numéro de canal, un numéro de fréquence radio, ou le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre.

Pour commander les fonctions multimédias, appuyez sur le bouton de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Sirius canal ____ [1]	Vous pouvez énoncer le nom du canal Sirius ou le numéro comme " Canal Sirius 16 ".
Vous pouvez également aller sur une station Sirius en énonçant son nom, par exemple " The Pulse ".	
AM ____ FM ____	Permet de syntoniser une fréquence FM ou AM précise telle que " 88,7 FM " ou " 1580 AM ".
____ HD ____ [1]	Permet de syntoniser une fréquence HD précise telle que " FM 88,7 HD 1 ".
Stéréo Bluetooth	Permet d'écouter de la musique sur votre appareil Bluetooth connecté.
USB	Permet d'écouter de la musique sur votre appareil connecté au port USB.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Commande vocale	Description
Jouer genre ____ Jouer liste d'écoute ____ Jouer artiste ____ Jouer album ____ Jouer balado ____ Jouer chanson ____ Jouer livre audio ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre pour écouter cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire " Jouer artiste Les Beatles " ou " Jouer chanson Penny Lane ".
Rechercher ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, ou d'un genre pour rechercher depuis cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire " Rechercher Les Beatles " ou " Rechercher folk ".

[1] Les options peuvent ne pas être offertes dans tous les marchés ou peuvent nécessiter un abonnement.

Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation

Vous pouvez régler la température du véhicule à l'aide des commandes vocales.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales du système de chauffage et de climatisation les degrés désirés pour le réglage de la température.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Pour régler la température, dites :

Commande vocale	Description
Climatisation régler température à ____ degrés	Régler la température entre 15,5–29,5°C (60–85°F).

Commandes vocales de téléphone

Jumelage d'un téléphone

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour relier votre téléphone compatible Bluetooth au système.

Pour jumeler votre téléphone, appuyez sur le bouton de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran pour terminer le processus de couplage. Voir **Paramètres** (page 576).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Établissement des appels

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales relatives au téléphone le nom du contact que vous souhaitez appeler ou les numéros que vous voulez composer.

Appuyez sur le bouton de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

Commande vocale	Description
Appeler ____	Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire tel que " Appeler Jenny ".
Appeler ____ ____	Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire à un emplacement précis tel que " Appeler Jenny à la maison ".
Composer ____	Permet de composer un numéro précis tel que " Composer le 867-5309 ".

Veuillez vous assurer d'énoncer le nom du contact exactement comme il apparaît dans votre liste de contacts.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Une fois que vous avez fourni les chiffres du numéro de téléphone, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commande vocale	Description
<0-9>	Si le numéro complet n'a pas été saisi avec la première commande, vous pouvez continuer d'énoncer le numéro.
Composer	Dites à SYNC 3 d'effectuer l'appel téléphonique.
Supprimer	Dites à SYNC 3 d'effacer le dernier bloc de chiffres énoncé.
Effacer	Dites à SYNC 3 d'effacer le numéro complet.

Commandes vocales relatives aux messages texte

Pour accéder aux options des messages texte, appuyez sur le bouton de commande vocale et dites :

Commande vocale	Description
Écouter message	
Écouter message texte numéro ____	Vous pouvez énoncer le numéro du message que vous souhaitez entendre.
Répondre au message	

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Commandes vocales de navigation (Selon l'équipement)

Définir une destination

Vous pouvez utiliser n'importe laquelle des commandes suivantes pour définir une destination ou trouver un point d'intérêt.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales de navigation une catégorie de points d'intérêt (POI) ou une marque connue, laquelle s'entend d'une chaîne constituée de plus de 20 établissements.

Vous pouvez trouver une adresse, un point d'intérêt (POI), ou rechercher des points d'intérêt par catégorie :

Commande vocale	Description
Trouver une adresse	Permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'adresses. Vous pouvez également rechercher une adresse dans un État ou une province en particulier.
Trouver ____	Définissez le nom de la catégorie ou de la marque principale de POI que vous souhaitez rechercher tel que " Trouver des restaurants ".
Trouver un POI	Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche de points d'intérêt.
Trouver une intersection	Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche d'intersections.
Destination ____ à proximité	Définissez le nom d'une catégorie ou d'une marque principale de POI que vous souhaitez rechercher.
Trouver une destination précédente	Permet d'afficher une liste de vos destinations précédentes.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Commande vocale	Description
Destinations favorites	Permet d'afficher une liste de vos destinations préférées.
Destination mon domicile	Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre domicile.
Destination mon travaux	Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre travail.

De plus, vous pouvez énoncer ces commandes lorsqu'un itinéraire est actif :

Commande vocale	Description
Annuler itinéraire	Annule l'itinéraire actuel.
Détour	Permet de sélectionner un autre itinéraire.
Répéter instruction	Répète la dernière invite de guidage.
Afficher itinéraire	Affiche l'itinéraire actif.
Afficher liste de virages	Affiche la liste des manœuvres à venir.
Où suis-je?	Fournit l'emplacement actuel.
Zoom avant	Permet d'effectuer un zoom avant sur la carte.
Zoom arrière	Permet d'effectuer un zoom arrière sur la carte.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Commandes vocales associées aux applications mobiles (Selon l'équipement)

Les commandes vocales suivantes sont toujours accessibles :

Commande vocale	Description
Applications mobiles	SYNC 3 vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC 3.
Liste des applications	SYNC 3 affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement accessibles.
Trouver des applis mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles exécutées sur votre appareil mobile.

Il existe également des commandes vocales que vous pouvez utiliser lorsque les applications sont connectées à SYNC 3 :

Commande vocale	Description
Dites le nom d'une application	Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC 3.
Dites le nom d'une application suivi d'aide	SYNC 3 affiche une liste des commandes vocales accessibles pour l'application en question lorsque celle-ci fonctionne sur SYNC 3.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles dans tous les marchés. L'activation et un abonnement sont nécessaires.

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder à SiriusXM Traffic et Travel Link :

Commande vocale	Description
Afficher circulation routière	Affiche une liste d'incidents de circulation.
Afficher carte météorologique	Affiche la carte météorologique actuelle.
Afficher prix du carburant	Affiche une liste de prix de carburant.
Prévisions météorologiques 5 jours	Affiche les prévisions météorologiques pour les cinq prochains jours.
Aide	

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Commandes des paramètres vocaux

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder aux paramètres vocaux :

Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Permet d'accéder à la fonctionnalité des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Définit les invites standard avec invites plus longues.
Mode d'interaction avancée	Définit les invites avancées avec invites plus courtes.
Confirmation de Téléphone Activée	Permet au système de confirmer avant d'effectuer un appel téléphonique.
Confirmation de Téléphone Désactivée	Le système ne confirme pas avant d'effectuer un appel.
Liste de Commandes Vocales Activée	Le système affiche une brève liste de commandes accessibles.
Liste de Commandes Vocales Désactivée	Le système n'affiche pas la liste des commandes.

Vous pouvez également utiliser la commande de volume pour régler le volume des invites vocales du système. Lorsque l'invite est active, réglez le volume au niveau souhaité.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *En fonction des réglages actuels de chauffage et de climatisation, la vitesse du ventilateur peut être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques avec SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée normalement pendant une session de commande vocale; appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.*

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, maintenez enfoncées simultanément les touches de climatisation et d'air recirculé, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les deux secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, recommencez la séquence d'opérations ci-dessus.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

DIVERTISSEMENT

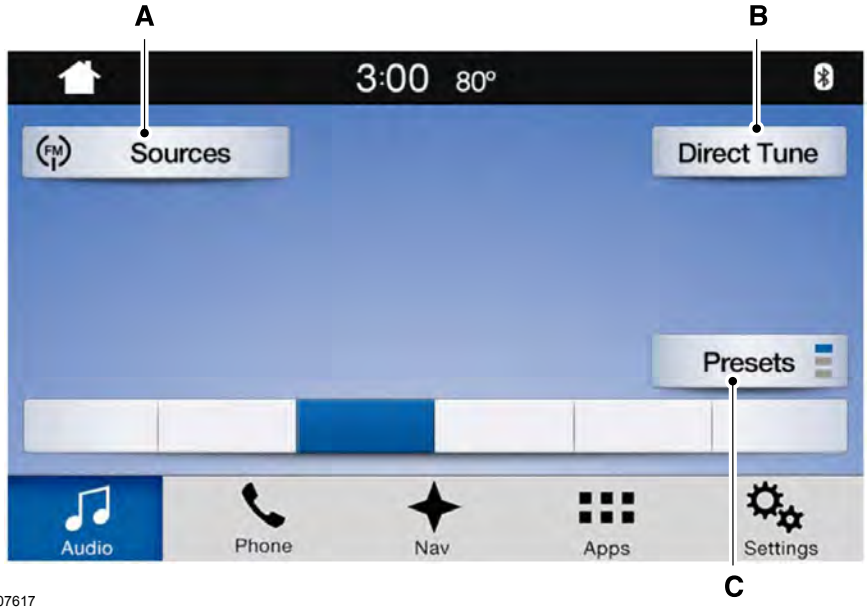

E207617

Message	Message et description
A	Sources
B	Syntoniser

Message	Message et description
C	Préréglag.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Sources

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la source multimédia que vous souhaitez écouter.

Option de menu	
AM	
FM	
SIRIUS *	
CD	
USB	Le nom du périphérique USB branché s'affiche ici.
Bluetooth stéréo	
Applications	Si votre téléphone intelligent connecté est équipé d'applications compatibles SYNC 3, ces dernières s'affichent ici comme des sources individuelles.

* Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement actif.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Radio AM/FM

Syntonisation d'une station

Vous pouvez utiliser les commandes de syntonisation ou de recherche automatique sur l'écran de la radio pour sélectionner une station.

Pour syntoniser une station à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu
Syntoniser

Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir la fréquence de la station. Vous pouvez uniquement saisir une station valide pour la source que vous écoutez.

Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le chiffre tout juste saisi.

Une fois les numéros d'appel de la station saisis, vous pouvez sélectionner :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Entrer	Appuyez pour diffuser la station saisie.
Annuler	Appuyez pour quitter sans changer de station.

Préréglages

Pour définir un nouveau préréglage, syntonisez la station de radio désirée, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli.

Deux banques de stations préréglées sont disponibles pour la bande AM, trois pour la bande FM. Pour accéder à davantage de préréglages, appuyez sur le bouton de préréglage. Le voyant sur le bouton de préréglage indique quelle banque de préréglages est actuellement affichée.

Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif)

Nota : *Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement actif.*

E234451

La radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio satellite SiriusXM

installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité du service.

Pour obtenir plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés) et le lecteur multimédia en ligne, une liste complète de stations de radio satellite SiriusXM ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : *SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, de réorganiser, d'ajouter ou de supprimer la programmation. Cela comprend l'annulation, le déplacement ou l'ajout de canaux donnés et la modification des tarifs, à tout moment, avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*

Nota : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Les touches suivantes sont disponibles pour SiriusXM :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Naviguer	Appuyez sur ce bouton pour afficher une liste des stations disponibles.	
Syntoniser	Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir les numéros d'appel de la station. Une fois les numéros d'appel des stations saisis, vous pouvez sélectionner :	
	Entrer	Le système se syntonise sur la station sélectionnée.
	Annuler	Vous quittez la fenêtre contextuelle, et la diffusion de la station en cours continue.
	Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le numéro précédent.	

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Rejouer	Effectuer la relecture audio sur le canal actuel. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes, pourvu que la station actuelle ait été syntonisée sans interruption. Le changement de station efface la diffusion audio de la chaîne précédente.	
	En direct	En mode relecture, vous ne pouvez plus sélectionner un autre préréglage sans retourner à l'audio en direct. Ce bouton permet de retourner à la diffusion en direct.
Alerte	Mémoriser la pièce musicale, l'artiste ou l'équipe actuel(le) en tant que favori. Le système vous avertit lors de la relecture de la chanson sur une des chaînes. Ce bouton permet d'activer et de modifier les alertes. Voir **Paramètres** (page 576).	

Préréglages en mémoire

Pour définir un préréglage, syntonisez la station de radio désirée, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli une fois la station enregistrée.

Trois banques de stations préréglées sont disponibles pour SiriusXM. Pour accéder à davantage de préréglages, appuyez sur le bouton de préréglage. Le voyant sur le bouton de préréglage indique quelle banque de préréglages est actuellement affichée.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique (ESN) pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Voir **Paramètres** (page 576).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Facteurs de réception de la radio satellite SiriusXM et dépannage

Problèmes possibles relatifs à la réception	
Obstructions de l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tous autres articles aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, et le système audio peut être mis en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	La radio peut afficher ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence, et le système audio peut être mis en sourdine.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Conseils de dépannage		
Message	**Cause**	**Mesure à prendre**
Acquisition signal	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n’est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaillance antenne satellite Défaillance du système SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Station introuvable	La chaîne n’est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez un autre bouton de préréglage.
Désinscription station	Votre abonnement ne comprend pas cette chaîne.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.
Acquisition signal satellite	Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l’antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone se dégage.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n’est nécessaire. Le processus peut prendre jusqu’à trois minutes.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Conseils de dépannage		
Message	**Cause**	**Mesure à prendre**
Questions? Appelez:	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Pas trouvée. Vérifier guide chaines	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont ignorées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette chaîne.
Mise à jour abonnement SIRIUS...	SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Renseignements sur le système HD Radio™ (selon l'équipement)

Nota : *Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés.*

Pour activer HD Radio, consultez les Paramètres de la radio dans le chapitre Paramètres. Voir **Paramètres** (page 576).

Nota : *Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles pour tous les marchés.*

La technologie HD Radio est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour obtenir de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter :

Site Web
www.hdradio.com

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E142616

Le logo HD s'affiche en gris lors de la réception d'une station numérique, puis passe à l'orangé lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Nota : *Il existe par ailleurs une fonction supplémentaire pour les stations qui disposent de plus d'une multidiffusion HD (par exemple, HD1 ou HD2). Le logo et le texte HD Radio s'affichent sous forme de bouton. Ce bouton vous permet de faire défiler toutes les stations HD sur cette fréquence donnée. Par exemple, si vous êtes sur 101.1 et que HD1, HD2 et HD3 sont disponibles, l'appui répété sur ce bouton enclenche le défilement des stations HD dans un ordre croissant cyclique.*

Lorsque les diffusions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Préréglag.	Vous permet d'enregistrer une station active comme préréglage. Appuyez sur un bouton de préréglage et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli une fois le canal enregistré. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 présélectionnée, le son est mis en sourdine temporairement avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique.

Nota : *À l'instar de toute station mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Réception et stations HD Radio – Dépannage

Problèmes possibles relatifs à la réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut cesser en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	**Cause**	**Mesure à prendre**
Écho, hésitation, sauts ou répétitions du son. Augmentation ou diminution du volume.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Il se produit une mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'un préréglage d'une station multidiffusion ou d'une syntonisation directe.	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'une conséquence normale. Il suffit d'attendre que le son revienne.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	**Cause**	**Mesure à prendre**
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'un bouton de présélection est sélectionné ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative au bouton de présélection ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre zone courante.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. *
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. *

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de DTS Inc. Brevets américains et étrangers. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de DTS Inc. Ford Motor Company et DTS Inc ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu pourrait être changé, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

* Le formulaire se trouve à l'adresse :

Site Web
http://hdradio.com/stations/feedback

CD

Une fois cette option sélectionnée, le système vous ramène à l'écran audio principal.

Les informations audio en cours s'affichent à l'écran.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Les boutons suivants sont également disponibles :

Bouton	Fonction
Naviguer	Vous pouvez utiliser le bouton de navigation pour sélectionner une piste.
étalonnés	Si vous appuyez sur ce bouton, le chiffre un s'affiche en petit pour indiquer que la piste sera répétée. Pour les CD MP3, ce bouton permet de changer d'état entre Répéter désactivé, Répéter une piste (le chiffre un s'affiche en petit) et Répéter le dossier en cours (un petit dossier s'affiche).
Lecture aléatoire	Sélectionnez la lecture aléatoire pour lire les pistes audio sur le disque de façon aléatoire.

Vous pouvez utiliser les boutons d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Bluetooth Audio ou USB

Les options Bluetooth Audio et USB vous permettent d'accéder au média stocké sur votre périphérique Bluetooth ou USB (musique, livres audio ou balados).

Les boutons suivants sont disponibles pour Bluetooth et USB :

Bouton	Fonction
étalonnés	Une pression sur le bouton de répétition permet de basculer entre trois modes : Répéter désactivé (bouton éteint), Répéter activé (bouton mis en surbrillance) et Rejouer chanson (bouton mis en surbrillance avec le chiffre un en petit).
Lecture aléatoire	Permet de jouer les pistes dans un ordre aléatoire.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Vous pouvez utiliser les boutons d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Pour obtenir plus de renseignements sur la piste actuellement lue, appuyez sur la couverture d'album ou sur le bouton Info.

Pour certains appareils, SYNC 3 permet de définir une option Sauter de 30 secondes lorsque vous écoutez des livres audio ou balados. Ces boutons permettent d'avancer ou de reculer au sein d'une piste.

Tout en lisant un média audio depuis un périphérique USB, vous pouvez rechercher une musique donnée à l'aide des options ci-après.

Bouton	Fonction
Naviguer	Si disponible, affiche la liste des pistes dans la liste d'écoute en cours.
Nouv. rech.	Cette option disponible dans la navigation permet de lire toutes les pistes ou de filtrer les médias disponibles dans l'une des catégories ci-dessous.
	Lire tout
	Listes d'écoute
	Artiste
	Albums
	Pistes
	Genres
	Balados
	Livres audio

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bouton	Fonction
	Compositeurs
Sauter A - Z	Ce bouton permet de choisir une lettre particulière à afficher dans la catégorie consultée.
Expl. USB	Si disponible, cette option permet de parcourir les dossiers et les fichiers sur votre périphérique USB.

Ports USB

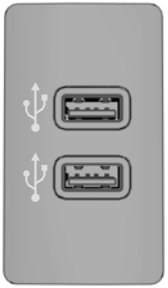

E211463

Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans la planche de bord.

Cette fonction permet de brancher des appareils multimédias USB, des cartes mémoire, des lecteurs flash ou des clés USB, et de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Sélectionnez cette option pour activer la lecture audio depuis votre périphérique.

Apps

Le système prend en charge l'utilisation de certaines applications audio, telles que Pandora ou iHeartRadio, par l'intermédiaire d'appareils USB ou compatibles Bluetooth.

Chaque application vous offre différentes options à l'écran, en fonction de son contenu. Voir **Applications** (page 571).

Information sur les lecteurs multimédia, les formats et les métadonnées pris en charge

Le système est compatible avec presque tous les lecteurs multimédia numériques, y compris les iPod, les iPhone et la plupart des périphériques USB.

Formats audio pris en charge : MP3, WMA, WAV, AAC et FLAC.

Extensions de fichiers audio prises en charge : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Systèmes de fichiers USB pris en charge : FAT, exFAT et NTFS.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

SYNC 3 permet également d'organiser les médias de votre périphérique USB en fonction des étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédia, fournissent des renseignements sur les fichiers.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédia indexés ne renferment aucune donnée, SYNC 3 peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous « inconnu ».

SYNC 3 permet d'indexer jusqu'à 50 000 pistes par périphérique USB, pour un maximum de 10 périphériques.

TÉLÉPHONE

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

La téléphonie mains libres constitue l'une des principales fonctionnalités du système. Lorsque votre téléphone cellulaire est jumelé, vous pouvez accéder à plusieurs options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge une variété de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire.

Jumelage initial de votre téléphone cellulaire

Jumelez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez le Bluetooth sur votre appareil pour commencer le jumelage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

2. Une invite est générée pour vous demander de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système la permission d'accéder à l'information. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.
puis sélectionnez :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système la permission d'accéder à l'information. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant
- Mettre fin à un appel
- Composer un numéro
- Avis d'appel en attente
- Identification de l'appelant

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Sites Web
owner.lincoln.com www.syncmyride.ca

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Sites Web
www.syncmaroute.ca

Menu du téléphone

Ce menu devient disponible après le jumelage et la connexion d'un téléphone.

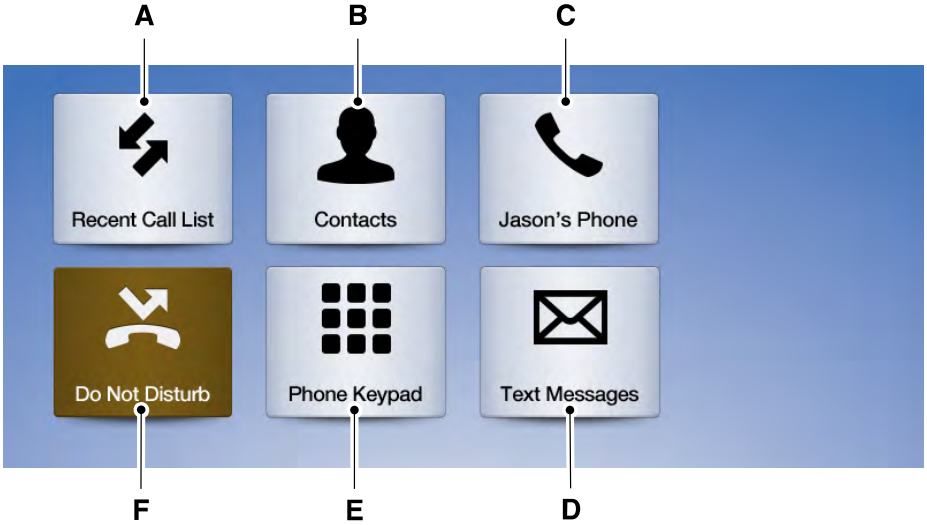

E205447

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description			
A	Appels récents	Affiche vos appels récents. Vous pouvez passer un appel en sélectionnant une entrée dans cette liste. Vous pouvez aussi trier les appels en sélectionnant le menu déroulant en haut de l'écran. Vous pouvez choisir :			
		Tous	Entrants	Sortants	Manqués
B	Contacts	Tous les contacts présents sur votre téléphone s'affichent par ordre alphabétique.			
		Sauter A - Z		La sélection de ce bouton vous permet de choisir une lettre spécifique à afficher.	
C	Réglages du téléphone	Affiche le nom de votre téléphone et vous amène aux options des paramètres du téléphone. À partir de ce menu, vous pouvez jumeler les appareils secondaires, configurer les sonneries et les alertes. Voir **Paramètres** (page 576).			
D	Messages texte	Affiche tous les messages texte récents.			
E	Clavier tél.	Utilisez ce clavier pour composer un numéro de téléphone. Utilisez le bouton de retour arrière pour supprimer les nombres.			
		Appeler		Appuyez sur ce bouton pour commencer un appel.	
F	Ne pas déranger	Appuyez sur ce bouton pour transférer tous les appels directement sur votre boîte vocale. Les notifications de nouveaux messages texte ne s'affichent pas à l'écran et toutes les sonneries et alertes sont paramétrées sur le mode silencieux.			

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Les utilisateurs dont les téléphones disposent de services vocaux peuvent voir un bouton permettant d'accéder à cette fonction. Par exemple, les utilisateurs de l'iPhone voient un bouton Siri. Cette fonction est aussi accessible en appuyant et en maintenant enfoncée le bouton de commande vocale sur le volant.

Nota : *Certaines fonctions sont assujetties à la vitesse et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule est en mouvement.*

Établissement d'appels

Il existe différentes manières de passer des appels depuis le système SYNC 3, y compris à l'aide de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 522). Vous pouvez également utiliser l'écran tactile pour passer des appels.

Pour appeler un numéro dans vos contacts, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Contacts	Vous pouvez ensuite sélectionner le nom du contact que vous voulez appeler. Tous les numéros enregistrés pour ce contact s'affichent avec toutes les

Option de menu	Mesure à prendre et description

Option de menu	Mesure à prendre et description
	photos enregistrées de ce contact. Vous pouvez ensuite sélectionner le numéro que vous voulez appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro dans vos appels récents, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Appels récents	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro qui n'est pas enregistré dans votre téléphone, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Clavier tél.	Sélectionnez les chiffres du numéro que vous souhaitez appeler.
Appeler	Le système commence l'appel.

de retour arrière permet de supprimer le dernier chiffre saisi.

Réception d'appels

Pendant un appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appelant s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Accepter

Nota : *Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone des commandes au volant.*

Pour refuser l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Rejeter

Nota : *Vous pouvez aussi refuser l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone des commandes au volant.*

Pour ignorer l'appel, ne faites rien. SYNC 3 l'enregistre comme étant un appel manqué.

Lors d'un appel téléphonique

Lors d'un appel téléphonique, le nom et le numéro des contacts s'affichent à l'écran, accompagnés de la durée de l'appel.

Des renseignements relatifs au statut du téléphone sont aussi visibles :

- Puissance du signal
- Batterie
- Assistance 911 (États-Unis et Canada uniquement) Voir **Paramètres** (page 576).

Lors d'un appel téléphonique actif, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Élément	
Terminer	Met immédiatement fin à un appel téléphonique. Vous pouvez appuyer sur le bouton des commandes au volant.
Clavier	Permet d'accéder au clavier du téléphone.
Sourdine	Pour que l'appelant ne vous entende pas, vous pouvez désactiver le microphone.
Privé	Transfère l'appel sur le téléphone cellulaire ou sur SYNC 3.

Messages texte

Nota : *Le téléchargement et la transmission de messages texte au moyen de Bluetooth sont des fonctions qui dépendent du téléphone cellulaire.*

Nota : *Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Réception d'un message texte

Lorsque le système reçoit un message texte, une tonalité retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'interlocuteur, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone cellulaire. Vous pouvez sélectionner :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Écouter	Pour que SYNC 3 lise le message pour vous.
Voir	Permet d'afficher le texte sur l'écran tactile.
Appeler	Permet d'appeler le contact.
Répon.	Vous pouvez sélectionner parmi 15 messages prédéfinis. Appuyez sur le message que vous souhaitez utiliser; confirmez pour l'envoyer. SYNC 3 confirme à quel moment le message est envoyé avec succès.
Fermer	Permet de quitter l'écran.

Connectivité du téléphone intelligent

(Selon l'équipement)

SYNC 3 vous permet d'utiliser Apple CarPlay et Android Auto pour accéder à votre téléphone.

Lorsque vous utilisez Apple CarPlay ou Android Auto, vous pouvez :

- Passer un appel;
- Envoyer et recevoir des messages;
- Écouter de la musique;
- Utiliser l'assistant vocal de votre téléphone.

Apple CarPlay et Android Auto désactivent certaines fonctionnalités de SYNC 3.

La plupart des fonctions d'Apple CarPlay et d'Android Auto utilisent des données mobiles.

Apple CarPlay

Apple CarPlay nécessite iPhone 5, ou un modèle plus récent, doté d'iOS 7.1 ou d'une version ultérieure. Il est recommandé de mettre à jour vers la version iOS la plus récente.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

1. Branchez votre téléphone sur un port USB. Voir **Port USB** (page 502).
2. Suivez les messages guides sur l'écran tactile.
3. Suivez les messages guides qui s'affichent sur votre téléphone afin de permettre l'accès à Apple CarPlay.

Une fois la configuration terminée, votre téléphone se connecte automatiquement à Apple CarPlay lorsqu'il est branché dans un port USB.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Apple CarPlay
Votre appareil s'affiche dans la liste si SYNC détecte Apple CarPlay. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Pour revenir à SYNC 3, accédez à l'écran d'accueil d'Apple CarPlay et sélectionnez l'application SYNC.

Nota : *Communiquez avec Apple pour obtenir du soutien relatif à Apple CarPlay.*

Android Auto

Android Auto est compatible avec la plupart des appareils dotés d'Android 5.0 ou d'une version ultérieure.

1. Téléchargez d'abord l'application Android Auto sur votre appareil à partir de Google Play (vous devrez peut-être utiliser des données mobiles).

Nota : *L'application Android Auto peut ne pas être disponible dans votre région.*

2. Pour activer cette fonction depuis l'écran des paramètres, faites défiler l'écran vers la gauche et sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Android Auto
Activer Android Auto

Nota : *L'application Android Auto doit être activée avant de brancher votre appareil.*

Vous pourrez ensuite brancher votre appareil sur un port USB. Voir **Port USB** (page 502).

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Android Auto
Votre appareil s'affiche dans la liste si SYNC détecte Android Auto. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Il peut être nécessaire de faire glisser votre écran de paramètres vers la gauche pour sélectionner* ***Préférences d'Apple CarPlay*** *ou* ***Préférences d'Android Auto****.*

Pour revenir à SYNC 3, sélectionnez l'icône de l'indicateur de vitesse dans la barre de menu Android Auto située au bas de l'écran tactile, puis appuyez sur l'option permettant de revenir à SYNC.

Nota : *Communiquez avec Google pour obtenir du soutien relatif à Android Auto.*

NAVIGATION

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales : le mode de destination et le mode d'affichage de carte.

Mode d'affichage de carte

Le mode d'affichage de carte offre une vue avancée qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des points d'intérêt et des modèles de villes en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible). Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus grandes villes du monde.

Points de repère 3D – Ces points sont présentés comme des objets facilement reconnaissables et qui ont une certaine valeur touristique.

Les modèles de villes en mode 3D sont des modèles détaillés en 3D de zones urbaines entières comprenant des routes praticables, des parcs, des rivières et des bâtiments représentés. Les points d'intérêt et les modèles de villes 3D s'affichent uniquement en mode de carte 3D. Leur couverture varie et s'améliore lors des mises à jour des cartes.

Sélectionnez l'icône Zoom avant pour faire un gros plan sur la carte.

Sélectionnez l'icône Zoom arrière pour éloigner la carte.

Vous pouvez régler l'affichage par incréments préréglés. Vous pouvez aussi faire un zoom avant ou un zoom arrière par pincement.

La barre d'information indique également le nom des rues, des villes ou des points d'intérêt lorsque vous déplacez le pointeur à réticule dessus.

Vous pouvez modifier l'affichage de la carte en appuyant sur l'icône d'emplacement à droite de l'écran. Vous pouvez ensuite choisir parmi les options suivantes :

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Affichage véhicule direction droit devant (carte 2D) Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran. Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 5 km (3 mi).

Nord vers le haut (carte 2D) Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.

Mode d'affichage de carte 3D – Ce mode fournit une perspective de la carte en élévation. Réglez l'angle d'affichage et faites pivoter la carte de 180 degrés en touchant la carte deux fois et en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombrée avec les flèches au bas de la carte.

Recentrez la carte en appuyant sur cette icône lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.

Sourdine : Appuyez sur ce bouton pour désactiver le guidage audio. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour réactiver le guidage audio.

Icône de regroupement de Points d'intérêt (POI) : vous pouvez choisir d'afficher jusqu'à trois icônes POI sur la carte. Il arrive que les POI sélectionnés soient très rapprochés ou qu'ils se situent au même endroit. Par soucis de clarté, les icônes des catégories en question ne s'affichent qu'une seule fois dans une vignette. Lorsque vous sélectionnez la vignette sur la carte, une fenêtre contextuelle s'affiche alors pour indiquer le nombre de POI situés à cet endroit. Sélectionnez la fenêtre contextuelle pour afficher la liste des POI. Vous pouvez faire défiler cette liste et sélectionner les POI qui y figurent.

Si votre véhicule présente un niveau de carburant ou une charge insuffisant(e), des icônes de station-service s'affichent automatiquement sur la carte.

Si vous avez souscrit un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link (là où les ces services sont offerts), la densité de la circulation s'affiche alors sur la carte en vert (fluide), en jaune (ralentissement) et en rouge (embouteillage). La densité de la circulation s'affiche lorsque l'information est disponible. Sa disponibilité varie dans l'ensemble des États-Unis.

Les icônes de circulation qui s'affichent sur la carte peuvent représenter douze types d'incidents différents. Voir **Paramètres** (page 576).

Vous pouvez définir une destination en passant le curseur sur un lieu et en sélectionnant :

Bouton
Début

Mode de destination

Pour définir une destination, appuyez sur :

Option de menu	Description
Destinat.	
Saisissez une destination de navigation dans l'un des formats suivants :	
Recherche	Adresse (numéro, rue, ville, état) Par exemple " 12 Mainstreet Dearborn MI "
	Adresse partielle (numéro, rue) si vous effectuez une recherche dans l'état dans lequel vous vous trouvez (numéro, rue et code postal) si vous effectuez une recherche en dehors de l'état dans lequel vous vous trouvez Vous pouvez saisir des adresses uniques contenant le numéro de la maison avec ou sans le préfixe. Par exemple, vous pouvez saisir " 6N340 Fairway Lane " ou " 340 Fairway Lane ".
	Ville (nom ou code postal)
	Point d'intérêt (nom ou catégorie)
	Intersection

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Option de menu	Description	
	(rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 à rue 2) (rue 1 à rue 2)	
	Latitude et longitude (##. ###### , ##. ######) Il s'agit d'un format de degrés à décimales; vous pouvez entrer de une à six décimales.	
	Lorsque vous tapez, des options de saisie automatique sélectionnables s'affichent sous la barre d'adresse. Si la destination saisie est incomplète, un menu affiche alors les choix disponibles.	
Destinations précédentes	Les 40 dernières destinations de navigation s'affichent ici. Vous pouvez définir votre destination en sélectionnant l'une des options figurant dans la liste.	
	Eff. Tout	Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.
Maison	Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination domicile que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre domicile (option À la maison) s'affiche. Pour définir votre option À la maison, appuyez sur :	
	Maison	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :
	Sauvegard.	

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Option de menu	Description	
Bureau	Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination travail que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre Destination travail s'affiche. Pour définir votre Destination travail :	
	Bureau	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :
	Sauvegard.	
Favoris	Les Favoris comprennent tout lieu préalablement enregistré. Pour ajouter des Favoris :	
	Ajouter un favori	Appuyez sur ce bouton et saisissez un lieu dans la barre de destination.
	Rechercher	Sélectionnez cette option pour que le système puisse trouver l'adresse que vous avez saisie.
	Sauvegard.	Appuyez sur ce bouton lorsque l'adresse que vous avez saisie s'affiche à l'écran.
	L'adresse s'enregistre en tant que favori et l'écran des favoris s'affiche. Il est désormais possible de sélectionner cette adresse à partir de l'écran des favoris.	
Catégories de points d'intérêt (PI)	Catégories de POI susceptibles de s'afficher (selon le marché et la configuration du véhicule) :	
	Restauration	
	Carbur.	

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Option de menu	Description	
	Hôtel	
	Guichet automatique	
	Voir tous	Appuyez sur cette option pour afficher les catégories supplémentaires. Une fois la catégorie sélectionnée, suivez les menus pour trouver ce que vous cherchez.
	Dans ces catégories, vous pouvez préciser la recherche au moyen des options suivantes :	
	Près d'ici	
	Le long de l'itinéraire	
	Près de ma destination	
	Dans une ville	

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Sauvegard.	Cette option permet d'enregistrer la destination dans vos favoris.	
Commencer	Cette option permet d'afficher l'intégralité de votre itinéraire. Vous pouvez alors choisir votre itinéraire selon trois options différentes.	
	Le plus rapide	Utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Le plus court	Utilise la distance la plus courte possible.
	L'itinéraire le plus économique	Utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant.
	La durée et la distance de chaque itinéraire s'affichent également.	
Annuler	Vous pouvez choisir d'annuler la navigation actuelle sur l'écran d'itinéraire. Le système demande confirmation avant de vous ramener à l'écran Mode d'affichage de carte.	

Une fois la destination choisie, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Commencer	Le système utilise divers écrans et invites pour vous guider vers votre destination. Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de flèche de manœuvre si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète la dernière directive de guidage, il met à jour la distance jusqu'à la prochaine directive de guidage, car il détecte le déplacement du véhicule. La carte de navigation indique l'heure prévue d'arrivée, le temps de trajet restant et la distance jusqu'à votre destination. SYNC 3 n'annonce pas toujours l'arrivée du véhicule au point exact de votre destination. Vous devrez peut-être donc annuler l'itinéraire manuellement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Menu de navigation

Vous pouvez accéder au menu de navigation en mode d'affichage de carte et lorsque la navigation est active.

Lors d'une navigation active, appuyez sur le bouton à l'écran pour afficher le menu et les autres boutons.

Pour accéder au Menu de navigation, appuyez sur :

Bouton		
Menu		
Vous pouvez sélectionner :		
Affich.	Carte complète	Une carte plein écran s'affiche pendant la navigation.
	Info sortie d'auto-route	L'information de sortie d'autoroute s'affiche à droite de l'écran pendant la navigation. Les icônes de points d'intérêt s'affichent en présence de restaurants, d'hôtels, de stations-service et de guichets automatiques à la sortie de l'autoroute. Vous pouvez sélectionner les icônes POI pour accéder à une liste de lieux spécifiques. Vous pouvez sélectionner le lieu POI comme point de cheminement ou de destination si vous le souhaitez.
	Liste virages	Disponible uniquement au cours d'un itinéraire actif. Affiche tous les changements de direction compris dans l'itinéraire actuel. Vous pouvez choisir d'éviter une route figurant sur la liste des changements de direction en sélectionnant la route en question. Un écran s'affiche alors et vous pouvez appuyer sur :
		Éviter
		Le système calcule un nouvel itinéraire et affiche alors une nouvelle liste de changements de direction.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bouton	
Liste de circul.	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link valable est nécessaire pour avoir accès à cette information. Lorsqu'un itinéraire n'est pas actif, une liste d'incidents de la circulation à proximité s'affiche (en cas d'incidents). Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez afficher une liste de circulation à proximité ou sur l'itinéraire.
Réglages de navigation	Appuyez sur ce bouton pour régler vos préférences. Voir **Paramètres** (page 576).
Où suis-je?	Indique la ville dans laquelle vous vous trouvez actuellement ainsi que la route la plus proche.
Les options suivantes figurent sur le menu uniquement lors d'un itinéraire de navigation activé :	
Annuler itinéraire	Le système demande confirmation avant de revenir à l'écran de mode d'affichage de carte.
Visioner itinéraire	Appuyez sur cette option pour afficher l'itinéraire complet.
Détour	Un autre itinéraire s'affiche afin de le comparer avec votre itinéraire actuel.
Modifier points de passage	Cette option est disponible uniquement si votre itinéraire comporte un point de cheminement actif. Voir la rubrique **Points de cheminement** plus loin dans ce chapitre pour tout renseignement sur le réglage des points de cheminement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bouton		
	Utilisez ce bouton pour réorganiser ou supprimer vos points de cheminement.	
	Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
	Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

Points de cheminement

Vous pouvez ajouter un point de cheminement à votre itinéraire de navigation comme destination sur votre itinéraire.

Pour ajouter un point de cheminement :

1. Sélectionnez l'icône de recherche (loupe) lorsqu'un itinéraire actif est en cours. Ceci permet d'afficher le menu de destination.
2. Définissez votre destination en procédant d'une des façons suivantes. Une fois la destination sélectionnée, vous pouvez la définir comme point de cheminement en sélectionnant à l'écran :

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Option de menu	
Ajout. pt pass.	La liste de points de cheminement s'affiche. Vous pouvez alors réorganiser tous vos points de cheminement en sélectionnant l'icône Menu, à droite du lieu en question. Vous pouvez sélectionner un maximum de cinq points de cheminement.
Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

SYNC AppLink

L'application AppLink vous permet d'utiliser certaines options de navigation SYNC 3 sur votre téléphone.

Navigation Premier km

Lorsque vous coupez le contact, la localisation de votre véhicule est enregistrée et envoyée à votre application SYNC AppLink. Il est possible de voir la localisation de votre véhicule dans l'application. Vous pouvez également voir comment rejoindre à pied votre véhicule.

Navigation Dernier km

Quand vous stationnez à proximité de votre destination, le système donne les directions pour rejoindre à pied cette destination.

Recherche POI

Votre téléphone couplé peut être utilisé pour accéder à des points d'intérêt (POI) supplémentaires. Ces points d'intérêt ne sont accessibles que lorsque votre téléphone est couplé.

Envoi au véhicule

Vous pouvez envoyer des destinations à votre système de navigation à l'aide d'un ordinateur ou du téléphone en utilisant l'application AppLink.

cityseeker (Selon l'équipement)

Nota : *Les renseignements relatifs aux points d'intérêt du service cityseeker se limitent à environ 1 110 villes, soit 1 049 villes américaines, 36 villes canadiennes et 15 villes mexicaines.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

E225487

Lorsqu'il est disponible, cityseeker est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, sa situation géographique et les renseignements s'y rapportant, comme l'adresse, le numéro de téléphone et le classement, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir une photo, des commentaires, la liste des services et des installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt.

Pour les restaurants, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web. Les icônes des services de l'hôtel comprennent :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les handicapés
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- Service à l'étage 24 heures
- Centre de conditionnement physique
- Accès à Internet
- Piscine
- Wi-Fi

Les attractions comprennent entre autres, les points d'intérêt, les parcs d'attractions et les monuments historiques se trouvant à proximité. Le service cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, les commentaires, les heures d'ouverture et le prix d'entrée.

SiriusXM Traffic et Travel Link

SiriusXM Traffic et Travel Link sont offerts sur les véhicules équipés d'un système de navigation et uniquement dans certains marchés. Vous devez activer et souscrire un abonnement pour recevoir l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Ceci peut vous aider à trouver le meilleur prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs. Voir **Applications** (page 571).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Le système calcule l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant en fonction des limitations de vitesse, de la circulation et des conditions routières. Vous connaissez peut-être un raccourci qui s'avère plus économique à une certaine heure que l'itinéraire fourni par SYNC 3. Ce dernier indiquera alors une différence de quelques minutes ou quelques kilomètres.

Mises à jour des cartes de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada ou le 01 800 557-5539 au Mexique. Vous pouvez aussi visiter :

Site Web
www.navigation.com/sync

Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

HERE est le fournisseur de cartes numériques pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de ses investigations par courriel.

Les zones de couverture de carte comprennent les États-Unis (Porto Rico et les Îles Vierges compris), le Canada et le Mexique.

APPLICATIONS

Ce système permet d'utiliser les applications pour téléphone intelligent compatible SYNC 3 AppLink à l'aide de commandes vocales, au volant et sur l'écran tactile. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez piloter les principales fonctions de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant. Ce système permet d'utiliser les applications pour téléphone intelligent compatible SYNC 3 AppLink à l'aide de commandes vocales, au volant et sur l'écran tactile.

Nota : *La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.*

Nota : *Pour accéder à AppLink, vous devez jumeler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC 3 par Bluetooth.*

Nota : *Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans le port USB.*

Nota : *Pour des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles et pour des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter :*

Sites Web
owner.lincoln.com www.syncmyride.ca

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Sites Web
www.syncmaroute.ca

Nota : *Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionneront automatiquement sans configuration. Certaines applications fonctionneront automatiquement sans configuration. D'autres applications nécessiteront de configurer vos paramètres personnels et de personnaliser votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.*

Nota : *Ford déclinant toute responsabilité relative à votre application ou à son utilisation des données, nous vous encourageons fortement à consulter les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité de l'application pour téléphone intelligent.*

Nota : *AppLink est une fonction native de SYNC. L'accès aux applications mobiles par le biais de AppLink n'est possible que lorsque Android Auto ou Apple CarPlay est désactivé. Certaines applications ne peuvent être accessibles en voiture qu'avec AppLink, et d'autres uniquement par Android Auto ou Apple CarPlay. Veuillez vous reporter à l'information de connectivité du téléphone intelligent pour désactiver Android Auto ou Apple CarPlay.*

Nota : *Pour utiliser une application avec SYNC 3, elle doit être exécutée en arrière-plan sur votre téléphone. Si vous fermez l'application sur votre téléphone, elle est également fermée sur SYNC 3.*

Nota : *Si une application compatible SYNC 3 AppLink n'apparaît pas dans le domaine des applications, assurez-vous que l'application requise fonctionne sur l'appareil mobile.*

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Trouver des applis mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles exécutées sur votre appareil mobile.

Activation des applications mobiles SYNC 3

Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait de données de l'appareil connecté.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

L'appareil connecté envoie des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre VIN, le numéro du module SYNC 3, le kilométrage, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire à la fourniture de ce service, au dépannage et à l'amélioration des produits et services, ainsi que pour vous offrir des produits et services que peuvent vous intéresser, lorsque la loi l'autorise.

Nota : *Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.*

Nota : *Ford se réserve le droit de limiter les fonctions ou de désactiver les applications mobiles à tout moment.*

Nota : *Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par l'intermédiaire de l'appareil connecté. Cela comprend tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors du réseau local.*

Vous pouvez activer et désactiver les applications grâce aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 576).

Autorisations associées aux applications

Le système organise les autorisations d'applications en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule. Dans le menu des paramètres, vous pouvez aussi voir les données incluses dans chaque groupe.

Lorsque vous lancez une application à l'aide de SYNC 3, le système peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple concernant l'information du véhicule, les caractéristiques de conduite, le système GPS et la vitesse ou les notifications Push. Lors des demandes d'autorisations initiales des applications, vous pouvez activer tous les groupes ou aucun d'entre eux. Le menu des paramètres propose un contrôle individuel des autorisations de groupes.

Nota : *Vous êtes uniquement invité à accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC 3.*

Nota : *Si vous désactivez des autorisations de groupes, le fonctionnement des applications avec SYNC 3 sera tout de même autorisé à moins que vous ne désactiviez toutes les applications dans le menu des paramètres.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous conseillons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : *SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles dans tous les marchés.*

Nota : *Pour pouvoir utiliser SiriusXM Traffic et Travel Link, votre véhicule doit avoir la navigation.*

Nota : *Un abonnement payant est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.*

Nota : *Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur la carte Coverage (zone de couverture) pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SiriusXM Traffic et Travel Link.*

Nota : *Sirius et Ford déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les erreurs ou les imprécisions des services SiriusXM Traffic et Travel Link ou leur utilisation dans les véhicules.*

Lorsque vous y êtes abonné, les services SiriusXM Traffic et Travel Link permettent de trouver le meilleur prix pour l'essence, les listes des films, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Circulat. sur itinéraire	Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.	
Circulation près d'ici		
Prix carburant	Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif.	
Films à l'affiche	Appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible.	
Météo	Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie.	
	Carte	Sélectionnez cette option pour afficher la carte météo indiquant les orages/tempêtes, l'information radar, les tableaux et les vents.
	Région	Faites votre choix dans une liste d'emplacements de prévisions météorologiques.
Info sports	Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes favorites pour y accéder plus facilement. Le pointage est automatiquement actualisé lorsqu'une partie est en cours.	
Conditions ski	Appuyez sur ce bouton pour consulter les conditions des pistes de ski dans une zone spécifique.	

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PARAMÈTRES

Dans ce menu, vous pouvez accéder aux paramètres et les régler pour de nombreuses fonctions du système. Pour accéder aux paramètres supplémentaires, balayez l'écran vers la gauche ou vers la droite.

Son

Appuyez sur ce bouton pour régler les éléments suivants :

Réglages de son	
Réinitialiser	Ramène les réglages des fréquences aiguës, moyennes et graves aux réglages d'usine.
Aigu	Règle le niveau de fréquence élevée.
Moyen	Règle le niveau de fréquence moyenne.
Grave	Règle le niveau de fréquence basse.
Équilibre/Atténuation	Règle le rapport sonore d'un côté à l'autre ou d'avant en arrière.
Vol. asservi à la vitesse	Règle le volume du système audio en fonction de la vitesse ou désactive la fonction.
Mode d'occupation	Optimise le son en fonction de l'emplacement des auditeurs.
Réglages du son	Stéréo
	Son d'ambiance

Il est possible que votre véhicule ne dispose pas de toutes ces fonctions.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Lecteur multimédia

Ce bouton est disponible lorsqu'un appareil multimédia comme Bluetooth Audio ou un dispositif USB est la source audio active. Appuyez sur le bouton pour accéder aux options suivantes des dispositifs actifs uniquement.

Élément de menu	Mesure à prendre et description		
Vitesse lecture Podcast	Pour certains périphériques USB, SYNC 3 peut ajuster la vitesse de lecture des podcasts. Lorsqu'un podcast est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Vitesse lecture livre audio	Pour certains périphériques USB, SYNC 3 peut ajuster la vitesse de lecture des livres audio. Lorsqu'un livre audio est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Priorité art graphique (pochettes)	Lecteur multim.	Affichage des couvertures d'album des fichiers de musique enregistrés dans votre appareil. Si aucune couverture d'album n'existe pour les fichiers enregistrés sur l'appareil, la base de données Gracenote fournit alors la couverture.	
	Gracenote®	La base de données Gracenote fournit les couvertures d'album correspondant à vos fichiers de musique. Ceci annule les couvertures d'album enregistrées sur votre appareil.	
Gestion Gracenote®	Active et désactive Gracenote® pour qu'elle fournisse ou non les métadonnées, comme le type de musique, l'artiste et l'album.		

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Information base de données Gracenote®	Cette fonction vous permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracenote.
Information sur l'appareil	Ceci vous permet de voir le fabricant et le numéro de modèle de votre appareil multimédia.
Mise à jour index média	Effacement de l'information multimédia enregistrée en vue d'une réindexation.

Horloge

Pour régler l'heure, sélectionnez les touches fléchées vers le haut et vers le bas de chaque côté de l'écran. Les touches fléchées à gauche règlent l'heure et celles de droite, les minutes. Vous pouvez ensuite sélectionner AM ou PM.

Vous pouvez régler les fonctions suivantes :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Format de l'horloge	Sélection de l'affichage de l'heure.
Mise à jour fuseau horaire	Lorsqu'elle est active, la montre se règle par rapport aux fuseaux horaires. Cette fonction est uniquement disponible sur les véhicules avec navigation.
Régler horloge sur heure GPS	Lorsqu'elle est sélectionnée, la montre du véhicule se remet à l'heure satellite GPS.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

L'équipement enregistre automatiquement les modifications aux réglages.

Bluetooth

Appuyez sur ce bouton pour accéder aux éléments suivants :

Élément de menu	Mesure à prendre
Bluetooth	March.
	Arrêt

Vous devez activer l'option Bluetooth pour jumeler un appareil compatible Bluetooth.

Le processus de couplage d'un appareil Bluetooth est similaire à celui d'un téléphone. **Reportez-vous à Couplage d'un appareil** dans les Paramètres du téléphone pour la procédure de couplage d'un appareil et les options disponibles.

Téléphone

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Élément de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Élément de menu
Ajouter tél.
Puis sélectionnez :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Une fois que vous avez jumelé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Site Web
owner.lincoln.com

Site Web
www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Une fois que vous avez jumelé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Voir appareils	
Vous pouvez sélectionner :	
Ajouter appareil	Vous pouvez ajouter un appareil compatible Bluetooth en suivant les étapes du tableau précédent.
Vous pouvez sélectionner un téléphone en touchant son nom sur l'écran. Vous disposez alors des options suivantes :	
Connecter	En fonction de l'état de l'appareil, vous pouvez sélectionner l'une de ces options pour interagir avec ce dernier.
Déconnecter	
Établir primaire	Vous permet de sélectionner cet appareil comme appareil favori.
Effacer	Supprime l'appareil sélectionné du système.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Appuyez sur l'icône info à côté du nom de l'appareil pour voir les données du téléphone ou de l'appareil.

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Gérer la liste de contacts		
Vous pouvez sélectionner :		
Télécharge Auto. Contacts	Activez cette option afin que SYNC 3 télécharge périodiquement votre annuaire pour maintenir votre liste de contacts à jour.	
Trié par:	Choisissez la façon dont vous voulez que vos contacts soient affichés par le système. Vous pouvez choisir :	
	Prénom	Surnom
Téléchargement de la liste de contacts à nouveau	Sélectionnez cette option pour télécharger de nouveau manuellement votre liste de contacts.	
Effacer la liste de contacts	Sélectionnez cette option pour supprimer la liste de contacts à bord. Le fait de supprimer la liste de contacts à bord n'efface pas la liste de contacts du téléphone connecté.	

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Sélectionner sonnerie du tél.	
Vous pouvez sélectionner :	
Pas de sonnerie	Aucun son émis lors d'un appel entrant.
Utiliser sonnerie du téléphone	La sonnerie actuellement sélectionnée pour votre téléphone se fait entendre lors d'un appel entrant. Cette option peut ne pas être disponible pour tous les téléphones. Si cette option est disponible, il s'agit du paramètre par défaut.
Vous pouvez aussi sélectionner l'une des trois sonneries disponibles.	

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Messagerie texte	
Vous pouvez sélectionner :	
Pas d'alerte (silence)	Aucun son émis lors d'un message entrant.
Vous pouvez sélectionner l'un des trois sons de notification disponibles.	
Lecture vocale	Lorsque cette option est activée, une invite vocale vous alerte lorsque vous recevez un nouveau message.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Vous pouvez aussi activer et désactiver les options suivantes :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Audio sourdine privé	Lorsque cette option est activée, le système audio du véhicule (radio ou applications) est mis en sourdine pour la durée de l'appel téléphonique, même lorsque l'appel téléphonique est en mode confidentiel.
Avertissement d'itinérance	Lorsque cette option est activée, une alerte indique que votre téléphone est en mode d'itinérance lorsque vous tentez de passer un appel.
Notification de batterie faible	Lorsque cette option est activée, un message s'affiche lorsque la pile de votre téléphone est déchargée.

Assistance 911

Nota : *Ce service n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.*

Sélectionnez ce bouton pour modifier le réglage d'activation ou de désactivation de cette fonction. Si les contacts du téléphone mobile ont été téléchargés, vous pouvez régler l'option suivante :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Définir les contacts d'urgence	Vous pouvez sélectionner jusqu'à deux numéros dans le répertoire de votre appareil mobile en tant que contacts d'urgence à la fin du processus d'appel Assistance 911.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Radio

Ce bouton est disponible si une source radio telle que AM ou FM est la source média active. Appuyer sur ce bouton pour accéder aux fonctions suivantes :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Radio FM HD Radio AM HD (En fonction de la source radio actuelle, si disponible)	L'activation de cette fonction vous permet d'écouter des émissions radio haute définition.
Txt radio	Cette fonction est disponible lorsque la radio FM est votre source média active. Activez cette fonction pour que le système affiche du texte radio.
Prérégl. automémorisés (AST)	Actualiser
	La sélection de cette option permet d'enregistrer les six stations au signal le plus fort à l'endroit où vous vous trouvez, jusqu'au dernier groupe de stations préréglées de la station actuellement choisie.

Navigation

Vous pouvez régler de nombreuses préférences de navigation au moyen des menus suivants.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Préférences de carte

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Préférences de carte de navigation		
Puis sélectionnez l'une des options suivantes :		
Modèle de ville 3D	Lorsque cette option est active, le système montre les bâtiments en 3D.	
Marques de navigation	Lorsque cette option est activée, le trajet déjà parcouru par votre véhicule s'affiche sous forme de pointillés blancs.	
Icônes POI	Activez cette fonction de façon à afficher jusqu'à trois icônes de point d'intérêt (POI) sur la carte de navigation.	
	Une fois la fonction activée, vous pouvez sélectionner les icônes que vous voulez afficher en sélectionnant :	Sélection des POIs
Icônes d'incident	Ce menu vous permet de choisir les icônes d'incident que vous voulez afficher sur la carte de navigation.	

Préférences d'itinéraire

Élément de menu	Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions
Préférences d'itinéraire	
Puis sélectionnez l'une des options suivantes :	
Itinéraire préféré	Afficher le type d'itinéraire choisi.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Élément de menu	Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions		
	Plus court	Plus rapide	Écologique
Utiliser toujours ___	Omettre l'étape de sélection de l'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des vos paramètres d'itinéraire préférés. Lorsque cette option est activée, le système utilise le type d'itinéraire que vous avez sélectionné pour calculer un seul itinéraire vers la destination souhaitée.		
Utiliser voie pour VOM	Le système sélectionne Véhicules multi-occupants ou voies réservées au covoiturage au moment de proposer le guidage d'itinéraire.		
Trouver stationnement autom.	Le système recherche et affiche les espaces de stationnement disponibles à mesure que vous vous approchez de votre destination.		
Pénalité horaire éco.	Sélection d'un niveau de coût pour l'itinéraire économique calculé. Plus le réglage est élevé, plus le temps attribué à l'itinéraire est long.		
Guidage d'itinéraire dynamique	Activation ou désactivation de la prise en compte des bulletins de circulation routière lors de la planification d'un itinéraire. Le système peut trouver un itinéraire plus rapide d'après l'information sur la circulation dense ou détecter un incident de route barrée et trouver un itinéraire de contournement si possible.		

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Préférences de navigation

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de navigation	
Messages de guidage	Vous pouvez régler la façon dont le système donne des directives.
Puis sélectionnez l'une des options suivantes :	
Voix et tonalités	
Voix seulement	
Tonalité	

Sélection de la source d'aide à la navigation

L'écran énumère les autres sources de navigation disponibles avec Applink.

Applications mobiles

Vous pouvez activer la commande des applications mobiles compatibles exécutées sur votre appareil Bluetooth ou USB sur SYNC 3. Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait de données de l'appareil connecté.

Les appareils connectés envoient des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre VIN, le numéro du module SYNC 3, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage.

Nota : *Les applications mobiles ne sont pas toutes compatibles avec le système.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par l'intermédiaire de l'appareil connecté. Cela comprend tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors du réseau local.*

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Applications mobiles	March.	Activation ou désactivation de l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3. La désactivation des applications mobiles dans le menu des paramètres désactive les mises à jour automatiques et l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3.
	Arrêt	
	Vous pouvez visualiser le statut des autorisations des applications mobiles dans le menu des paramètres.	
Une fois que les applications mobiles sont activées, vous disposez des options suivantes :		
Mises à jour applis mobiles	Ceci donne des renseignements sur l'état actuel des mises à jour d'applications disponibles.	
	Il existe trois états possibles :	

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Élément de menu	Mesure à prendre et description		
	Mise à jour requise	Mise à jour effectuée	Mise à jour des applications mobiles en cours...
	Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des autorisations.	Aucune mise à jour n'est requise.	Le système tente de recevoir une mise à jour.
	Demander une mise à jour		Sélectionnez ce bouton si une mise à jour est requise et si vous voulez demander une mise à jour manuellement. Par exemple, lorsque votre appareil mobile est connecté à un point d'accès Wi-Fi, sélectionnez :
			Demander MAJ
Toutes applications	Accorder ou refuser les autorisations à toutes les applications simultanément.		
Il peut aussi exister des applications compatibles SYNC 3 figurant sous ces options.	Accorder ou refuser à une application individuelle des autorisations particulières. Les autorisations relatives aux applications sont réparties en groupes. En appuyant sur l'icône livre, vous pouvez voir quels signaux sont inclus dans chaque groupe.		

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Ford et Lincoln déclinent toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford et Lincoln à fournir à une application.*

Généralités

Accédez aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

Élément de menu	
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français).
Distance	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en kilomètres ou en milles.
Température	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en Celsius ou en Fahrenheit.
Bip touche écran	Sélectionnez cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués à l'écran tactile.
Mises à jour automatiques du système	Lorsque vous activez cette option, le système se met automatiquement à jour lorsqu'une connexion Internet est disponible par l'intermédiaire d'un réseau Wi-Fi ou d'une connexion mobile.
À propos de SYNC	Information portant sur le système et son logiciel.
Licences de logiciel	Documentation de la licence du logiciel applicable au système.
Réinitialisation générale	Sélectionnez cette option pour rétablir les paramètres d'usine par défaut. Tous les réglages personnels et les données personnelles seront effacés.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Point d'accès et Wi-Fi (Selon l'équipement)

Accédez aux paramètres et renseignements Wi-Fi SYNC et de point d'accès du véhicule.

Système Wi-Fi

Vous avez accès à ce qui suit :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Wi-Fi	Activez cette option pour une connexion Wi-Fi permettant d'obtenir les mises à jour du logiciel SYNC 3 du véhicule.
Voir réseaux disponibles	Ceci vous fournit une liste des réseaux Wi-Fi disponibles à portée.
	En cliquant sur un réseau de la liste, vous pouvez vous connecter ou vous déconnecter de celui-ci. Le système peut demander un code de sécurité pour se connecter.
	Lorsque vous cliquez sur le bouton d'information à côté d'un réseau, davantage d'information concernant ce dernier s'affiche, comme la puissance du signal, l'état de connexion et le type de sécurité.
Notifications Wi-Fi disponibles	Si SYNC n'est pas déjà connecté, le système vous prévient lorsque votre véhicule est garé et qu'un réseau Wi-Fi se trouve à proximité.

Point d'accès pour le véhicule

Vous avez accès à ce qui suit :

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Activation et désactivation du point d'accès Wi-Fi	Vous permet d'activer/désactiver le point d'accès.
Réglages	Vous permet d'afficher et de modifier les paramètres de point d'accès comme le SSID et le mot de passe.
Utilisation des données	Vous permet d'afficher l'utilisation des données et le plan de point d'accès de votre véhicule.
Gestion des appareils	Vous permet de gérer les appareils connectés à votre point d'accès.

Nota : *Le point d'accès Wi-Fi du véhicule (point d'accès du véhicule) peut être utilisé lorsque le contact est établi et peut rester actif lorsque le contact est coupé.*

Nota : *Les services de point d'accès du véhicule sont fournis par le fournisseur réseau du véhicule, assujetti à votre contrat de fournisseur réseau, à la couverture et à la disponibilité du service.*

Nota : *Il incombe au propriétaire du compte de retirer le véhicule de son compte de fournisseur réseau lorsqu'il transfère la propriété du véhicule. Si le propriétaire souhaite retirer le véhicule de son compte, peu importe la raison, il doit communiquer avec son fournisseur réseau pour obtenir plus de renseignements.*

Nota : *Les données, p. ex., le numéro d'identification du véhicule (VIN), l'identifiant de la carte SIM et la consommation de données sont partagées entre Ford et le fournisseur réseau du véhicule pour offrir le service de points d'accès conformément à votre contrat avec votre fournisseur réseau, à la couverture et à la disponibilité du service. Elles peuvent être utilisées pour fournir une transition transparente d'un ancien modem embarqué à un neuf et pour confirmer le transfert réussi des mises à jour.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Nota : *Pour votre commodité, la consommation de données peut être consultée dans les réglages, mais elle peut ne pas refléter la consommation réelle ou courante. Votre fournisseur réseau est responsable de la transmission de ces renseignements à votre compte. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le fournisseur réseau de votre véhicule.*

Nota : *Ford peut devoir mettre à jour le système d'exploitation de votre véhicule, y compris des mises à jour de sécurité et des correctifs, pour assurer le fonctionnement à jour des services, comme le point d'accès du véhicule, et ce, sans préavis.*

Nota : *Si vous ne disposez pas d'un forfait de point d'accès de véhicule, ouvrez votre navigateur Web et rendez-vous sur le site Web avec le protocole HTTP pour être automatiquement redirigé vers la page d'accueil du fournisseur réseau du véhicule, d'où vous pourrez acheter des données. Les sites Web qui utilisent le protocole HTTPS n'effectuent pas le réacheminement automatiquement.*

Éclairage ambiant

Tapez une fois sur une couleur pour activer l'éclairage ambiant. Règle la couleur à sa plus haute intensité.

Vous pouvez faire glisser les couleurs vers le haut et vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité.

Pour désactiver l'éclairage ambiant, appuyez une fois sur la couleur active ou faites-la glisser vers le bas pour qu'elle perde toute son intensité.

Véhicule

Nota : *Il est possible que votre véhicule ne présente pas toutes ces fonctions.*

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes pour mettre leurs réglages à jour.

Code de clavier de porte

Sélectionnez ce bouton pour ajouter ou effacer un code de clavier de porte personnel. Pour ajouter ou effacer un code personnel, vous devez tout d'abord saisir le code à cinq chiffres programmé en usine. Vous pouvez trouver ce code sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants ou auprès du concessionnaire autorisé.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Réglages de caméra

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages caméra	
Puis faites votre choix parmi les options suivantes :	
Délai caméra arrière	Vous pouvez activer ou désactiver cette option à l'aide du curseur.

Vous pouvez trouver plus de renseignements sur le système de caméra de recul dans le chapitre sur les aides au stationnement de votre Manuel du propriétaire.

Numéro de série électronique (ESN) du modem embarqué

Lorsque vous sélectionnez ce bouton dans le menu des paramètres, vous obtenez le numéro ESN de votre système. Vous avez besoin de ce numéro pour enregistrer certains appareils comme la radio satellite.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Affichage

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Affichage désactivé	L'écran devient noir et n'affiche rien. Pour rallumer l'écran, il suffit de le toucher.	
Luminosité	Permet d'augmenter ou de réduire la luminosité de l'écran.	
Mode	Vous pouvez sélectionner :	
	Auto	L'écran alterne automatiquement entre les modes jour et nuit en fonction de la luminosité extérieure.
	Jour	L'écran présente un fond clair pour améliorer l'affichage de jour.
	Nuit	L'écran présente un fond plus sombre pour améliorer l'affichage de nuit.
Intensité lumineuse automatique	Activez cette option pour automatiquement atténuer la luminosité de l'affichage en fonction des conditions de l'éclairage ambiant.	

Commande vocale

Vous pouvez régler les paramètres de commande vocale en sélectionnant les options suivantes.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Élément de menu	
Mode avancé	Activez cette option pour supprimer les invites vocales et confirmations supplémentaires.
Confirmation téléphone	Activez cette option pour que le système confirme le nom d'un de vos contacts avant de passer un appel.
Liste des commandes vocales	Activez cette option pour que le système affiche une liste de commandes vocales disponibles lorsque le bouton de commande vocale est enfoncé.

Profils personnalisés

Vous pouvez personnaliser les réglages de position, notamment les sièges et rétroviseurs, ainsi que les réglages autres comme la position radio, navigation, assistance conducteur et système. Vous pouvez utiliser ce menu pour modifier, synchroniser, désynchroniser et donner un autre nom à un clé à télécommande. Vous pouvez également effacer des profils personnalisés.

Nota : *En effaçant un profil, vous supprimez de façon permanente tous les réglages personnalisés et votre clé à télécommande synchronisée.*

Nota : *Effacer un profil ne supprime pas vos préréglages de position. Vous pouvez encore utiliser le bouton de mémoire pour rappeler vos préréglages de position.*

Réinitialisation complète

Après une réinitialisation générale, tous les profils personnalisés, les clés à télécommande synchronisées et les réglages personnalisés sont définitivement supprimés et la fonction de profils personnalisés est automatiquement désactivée. Une fois terminé, vous devez sélectionner les profils personnalisés pour créer le premier profil de conduite.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Mode voiturier

Le mode voiturier vous permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est disponible avant que le système ne soit déverrouillé avec le NIP approprié.

Lorsque vous sélectionnez le mode voiturier, une fenêtre contextuelle s'affiche et vous informe qu'un code à quatre chiffres doit être entré pour activer et désactiver le mode voiturier. Vous pouvez utiliser le NIP de votre choix, mais vous devez utiliser le même NIP pour désactiver le mode voiturier. Le système vous demande d'entrer le code.

Nota : *Les profils personnalisés sont temporairement désactivés quand le mode voiturier est activé.*

Nota : *Si le système est verrouillé, et que vous ne vous souvenez pas du PIN, veuillez contacter le Centre de relation avec la clientèle.*

Pour Lincoln
États-Unis : 1 800 521-4140
Canada : 1 800 387-9333

Pour activer le mode voiturier, entrez le NIP que vous avez choisi. Le système vous demande alors de confirmer votre NIP en l'entrant une seconde fois. Le système se verrouille alors.

Pour déverrouiller le système, saisissez le même PIN. Le système se reconnecte à votre téléphone et toutes vos options sont de nouveau disponibles.

DÉPANNAGE DE SYNC™ 3

Votre système SYNC 3 est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Pour contrôler la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le site Web Ford ou Lincoln de votre région.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
Un bruit ambiant est présent durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone cellulaire nuisent au rendement de SYNC 3.	Consultez le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne, mais elle ne peut pas m'entendre.	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez.
		Assurez-vous que le microphone de SYNC 3 n'est pas désactivé. Recherchez l'icône de microphone sur l'écran du téléphone.
Pendant un appel, je ne peux pas entendre l'autre personne et elle ne peut pas m'entendre.	Il se peut que le système doive être redémarré.	Pour redémarrer votre système, arrêtez le moteur, ouvrez et fermez la porte, verrouillez-la et patientez deux ou trois minutes. Assurez-vous que votre écran SYNC 3 est noir et que le port USB éclairé est éteint.
SYNC 3 ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire et activer la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
		Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez.
Le système énonce « Répertoire téléchargé », mais mon répertoire SYNC 3 est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire et activer la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
J'ai des difficultés à connecter mon téléphone cellulaire à SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez.
		Tentez de supprimer votre appareil de SYNC 3 et de supprimer SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.
		Vérifiez toujours les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC 3 sur votre téléphone cellulaire.
		Mettez à jour le micrologiciel de votre téléphone cellulaire.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez.
	iPhone	• Allez aux paramètres de votre téléphone cellulaire. • Allez au menu Bluetooth. • Appuyez sur le cercle bleu à droite de l'appareil portant la marque et le modèle de votre véhicule pour accéder au menu suivant. • Activez Montrer les notifications. • Débranchez puis rebranchez votre iPhone de SYNC 3 pour activer cette mise à jour des paramètres. Votre iPhone est maintenant réglé pour transférer les messages à SYNC 3. Répétez ces étapes pour tout autre véhicule SYNC 3 que vous connectez. Votre iPhone transfère uniquement les messages entrants à SYNC 3 s'il n'est pas déverrouillé dans l'application de messagerie. iPhone ne prend pas en charge les réponses aux messages avec SYNC 3.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
		Les messages de WhatsApp et de la messagerie Facebook ne sont pas pris en charge.
Les messages vocaux ne fonctionnent pas sur mon téléphone cellulaire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Votre téléphone cellulaire doit prendre en charge le téléchargement des messages par Bluetooth pour recevoir les messages entrants.
	Il s'agit d'une limitation relative au téléphone cellulaire.	Étant donné que chaque téléphone est différent, reportez-vous au manuel de l'appareil du téléphone cellulaire que vous jumelez. En fait, il peut exister des différences entre les téléphones cellulaires en raison de la marque, du modèle, du fournisseur de service et de la version du logiciel.

Problèmes USB et Bluetooth Audio		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Anomalie possible de l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant.
		Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et dans le port USB de votre véhicule.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problèmes USB et Bluetooth Audio		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
		Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
SYNC 3 ne reconnaît pas mon appareil lorsque je démarre mon véhicule.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction est asservie à l'appareil.	Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC 3 sans oublier de mettre son lecteur multimédia en fonction.
	L'appareil n'est pas connecté.	
	L'appareil est en mauvais état.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
SYNC 3 ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les bonnes données relatives à l'artiste, à la piste, au titre, à l'album ou au genre.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.
	Le fichier est peut-être corrompu.	Tentez de remplacer le fichier corrompu par une nouvelle version.
	La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient en empêcher la lecture.	Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie de protocole de transfert de fichiers multimédias.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problèmes USB et Bluetooth Audio		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
	Le format du fichier n'est pas pris en charge par SYNC 3.	Convertissez le fichier dans un format pris en charge. Voir **Divertissement** (page 535).
	L'appareil doit être réindexé.	Réindexez les contenus multimédias. Voir **Paramètres** (page 576).
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
Lorsque je connecte mon appareil, il arrive que je n'entende aucun son.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen d'une source USB, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez Dock Connector.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen de Bluetooth Audio, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez SYNC.
SYNC 3 n'affiche pas les renseignements de chanson ni les touches de répétition ou de lecture aléatoire.	L'appareil ou le lecteur de médias n'est pas compatible.	Branchez un appareil ou un lecteur de médias compatible.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problèmes de Wi-Fi		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
Échec de connexion.	Erreur de mot de passe.	Vérifiez le mot de passe.
	Signal faible.	Vérifiez la force du signal Wi-Fi.
	Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID.	Utilisez un nom unique pour votre SSID, n'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, tel qu'une partie de l'adresse MAC.
Déconnexion après une connexion réussie.	Signal faible probablement dû à la distance par rapport au point d'accès, une obstruction ou une interférence élevée.	Positionnez le véhicule à proximité du point d'accès, la partie avant du véhicule faisant face à la direction du point d'accès et éliminez les obstacles si possible. D'autres signaux Wi-Fi, Bluetooth, micro-ondes et de téléphones sans fil peuvent causer des interférences.
Signal faible observé par SYNC 3 malgré son emplacement à proximité d'un point d'accès.	Il se peut qu'il y ait une obstruction entre SYNC 3 et le point d'accès.	Si le véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, tentez de positionner le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès. Si vos glaces sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule face au point d'accès. Si toutes les glaces sont teintées, vous pouvez les ouvrir dans la direction du point d'accès si cela est possible. Tentez d'éliminer toutes autres obstructions qui pourraient nuire à la qualité du signal, en ouvrant par exemple la porte du garage.
Un point d'accès n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	Le point d'accès était défini comme un réseau caché.	Veuillez définir le réseau comme visible et réessayer.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problèmes de Wi-Fi		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
SYNC 3 n'est pas visible lorsque vous recherchez des réseaux Wi-Fi depuis votre téléphone ou d'autres appareils.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement
Le téléchargement de logiciel prend trop de temps.	Force du signal faible, trop éloigné du point d'accès, le point d'accès prend en charge plusieurs connexions, connexion Internet lente ou autres anomalies.	Vérifiez la qualité du signal (sous détails de réseau). Si SYNC 3 indique que son état est bon ou excellent, testez le signal avec un autre point d'accès à haute vitesse dans un environnement plus fiable.
SYNC 3 semble se connecter à un point d'accès et la force du signal est excellente, mais le logiciel n'est pas mis à jour.	Il est possible qu'il n'y ait pas de nouveau logiciel. Il se peut que le point d'accès connecté soit géré et qu'il requière un abonnement ou l'acceptation des conditions.	Testez la connexion avec un autre appareil; si le point d'accès nécessite un abonnement, il se peut que vous deviez contacter le fournisseur de service.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Applications mobiles AppLink : Lorsque je sélectionne « Rechercher des applications mobiles », SYNC 3 ne trouve aucune application.	Vous n'avez pas connecté de téléphone compatible AppLink à SYNC 3.	Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est jumelé et connecté à SYNC 3 pour trouver des applications compatibles AppLink sur votre appareil. Les utilisateurs d'un iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis la boutique d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC 3, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC 3 à trouver l'application si elle n'apparaît pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application ne dispose pas de cette option, sélectionnez le menu des paramètres du téléphone et sélectionnez « Applications », puis trouvez l'application voulue et choisissez « Forcer l'arrêt ». N'oubliez pas de redémarrer ensuite

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
		l'application, puis sélectionnez « Rechercher applications mobiles » sur SYNC 3.
		Pour effectuer la fermeture forcée d'une application sur un iPhone avec iOS7+, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application devrait apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.
Mon téléphone Android est connecté et mes applications fonctionnent; je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Désactivez puis réactivez Bluetooth pour le réinitialiser sur votre téléphone. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC 3 doit pouvoir se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problèmes liés à AppLink		
Problème	**Cause(s) possible(s)**	**Solution(s) possible(s)**
Mon iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC 3.	Il se peut que vous deviez réinitialiser la connexion USB à SYNC 3.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'application devrait apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC 3, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Augmentez le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink exécutées sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si votre téléphone compte plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC 3 ne doit pas trouver. Si l'application dispose d'un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
SYNC 3 ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone cellulaire et aux médias au début de leurs sections respectives.
		Reportez-vous à l'écran audio pendant une session de reconnaissance vocale active pour y trouver une liste de commandes vocales.
	Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Attendez l'invite du système avant d'énoncer votre commande.
SYNC 3 ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.
	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il apparaît sur votre appareil.	Énoncez le nom de l'artiste ou de la pièce musicale exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Par exemple, dites « Jouer artiste Prince » ou « Jouer chanson Purple Rain ».
		Assurez-vous d'énoncer le titre complet, par exemple « California remix featuring Jennifer Nettles ».
		Si le nom comporte des abréviations, comme ESPN ou CNN, vous devez les épeler : « E-S-P-N » ou « C-N-N ».
	Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par SYNC 3.	Assurez-vous que les titres de chansons, les noms d'artistes, d'albums et de liste d'écoute ne comportent pas de caractères spéciaux, comme *, -, ou +.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
SYNC 3 ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire.	Assurez-vous que vous énoncez le nom exactement comme il apparaît sur votre téléphone. Par exemple, si votre contact est « Jean Tremblay », dites « Appeler Jean Tremblay ». Si le nom de votre contact est « Maman », dites « Appeler Maman ».
	Le nom du contact peut comporter des caractères spéciaux.	Assurez-vous que les noms de vos contacts ne comportent pas de caractères spéciaux, comme *, - ou +.
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître des noms étrangers enregistrés dans mon téléphone cellulaire.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contact enregistrés dans votre téléphone cellulaire.
		Conseil utile : Vous pouvez sélectionner votre contact manuellement. Appuyez sur **TÉLÉPHONE**. Sélectionnez l'option de répertoire puis le nom du contact. Appuyez sur le bouton programmable pour l'entendre. SYNC 3 énonce le nom du contact, ce qui vous donne une idée de la prononciation attendue.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître les noms étrangers de chansons, d'artistes, d'albums, de genres et de liste d'écoute depuis mon lecteur multimédia ou ma mémoire flash USB.	Vous pouvez énoncer les noms étrangers à l'aide de la langue sélectionnée actuellement pour SYNC 3.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contacts enregistrés dans votre lecteur multimédia ou mémoire flash USB. Il est en mesure de faire des exceptions pour des noms d'artiste très populaires (comme U2) de manière à ce que vous puissiez toujours utiliser la prononciation anglaise pour ces artistes.
Le système génère des invites vocales et la prononciation de certains mots peut ne pas être précise pour ma langue.	SYNC 3 utilise une technologie d'invite par synthèse vocale.	SYNC 3 utilise une voix générée par synthèse plutôt qu'une voix humaine pré-enregistrée.
		SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Profils personnalisés	
Problème	**Cause et solution possible**
Je ne peux pas créer un profil.	Les profils personnalisés n'ont pas été configurés.
	Un nom de profil invalide a été saisi.
	Une touche de mémorisation n'a pas été sélectionnée à la demande.
	Le contact n'était pas mis et le levier sélecteur n'était pas en position de stationnement ou a été dégagé de la position de marche ou de stationnement en créant un profil.
	Les profils personnalisés sont désactivés.
Je n'arrive pas à synchroniser une clé à télécommande.	Un bouton de verrouillage n'a pas été sélectionné sur une clé à télécommande à la demande.
	La clé à télécommande sélectionnée est déjà associée à un autre profil et le remplacement a été refusé.
	Un rappel de profil a été effectué pendant la synchronisation d'une clé à télécommande.
	Le contact n'était pas mis et le levier sélecteur n'était pas en position de stationnement ou a été dégagé de la position de marche ou de stationnement pendant la synchronisation d'une clé à télécommande.
	L'ancienne méthode de synchronisation est utilisée.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Profils personnalisés	
Problème	**Cause et solution possible**
Mes réglages personnalisés ne sont pas enregistrés.	Le réglage non enregistré n'est pas pris en charge par les profils personnalisés.
	Un profil personnalisé différent de celui prévu est activé.
	Un autre utilisateur a changé les réglages pour le mauvais profil personnalisé.
Mon profil ne peut être rappelé.	Un profil personnalisé n'a pas été créé.
	Les profils personnalisés sont désactivés.
	Le profil demandé est déjà activé.
	La touche de mémorisation utilisée n'est pas synchronisée à un profil.
	La clé à télécommande utilisée n'est pas synchronisée à un profil.
	La mauvaise clé à télécommande est utilisée.
	Un bouton autre que celui de déverrouillage ou de démarrage à distance est appuyé sur une clé à télécommande synchronisée.
	Le profil personnalisé a été supprimé.
Mes positions préréglées sont rappelées mais pas mon profil	Les profils personnalisés sont désactivés.
Mon profil est rappelé mais pas mes positions préréglées	Le véhicule roule.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Profils personnalisés	
Problème	**Cause et solution possible**
	Les positions préréglées sont similaires à celles de l'invité ou du profil précédemment activé.
J'ai perdu une clé à télécommande.	Synchronisez et désynchronisez votre clé à télécommande dans le menu des profils personnalisés. Il se peut que vous deviez consulter votre concessionnaire autorisé.
J'ai perdu tous les profils.	Les clés à télécommande ont été effacées et reprogrammées. Cela peut se produire quand vous laissez le concessionnaire ajouter une nouvelle clé à télécommande pour remplacer celle perdue.
	La réinitialisation générale a été effectuée sans votre consentement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Généralités		
Problème	**Cause possible**	**Solution possible**
La langue sélectionnée pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement ne correspond pas à la langue de SYNC 3 (téléphone, USB, Bluetooth Audio, commande vocale et invites vocales).	SYNC 3 ne prend pas en charge la langue sélectionnée actuellement pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement.	SYNC 3 prend uniquement en charge quatre langues dans un seul module pour l'affichage du texte, les commandes vocales et les invites vocales. Le pays dans lequel vous avez acheté votre véhicule dicte les quatre langues en fonction des langues les plus couramment parlées. Si la langue sélectionnée n'est pas disponible, SYNC 3 reste dans la langue active actuelle.
		SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Réinitialisation de SYNC 3
Le système dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC 3 est inopérante. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas l'information précédemment stockée dans le système (comme les appareils jumelés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages texte ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez simultanément enfoncés le bouton de mise en marche de la radio et le bouton PROCHAINE STATION (>>|). Après environ 5 secondes, l'écran devient noir. Patientez de 1 à 2 minutes que la réinitialisation du système se termine. Vous pouvez ensuite reprendre l'utilisation de SYNC 3.

Pour obtenir de l'assistance sur le dépannage de SYNC 3, veuillez consulter le site Web Ford ou Lincoln de votre région.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)
www.Accessories.Lincoln.com

Adresse Web (Canada)
www.LincolnCanada.com

Pendant la période de garantie, la compagnie automobile Lincoln réparera ou remplacera tout accessoire Lincoln d'origine, installé comme il se doit par un concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre durant la période de garantie, ainsi que tout composant endommagé par les accessoires défectueux.

Lincoln Motor Company garantit votre accessoire Lincoln d'origine avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Déflecteurs de glaces latérales*.
- Pare-boue.

Apparence intérieure

- Tapis.
- Système audiovisuel arrière*.

Mode de vie

- Cendrier amovible ou casier à monnaie.
- Organisation et gestion du chargement.
- Porte-bagages et supports*.
- Tente de camping pour VUS*.
- Support de tablette.
- Attelages de remorque, faisceaux de câblage et accessoires.

Tranquillité d'esprit

- Bâche de voiture*
- Protecteur d'aire de chargement.
- Écran cache-bagages.
- Protection dans le véhicule*.
- Bouchon de réservoir verrouillable.
- Démarrage à distance.
- Nécessaires d'assistance dépannage*.
- Sécurité du véhicule.
- Antivols de roues.

*Accessoire sous licence Lincoln. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Lincoln autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires par rapport aux exigences techniques de Lincoln Motor Company. Communiquez avec un

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

concessionnaire Lincoln autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires sous licence Lincoln, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal du véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français PTAC ou PMAE sur l'étiquette d'homologation du véhicule. Demandez des renseignements supplémentaires à ce sujet à un concessionnaire autorisé.
- La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et il ne doit être posé que par un concessionnaire autorisé.
- Les systèmes de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement du véhicule, surtout si leur fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire autorisé Lincoln ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Lincoln à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie. En outre, vous risquez aussi de compromettre le bon fonctionnement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS DE RÉPARATION EN SOUSCRIVANT AU PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ LINCOLN PROTECT.

Programmes d'entretien prolongé Lincoln Protect (États-Unis seulement)

Lincoln Protect est synonyme de sérénité. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par la compagnie automobile Lincoln, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf. Lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire Lincoln, exigez les programmes authentiques d'entretien prolongé Lincoln Protect!

Le programme d'entretien prolongé Lincoln Protect devient très rapidement rentable

Une visite au centre d'entretien pourrait facilement vous revenir plus cher que votre programme d'entretien prolongé Lincoln Protect. Avec Lincoln Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Jusqu'à 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre différents programmes d'entretien prolongé Lincoln Protect, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PEP Protection étendue - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. PEP Extra - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. PEP de base - 84 composants couverts.
4. PEP Groupe motopropulseur - 29 composants essentiels couverts.

Les programmes d'entretien prolongé Lincoln Protect sont honorés par tous les concessionnaires autorisés Lincoln des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Lincoln ou Ford.
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location.

Véhicule de location le 1e jour.

Si vous emmenez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée.

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale et les programmes après-vente spéciaux.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Assistance routière

Vous bénéficiez d'une service d'assistance routière jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours.
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes.
- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location.
- L'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Lincoln Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Le programme d'entretien prolongé Lincoln Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies
- Disque d'embrayage (le cas échéant).
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs et jambes de suspension
- Durites de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Courroies du moteur
- Appoint de liquide d'échappement diesel (le cas échéant).

Options de financement sans intérêts

Un versement initial de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêt et sans frais vous offrant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Lincoln Protect tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Lincoln au 800 367-3377.

Complétez le formulaire ci-dessous et envoyez-le à l'adresse suivante :

Programme d'entretien prolongé Lincoln Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Lincoln Protect (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un programme d'entretien prolongé Lincoln Protect. Le programme d'entretien prolongé Lincoln Protect est le seul contrat d'entretien pris en charge par Lincoln du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le programme d'entretien prolongé Lincoln Protect offre des avantages tels que :

- Remboursement de location
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf.
- Avantages de l'Assistance dépannage

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Lincoln Protect offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location.

Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Lincoln Protect, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Lincoln Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le programme d'entretien prolongé Lincoln Protect.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Lincoln du Canada ou visitez le site www.Lincoln.ca pour trouver le programme d'entretien prolongé personnalisé de Lincoln qui vous convient.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d’entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d’entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 477).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est équipé d'un système Intelligent Oil-Life Monitor qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) après l'apparition du message. Veillez à réinitialiser le système Intelligent Oil Life Monitor après chaque vidange d'huile. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 410).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre chaque intervalle de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford Motor Company se base sur ces essais pour définir le kilométrage le plus approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

À vérifier tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

À vérifier tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.
Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Flexibles du radiateur, du refroidisseur, du réchauffeur et de la climatisation
Échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide[1]; remplir au besoin	Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage[2].
Fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Soufflets pare-poussière de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces

[1] Freins, vase d'expansion, boîte automatique et lave-glace

[2] Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaison sur le contenant. Remplacez-le au besoin.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Intelligent Oil-Life Monitor® (Indicateur de durée de l'huile intelligent)

Votre véhicule est équipé d'un Intelligent Oil-Life Monitor® (indicateur de durée de l'huile intelligent) qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants dans ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer les déchets en même temps.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous avertit quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

Quand s'attendre au message VIDANGE HUILE REQUISE	
Intervalle	**Utilisation du véhicule et exemple**
12 000–16 000 km (7 500–10 000 mi)	**Service normal**
	Conduite normale avec trajets sur autoroute Charge ou remorquage modéré(e) à nul(le) Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
8 000–12 000 km (5 000–7 500 mi)	**Intense**

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Quand s'attendre au message VIDANGE HUILE REQUISE	
Intervalle	**Utilisation du véhicule et exemple**
	Charge/remorquage modéré(e) à lourd(e) Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Utilisation prolongée dans des conditions chaudes ou froides
5 000–8 000 km (3 000–5 000 mi)	**Service extrême**
	Charge ou remorquage maximal(e) Utilisation dans des conditions très chaudes ou très froides

Périodicités d'entretien normales

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme il est indiqué à l'écran d'information[1]
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.[2]
Permutez les pneus, vérifiez leur usure et mesurez la profondeur des sculptures.
Effectuez une inspection multipoint (recommandé).
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide de la jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes de frein, les disques, les flexibles et le frein de stationnement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme il est indiqué à l'écran d'information[1]
Vérifiez la concentration du liquide de refroidissement du moteur et les durites.
Vérifiez l'échappement et les écrans pare-chaleur.
Vérifiez le pont avant et les joints de cardan.
Vérifiez les soufflets d'arbres de roue.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les cardans.
Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal(e) des roues et composants connexes.

[1] Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 km (10 000 mi).

[2] L'indicateur de durée d'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre.

Autres interventions d'entretien[1]	
Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 km (100 000 mi)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur.[2]

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Autres interventions d'entretien [1]	
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.
	Vérifiez l'état des courroies d'entraînement des accessoires.[3]
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.
	Vidangez l'huile pour pont avant (véhicules à quatre roues motrices).
	Vidangez le liquide du pont arrière.
	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires.

[1] Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance prescrite pour l'intervalle.

[2] Remplacement initial au bout de six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 8 000 km (5 000 mi).

[3] Après l'inspection initiale, inspectez-les toutes les deux vidanges d'huile jusqu'à leur remplacement.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOUREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire tel qu'indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils spécifiques, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment précisé ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message de vidange d'huile requise à l'écran d'information.

- **Exemple 1** : Le message apparaît à 46 270 km (28 751 mi). Effectuez la vidange d'huile de boîte de vitesses automatique des 48 000 km (30 000 mi).
- **Exemple 2** : Le message n'est **pas** apparu, mais le compteur indique 48 000 km (30 000 mi) (par exemple, l'indicateur Intelligent Oil-Life Monitor a été réinitialisé à 40 000 km (25 000 mi)). Remplacez le filtre à air du moteur.

Traction d'une remorque ou utilisation d'un porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Inspectez et lubrifiez les joints de cardan (s'ils sont équipés de graisseurs).
	Consultez les interventions d'entretien des essieux sous **Exceptions**.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les bougies.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, notamment en cas d'utilisation commerciale intensive	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air du moteur.
	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les bougies.

Utilisation dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme les voies non pavées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air du moteur.
	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Utilisation dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme les voies non pavées ou poussiéreuses)	
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.[1]
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

[1] Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Conduite hors route	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Vérifier la timonerie de direction, les rotules et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.[1]
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

[1] Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs exceptions.

Entretien des essieux et de la boîte de transfert

Les essieux et la boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices) ne nécessitent pas de vidange d'huile ni de vérifications du niveau d'huile, sauf si une fuite est soupçonnée ou si l'ensemble a été immergé dans l'eau. Contactez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.

Remplacement du filtre à carburant type Californie

Si votre véhicule est immatriculé dans l'État de Californie, le comité sur la protection de l'air a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Toutefois, Ford Motor Company encourage vivement les propriétaires à effectuer l'entretien recommandé aux intervalles précisés et à noter toutes les interventions dans le dossier d'entretien du véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est alors de 2 900 km (1 800 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur

La durée de vie du filtre à air du moteur dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le remplacer au besoin.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bon de réparation:

Distance:

Heures de fonctionnement du moteur (en option):

Inspection multipoint (recommandée):

Timbre du concessionnaire

Signature:

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

AVERTISSEMENTS

Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Ne fixez pas les câbles d'antenne sur le câblage d'origine du véhicule ou sur les conduites de carburant ou de frein.

AVERTISSEMENTS

Garder les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm (4 po) de tout module électronique et airbag.

Nota : *Votre véhicule a été testé et certifié conforme aux législations relatives à la comptabilité électromagnétique (Règlement 10 ONU ECE ou tout autre législation locale applicable). Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement installé par un concessionnaire agréé sur votre véhicule soit conforme à la législation locale en vigueur et autres exigences.*

Nota : *Les équipements de transmission radiofréquence de votre véhicule (comme un téléphone cellulaire et émetteur de radio-amateur) doivent être conformes aux paramètres figurant dans le tableau ci-dessous. Aucune condition particulière n'est donnée pour l'installation ou l'utilisation.*

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Voiture

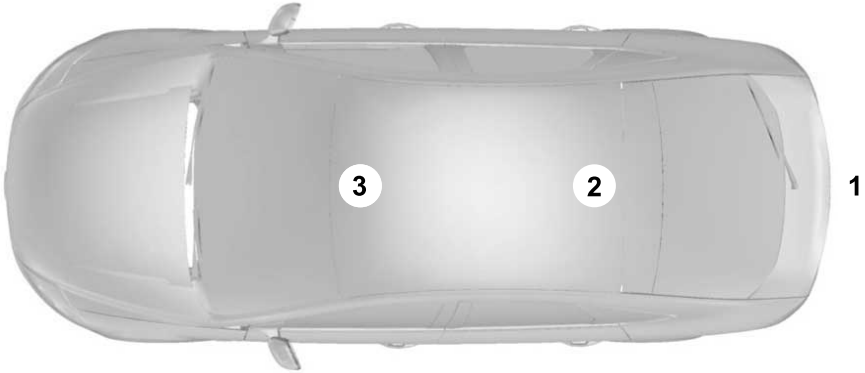

E239120

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Fourgonnette

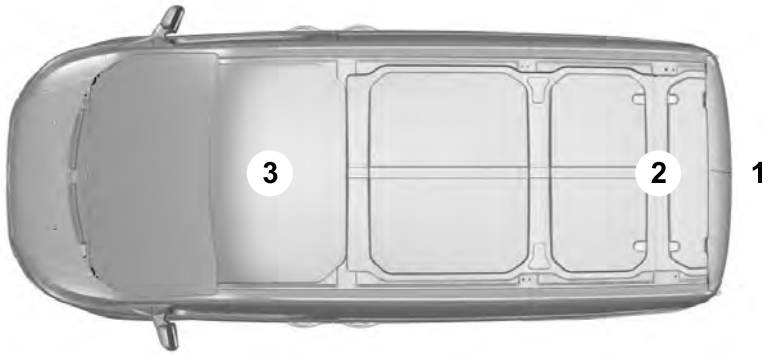

E239122

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Camion

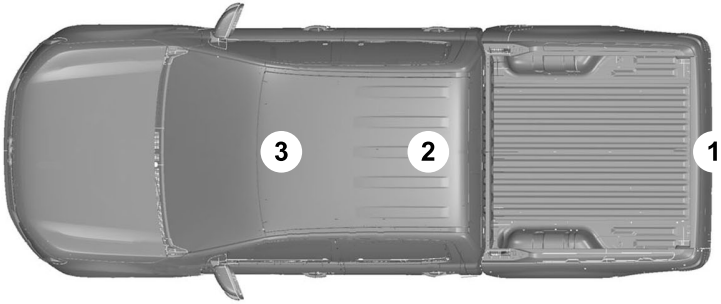

E239121

Bandes de fréquences MHz	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1-30	50	1
50-54	50	2,3
68-88	50	2,3

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Bandes de fréquences MHz	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
142-176	50	2,3
380-512	50	2,3
806-870	10	2,3

Nota : *Vous devez mener une série de contrôles après l'installation de ces dispositifs pour détecter la présence d'interférences en provenance et en direction de tous les équipements électriques de votre véhicule en mode de veille et de transmission.*

Contrôlez tous les équipements électriques :

- Avec contact établi.
- Avec le moteur qui tourne.
- Pendant un essai sur route à des vitesses différentes

Les champs électromagnétiques générés par l'émetteur à l'intérieur de l'habitacle ne doivent pas dépasser les limites d'exposition humaine applicables.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (" Vous " ou " Votre " selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, (" APPAREILS ") qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (" FORD MOTOR COMPANY "). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (" LOGICIEL ") sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (" CLUF "), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

ce soit qui pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers,

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (" Composants supplémentaires "). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites de tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.

MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention " À seules fins de mise à niveau " ou " À seules fins de récupération ", vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et " applet " intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services de tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujetti aux juridictions américaines et européennes quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE VÉHICULE NEUF.

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (" Guide du propriétaire "). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales** : Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction :** Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Avant d'effectuer ce genre d'opération, arrêtez-vous dans un endroit sûr en respectant la réglementation.
- **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en respectant les conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.
- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Vos responsabilités et hypothèses de risques

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

- Vous acceptez chacun des éléments suivants :(a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance;(b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance;(c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers.(d) Tout service de tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu;(e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles (WSP) et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.
- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI " TEL QUEL " ET " TEL QUE DISPONIBLE ", AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (a) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (c) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (d) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE QUI ACCOMPAGNENT VOTRE GUIDE DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté et exclusivement devant un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉRENDS LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un " Avis de contestation ", c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage (" AAA "), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 $ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 $ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- i. Litiges chiffrés à 75 000 $ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé (" dernière offre écrite "), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée " sentence ") et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options : (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 $; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.
- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 $. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an. Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif [Article (e)] est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas, ni autrement n'utilisez le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site http://www.telenav.com périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire de façon sécuritaire;

(b) utiliser votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatibles avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable);

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- **(a)** ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; **(b)** tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; **(c)** suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; **(d)** distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou **(e)** utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

I. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.
- TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBSTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devrez cesser immédiatement d'utiliser le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

8. Divers

8.1

Ce contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8.2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ni autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat, sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8.3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les " Avis "). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du logiciel TeleNav.

8.4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots " inclus " et " y compris, " et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots " sans limitation ".

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (" Données ") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (" Telenav ") et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine du chef du Canada, © Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Modalités de l'utilisateur final requis par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (" Données ") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux modalités suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd (" NAV2 "), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une ingénierie inverse de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelconque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie. Les présentes données vous sont fournies " telles quelles " et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION,

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure ou de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer " Pays-Bas " lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer " Pays-Bas " lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Utilisateurs finaux du gouvernement. Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données constituent un " article commercial " au sens défini au 48 C.F.R. (" FAR ") 2.101, concédé sous licence conformément aux présentes conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'" Avis d'utilisation " suivant et sera traitée conformément audit avis :

AVIS D'UTILISATION
NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606 Ces données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces données ont été fournies. © 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les modalités de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

“HERE holds a non-exclusive license from the United States Postal Service® to publish and sell ZIP+4® information.”

“©United States Postal Service® 20XX. Prices are not established, controlled or approved by the United States Postal Service®. The following trademarks and registrations are owned by the USPS: United States Postal Service, USPS, and ZIP+4.”

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers (" Données de tierce partie "), incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada (" Sa Majesté "), la Société canadienne des postes (" Postes Canada ") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (" RNCan ") :

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence " en l'état ". Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : " Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des Ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés.

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisés en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux,

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan :

Les données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada (" Sa Majesté "), la Société canadienne des postes (" Postes Canada ") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (" RNCan "). Ces données sont proposées sous forme de licence " en l'état ". Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession des données ou de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données. L'utilisateur final indemnisera et dégagera de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant des pertes, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans le présenta article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (" INEGI ") :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant : " Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) "

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Territoire	Avis
Équateur	" INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION N° IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011 " " source : © IGN 2009 - BD TOPO ® "
Guadeloupe, Guyane Française et Martinique	
Mexique	" Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) "

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Jordanie	" © Royal Jordanian Geographic Centre ". L'exigence d'avis précédant pour les données de la Jordanie est une clause substantielle du contrat. Si un client ou l'un de ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne satisfait pas à cette exigence, HERE a le droit de résilier la licence du client relativement aux données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie (" Données de la Jordanie ") aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordaniennes pour l'utilisation des données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordanienne utilisant les données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, " Applications d'entreprise " signifient les applications de géomarketing, les applications GIS, les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, le client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : " les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports. "

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au client relativement à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la condition que le client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en termes de contenu des

données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landervermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus, en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encontre du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Autriche	" © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen "
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie ou Ukraine	" © EuroGeographics "
France	" source : © IGN 2009 – BD TOPO ® "
Allemagne	" Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen "
Grande-Bretagne	" Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010 "
Grèce	" Copyright Geomatics Ltd. "
Hongrie	" Copyright © 2003; Top-Map Ltd. "
Italie	" La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana. "
Norvège	" Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority "

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Portugal	" Source : IgeoE – Portugal "
Espagne	" Información geográfica propiedad del CNIG "
Suède	" Based upon electronic data © National Land Survey Sweden. "
Suisse	" Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie.

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépendent du respect par le client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.psma.com.au).

Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelematics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les modalités de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : " Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors. "

Divulgation du système télématique de réseau véhicule AT&T

DANS CETTE SECTION, L'UTILISATEUR FINAL SIGNIFIE VOUS ET VOS BÉNÉFICIAIRES, EXÉCUTANTS, REPRÉSENTANTS PERSONNELS LÉGAUX ET PERSONNES AUTORISÉES. AUX FINS DE LA PRÉSENTE SECTION, LE " PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT " INCLUS SES AFFILIÉS ET FOURNISSEURS ET LEURS RESPONSABLES, DIRECTEURS, EMPLOYÉS, SUCCESSEURS ET PERSONNES AUTORISÉES. L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS

DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC LE PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT ET L'UTILISATEUR FINAL N'EST PAS LE BÉNÉFICIAIRE TIERS D'UN ACCORD ENTRE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'A PAS DE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, ÉQUITABLE OU AUTRE EN LIEN AVEC L'UTILISATEUR FINAL. EN AUCUN CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE L'ACTION, QUE CE SOIT POUR MANQUEMENT UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE DANS LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR TOUTES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE DÉFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI CI-DESSUS, EST LIMITÉ AU PAIEMENT DES DOMMAGES POUR UN MONTANT NE DÉPASSANT PAS LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES DANS LES DEUX MOIS QUI PRÉCÈDENT LA DATE DE LA RÉCLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT ET SES DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET AGENTS CONTRE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS POUR DIFFAMATION, CALOMNIE, OU TOUT DOMMAGE MATÉRIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DÉCÈS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN RELATION AVEC CE CONTRAT OU L'UTILISATION, LE NON RESPECT D'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER L'APPAREIL SAUF SI LES RÉCLAMATIONS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE OU FAUTE INTENTIONNELLE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT. CETTE INDEMNITÉ SERA MAINTENUE SUITE À LA RÉSILIATION DE L'ACCORD.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL N'A AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR UN NUMÉRO ATTRIBUÉ À L'APPAREIL

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE PEUVENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE SONT PAS RESPONSABLES D'UN MANQUE DE SÉCURITÉ RELATIF À L'UTILISATION DES SERVICES.

LE SERVICE EST DESTINÉ À L'USAGE DE [L'UTILISATEUR FINAL] UNIQUEMENT ET L'UTILISATEUR FINAL NE DOIT PAS REVENDRE LE SERVICE À TOUTE AUTRE PARTIE. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE COUVRE AUCUNE GARANTIE OU INTERRUPTION DE SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE LES UTILISATEURS FINAUX PEUVENT OU SERONT LOCALISÉES EN FONCTION DU SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'ADAPTATION OU DE PERFORMANCE À L'ÉGARD DE TOUS SERVICES OU MARCHANDISES, ET EN AUCUN CAS AT&T NE POURRA ÊTRE TENU POUR

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

RESPONSABLE, QU'IL S'AGISSE OU NON DE SA PROPRE NÉGLIGENCE DE : (A) L'ACTE OU DE L'OMISSION D'UN TIERS; (B) DES ANOMALIES, OMISSIONS, INTERRUPTIONS, ERREURS, DÉFAILLANCES DE TRANSMISSION, RETARDS OU DÉFAUTS DANS LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; (C) DES DOMMAGES OU BLESSURES CAUSÉS PAR LA SUSPENSION OU LA CESSATION PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; OU (D) DOMMAGE OU BLESSURE CAUSÉ PAR UNE DÉFAILLANCE OU UN DÉLAI DE CONNEXION D'UN APPEL À UNE ENTITÉ, Y COMPRIS AU 911 OU TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RÉCLAMATION D'UNE PERSONNE OU D'UNE ENTITÉ POUR DES DOMMAGES DE NATURE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DES SERVICES FOURNIS PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT OU DE LEUR UTILISATION, Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT ENTIÈREMENT OU EN PARTIE DE LA NÉGLIGENCE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler ni procéder à une ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté,

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces modalités.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de support de NAV2 feront les efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfont pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et à la vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant des données fournies en vertu des présentes ou y étant lié doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright©

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987,525 ; 6 061,680 ; 6 154,773 ; 6 161,132 ; 6 230,192 ; 6 230,207 ; 6 240,459 ; 6 330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo " Powered by Gracenote™ " sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (" Gracenote "). Le logiciel de Gracenote (le " Logiciel Gracenote ") permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (" données Gracenote ") de serveurs en ligne (" serveurs Gracenote ") et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (" contenu Gracenote "), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance, Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS " TELS QUELS " SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Énoncé relatif aux fréquences radio

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L

Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

(2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie en charge de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme " IC " avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Territoire de Taiwan

Remarque : Conformément à l'approche de gestion des moteurs à rayonnement radioélectrique de faible puissance :

Article 12 : Pour les modèles approuvés et homologués de moteurs à rayonnement de faible puissance, les compagnies, les entreprises ou les utilisateurs ne doivent pas modifier la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et les fonctions de la conception originale sans autorisation.

Article 14 : L'utilisation de moteurs radioélectriques de faible puissance ne doit pas affecter la sécurité aérienne et nuire aux télécommunications légales. Si des interférences sont détectées, cessez immédiatement d'utiliser l'appareil et ne reprenez l'utilisation qu'après avoir vérifié qu'il n'y a plus d'interférences. Pour les télécommunications légales et la télécommunication sans fil de la société de télécommunications, le moteur à radiofréquence de faible puissance doit être capable de tolérer les limites légales d'interférences provenant d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et d'ondes radio.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelematics (ensemble, les **Produits ou Services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web
www.sunatraffic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées en totalité à :

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Site Web
www.sunatraffic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association avec tout autre service d'information de trafic ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelematics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification-voyage; ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de produits ou services SUNA. Vous convenez que ce n'est pas prévu ou adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits ou Services SUNA pendant la conduite

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite sécuritaires. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelematics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil [les " **Fournisseurs** "]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelematics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelematics ni

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelematics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

AVERTISSEMENT

La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

APPROBATION DE TYPE

Logos de certification RF pour capteur(s) de pression des pneus

E207816

Argentine

E197509

Brésil

Herby, Schrader Electronics UK Ltd., declares that this TPMS is in compliance with the essential requirements and other provisions of directive 1999/5/EC. The declaration of conformity may be consulted at emcteam@schrader.co.uk

E207818

Union européenne UE

NCA APPROVED: 3R88M14030

E253824

Ghana

Kingdom of Jordon Type approval for tyre pressre sensor
Model : AG2SZ4
Manufacturer:Schrader Electronics Ltd
Type Approval Number:TRC/LPD/2014/56
Equipment Type: Low Power Device (LPD)

E253823

Jordanie

E253822

MCMC
CIDF15000486

Malaisie

IFT: RLVSCMR15-1238

E253812

IFT: RLVSCMR15-1249

E253813

Mexique

1024

E197811

Moldavie

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR9098
ANRT 2014
Date d'agrément: 14/03/2014

E207821

Maroc

OMAN TRA

TA-R/1752/14

D090258

E253817

Oman

NTC

Type Approved

No:ESD-1408639C

E198001

Philippines

E253816

Russie

И 011 14

E197844

Serbie

Complies with
IDA Standards
DA 105282

E253820

Singapour

ICASA

TA-2014/064

Approved

E198002

Afrique du Sud

MSIP-CRM-SRD-AG2SZ4

E253819

Corée du Sud

CCAM14LP0090T3

E203679

Taïwan

109

E253818

Ukraine

TRA
REGISTERED NO:ER0I30238/14
DEALER NO:DA0047074/10

E207817

Émirats arabes unis

4

4WD
Voir : Quatre roues motrices.....240

A

A/C
Voir : Climatisation.....167
ABS
Voir : Freins.....250
Accessoires.....617
Apparence extérieure.....617
Apparence intérieure.....617
Mode de vie.....617
Tranquillité d'esprit.....617
Accessoires
Voir : Pièces de rechange recommandées 14
ACC
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....288
Affichage d'information.....132
Généralités.....132
Affichage tête haute.....163
Affichage tête haute (HUD).....163
Configuration de l'affichage tête haute.....164
Entretien du système d'affichage tête haute.....166
Information de l'affichage tête haute.....163
Afficheur de messages
Voir : Affichage d'information.....132
AFS
Voir : Phares adaptatifs.....109
Aide au démarrage en côte.....254
Activation et désactivation du système.....255
Utilisation de l'aide au démarrage en côte.....254
Aide au stationnement arrière.....266
Indicateur de distance d'obstacle.....267
Aide au stationnement avant.....267
Indicateur de distance d'obstacle.....267
Aides à la conduite.....298
Aides au stationnement.....265
Principes de fonctionnement.....265
Alarme
Voir : Alarme antivol.....94
Alarme antivol.....94
Activation de l'alarme.....94
Désactivation de l'alarme.....94
Alerte conducteur.....298
Utilisation de l'alerte conducteur.....299
Alerte de circulation transversale.....310
Activation et désactivation du système.....314
Anomalies du système.....313
Capteurs obstrués.....313
Limites du système.....313
Témoins, messages et alertes sonores du système.....313
Utilisation du système d'alerte de circulation transversale.....311
Antipatinage.....258
Principes de fonctionnement.....258
Aperçu.....18
Aperçu sous le capot.....407
Appendices.....655
Applications.....571
.....571
SiriusXM Traffic et Travel Link.....574
Approbation de type.....695
Logos de certification RF pour capteur(s) de pression des pneus.....695
Appuie-tête.....176
Appuie-têtes manuels de siège avant.....176
Réglage de l'appuie-tête.....176
Appuie-tête
Voir : Appuie-tête.....176
À propos de ce manuel.....7
Assistance à la clientèle.....377
Assistance dépannage.....369
Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage.....370
Véhicules vendus au Canada : faire appel à l'assistance dépannage.....370

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Véhicules vendus au Canada : recours à l'assistance dépannage.....370
Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'assistance dépannage.....369
Véhicules vendus aux États-Unis : recours à l'assistance dépannage.....370
Assistance pré-collision.....315
Capteurs obstrués.....318
Indication de la distance et alerte.....317
Réglage des paramètres du système d'avertissement de collision.....318
Utilisation du système d'avertissement de collision.....316
Autoradio.....491
Chaîne audio arrière.....493
Structure de menu.....494
Auto-Start-Stop.....216
Activation du système Auto-Start-Stop.....216
Désactivation du système Auto-Start-Stop.....218
Avis spéciaux.....14
Directives spéciales.....14
Garantie limitée de véhicule neuf.....14
Prise de diagnostic embarqué.....15

B

Balais d'essuie-glace
Voir : Vérification des balais d'essuie-glace.....422
Batterie
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V 419
Boîte de vitesses automatique.....233
Apprentissage adaptatif de la boîte automatique.....238
Boîte de vitesses automatique Selectshift™.....235
Neutralisation d'interverrouillage du sélecteur.....237
Positions du sélecteur de la boîte de vitesses automatique.....233
Si le véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige.....239
Boîte de vitesses.....233
Boîte de vitesses
Voir : Boîte de vitesses.....233

C

Caméra à 360 degrés.....283
Caméra avant.....285
Caméra latérale.....285
Vues caméra avancées.....284
Vues de caméra.....284
Zone d'accès interdit.....285
Caméra de recul
Voir : Caméra de rétrovision 279
Caméra de rétrovision 279
Indicateur de distance d'obstacle.....282
Lignes de guidage de la caméra.....281
Temporisation de la caméra de recul.....283
Utilisation du système de caméra de recul.....280
Zoom manuel.....283
Capacités et spécifications.....481
Caractéristiques.....483
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes.....487
Capteur de poids du passager avant.....57
Caractéristiques de conduite uniques.....216
Carburant et remplissage.....219
Ceintures de sécurité.....42
Principes de fonctionnement.....42
Chaîne audio 489
Généralités.....489
Chaînes à neige
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....461
Charge sans fil.....205

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Chauffage
Voir : Climatisation.....167
Chauffe-moteur.....214
Utilisation du chauffe-moteur.....215
Cirage.....432
Clés et commandes à distance.....65
Clignotants.....110
Changement de voie.....110
Climatisation.....167
Climatisation
Voir : Climatisation.....167
Combiné des instruments.....123
Commande audio.....98
Recherche, Suivant ou Précédent.....98
Commande automatique de la température.....167
Réglages automatiques du ventilateur.....169
Commande d'éclairage.....104
Avertisseur optique.....105
Feu de route.....105
Commande d'éclairage du tableau de bord.....106
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel 383
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français.....384
Commande de l'affichage d'information.....99
Commande du mode de conduite.....320
Modes de conduite Lincoln.....320
Commandes de température des passagers arrière.....171
Commande vocale.....98
Compatibilité électromagnétique.....655
Conduite dans l'eau.....367
Conduite économique.....366
Conseils de conduite avec l'ABS
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....251
Conseils de conduite.....366
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....251
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....169
Chauffage rapide de l'habitable.....170
Conseils généraux.....169
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....170
Refroidissement rapide de l'habitacle.....170
Réglages de chauffage recommandés.....170
Réglages de refroidissement recommandés.....170
Consignes de sécurité.....219
Console centrale.....208
Console de pavillon.....208
Consommation de carburant.....226
Calcul de la consommation de carburant.....226
Remplissage du réservoir de carburant.....226
Contrat de licence de l'utilisateur final.....660
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF).....660
Contrôle de stabilité.....260
Principes de fonctionnement.....260
Contrôle en descente.....263
Principes de fonctionnement.....263
Convertisseur catalytique.....229
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M).....231
Système de diagnostic embarqué (OBD-II).....230
Coupure de carburant 371
Couvre-plancher.....368
Création d'un dispositif MyKey.....73
Programmation ou modification des réglages configurables.....73

D

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 385

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 384
Démarrage à distance.....173
Réglages automatiques.....174
Démarrage d'un moteur à essence.....211
Arrêt automatique du moteur.....213
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile.....213
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace.....214
Démarrage impossible.....212
Précautions contre les gaz d'échappement.....214
Renseignements importants concernant la ventilation.....214
Démarrage et arrêt du moteur.....210
Généralités.....210
Démarrage sans clé.....210
Établissement du contact.....211
Démarrage-secours du véhicule.....371
Branchement des câbles de démarrage.....372
Débranchement des câbles de démarrage.....373
Démarrage-secours.....373
Préparation du véhicule.....372
Dépannage.....369
Dépannage de SYNC™ 3.....597
Désignation du code de boîte de vitesses.....480
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....63
Diagnostic de panne MyKey.....77
Différentiel à glissement limité 249
Fonction de verrouillage.....249
Roue de secours.....249
Traction d'une remorque.....249
Direction.....314
Direction assistée à commande électrique.....314
Dispositif antipollution.....228
Dispositif d'assistances de remorque en marche arrière.....335
Configuration de Pro Trailer Backup Assist.....336
Dépannage.....342
Principe de fonctionnement.....336
Pro Trailer Backup Assist™.....335
Utilisation de la fonction Pro Trailer Backup Assist.....340
Dispositifs de retenue supplémentaires.....54
Principes de fonctionnement.....54
Divertissement.....535
Apps.....549
Bluetooth Audio ou USB.....547
CD.....546
Information sur les lecteurs multimédia, les formats et les métadonnées pris en charge.....549
Ports USB.....549
Radio AM/FM.....537
Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif).....537
Renseignements sur le système HD Radio™ (selon l'équipement).....542
Sources.....536
Dossier d'entretien périodique 635
DRL
Voir : Feux de jour.....106

E

Éclairage ambiant.....113
Éclairage d'accueil.....110
Éclairage.....104
Généralités.....104
Éclairage intérieur.....111
Éclairage intérieur arrière.....113
Éclairage intérieur avant.....111
Écran d'accueil.....521
Ecrous de roue
Voir : Remplacement d'une roue.....468

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Écrous de roue
Voir : Remplacement d'une roue.....468
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....74
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....221
En Californie (États-Unis seulement) 379
Enregistrement de données 9
Enregistrement des données d'entretien.....9
Enregistrement des données d'événement.....10
Enregistrement des données d'événement
Voir : Enregistrement de données 9
Entrée sans clé.....84
Affichage du code programmé en usine.....86
CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™.....84
Verrouillage et déverrouillage.....86
Entreposage du véhicule.....438
Au terme de l'entreposage.....440
Batterie.....439
Carrosserie.....438
Circuit d'alimentation.....439
Circuit de refroidissement.....439
Divers.....440
Freins.....439
Généralités.....438
Moteur.....439
Pneus.....439
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....51
Entretien des pneus.....444
Adhérence AA A B C.....445
Glossaire de la terminologie des pneus.....446
Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus.....444
Renseignements moulés sur le flanc du pneu.....447
Température A B C.....445
Usure de la bande de roulement.....445
Entretien de votre véhicule.....622
Entretien du véhicule.....429
Généralités.....429
Entretien.....405
Généralités.....405
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....631
Exceptions.....634
Entretien périodique normal.....627
Intelligent Oil-Life Monitor® (Indicateur de durée de l'huile intelligent).....627
Périodicités d'entretien normales.....628
Entretien usuel — Généralités.....622
Inspection multipoint.....626
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?.....622
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?.....622
Protégez votre investissement.....623
Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire.....624
Environnement 17
EPB
Voir : Frein de stationnement électronique...251
Équipement de communication mobile.....15
Espaces de rangement.....208
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....103
Balai d'essuie-glace de lunette arrière.....103
Lave-glace de lunette arrière.....103
Essuie-glaces automatiques.....102
Désactivation des essuie-glaces par temps froid.....103
Réglages des essuie-glaces automatiques.....102
Essuie-glaces et lave-glaces.....102
Étiquette d'homologation du véhicule.....479

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

F

Feux de détresse.....370
Feux de jour.....106
Type Deux - Configurable.....107
Type Un - Conventionnel (Non configurable).....107
Feux de route automatiques.....107
Activation et désactivation du système.....108
Témoin de feux de route automatiques.....108
Filtre à air d'habitacle 173
Filtre à air
Voir : Remplacement du filtre à air 428
Filtre à carburant.....419
Fonction de mémorisation.....184
Enregistrement d'une position préréglée.....185
Fonction d'entrée et de sortie faciles.....185
Mémoire améliorée.....186
Mémoire de siège passager.....185
Mémoire du siège conducteur.....184
Fonction de stabilisation de la remorque.....348
Frein de stationnement électronique.....251
Batterie déchargée.....253
Desserrage du frein de stationnement électronique.....252
Serrage du frein de stationnement électronique.....251
Utilisation du frein de stationnement électronique en situation d'urgence.....252
Freins.....250
Généralités.....250
Fusibles.....386

G

Glace de hayon.....121
Ouverture de la glace du hayon.....121
Glaces, miroirs et rétroviseurs.....114
Glaces à commande électrique.....114
Alimentation prolongée des accessoires.....115
Fermeture par commande à impulsion.....114
Fonction d'inversion en cas d'obstruction.....115
Ouverture par commande à impulsion.....114
Verrouillage des glaces.....115
Glaces et rétroviseurs chauffants.....172
Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise.....173
Lunette arrière chauffante.....172
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....172
Glossaire des symboles.....7

H

Hayon à commande électrique.....87
Détection d'obstacles.....90
Interruption de la course du hayon.....89
Ouverture et fermeture du hayon.....88
Réglage de la hauteur d'ouverture du hayon.....89
Utilisation du hayon mains libres.....90
Hayon.....87

I

Indicateurs et avertisseurs sonores.....130
Alerte de système sans clé.....130
Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage.....130
Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....131
Carillon avertisseur de phares allumés.....130
Installation de sièges d'enfant 23
Fixation des sièges de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH.....32
Sièges pour enfant.....23
Utilisation de ceintures-baudriers.....23

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue pour siège d'enfant (LATCH).....30
Utilisation des sangles de retenue.....32
Introduction.....7

J

Jantes et pneus.....441
Généralités.....441
Spécifications techniques.....475
Jauge d'huile moteur.....409
Jauges.....123
Barre d'état.....124
Groupe d'information gauche et droit.....124
Jauge de carburant.....124
Thermomètre de liquide de refroidissement.....125

L

Lavage automatique
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....430
Lavage
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....430
Lave-glaces
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....102
Lave-glaces.....103
Limite de charge.....328
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....328
Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires.....333
Lincoln Protect.....619
Lincoln Protect (CANADA SEULEMENT).....621
Programmes d'entretien prolongé Lincoln Protect (États-Unis seulement).....619

M

Maintien Auto.....255
Utilisation de la fonction de retenue automatique.....256
Marchepieds à déploiement électrique.....95
Messages d'information.....137
Aide au démarrage en côte.....147
Aide au stationnement.....153
Alarme.....140
Alerte conducteur.....143
Arrêt automatique du moteur.....140
Assistance pré-collision.....155
Batterie et circuit de charge.....141
Boîte de vitesses.....161
Carburant.....147
Circuit de démarrage.....158
Clés et accès intelligents.....147
Contrôle de stabilité.....157
Démarrage à distance.....157
Direction assistée.....154
Entretien.....149
Frein de stationnement.....153
Hors route.....152
MyKey.....151
Phares adaptatifs.....139
Portes et serrures.....143
Pro Trailer Backup Assist™.....155
Quatre roues motrices.....145
Régulateur de vitesse adaptatif.....138
Remorque.....159
Sièges.....157
Stationnement actif.....138
Système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal.....142
Système de maintien de voie.....149
Système de surveillance de la pression des pneus.....158
Transmission.....144
Mise au rebut de l'airbag.....64
MyKey™.....71
Principes de fonctionnement.....71

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

N

Navigation.....559
cityseeker.....569
Menu de navigation.....566
Mises à jour des cartes de navigation.....571
Mode d'affichage de carte.....559
Mode de destination.....561
Points de cheminement.....568
SiriusXM Traffic et Travel Link.....570
SYNC AppLink.....569
Nettoyage de l'extérieur.....430
Bandes décoratives ou graphismes.....431
Compartiment moteur.....431
Éléments extérieurs chromés.....431
Éléments extérieurs en plastique.....431
Nettoyage des phares.....430
Soubassement de carrosserie.....431
Nettoyage de l'habitacle.....433
Nettoyage d'un habitacle Black Label ou Presidential.....434
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....436
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....433
Nettoyage des roues.....437
Nettoyage des sièges en cuir.....437
Nettoyage du moteur.....432
Norme d'émission.....228
Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien.....229
Modifications du dispositif antibruit.....228
Numéro d'identification du véhicule.....479

O

Options uniques d'exportation.....16
Ouverture et fermeture du capot.....405
Ouverture et fermeture globales.....115
Fermeture des glaces.....116
Ouverture des glaces.....115
Ouvre-porte de garage
Voir : Ouvre-porte de garage universel.....199
Ouvre-porte de garage universel.....199
Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink.....199

P

Panne de carburant.....221
Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant.....222
Remplissage d'un bidon de carburant.....221
Paramètres.....576
Affichage.....595
Applications mobiles.....587
Assistance 911.....583
Bluetooth.....579
Commande vocale.....595
Éclairage ambiant.....593
Généralités.....590
Horloge.....578
Lecteur multimédia.....577
Mode voiturier.....597
Navigation.....584
Point d'accès et Wi-Fi.....591
Profils personnalisés.....596
Radio.....584
Son.....576
Téléphone.....579
Véhicule.....593
Pare-soleil.....119
Miroir de courtoisie du pare-soleil.....119
PATS
Voir : Système antivol passif.....92
Pédales.....101
Pédales
Voir : Réglage des pédales.....101
Perchlorate.....13
Personal Safety System™.....53
Fonctionnement du système de sécurité personnalisé.....53
Phares adaptatifs.....109

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Phares à extinction temporisée.....106
Phares antibrouillards avant.....109
Phares antibrouillards avant
Voir : Phares antibrouillards avant.....109
Phares automatiques.....105
Phares activés par les essuie-glaces.....106
Pièces de rechange recommandées 14
Entretien périodique et réparations mécaniques.....14
Garantie sur les pièces de rechange.....14
Réparations suite à une collision.....14
Pièces Motorcraft.....478
Pneus
Voir : Jantes et pneus.....441
Poids de remorquage recommandés.....349
Points de remorquage.....376
Pont arrière.....249
Porte-bagages
Voir : Porte-charge et porte-bagages de toit.....325
Porte-charge et porte-bagages de toit.....325
Charges maximales recommandées.....326
Réglage de la barre transversale.....327
Trousse à molettes.....327
Portes et serrures.....79
Port USB 502
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....39
Positions assises appropriées.....175
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada 381
Pour obtenir les services nécessaires 377
À l'extérieur.....377
Prises de courant auxiliaires.....204
Emplacements.....204
Prise de courant 110 V c.a.....204
Prise de courant de 12 V c.c.....204
Produits de nettoyage.....429
Produits.....429
Programmateur de vitesse.....99
Principes de fonctionnement.....287
Type deux.....99
Type un.....99
Programmateur de vitesse
Voir : Programmateur de vitesse.....287
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....287
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement) 380
Proposition 65 de la Californie.....12
Protection de l'environnement 17

Q

Qualité du carburant.....220
Choix du carburant approprié.....220
Quatre roues motrices.....240

R

Radio par satellite.....498
Dépannage.....500
Facteurs relatifs la réception radio satellite.....499
Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite.....500
Service de radio satellite SiriusXM.....499
Rallonge de ceinture de sécurité.....52
Rangement sous le plancher arrière 323
Système avancé : Séparation avant, plage de rangement et barrière arrière (position tablier).....324
Système de casiers de rangement.....323
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....49
Belt-Minder™.....49
Ravitaillement.....223
Avertissements du système.....225
Réglage des pédales.....101

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Réglage des phares.....423
Réglage horizontal des phares.....425
Réglage vertical des phares.....423
Réglage des phares
Voir : Réglage des phares.....423
Réglage du volant.....97
Position de fin de course.....97
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....48
Rehausseurs.....36
Types de rehausseur.....37
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....410
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....363
Remorquage d'urgence.....363
Remorquage derrière un véhicule de loisirs.....363
Remorquage.....334
Remplacement d'une ampoule.....425
Feux à DEL.....425
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....70
Remplacement d'une roue.....468
Emplacement de la roue de secours et des outils.....470
Procédure de remplacement d'une roue.....470
Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente.....469
Remplacement d'un fusible.....402
Fusibles.....402
Remplacement de la batterie de 12 V 419
Système de gestion de batterie.....421
Remplacement des balais d'essuie-glace.....422
Remplacement du filtre à air 428
Rendement réduit du moteur.....366
Renseignements généraux sur les radiofréquences.....65
Clé d'accès intelligent.....65
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....437
Rétroviseur intérieur.....118
Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique.....118
Rétroviseur panoramique.....118
Rétroviseurs extérieurs.....116
Caméra à 360 degrés.....118
Éclairage d'accueil Lincoln.....118
Rétroviseur à électrochrome.....117
Rétroviseurs à clignotant.....118
Rétroviseurs à mémoire.....117
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique.....116
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....117
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....116
Rétroviseurs extérieurs repliables automatiquement.....116
Système d'information sur les angles morts.....118
Rétroviseurs
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....114
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....172
Rodage.....366
Rodage
Voir : Rodage.....366

S

Sacs gonflables du conducteur et du passager.....55
Enfants et sacs gonflables.....57
Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant.....56
Sacs gonflables latéraux.....60
Safety Canopy™.....61
Sécurité enfants.....21
Généralités.....21
Sécurité.....92
Services financiers automobiles de Lincoln.....13

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Sièges à commande électrique.....180
Sièges avant multicontours avec Active Motion.....182
Support lombaire à réglage électrique.....182
Sièges à régulation de température.....196
Sièges ventilés.....197
Sièges arrière.....188
Fonction de recul automatique du siège.....190
Inclinaison du dossier de siège latéral 40 % de deuxième rangée.....191
Rabat du siège 40 % de deuxième rangée.....188
Rabat du siège central 20 % de deuxième rangée.....191
Réglage du siège central 20 % de deuxième rangée.....192
Réglage du siège latéral 40 % de deuxième rangée pour une entrée facile.....189
Sièges arrière repliables à commande électrique.....192
Sièges chauffants.....195
Sièges arrière.....196
Sièges avant.....195
Sièges.....175
Sonar latéral.....268
Indicateur de distance d'obstacle.....269
Spécifications du moteur.....477
Montage de la courroie d'entraînement.....477
Spécifications techniques
Voir : Capacités et spécifications.....477
Stationnement actif.....270
Dépannage du système.....277
Désactivation de la fonction de stationnement actif.....276
Stationnement parallèle, stationnement perpendiculaire, aide à la sortie du stationnement parallèle.....270
SYNC™ 3.....503
Généralités.....503
Système antidémarrage
Voir : Système antivol passif.....92
Système antivol passif.....92
SecuriLock™.....92
Système d'information sur les angles morts.....305
.....305
Activation et désactivation du système.....310
Anomalies du système.....310
Système d'information sur les angles morts pour le remorquage.....307
Utilisation du système d'information sur les angles morts.....306
Système de maintien de trajectoire 299
Activation et désactivation du système.....300
Affichage système.....302
Dépannage.....303
Paramètres du système.....300
Système de surveillance de la pression des pneus.....463
Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus.....465
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....465
Système d'alerte après impact.....374

T

Tableau de spécifications des ampoules.....425
Tableau de spécifications des fusibles.....386
Boîtier de distribution électrique.....386
Porte-fusibles de l'habitacle.....396
Télécommande.....66
Clé d'accès intelligent.....66
Déclenchement de l'alarme de détresse.....68
Démarrage à distance.....69
Fonction de rappel des réglages mémorisés.....70
Localisateur de véhicule.....68
Remplacement de la pile.....67

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Utilisation du panneton de clé.....66
Téléphone.....550
Connectivité du téléphone intelligent.....557
Établissement d'appels.....554
Jumelage initial de votre téléphone cellulaire.....550
Lors d'un appel téléphonique.....555
Menu du téléphone.....552
Messages texte.....556
Réception d'appels.....555
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....48
Conditions de fonctionnement.....48
Témoins et indicateurs.....125
4X2.....130
4X4 Auto.....130
4X4 GAMME BASSE.....130
4x4 GAMME HAUTE.....130
Anomalie du groupe motopropulseur.....129
Batterie.....126
Bouclage de ceinture de sécurité arrière.....128
Capot ouvert.....128
Clignotant.....127
Contrôle en descente.....128
Différentiel à glissement limité électronique.....127
Entretien recommandé du moteur.....129
Feux de stationnement.....129
Frein de stationnement électronique.....127
Hayon ouvert.....128
Huile moteur.....127
Porte mal fermée.....127
Retenue automatique active.....126
Retenue automatique non disponible.....126
Sac gonflable avant.....128
Système d'information sur les angles morts.....126
Témoin Auto-Start-Stop.....126
Témoin de bas niveau de carburant.....128
Témoin de bouclage de ceinture de sécurité.....128
Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage.....129
Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés.....129
Témoin de faible pression des pneus.....128
Témoin de feu de croisement défectueux.....128
Témoin de feux de route.....128
Témoin de feux de route des phares à allumage automatique.....126
Témoin de mode de traction.....129
Témoin de régulateur de vitesse.....127
Témoin des freins antiblocage.....126
Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur.....127
Témoin du circuit de freinage.....126
Témoin du régulateur de vitesse adaptatif.....125
Témoins de bas niveau de liquide lave-glace.....129
Toit ouvrant.....119
Fonction de rebond.....121
Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent.....120
Toit ouvrant
Voir : Toit ouvrant.....119
Traction d'une remorque.....334
Répartition de la charge.....334
Transport de charge.....323
Transport du véhicule.....375
Trousses de carrosserie.....440

U

Utilisation de chaînes à neige.....461
Utilisation de l'antipatinage.....258
Activation et désactivation du système.....258
Témoins et messages liés au système.....259
Utilisation de la reconnaissance vocale 522
Commandes des paramètres vocaux.....533

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

Commandes vocales associées aux applications mobiles.....531
Commandes vocales de navigation.....529
Commandes vocales de téléphone.....526
Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation.....525
Commandes vocales en mode audio.....524
Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link.....532
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....77
Utilisation des ceintures de sécurité.....43
Ceinture de sécurité arrière gonflable.....46
Modes de blocage des ceintures de sécurité.....44
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....44
Utilisation des marchepieds à déploiement électrique.....95
Activation et désactivation.....96
Déploiement électrique automatique.....95
Déploiement électrique manuel.....96
Escamotage électrique automatique.....96
Fonction de rebond.....96
Utilisation des quatre roues motrices 240
Conduite d'un véhicule à transmission intégrale (4WD) avec des pneus dépareillés ou une roue de secours.....241
Conduite hors route avec un camion ou un véhicule utilitaire.....243
Différences entre votre véhicule et les autres véhicules.....242
Modes 4X4.....240
Témoins 4 roues motrices.....240
Utilisation du contrôle de stabilité.....261
Contrôle de stabilité et Antipatinage avec Roll Stability Control™ (RSC™).....261
Utilisation du contrôle en descente.....263
Modes de contrôle en descente.....264
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement) 381
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....288
Activation du régulateur de vitesse adaptatif.....289
Annulation automatique.....293
Annulation de la vitesse programmée.....293
Anomalies de détection.....294
Capteur obstrué.....295
Changement de la vitesse programmée.....292
Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif.....293
Lorsque suivez un véhicule jusqu'à l'arrêt complet.....291
Lorsque vous suivez un véhicule.....290
Neutralisation de la vitesse programmée.....292
Passage au régulateur de vitesse conventionnel.....297
Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif.....289
Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif lorsque votre véhicule est stationnaire.....290
Réglage de la distance de sécurité.....291
Reprise de la vitesse programmée.....293
Serrage du frein de stationnement.....293
Système non disponible.....295
Utilisation en terrain vallonné et pour le remorquage.....293
Utilisation du régulateur de vitesse.....287
Mise en fonction du régulateur de vitesse.....287
Mise hors fonction du régulateur de vitesse.....288

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing

V

Ventilation
Voir : Climatisation.....167
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....76
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....417
Vérification de l'huile moteur.....409
Ajout d'huile moteur.....409
Vérification de l'huile moteur
Voir : Vérification de l'huile moteur.....409
Vérification des balais d'essuie-glace.....422
Vérification du liquide de boîte de transfert.....417
Vérification du liquide de frein.....418
Vérification du liquide de lave-glace.....419
Vérification du liquide de refroidissement.....411
Ajout de liquide de refroidissement.....412
Conditions climatiques rigoureuses.....414
Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur.....416
Liquide de refroidissement recyclé.....414
Refroidissement à protection totale.....414
Vidange du liquide de refroidissement.....414
Vérification du liquide de refroidissement
Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....411
Vérifications de remorquage essentielles.....352
Attelages.....353
Avant de tracter une remorque.....361
Chaînes de sécurité.....355
Connecteur de remorque (véhicules avec ensemble de remorquage et connecteur à 7 broches).....352
Couvercle d'attelage de remorque.....353
Feux de remorque.....360
Freins de remorque.....356
Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine (PWC).....362
Pendant la traction d'une remorque.....361
Verrou du capot
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....405
Verrou du capot
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....405
Verrouillage électrique des portes
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....79
Verrouillage et déverrouillage.....79
Activation de l'accès intelligent.....81
Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent.....82
Éclairage à l'entrée.....83
Éclairage à la sortie.....84
Éclairage de détection d'approche.....84
Protection antidécharge de la batterie.....84
Reverrouillage automatique.....82
Télécommande.....79
Verrouillage automatique.....83
Verrouillage électrique des portes.....79
Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé.....82
Verrouillage sécurité enfants.....41
Côté droit.....41
Côté gauche.....41
VIN
Voir : Numéro d'identification du véhicule....479
Volant chauffant.....100
Volant.....97
Vue d'ensemble du tableau de bord.....18

Navigator (TB9) Canada/United States of America, frCAN, Edition date: 201708, First Printing